

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

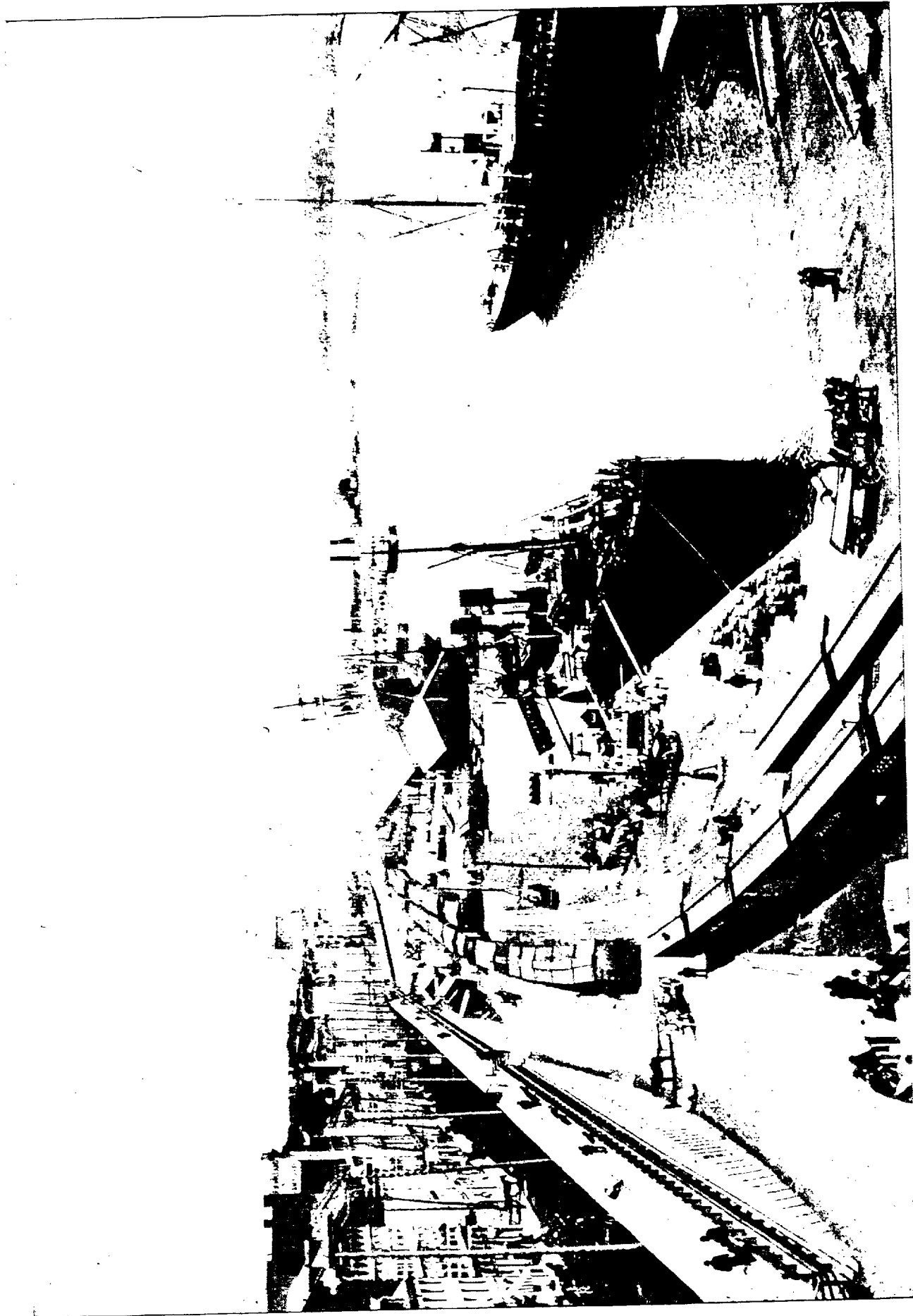
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



VUE DU HAVRE DE MONTRÉAL

971428

MONTREAL FIN - DE - SIECLE.

HISTOIRE DE LA MÉTROPOLE DU CANADA AU
DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.



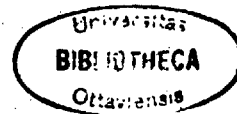
OUVRAGE ILLUSTRÉ.



MONTREAL:
THE GAZETTE PRINTING COMPANY.

1899.

BIBLIOTHÈQUE CHAMPAGNAT
FRÈRES MARISTES
LÉVIS, P. O.



216
ill.
30

F
2947.4
.M63
1879

MONTREAL FIN-DE-SIECLE.

CHAPITRE I.

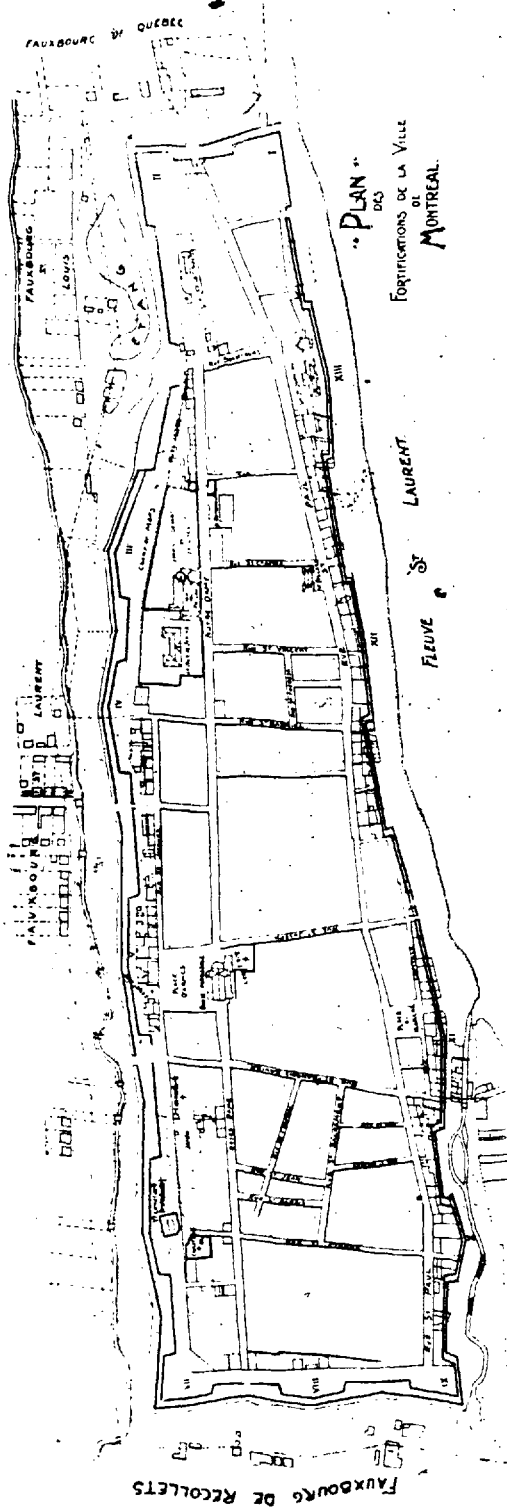
TABLEAU DE MONTREAL EN 1800.

AU COMMENCEMENT du dix-neuvième siècle les grandes villes n'existaient pas encore sur ce continent. New-York, qui avait dépassé Boston, mais qui n'avait pas encore enlevé le sceptre du commerce ni de l'influence politique et littéraire à Philadelphie, ne comptait guère plus de soixante mille habitants. Chicago n'existait pas encore; Détroit et St-Louis se disputaient le titre de cité reine de l'Ouest. Montréal, avec près de vingt mille habitants; entouré d'une banlieue riche et populeuse, occupait donc dès lors un rang éminent parmi les centres industriels et commerciaux du Nouveau-Monde. C'était déjà la ville la plus considérable de l'Amérique britannique; car si Québec restait le centre politique et littéraire des possessions de l'Angleterre sur ce continent, il était distancé depuis vingt ans sous le rapport de la population et de la richesse, et l'écart devait s'accroître d'année en année, par la force des circonstances.

Le site de Montréal avait en effet fixé l'attention de tous les Européens qui le visitèrent depuis Jacques Cartier et Champlain. Fondée en 1642, la ville servit longtemps de rempart à la colonie française, et elle ne se rendit aux armées victorieuses de la Grande-Bretagne qu'après avoir mangé son dernier morceau de pain et anéanti dans les flammes les drapeaux que sa population ne pouvait plus porter à la victoire.

Après la conquête, les commerçants d'origine britannique reconnurent promptement les avantages que Montréal offrait au commerce par sa position géographique. L'invasion des révoltés américains; nuage passager, ne retarda pas le développement rapide de la ville; et lorsque la dernière heure du dix-huitième siècle sonna, il était facile de prévoir que durant les cent années qui allaient suivre, la cité de Maisonneuve allait faire des progrès immenses dans tous les champs ouverts à l'activité humaine. Dès lors, un journaliste américain, écrivant dans le "Boston Repository," s'écriait en parlant de Montréal:—"Sis à la tête de la navigation océanique, sur le majestueux Saint-Laurent, comme le cœur dans le corps humain, ce sera le grand réservoir vers lequel tous les tributaires de ce grand fleuve devront déverser leurs eaux. Les avantages de l'endroit pour toutes les fins du commerce sont si grands qu'il deviendra inévitablement le grand entrepôt du Nord."

Cependant on ne connaissait à cette époque ni la vapeur, ni l'électricité; les canaux n'avaient pas encore été creusés et les routes qui conduisaient vers l'Ouest, région immense et habitée depuis peu d'années seulement par quelques milliers de colons "loyalistes," étaient des

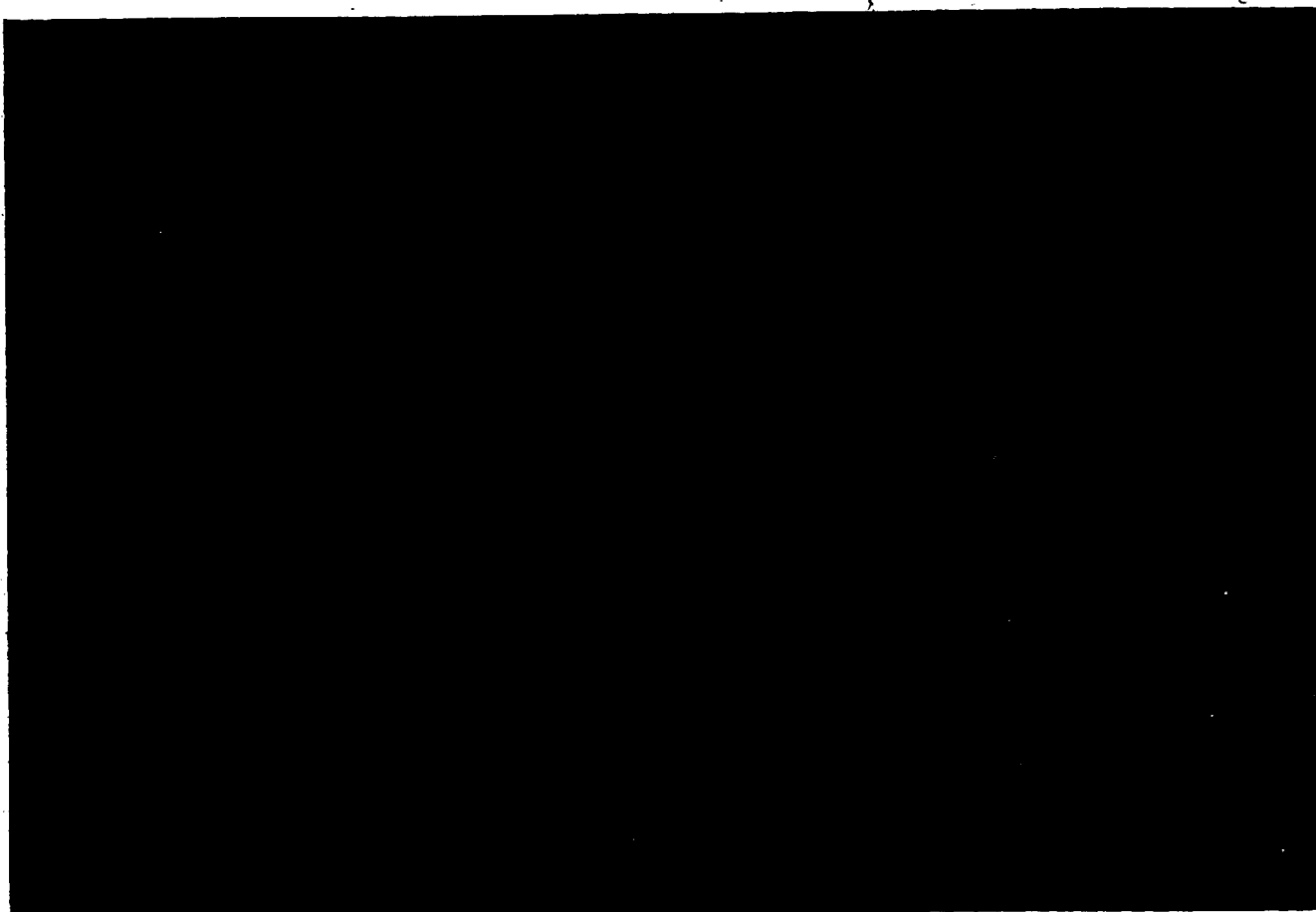


MONTREAL COMMENCEMENT-DE-SIECLE.

plus difficiles. Toutefois Montréal offrait aux voyageurs du temps des garanties certaines de solidité et de durée. Dévastée par deux incendies désastreux, dont l'un eut lieu en 1765 et l'autre en 1768, la ville venait d'être en grande partie reconstruite. Les édifices étaient de pierre et les toits de ferblanc, afin de prévenir de nouvelles conflagrations. L'architecture était simple et manquait peut-être de variété; mais l'observateur devait remarquer que les propriétaires, en constructeurs sérieux, visaient surtout à la solidité et au confort sous ce froid climat. Les monuments publics étaient rares: l'église Bonsecours, aujourd'hui transformée, l'ancienne église Notre-Dame, qui barrait la rue Notre-Dame à la place d'Armes, le château Ramezay, l'ancien séminaire, deux nouvelles églises protestantes, l'église des Récollets, celle des Jésuites et les bâtisses des Sœurs Grises et de la Congrégation étaient les plus en évidence. Le gouvernement n'avait encore fait construire qu'une prison, la quelle se trouvait à l'endroit entre l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice actuels. La construction de ce dernier fut commencée en la première année du siècle.

Montréal était encore entouré d'une enceinte. Les fortifications formaient un carré s'étendant, sur le bord du fleuve, depuis la place Dalhousie jusqu'à la rue McGill et s'arrêtant, au nord, à la ruelle des Fortifications. Un mur de pierre assez élevé entourait ce carré. La construction de ces fortifications avait été décrétée par le roi de France dès 1716, mais elles ne furent terminées que vingt-cinq ans plus tard. Les habitants de la ville qui devaient en payer les frais, soit près d'un demi million de livres, résistèrent longtemps. Comme disait le père Charlevoix: "Ils sont braves et ils ne sont pas riches. On les a trouvés difficiles à persuader de la nécessité de cette dépense et fort convaincus que leur valeur est plus que suffisante pour défendre la ville contre quiconque oserait l'attaquer."

Les fortifications, même quand elles furent terminées, ne gagnèrent pas en popularité. Finalement le gouvernement anglais, se rendant à une requête des citoyens, en 1799, en ordonna



LA PREMIERE EGLISE PROTESTANTE
(Maintenant Bureau de la Police Provinciale.)

la démolition, rendant le terrain qu'elles occupaient aux anciens propriétaires. Cette démolition, toutefois, se fit aussi très lentement.

Les fortifications étaient couronnées d'une citadelle qui s'élevait sur une colline qui se trouvait sur la rue Notre-Dame, près de la gare Viger. Cette citadelle occupe une place éminente dans les gravures du temps. Elle marquait la limite Est de ce que l'on était alors convenu d'appeler la haute-ville, laquelle, s'étendant le long de la rue Notre-Dame, comprenait le séminaire et l'église paroissiale, les Jésuites, le couvent de la Congrégation, et la demeure de la plupart des citoyens les plus éminents et des officiers. La basse-ville était le quartier des marchands. En dehors des murs commençaient aussi à se construire les futurs faubourgs St-Laurent et St-Joseph. Un pont traversait la rue Craig, alors le lit d'un ruisseau, à la rue St-Laurent.

Les Montréalais de cette époque, nous dit un voyageur, n'ouvraient pas leur porte à tout venant. Il est évident que l'invasion américaine et que les agitations politiques qui suivirent durent provoquer beaucoup d'animosité entre les habitants de diverse origine et imposer une certaine réserve. Néanmoins il est certain que nos aïeux du commencement du siècle n'avaient



MONTE ALTO

SAUSTON PHOTOGRAPH

pas perdu leur habitude de se rencontrer pour rire ni leur vertu d'hospitalité. Le même auteur que nous venons de citer nous dit qu'après une présentation convenable les étrangers étaient reçus avec toute la cordialité due à leur mérite.

Le grand commerce d'importation et d'exportation était alors exclusivement aux mains des Anglais et surtout des Ecossais. Ces derniers s'arrangeaient mieux avec les Canadiens-français que les premiers. Les Canadiens, privés de tout capital disponible, après le refus du gouvernement français de racheter le papier-monnaie qu'il avait mis en circulation dans la colonie et laissés sans relations extérieures, se retirèrent sur leurs terres ou s'engagèrent au service des nouveaux maîtres du pays.

Il n'existait pas encore de grandes industries ni de grandes fortunes. Le commerce des fourrures était encore de beaucoup le plus important pour la ville. La Compagnie de la Baie d'Hudson et surtout celle du Nord-Ouest, envoyaient chaque année des centaines de jeunes gens dans l'Ouest en quête du précieux castor. Parlant de ces voyageurs La Rochefoucauld dit :

“Beaucoup demeurent à Montréal, y ont même un métier auquel ils se livrent l'hiver. Quelques uns sont fermiers ; alors ils laissent leurs récoltes à faire à leurs femmes et à leurs voisins ; s'ils sont ouvriers, ils ferment leur boutique et partent. Nous en avons rencontrés qui étaient tanneurs, se liers, bouchers, menuisiers, et, nous disait-on, de bons ouvriers. Selon la nature de l'ouvrage auquel ils sont appelés, ils quittent leur pays pour l'été ou pour une année, ou pour plusieurs ; quelques fois seulement pour la courte durée de la navigation momentanée à laquelle ils sont employés.” Les uns comme les autres étaient poussés par cette passion des aventures, par ce mal d'émigration qui ronge notre race depuis sa naissance.

Ce mal, cependant, avait son bon côté. Si grand nombre des voyageurs des pays d'en haut gaspillaient leur jeunesse et leur santé dans ces courses difficiles, sans profit pour eux-mêmes, ils contribuaient puissamment à détourner vers Montréal le commerce de l'Ouest et à entretenir les relations les plus intimes avec les vieilles colonies canadiennes de cette région. Détroit était encore, au commencement du siècle, comme un faubourg de Montréal ; les riches habitants de là-bas envoyaient leurs enfants ici pour les faire instruire et souvent pour y prendre femme.

On jugera de l'importance du commerce des fourrures, ainsi développé, par le fait que les exportations de la Compagnie du Nord-Ouest s'élevaient en une seule année à £100,000, représentant 106,000 peaux de castors, 4,600 peaux de loutres, 17,000 peaux de martres, etc.

Le gouvernement avait aboli les monopoles accordés sous l'ancien régime aux particuliers, mais il interdisait la navigation des eaux canadiennes aux vaisseaux de nationalité étrangère. Notre commerce extérieur devait donc se faire exclusivement avec l'Angleterre et par elle, car on ne possédait pas encore de navires au Canada. Les fourrures figuraient en tête de nos exportations, mais les grains en formaient déjà une partie importante. Les autres articles d'exportation étaient le lin, la potasse, le bois, le poisson séché, les huiles et les plantes médicinales. Quant au commerce d'importation il était restreint aux besoins absolus et immédiats du pays, par suite du peu de capital dont disposaient nos marchands. Il en résultait que, advenant un retard dans la navigation, il y avait disette des denrées européennes. En 1795, par exemple, où les vaisseaux qui arrivaient communément le 15 mai, ne parurent que le 20



MONTREAL AU DE LA COTE DE BEAUFORT EN 1900
AD 1900 - une vue de l'ouest

juillet, les magasins se vidèrent complètement. Dès le 1er juillet il n'y avait plus une seule bouteille de vin ni une aune de drap à vendre. En pareille circonstance le gouvernement donnait généralement des permis spéciaux pour importer des États-Unis.

Les Canadiens-français de cette époque étaient plus instruits qu'on ne le pense généralement. Montréal possédait d'excellentes écoles, où les pauvres étaient admis gratuitement, dès avant la conquête. Ce n'est cependant que lors de l'invasion américaine que l'imprimerie fut introduite à Montréal. Henry Mesplet, Français venu de Philadelphie, publia d'abord un livre de dévotion, puis le 3 juin 1778, lança le premier numéro de la "Gazette du Commerce et Littéraire," journal imprimé d'abord en français, mais qui était devenu anglais en 1800. C'est aujourd'hui le "Montreal Gazette." Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'on songea à lui donner un rival.

Le gouvernement avait peu d'employés à Montréal en 1800. L'administration des affaires municipales, tant pour la partie législative que judiciaire et exécutive, était confiée à un certain nombre de juges de paix, qui suivaient les anciennes coutumes établies sous le régime français. Ces coutumes respectaient peu la liberté individuelle. C'est ainsi, par exemple, que les magistrats s'arrogeaient le droit de fixer le prix, aussi bien que le poids du pain vendu par les boulangers. Ces règlements des magistrats furent réunis en 1810 et sanctionnés par les juges du Banc du Roi. Il y est décrété, entre autres choses, que les cuirs, les souliers, le poisson, la viande, le sucre, le tabac, les étoffes, etc., apportés par les cultivateurs, doivent être vendus à certains endroits seulement, sous peine de cinq chelins par contravention. On pouvait cependant vendre des fruits et des légumes par les rues. L'abatage des animaux dans les marchés est interdit et des règlements spéciaux pourvoient à la propreté des rues. "Cette partie de la grève qui s'étend depuis la limite nord-est du port de Montréal jusque vis-à-vis la rue St-Victor, près de l'église Bonsecours, est déclarée le port des bois de construction et de chauffage, à l'exception de cent pieds réservés à la porte du nouveau marché, pour les bateaux, chaloupes, berges et canots qui seront arrivés avec des provisions pour le marché."

Le commerce de détail se faisait en grande partie à l'encan, les jours de marché. Tout cultivateur pouvait, à son gré, se charger de marchandises. Mais les encanteurs devinrent envahissant. Aussi les magistrats "ayant remarqué que la pratique qui s'est introduite depuis peu d'embarrasser les rues de différents articles devant être vendus à l'encan, incommode beaucoup le public, et voyant que cette pratique augmente, défendent en conséquence de placer aucuns effets ou marchandises sur aucune rue, excepté pendant autant de temps qu'il en faudra pour les entrer dans une maison ou pour les en sortir."

Il n'existait pas encore de banque à Montréal. L'argent se prêtait à de légers intérêts, d'individu à individu, souvent sans garanties et sans écrits. Cependant les banqueroutes étaient fréquentes parmi les marchands. Les lois du temps étaient sévères, mais l'emprisonnement pour dette était très rare, quand il n'y avait pas fraude évidente.

Une classe de gens qui avait beaucoup à souffrir des mœurs et des lois de l'époque était celle des apprentis. Les journaux du temps sont remplis d'annonces offrant récompense à celui qui ramènera un apprenti déserteur et défendant de lui donner aucune nourriture ou de lui faire aucun crédit. La légende veut que ces pauvres gens aient été plus maltraités que des esclaves.

Les lois criminelles étaient aussi encore très dures. La peine de mort était autorisée pour faux en écriture, vol avec effraction, etc. On appliquait aussi parfois la marque du fer rouge; et le pilori était souvent employé. Le pilori était érigé sur la place du marché; le coupable y était attaché et obligé de subir toutes les avanies pendant des heures. Celui qui était condamné à être marqué devait crier trois fois "Vive le roi," tandis que le fer rouge s'enfonçait dans sa chair. On cite aussi le cas d'un jeune homme qui fut condamné à être pendu pour avoir volé \$16.

Ayant ainsi brièvement esquissé la physionomie et les mœurs du Montréal d'il y a cent ans, nous allons essayer de retracer brièvement sa marche dans la voie du progrès.



CHAPITRE II.

PREMIERS PAS DANS LA VOIE DU PROGRÈS.

LES GUERRES de Napoléon, qui marquèrent le commencement du siècle, furent une source de prospérité pour Montréal et les Canadiens. L'Angleterre, mise dans l'impossibilité de s'approvisionner en Europe par le blocus continental, se tourna vers sa nouvelle colonie pour en obtenir les blés, la farine, les bois et même des navires. En 1810, la valeur des exportations du Canada n'était pas moindre de £1,200,000, soit environ £50 par tête de la population.

S'animant au souffle de la prospérité générale, Montréal brisa la vieille coquille qui l'enserrait et entra dans une ère de développement et d'améliorations publiques. En 1800, un ingénieur-inspecteur fut nommé pour diriger l'ouverture de nouvelles rues; et la législature lui accorda juridiction au-delà des anciennes limites de la ville. Cet officier recevait le salaire, alors considérable, de £200 par an.

A partir de ce moment, des travaux considérables furent faits pour l'amélioration des voies publiques. Le pavage des rues avait attiré l'attention des autorités dès le commencement du régime français. Une ordonnance de 1676 pourvoit que les "propriétaires devront faire paver les rues, chacun sur son emplacement jusqu'à vis-à-vis le milieu de la rue." Mais ces règlements, comme beaucoup d'autres, étaient tombés en désuétude durant les premières années du régime britannique. Le nouvel inspecteur fit paver les rues St-Paul et Notre-Dame en pierre et fit percer plusieurs nouvelles rues sous la direction des magistrats. Ceux-ci, en 1815, ordonnèrent "l'ouverture d'un chemin à travers les propriétés d'Etienne Guy, pour faciliter les communications du chemin en haut du faubourg Saint Antoine ou de celui venant de la Côte-des-Neiges, avec le chemin bas du même faubourg, venant de Lachine." En 1817 on légalisa l'ouverture des rues King, Queen, Prince, George, Nazareth et Gabriel, le long du terrain du petit Séminaire. Cette même année la rue St-Paul fut prolongée jusqu'à la rue McGill et la rue St-Maurice fut ouverte. L'année suivante ce furent les rues Ste-Hélène, Lemoine, des Récollets et Dubord.

Avant 1811 le cimetière catholique de Montréal se trouvait sur la rue St-Jacques, à l'endroit occupé jusqu'à dernièrement par le bloc Baron, entre la rue St-François-Xavier et la rue Saint-Jean. Il était entouré d'un mur de pierre, semblable à celui que nous voyons vis-à-vis du vieux Séminaire. Pour des raisons d'hygiène, en 1811, on ferma ce vieux cimetière pour en ouvrir un nouveau sur le terrain où se trouvent aujourd'hui l'Évêché et la place Dominion. Lorsque l'on creusait les fondations du bloc Baron, en 1870, on découvrit une quantité d'ossements qui avaient été laissés dans l'ancien cimetière. Le cimetière protestant, qui se trouvait sur la rue Dorchester, fut aussi fermé pour la même raison et remplacé par celui du chemin Papineau, au nord de la rue Ste-Catherine.

Une autre amélioration importante qui date de cette époque fut la construction de l'esplanade du Champ-de-Mars. La terre nécessaire fut prise sur la colline de la place Dalhousie,



MONTEALE, EN 1960

APR 1961

le gouvernement ayant consenti à la démolition de la citadelle et au nivellement de cette éminence. Par le fait la rue Notre-Dame se trouvait prolongée vers l'est jusqu'à la rue Sainte-Marie qui conduisait en dehors de la ville. L'esplanade du Champ-de-Mars devint la promenade fashionable du temps.

Les particuliers, secondant les efforts des autorités publiques, formèrent la "Compagnie des propriétaires de l'aqueduc de Montréal," qui fut incorporée par la législature en 1801. Jusqu'à ce moment il fallait s'approvisionner d'eau au fleuve ou aux citernes publiques, qui se trouvaient sur les places les plus fréquentées. La Compagnie de l'Aqueduc fit immédiatement poser des tuyaux en bois, afin d'amener l'eau des sources de la montagne par la gravitation. Ces sources existent encore aujourd'hui. Elles sont situées sur le versant de la montagne, en arrière du Collège de Montréal. Elles alimentent une espèce de lac artificiel qui peut avoir cinquante pieds de large sur cinquante pieds de long. Ce lac sert à l'amusement des écoliers qui s'y promènent en canot pendant l'été et y patinent pendant l'hiver. Les tuyaux suivaient les rues Guy, Lamontagne et St-Antoine. En creusant les fondations de la maison des Sœurs Grises on a découvert plusieurs de ces tuyaux de bois.

Tous les tuyaux n'étaient peut-être pas d'aussi bonne qualité. Toujours est-il que la Compagnie n'eut pas de succès. En 1816 elle vendit sa charte à une autre société, organisée par M. Porteous. La nouvelle compagnie remplaça les tuyaux en bois et alla puiser l'eau dans le fleuve, vis-à-vis la gare Viger. Elle établit sur la place Dalhousie un réservoir en plomb capable de contenir deux cent quarante mille gallons et situé à 87 pieds au-dessus du fleuve. Ce nouvel aqueduc commença à fonctionner en 1818. Agrandi en 1830, il suffit aux besoins de la ville pendant trente ans.

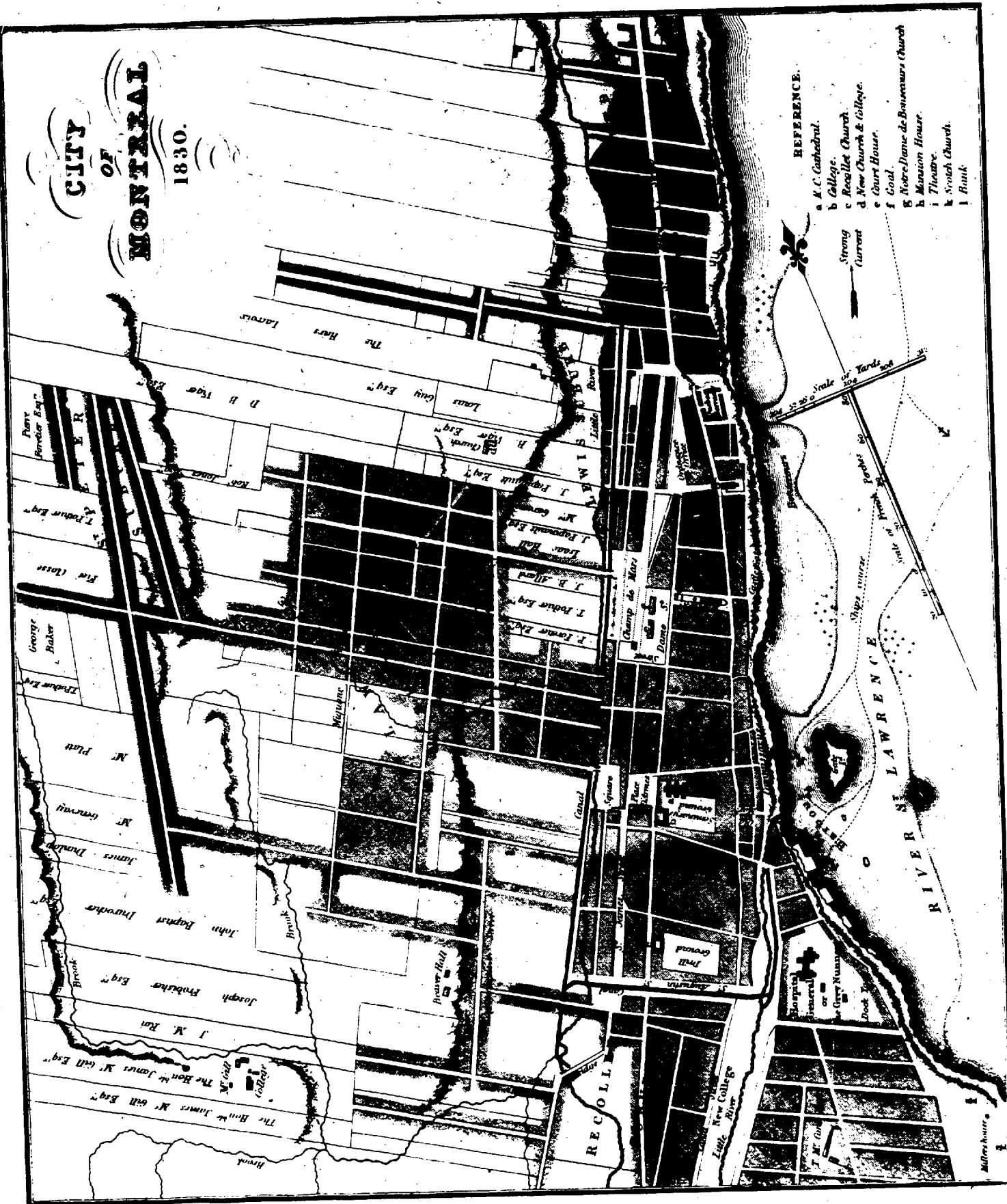
Avant la construction de l'aqueduc il n'était guère possible d'arrêter le progrès d'un incendie. Sous le régime français, des règlements sévères avaient été édictés pour prévenir les feux et si, malgré tout, il en éclatait un, tous les habitants devaient accourir avec un seau d'eau à la première alarme, sous peine de châtement corporel. Les charpentiers devaient apporter leurs haches pour couper les communications avec les bâtiments enflammés.

Sous le régime anglais il se forma une association dite "Fire Club, No. 1," composée d'une quinzaine de marchands qui se promettaient secours mutuel en cas d'incendie. Chacun des membres avait deux seaux qu'il devait tenir pleins et à portée. Comme la sollicitude de ces messieurs ne s'étendait pas en dehors de leur cercle, il arrivait souvent que le feu avait libre cours. En 1801, le Palais de Justice, qui était situé au coin des rues Notre-Dame et St-François-Xavier, en face de l'extrémité ouest du Cabinet de Lecture Paroissial, fut détruit par le feu, et en 1803 ce fut le tour de la prison. En 1819, l'entrepôt de M. D. W. Eager, place de la douane, fut sauvé d'une façon assez étrange. C'était le 26 janvier, et les pompes à bras, dont la ville était munie depuis quelque temps, étaient inutiles à cause de l'intensité du froid. Les flammes faisaient rage lorsque quelqu'un suggéra de les étouffer sous la neige. En un instant tout le monde était à l'œuvre et l'incendie succomba sous l'avalanche.

En 1824, M. Antoine Lepage, aidé du Dr Berthelet, organisa la "Société du Feu," composée d'une trentaine de volontaires et qui possédait une vieille pompe dite la "Phoenix," qui avait été importée d'Angleterre. Cette société avait un poste près de l'église paroissiale.

CITY OF MONTREAL

1830.



REFERENCE.

- a. A. C. Cathedral.
- b. College.
- c. Recollet Church.
- d. New Church & College.
- e. Court House.
- f. Canal.
- g. Notre-Dame de Bonsecours Church.
- h. Mansion House.
- i. Theatres.
- k. Scotch Church.
- l. Bank.



Scale of 100 Yards

RIVER ST. LAWRENCE

RECOLLET

New College

Milnes Avenue

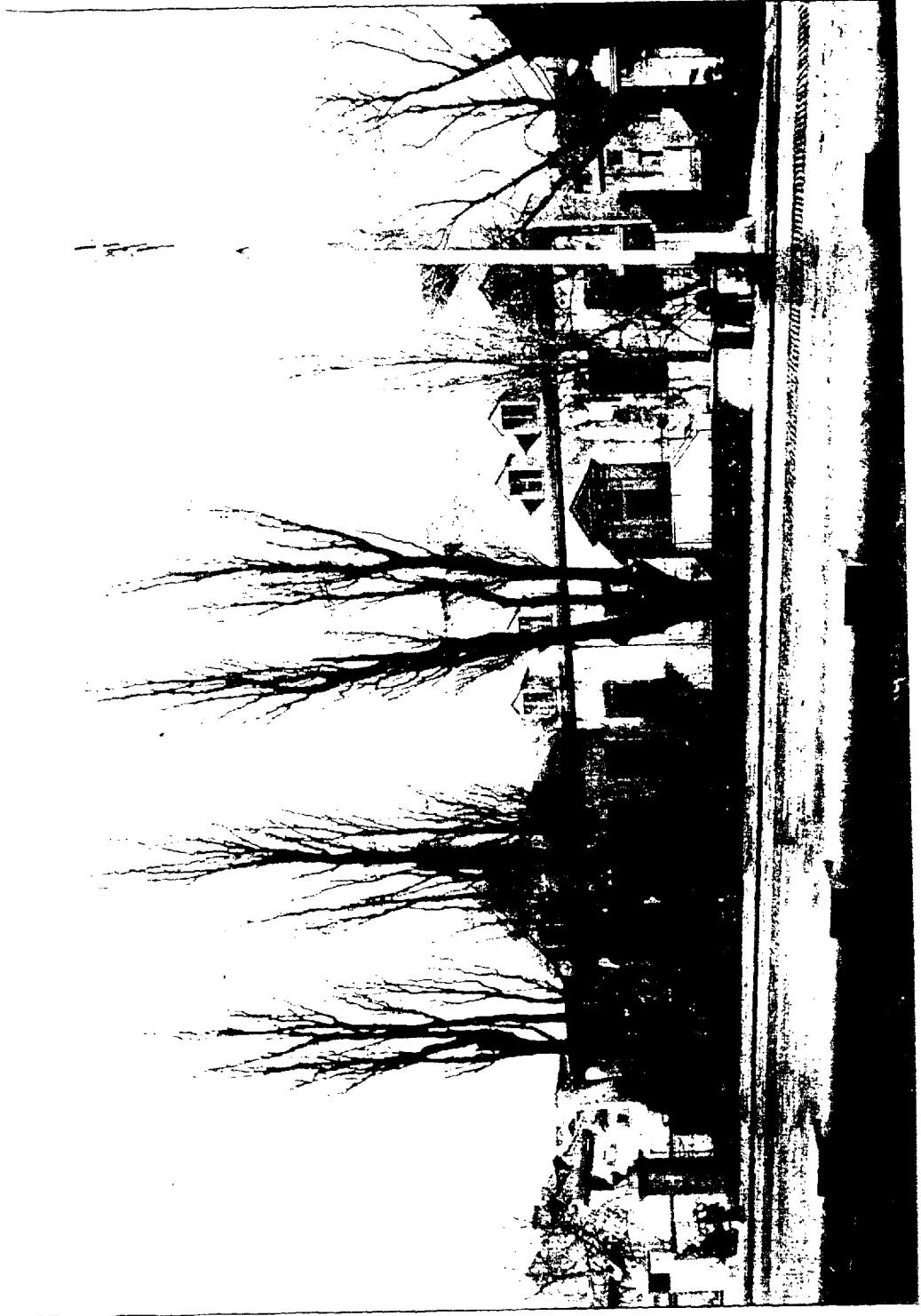
L'année suivante, le capitaine John Lukin organisa de son côté la Property Protection Fire Co., dont le poste fut établi en bas de la rue St-François-Xavier. Toutes ces précautions n'empêchèrent pas la destruction de plusieurs maisons sur les rues Campeau et Ste-Marie, en septembre 1825. Ce n'est que grâce au secours apporté par les soldats du 70^{me} régiment qu'on put empêcher une conflagration générale.

Les soldats venaient en aide aux habitants, non seulement dans les cas d'incendie, mais aussi lorsqu'il s'agissait de supprimer les bagarres et les émeutes. Ce n'est qu'en 1815, à la



VIEILLES TOURS DANS LE JARDIN DU SÉMINAIRE.

suite d'une agitation vigoureuse de la part des citoyens, que la législature autorisa l'organisation d'un corps de police municipal. Ce corps se composait de vingt-cinq à trente hommes. Ils portaient un long bâton peint en bleu, une lanterne à leur ceinture et une cloche pour appeler de l'aide. La nuit ils criaient les heures et annonçaient que tout était paisible : "All is well." Ils furent aussi chargés d'allumer les lampes, que l'on commença à installer dans les principales rues, du service de l'hygiène et de l'enlèvement de la neige dans les rues. C'était un dur métier, surtout aux saisons où les voyageurs d'en haut affluaient à Montréal ; et plus d'une fois la garde se faisait rosser. Néanmoins les habitants dormirent plus tranquilles.



CHATEAU DE RAMEZAY
Construit en 1604.

Si le service municipal s'améliorait à vue d'œil, il en est un autre qui n'avait pas fait beaucoup de progrès depuis que le pays était passé aux mains de l'Angleterre : celui des postes, qui relevait encore du gouvernement impérial. Le bureau de poste de Montréal était situé sur la petite rue St-Joseph (aujourd'hui la rue St-Sulpice), près de l'encoignure de la rue St-Paul. Il n'y avait pas de boîtes aux lettres, ni casiers, ni tiroirs. Tout le courrier était jeté pêle-mêle sur une table. Lorsqu'un citoyen se présentait pour demander sa correspondance, le maître de poste entrait dans la pièce où étaient les malles et se livrait à un travail aussi ardu que celui de chercher une aiguille dans un voyage de foin. Là, pas de système alphabétique pour la distribution des lettres ; on se contentait de fouiller dans le tas.

Il n'y avait qu'un courrier par semaine pour le Haut-Canada. La correspondance la plus volumineuse était entre Montréal et Québec. Les postillons faisaient le service trois fois par semaine. La malle d'Europe, transportée par des voiliers, arrivait et partait avec une irrégularité régulière, les navires prenant un mois, et quelquefois trois mois, pour faire la traversée de l'océan. Le port des lettres était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Le port d'une lettre à n'importe quelle adresse dans le Bas Canada était de 18 sous ; trente-six sous pour le Haut-Canada ou les provinces maritimes. On n'enregistrait pas de lettres et on n'envoyait pas de mandats sur la poste, car à cette époque les valeurs monétaires n'avaient pas une forme susceptible d'être expédiées par le courrier.

Mais la vapeur, qui venait d'être appliquée à la navigation, devait amener une amélioration considérable dans les moyens de communication et contribuer puissamment au progrès de Montréal.

C'est, en effet, à un citoyen de Montréal, M. John Molson, que revient l'honneur d'avoir lancé le deuxième bateau à vapeur qui ait été construit. Ce vapeur, l'*Accommodation*, partit de Montréal pour Québec, le 3 novembre 1809. Il fit le voyage en 36 heures, si on ne compte pas le temps d'arrêt. Ce petit navire, qui était la merveille du temps, contenait des lits pour vingt passagers. Le prix du passage entre Québec et Montréal était de \$9. Le succès de cette expérience fut tel que M. Molson chercha à obtenir de la législature le monopole de la navigation par la vapeur sur le St-Laurent. En 1812 il fit construire un autre vapeur, de dimensions plus considérables, dans les chantiers de Logan, au pied du courant Ste-Marie.

Avec le développement de son commerce, Montréal était devenu un centre important pour la construction des navires. Le premier chantier fut établi en 1806 par M. David Munn. Deux ou trois ans plus tard il forma une société avec M. Robert Hunter ; les navires qu'ils construisaient étaient ordinairement de 200 à 350 tonneaux ; l'un d'eux, le *Earl of Buckinghamshire*, jaugeait 600 tonneaux.

MM. J. Storrow & Cie et James Dunlop, quelque temps après, construisirent plusieurs navires d'un tonnage de 330 à 350 chacun. MM. James M. Campbell, Mckenzie et Bethune, et James Miller & Cie eurent des chantiers à Montréal, où ils construisaient des bâtiments du même tonnage. En l'année 1820, MM. Shay et Merritt achetèrent les chantiers de la "Canada Ship Building," de Londres, à Hochelaga. On construisit en 1829, dans ce chantier, le *British America*, un vapeur de 170 pieds de long, 30 pieds de large et 10 pieds de haut, pour MM. John Torrance & Cie, pour naviguer entre Montréal et Québec. En 1830 la même société construisit

le vapeur *John Bull* pour MM. John Molson & Cie. Ce bateau, qui faisait le service entre Montréal et Québec, avait 182 pieds de long, 32 pieds de large et 12 pieds de haut. Dans la même année on lança le vapeur *St-George*, construit pour John Torrance & Cie, 160 pieds de long, 26 de large et 11 de haut. Le vapeur *Canada*, construit en 1831, avait 175 pieds de long et 26 pieds de large. Enfin, chaque année la flotte canadienne s'augmentait de quelques navires.



L'ANCIEN CANAL LACHINE.

Montréal s'étendaient ainsi vers le bas du fleuve, la construction du canal Lachine allait lui ouvrir les portes de l'Ouest. Dès 1733 les ingénieurs français avaient conçu le plan du canal Lachine. En 1792 quelques marchands de Montréal présentèrent un bill au parlement du Bas-Canada pour faire creuser le canal de Lachine, mais il fut rejeté. En 1815, pendant la guerre avec les États-Unis, les dépenses encourues pour transporter les provisions du gouvernement furent si considérables que le gouverneur adressa un message à l'Assemblée sur la nécessité des

Le développement de la navigation fluviale fut si rapide qu'en 1835 il y eut une fusion de lignes rivales de vapeurs faisant le service entre Montréal et Québec et sur le Richelieu, afin de détruire une concurrence désastreuse entre les deux compagnies. Les vapeurs appartenant aux deux compagnies étaient le *Canada*, l'*Aigle Canadien*, le *St-Laurent*, le *St-Patrice*, le *John Molson*, le *John Bull*, le *British America*, l'*Hercule*, le *Varemes*, le *St-George* et le *Voyageur*.

Il est assez surprenant aujourd'hui de lire une requête de marchands de Montréal, en date de 1825, demandant à la législature "de prendre les moyens pour faire creuser le chenal, surtout au lac Saint-Pierre, afin de le rendre navigable durant toute la saison pour des vaisseaux chargés de 250 tonneaux." Cela seul suffit pour faire mesurer la distance parcourue en 75 ans.

Tandis que les affaires de

canaux. La Chambre vota alors £25,000 pour l'exécution du projet. La paix ayant été signée, rien ne fut fait. En 1819 des particuliers obtinrent une charte du Parlement pour le creusement du canal, mais ils ne réalisèrent pas leur projet. Enfin, en 1821, la législature entreprit la construction du canal aux frais du trésor public. Les travaux furent commencés le 17 juillet 1821 et en 1825 le canal était ouvert à la navigation.

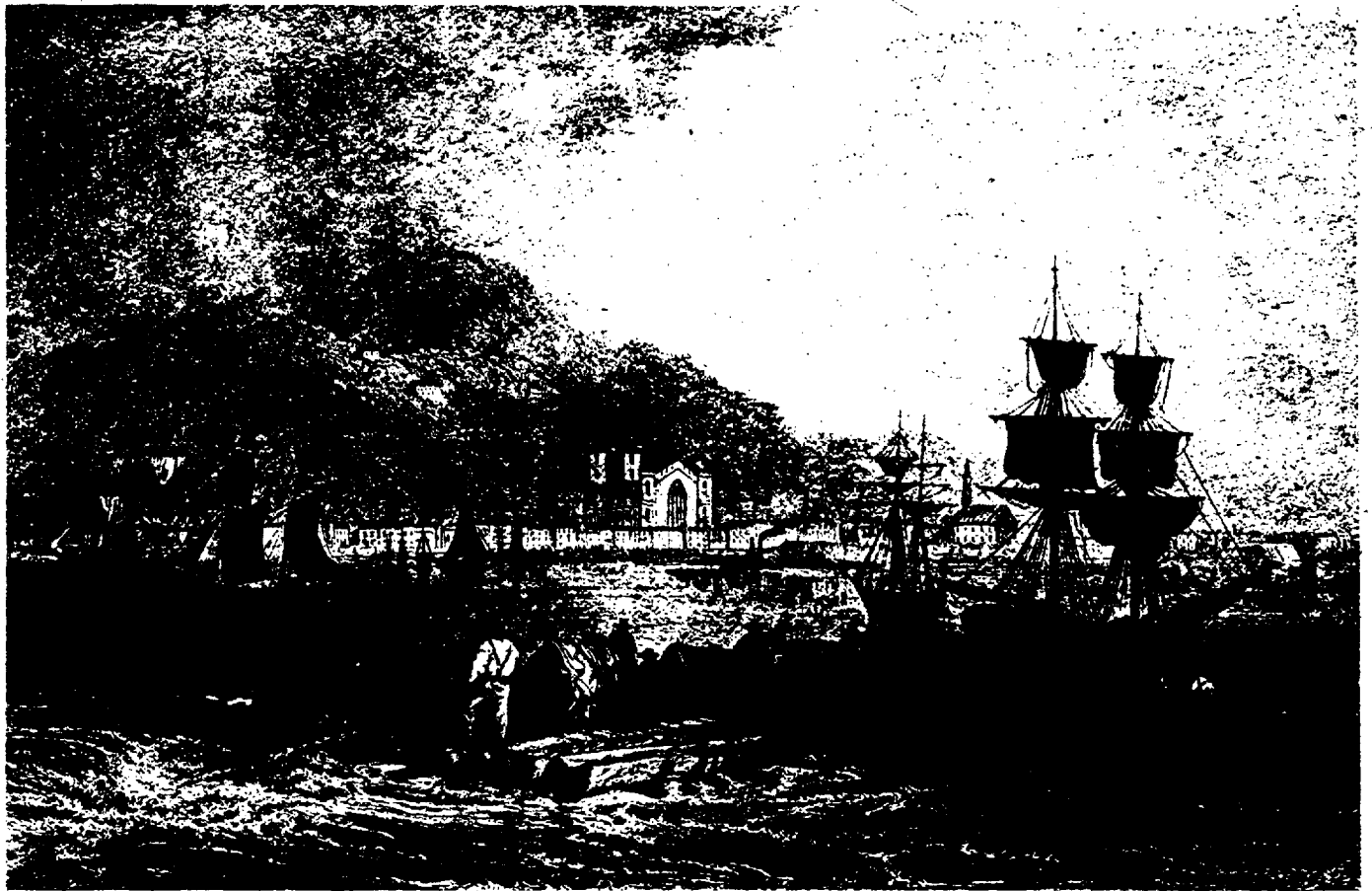
L'ancien canal Lachine avait 48 pieds de large à la ligne de l'eau, avec une profondeur de cinq pieds d'eau. Le canal avait six écluses de Lachine à la Pointe au Moulin-à-Vent, chacune ayant une longueur de cent pieds et une chute d'eau de quarante-deux pieds. On s'était servi de la pierre de Caughnawaga pour la maçonnerie.



VIEILLE MAISON DE GRANT, RUE CRAIG.

Une des marques palpables de l'extension des affaires à Montréal fut la création de la Banque de Montréal, en 1817. Cette institution ouvrit ses portes avec un capital de \$350,000, lequel fut porté à \$650,000 en 1819 et à \$750,000 en 1820. Durant les premières années de son existence cette institution n'avait pas de charte, vu qu'il fallait obtenir la sanction des autorités impériales. Malgré la méfiance des habitants des campagnes et d'une bonne partie des habitants des villes, la banque eut du succès et bientôt des rivales. La Banque du Canada fut fondée en 1818. Il existait aussi en 1819 une banque d'épargne, dite la "Banque d'Épargne de Montréal," qui marchait de concert avec la Banque de Montréal. Dans les premiers temps ces institutions n'ouvraient leurs portes que deux jours par semaine.

En 1822 fut formé le "Committee of Trade," organisation à laquelle le "Board of Trade" fait remonter son origine, et qui possédait au début une cinquantaine de membres, dont quatre seulement portaient des noms canadiens-français. Les grands marchands anglais de l'époque étaient McGillivray, Thain & Co., dits "La Compagnie du Nord-Ouest"; Forsythe, Richardson & Co., agents de la "East India Company"; Maitlands, Garden & Auldja; Gérard, Gillespie, Moffat & Co.; H. Gales & Co.; Allison, Turner & Co.; Hector Russel & Co., les grands détailliers de nouveautés de l'époque; Hart, Logan & Co.; J. & J. M. Frothingham; Lewis Lyman, pharmacien; Thomas et John Torrance et Miller, Parlane & Co. James Miller, le



MONTREAL EN 1840.

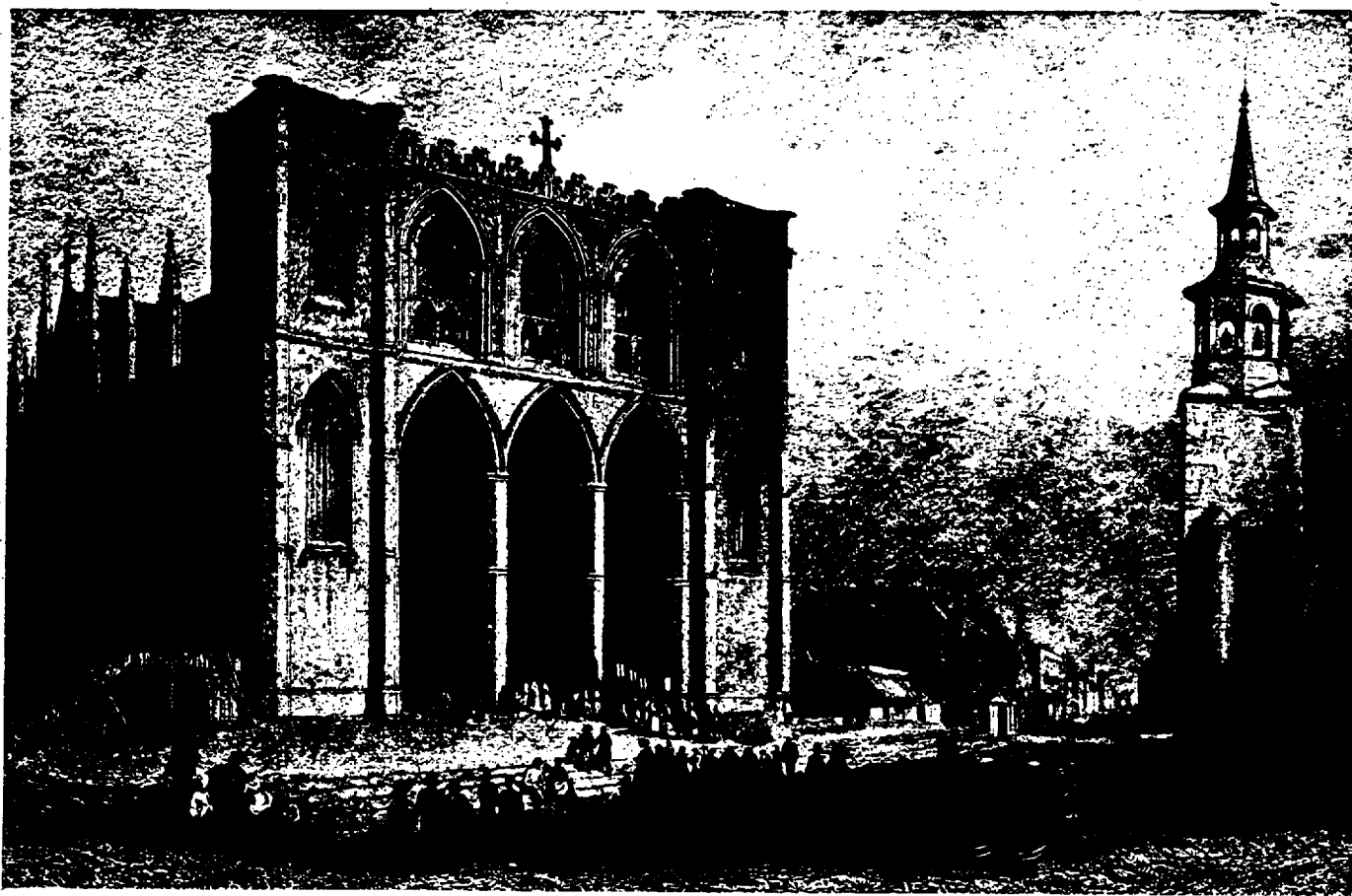
chef de cette dernière maison, est le véritable fondateur de la ligne Allan de paquebots. Quelques uns de nos compatriotes s'étaient alliés à des anglais pour faire le commerce. Ainsi M. Frs.-Ant. Larocque, faisait partie de la maison Blackwood, Larocque & Co., M. J. Masson de celle de Robinson, Masson & Co., et M. Desrivères était le chef de la société Desrivères, Blackwood & Co. Certaines maisons purement canadiennes-françaises commençaient aussi à prendre de l'essor, malgré les difficultés semées sur leur route. M. Toussaint Peltier faisait un commerce de grain considérable.

Parmi les importateurs de nouveautés on comptait MM. Alexandre Laframboise, Isidore Roy, Jean Roy et Joseph Roy qui tenaient leurs magasins sur la rue St-Paul, tout près du marché

Bonsecours. M. Joseph Roy était le père de M. Rouer Roy, C. R. et de M. E. Roy, avocat. Il était le propriétaire du Nelson Hôtel, Place Jacques-Cartier, hôtel qui fut converti plus tard en théâtre. Le théâtre devint quelques années après l'hôtel St-Nicolas, puis enfin l'hôtel Richelieu.

M. Charles Séraphin Rodier, avait le plus grand commerce de détail de Montréal. Il avait une demi-douzaine de magasins sur la rue St-Paul entre le vieux marché de la Place Jacques-Cartier et la rue St-Sulpice. M. Rodier amassa une fortune brillante dans son commerce. Sur ses vieux jours il fut élu maire de Montréal, de 1858 à 1862, et plus tard conseiller législatif.

Un des plus riches citoyens de Montréal en 1820 était M. Pierre Berthelet, père de feu

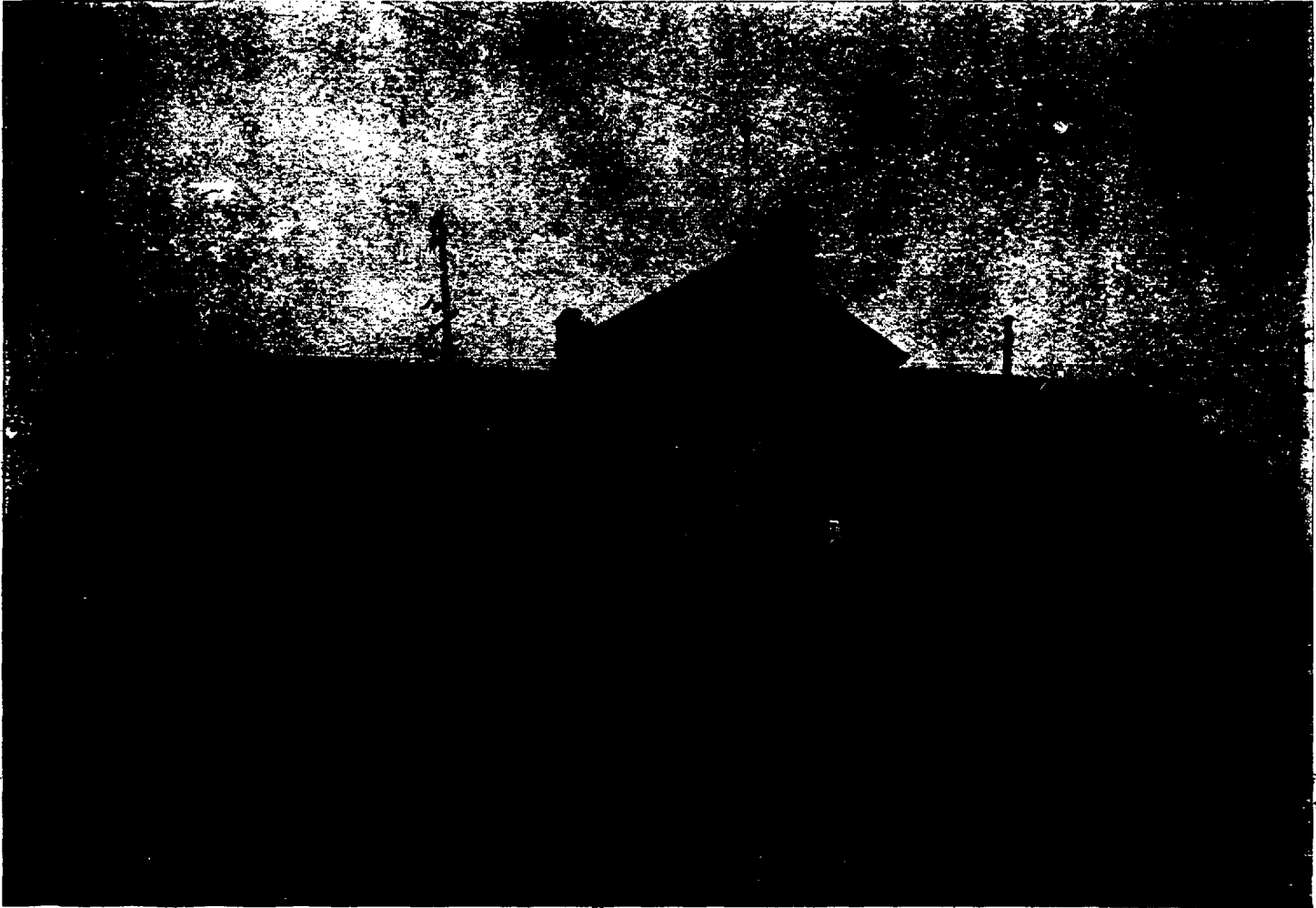


PLACE D'ARMES EN 1840.

M. le commandeur Olivier Berthelet. C'est lui qui possédait à cette époque le plus grand nombre de maisons dans la métropole. Il était le propriétaire de plus de cent immeubles. Il n'y avait alors que la classe riche qui pouvait se payer le luxe d'avoir un poêle en fonte. La classe moyenne et les prolétaires louaient les poêles à raison de \$4 à \$10 par hiver. On rapporte que M. Pierre Berthelet louait ainsi environ 300 poêles par année, ce qui lui donnait un assez joli revenu. Les poêles en location à Montréal étaient des poêles à deux ponts, ayant une longueur de trois pieds et demie. Un grand nombre de ces poêles sont encore en usage dans les familles canadiennes, particulièrement dans les districts ruraux. Ils sortaient tous de la fonderie de St-Maurice, située à environ trois milles en arrière de Trois-Rivières. Un poêle ordinaire coûtait \$40.

L'un des premiers marchands à renouer des relations avec la France, fut M. Bossange, qui faisait un commerce de librairie. M. Bossange, en 1816, s'associa à M. Denis Benjamin Papineau, frère du grand patriote, mais cette société ne dura pas longtemps. M. Papineau n'avait pas de dispositions pour le commerce et il s'occupait beaucoup plus de lire les livres que de les vendre. Il ne se faisait alors qu'une importation par année, dans les conditions les plus difficiles, car il fallait que tous les droits de douane fussent payés en Angleterre.

La société Bossange et Papineau fut dissoute en 1819. M. Bossange repartit alors pour



LA PRISON DE MONTRÉAL.

la France. De 1819 à 1823 la librairie, qui était sur la rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice, fut continuée par M. Théophile Dufort, qui fut plus tard caissier de la Banque du Peuple. En 1823 M. E. R. Fabre prit la librairie à son compte. M. Louis Perrault, père de feu le Vice-Consul de France et de M. Louis Perrault, devint son associé en 1828. Pendant la durée de cette nouvelle société l'imprimerie faisait partie des opérations de la maison et la raison sociale était Fabre, Perrault et Cie.

La rue commerciale de Montréal était à cette époque la rue St-Paul, de la place Jacques-Cartier jusqu'à la rue St-Sulpice. Le cultivateur ou le voyageur du Nord-Ouest n'entraît jamais

dans un magasin *proprio motu*. Lorsqu'il passait sur la rue St-Paul, il était harponné par le commis et lancé violemment dans la boutique. On avait recours à toutes espèces de trucs pour forcer l'individu à faire un achat. Une cruche de rhum était placée dans l'arrière-boutique pour l'usage des clients réfractaires. On invitait le voyageur à trinquer et lorsqu'il était pompette on lui vendait un habillement complet. Il n'y avait pas de poêle dans les magasins de la rue St-Paul. Pendant les froids rigoureux de l'hiver le patron et ses employés portaient le capot et la ceinture. Ils battaient la semelle et soufflaient dans leurs doigts en servant les pratiques. Le premier marchand qui introduisit un poêle dans son magasin fut M. Edouard Préjen, qui occupait une maison sur la place de l'ancienne Douane.

Le commis d'alors ne portait pas de bagues, ni montres, ni chaîne en or ou en simili-or. Son salaire variait de \$50 à \$100 par année. Pour toucher £50 par année il fallait être un commis d'une grande expérience avec les aptitudes les plus heureuses pour le commerce. Le magasin s'ouvrait à la chandelle à six heures du matin et les heures de travail duraient jusqu'à neuf heures du soir.

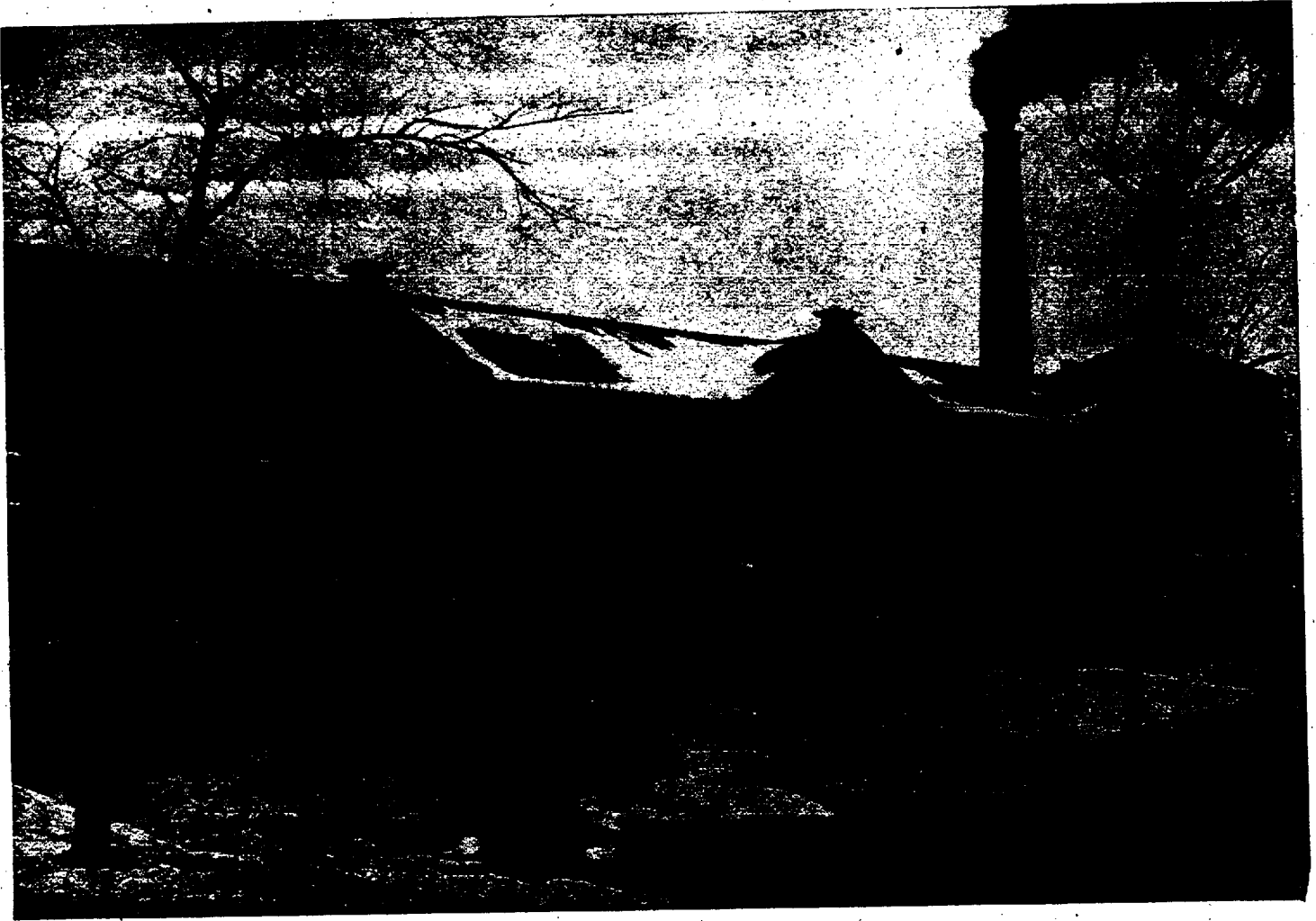
L'imprimerie participa au progrès général. Le premier rival de la *Gazette* fut le *Herald*, qui parut en 1809 et qui existe encore aujourd'hui. Vers le même temps parut le "Canadian Courant." Ce journal fut pendant vingt ans l'un des plus influents de Montréal; mais il mourut avec son fondateur, Mahum Mower, en 1833. Le premier journal réellement canadiens-français paraît avoir été le "Spectateur Canadien." Ce journal, qui était hebdomadaire, était rédigé, en 1819, par M. Charles B. Pasteur, avocat. Les bureaux du journal étaient sur la petite rue St-Jacques, entre la Place d'Armes et la rue St-Lambert. "L'Aurore" parut en octobre 1816, "L'Abeille Canadienne," le 1er août 1818 et la "Bibliothèque Canadienne" de Bibaud, en 1825. C'est dans ces publications que l'on retrouve les premiers essais des littérateurs canadiens. Les autres publications anglaises fondées durant cette période furent "The Scribler," 23 juin 1821, "The Free Press," 10 octobre 1822, "The Canadian Magazine," janvier 1823 et "The Canadian Review," 1824. A partir de 1810, Montréal a donc toujours possédé quatre ou cinq publications périodiques; nombre considérable, si l'on tient compte du temps et de la population du pays. Le premier almanach des adresses de Montréal a été préparé en 1819 par un monsieur Thomas Dodge. C'était un petit volume d'environ 200 pages. Les exemplaires en sont très rares aujourd'hui.

Après l'imprimerie vint le théâtre. Dès 1804, un M. Ormsby, du Théâtre Royal d'Edinbourg, fit une tentative pour établir une troupe de comédiens, qui devait donner des représentations alternativement à Montréal et à Québec. La salle des spectacles à Montréal se trouvait porte voisine du bureau des postes. Les loges se payaient 5 chelins.

En 1825 on construisit le premier théâtre à Montréal. L'édifice avait été bâti par une compagnie dont l'honorable John Molson était le principal actionnaire. Ce théâtre, qui s'appelait le Théâtre Royal, était aussi connu sous le nom de Théâtre de Molson. Sa construction coûta £6000. Les plans avaient été préparés par M. Forbes, architecte. Le Théâtre Royal a été bâti originellement sur la rue St-Paul, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'aile Est du Marché Bonsecours. La façade avait une colonnade de l'ordre dorique et l'ensemble offrait un très joli coup d'œil. Il fut démoli vers 1845 pour faire place au marché.

Après avoir retracé le progrès matériel de Montréal durant le premier quart du dix-neuvième siècle il convient de jeter un regard sur les événements politiques.

A la suite de l'incendie du Palais de Justice et de la prison, l'assemblée législative décida, en 1805, afin de pourvoir aux frais de leur reconstruction, d'imposer de nouvelles taxes sur le thé, les spiritueux, et les sirops, et un impôt de 2½ pour cent sur tous les articles importés qui n'étaient pas taxés, à l'exception du bœuf et du lard salé, du poisson, des huiles, du blé, des pois, des pelleteries et des peaux. Ces impôts, qui paraissent aujourd'hui bien modestes, excitèrent



LES POMPES DE L'AQUEDUC EN HIVER.

une vive opposition de la part des représentants de Montréal. Les citoyens, pour récompenser ceux-ci de leur zèle, leur offrirent un banquet. On y prononça certains toasts qui portèrent ombrage à la majorité de l'Assemblée législative. Le "Gazette" ayant publié un rapport de ce qui s'était passé, ordre fut donné au sergent d'armes d'amener le propriétaire du journal, Edward Edwards, et M. Isaac Todd, le président du banquet, à la barre de la Chambre. Ces messieurs se cachèrent pour éviter l'arrestation et l'incident en resta là.

Les marchands anglais de Montréal, en ce temps, étaient tous des ultra-loyaux; et les Canadiens-français les plus en vue, n'ayant aucune admiration pour les révolutionnaires français,

portaient peu de sympathie aux armées de Napoléon. Quand arriva la nouvelle de la bataille de Trafalgar, en 1806, un comité se forma aussitôt pour ériger un monument à la mémoire de Nelson. Le 24 janvier, les organisateurs de ce mouvement donnèrent un grand banquet au City Tavern, et parmi les toasts proposés en cette circonstance se trouvait le suivant : " A la restauration de Louis XVIII, et puisse le faux empereur et le tyran de la France subir bientôt son juste sort." Plusieurs Canadiens-français souscrivirent pour ce monument, dont la première pierre fut posée le 17 août 1809. Il coûta £1,300.

La part prise par les milices de Montréal dans la défense du pays, durant la guerre de 1812, relève de l'histoire générale du Canada. Les citoyens de Montréal déployèrent encore leur loyalisme, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille de Waterloo, en souscrivant £3,000 pour



ÉDIFICE DU PARLEMENT A MONTRÉAL,
(Ancien Marché Ste-Anne).

venir en aide aux veuves et aux orphelins des soldats anglais tués dans cette bataille. A Notre-Dame on chanta un *Te Deum* pour célébrer la victoire des armées de l'Angleterre.

Un duel retentissant eut lieu, en 1819, entre M. Michael O'Sullivan, avocat, plus tard juge-en-chef, et le Dr Caldwell, ex-chirurgien de l'armée anglaise et rédacteur du *Canadien Courant*. Le docteur Caldwell était un presbytérien fanatique qui s'était engagé dans une polémique religieuse avec M. O'Sullivan. Cette polémique s'envenima à tel point que des paroles injurieuses furent échangées des deux côtés. Il fut décidé que la querelle se viderait sur les plaines de Ste-Anne. O'Sullivan tira le premier et manqua son homme. Le docteur Caldwell visa son adversaire avec sang froid et sa balle alla se loger dans la cuisse d'O'Sullivan.

Les duels de ce genre étaient assez fréquents, mais aucune de ces rencontres ne fut fatale. Les rencontres avaient lieu sur la commune désignée sur les vieilles cartes sous le nom de plaines de Ste-Anne. C'était un immense terrain vague en dehors des limites de la ville. Le rendez-



St. Peter's
St. Peter's

St. Peter's
St. Peter's

St. Peter's
St. Peter's

vous des duellistes était presque toujours au "block house" de McCord, situé au milieu de la commune, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'intersection des rues Wellington et Duke. On ne parlait jamais de rencontres à l'épée ; les affaires d'honneur se décidaient toujours au pistolet.

C'est en 1819 aussi qu'eut lieu le plus grand phénomène qui eut jeté la consternation dans le pays depuis le grand tremblement de terre de 1663. Dimanche, le 8 novembre, de sombres nuages se répandirent dans l'atmosphère. Ces nuages étaient presque aussi noirs que de l'encre et descendirent plus bas que les flancs du Mont-Royal. Tout à coup les cataractes du ciel semblèrent s'ouvrir et une pluie torrentielle inonda les rues de Montréal. Lorsque le ciel se fut un peu rasséréné après l'orage, la terre se trouva couverte par une espèce de poudre noire qui, à l'œil, au goût et à l'odorat, ressemblait beaucoup à la suie. Pendant la matinée le soleil apparut avec un disque d'un vert tendre, entouré d'un halo. Quelques heures plus tard l'astre du jour brilla d'un éclat inaccoutumé et prit une teinte rose.

Il ne se passa rien de remarquable dans le firmament pendant la journée du lendemain, jour où il y eut une assez forte gelée. Le jour terrible fut mardi, le 10. Le firmament, dans l'avant-midi, fut chargé de nuages sombres et épais. Une vapeur forte se dégagait des nuées, qui prirent des teintes plus denses et plus noires. Au lever du soleil la couleur des nuages changea. Ils avaient d'abord une teinte verte et graduellement ils devinrent aussi noirs que l'Érèbe. Ce jour-là le soleil s'était levé d'une couleur orange foncée. En montant à son zénith il changea de nuance et devint rouge sang. Il prit ensuite une couleur brune foncée, ne projetant qu'une lumière très faible. A midi l'obscurité devint si profonde que la circulation était impossible dans les rues. On alluma les chandelles dans les maisons, les séances de la cour et les opérations du commerce se faisaient à la lueur des quinquets. Les âmes timorées, les superstitieux et les libres-penseurs les plus avancés croyaient que la fin des temps était arrivée. Dans les maisons, les femmes qui ne tombaient pas en syncope, récitaient leurs chapelets. Les trois églises paroissiales, Bonsecours et les Récollets, étaient remplies par une foule compacte de fidèles qui se préparaient à leur dernière heure.

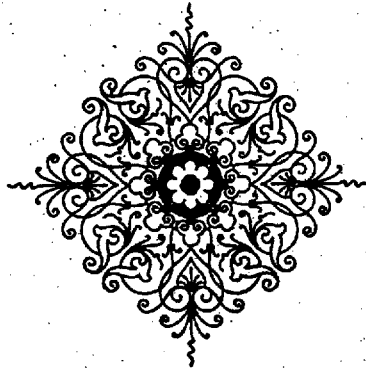
A trois heures de l'après-midi, la noirceur fut à son apogée et les citoyens de Montréal furent affolés par la terreur. Les plus braves commencèrent à blémir et tremblèrent comme les plus timides. Pendant l'obscurité, le tonnerre se mit à gronder, et la foudre éclata avec une violence épouvantable. Un éclair d'une grandeur inouïe sillonna le sein des nues et s'abattit sur la flèche de l'église paroissiale. La foudre serpenta pendant quelques secondes autour de la boule qui soutenait la croix et y mit le feu. Elle suivit ensuite le paratonnerre et s'enfonça dans la terre. Ce coup de foudre fut suivi de plusieurs autres, qui remuèrent les maisons jusque dans leurs fondations. La pluie se mit à tomber comme le dimanche précédent et couvrit les rues d'une espèce de suie semblable à celle qui avait été observée l'avant-veille.

Le tocsin sonna et le peuple se porta en masse sur la Place d'Armes, croyant que l'église allait devenir la proie des flammes. En effet, le feu s'était communiqué à la boule du clocher, menaçant d'envahir la charpente inférieure. Il augmentait d'intensité et sa lueur environnait la croix d'une auréole sinistre. L'église allait infailliblement être incendiée sans le courage et le dévouement d'un nommé Poitras, charron de la rue St-Laurent. Celui-ci, armé d'une hache, grimpa sur le clocher et abattit la croix en fer forgé. La croix tomba sur le toit d'une vieille

maison bâtie sur le site actuel de l'Assurance Royale. Le toit fut défoncé et la pièce de fer, après avoir traversé deux planchers, tomba dans la cave, sans blesser aucune des personnes qui habitaient la maison. Il était alors quatre heures et demie. Le ciel se rasséra pendant une vingtaine de minutes et la pluie recommença à tomber pendant une couple d'heures, gonflant les ruisseaux qui charroyaient une espèce de brou ressemblant à celle de la lessive. L'obscurité était redevenue aussi complète qu'à midi.

L'agitation politique prit une intensité plus grande que d'habitude en 1822, lorsque le gouvernement impérial menaça de réunir le Haut et le Bas-Canada, pour mettre fin aux difficultés qui s'élevaient sans cesse entre les deux provinces au sujet du partage des recettes des douanes. Montréal, pour une fois, se trouva divisé en deux camps. Les marchands anglais favorisaient l'union projetée; mais les Canadiens protestèrent avec tant d'énergie que l'idée fut abandonnée.

Le recensement de 1825, le premier qui eut été fait depuis le commencement du siècle, donna à Montréal une population de 31,516 habitants.



CHAPITRE III.

VINGT ANS DE MALHEURS ET D'AGITATION.

MALGRÉ toutes les améliorations et les changements que nous avons rapportés dans le chapitre précédent, Montréal, paraît-il, était encore loin de réaliser l'idéal de ceux qui sont toujours à la recherche d'une ville parfaite. Un écrivain de New-York dit en 1826 : " De prime abord on ne se forme pas une bonne idée de l'esprit de progrès de la municipalité, vaisseaux, goëlettes et vapeurs restent au large au pied de la berge." McGregor, vers le même temps, écrit : " Il n'y a pas de quai à Montréal, et les vaisseaux restent tranquillement dans l'eau profonde, près de la rive glaiseuse et généralement malpropre."

Parfois la parole des voyageurs n'a pas beaucoup de poids ; mais dans ce cas-ci les citations ci-dessus sont confirmées par l'action des habitants de Montréal. Depuis quelques années ils demandaient à la législature d'améliorer la route fluviale et de réformer l'administration municipale. Le 6 décembre 1828 ils tinrent une grande assemblée à laquelle il fut résolu :—

" Que dans l'état florissant de la population et du commerce de cette ville l'autorité dont sont maintenant revêtus les magistrats n'est pas suffisante pour en conduire les affaires municipales et pour en avancer et assurer le bien-être et la prospérité pour l'avenir ;

" Que parmi les maux qui sont la suite nécessaire du trop peu de pouvoir accordé à la magistrature l'on peut compter l'inefficacité de nos règlements de police et le manque d'une comptabilité suffisante dans l'appropriation des revenus de la ville. L'état déplorable dans lequel sont restés depuis nombre d'années, au grand mécontentement du public, la grève et les terrains adjoignant la petite rivière, qui par leur insalubrité sont devenus dangereux pour la santé et le bien-être d'une grande partie de la population des faubourgs, le manque de moyens et d'autorité pour entreprendre et mettre à exécution un plan suivi et général d'améliorations, étant permis à chaque individu de mettre à l'agrandissement convenable de la ville les obstacles que peuvent suggérer les vues retrécies ou d'intérêts, ce qui ne peut manquer d'en retarder l'accroissement et d'occasionner des dépenses auxquelles on pourrait obvier par un meilleur système."

Les habitants concluaient donc qu'il était urgent de demander à la législature l'incorporation de la ville. Pour soumettre leur requête ils formèrent un comité composé comme suit :— Pour la ville, J. B. Rolland, P. McGill, J. Quesnel et A. Laframboise ; pour les faubourgs Saint-Antoine, Sainte-Anne et des Récollets, John Try, Frs. Desautels, John Torrance, Chas. de Lorimier, C. Wagner et H. Corse ; pour le faubourg Saint-Laurent, C. S. Delorme, A. Tullock, père, A. Tullock, fils, Jean-Bte Castongué, B. Hall et Louis de Chantal ; pour les faubourgs de Québec et Saint-Louis, John Richelieu, Louis Parthenais, Frs. Derome et C. S. Rodier.

La législature s'occupa d'abord des réclamations des marchands quant à la navigation, et en 1830 elle incorpora la commission du hâvre. L'hon. George Moffat en fut le premier président. Depuis 1825 on avait ajouté aux deux quais qui existaient en haut de la place de la Douane, un quai qu'on appela le " quai du canal," qui avait mille deux cent soixante pieds de



long, et au bout duquel il y avait cinq pieds d'eau. Les commissaires du hâvre se mirent à l'œuvre dès leur entrée en charge, et de 1830 à 1832 plusieurs des quais qui existaient encore dernièrement furent construits sur pilotis. L'étendue des quais fut portée ainsi à 4,950 pieds. En 1831 Montréal fut constitué port d'entrée.

Après beaucoup d'hésitation, la législature se décida également, en 1832, à constituer la corporation de la ville de Montréal. La nouvelle cité fut partagée en huit quartiers, savoir :— Est, Ouest, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis et Sainte-Marie. Chacun de ces quartiers élisait deux représentants au conseil municipal. La première réunion de ce conseil eut lieu le 5 juin 1833. M. Jacques Viger y fut élu premier maire de Montréal.

On venait alors (en 1831) de faire le recensement du Bas-Canada; malheureusement la population de la ville de Montréal n'est pas énumérée séparément. Le comté de Montréal avait une population de 43,773, comparé à 39,521 en 1827, ce qui indique une augmentation assez rapide. Sur cette population il y avait 32,533 catholiques, 5,888 anglicans et 3,643 fidèles de l'église de l'Ecosse. D'après ce recensement les principales industries de la ville étaient les moulins à farines, les scieries, les moulins à carder et à fouler, les fonderies, les distilleries et les potasseries et perlusseries, dont le nombre s'élevait à 462. On voit que nos pères savaient utiliser les cendres du bois franc qu'ils brûlaient en si grande quantité.

La même année qui vit l'incorporation de Montréal fut aussi remarquable par les émeutes qui signalèrent les élections parlementaires. En ce temps les élections ne se faisaient pas dans une seule journée. Les bureaux de votation restaient ouverts tous les jours, tant qu'il s'enregistrait une voix par heure. Il arrivait très-souvent que les élections duraient un mois; et les rixes étaient aussi fréquentes que sanglantes entre les patriotes et les bureaucrates.

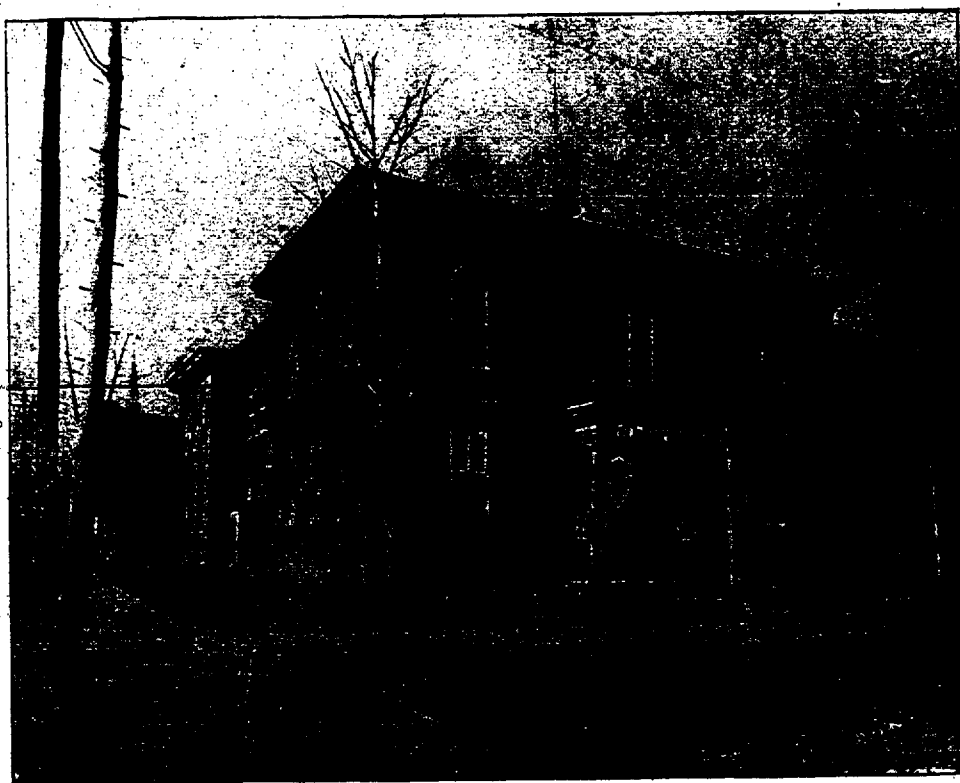
Le premier mai 1832, les citoyens de Montréal furent appelés à choisir un député pour l'assemblée législative. Deux candidats étaient sur les rangs, le docteur Tracey, un des collaborateurs du *Vindicator*, un partisan de Papineau, et M. Stanley Bagg, un riche propriétaire. Les polls furent ouverts le premier mai et la votation se continua sans troubles remarquables jusqu'au 21. Le 21 les voix étaient à peu près également divisées et le sentiment populaire avait été chauffé à blanc.

Les coups de poings et les coups de bâtons s'échangeaient entre les torys et les libéraux à tous les polls. Le foyer le plus ardent de la lutte était le poll de la rue Saint-Jacques. Des forts-à-bras étaient soudoyés par les torys pour assommer les patriotes assez braves pour se présenter au bureau de votation. Les patriotes, résolus d'affirmer leurs droits, recrutèrent des forces et prirent une revanche éclatante. Ils s'élançèrent sur les torys qui battirent une promptre retraite sous une grêle de coups de poings et de coup de manches de hache. Joe Montferrand était au premier rang. Ses poings s'abattaient comme des massues sur les bureaucrates et les faisaient rouler dans la poussière.

Les torys s'étaient réfugiés sur la Place d'Armes et à l'entrée de l'ancienne petite rue Saint-Jacques, lorsque le docteur Robertson fit demander les militaires. Entre midi et une heure une couple de compagnies de soldats parut sur la Place d'Armes. L'Acte des émeutes (*Riot Act*) fut lu par un juge de paix, M. Janvier Dauteil Lacroix. Ordre fut donné aux

militaires de charger à la baïonnette. La foule recula dans la rue Saint-Jacques. Lorsqu'elle fut rendue près la rue Saint-Pierre, elle s'arrêta. Alors les soldats ouvrirent le feu sur les patriotes. Trois hommes qui n'avaient pas pris part à l'émeute tombèrent sous les balles pour ne plus se relever. C'était Byette, Languedoc et Chauvin. Les deux premiers étaient de pauvres journaliers et le troisième était un typographe employé à la *Minerve*.

C'est pendant la même élection, remportée par M. Tracey, que le grand Voyer assomma, près d'un poll, un bully bureaucrate nommé Bill Collins, le boxeur le plus redoutable du parti tory. Bill se tenait près du bureau de votation et massacrait impitoyablement tous les Irlandais et les Canadiens-français qui s'approchaient. Le grand Voyer, un patriote dévoué, un des citoyens les plus paisibles et des plus respectables de Montréal, résidait sur sa propriété, au



INSTITUT FRASER.

coin des rues Saint-Laurent et Mignonne, et vivait de ses rentes. Il était doué d'une force herculéenne et il avait une taille d'environ six pieds et demi. Voyant que ses compatriotes se faisaient maltraiter, il se décida à faire le coup de poing. Il frappa le plus fort de la bande et celui-ci tomba assommé. On transporta Bill Collins dans une petite auberge de la place Viger, où il expira quelque temps après. Le grand Voyer subit son procès devant la Cour du Banc de la Reine et fut acquitté, parce qu'il avait été prouvé qu'il avait donné le coup homicide à son corps défendant.

Le Dr Tracey remporta la victoire dans cette élection par trois voix de majorité; mais peu de temps après il était emporté par le choléra asiatique, qui fit grand nombre de victimes à Montréal cette année-là.

Dans le mois de juin 1834 un cyclone terrible passa sur la ville de Montréal. Les tours de l'église paroissiale n'étaient pas encore terminées et leur sommet était revêtu d'un "cap," une charpente très lourde assujettie par une couverture de plomb très épaisse. Le cyclone fut assez violent pour enlever un des "caps" qui tournoya dans l'air et alla s'abattre sur le toit de la troisième maison de la rue Notre-Dame, près de l'endroit où est aujourd'hui l'atelier de photographie de M. Archambault. La toiture fut mise en pièces, mais heureusement personne ne fut blessé.

En 1835 un phénomène météorologique des plus extraordinaires se produisit dans le firmament et causa une grande terreur parmi les habitants de la bonne ville de Montréal. Voici en quels termes la *Minerve* raconte le fait: — "Mercredi le 12 août, nous avons vu dans le firma-



MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

ment, sur les neuf heures du soir, avant le lever de la lune, un arc de lumière d'environ un pied de largeur, qui traversait toute la voûte céleste à la façon des arcs-en-ciel. Il allait du levant au couchant, dans une direction qui était à peu près parallèle à celle de l'équateur. Cette zone n'était pas tout à fait perpendiculaire à l'horizon. Son sommet se trouvait être un peu au nord de notre zénith et paraissait tant soit peu incliné vers le pôle. La soirée était belle, les astres brillants, le temps calme et électrique et l'on voyait quelques étoiles filantes. Cet arc était accompagné d'un autre de même éclat et de même largeur, qui le joignait au sommet et qui allait en quelque sorte dans la direction du méridien, en tirant au sud-ouest."

Cependant le feu faisait toujours ses ravages périodiques. Le 24 avril 1833 il éclata dans le "British American Hotel," rue Saint-Paul. L'alarme fut donnée pendant que le public entrait



PHOTOGRAPHY OF THE BUILDINGS OF THE
INDUSTRIAL DISTRICT
AT THE CITY OF PITTSBURGH

dans l'hôtel pour assister à une soirée musicale. Les flammes se propagèrent avec une rapidité prodigieuse, et en peu de minutes elles avaient envahi la maison de la cave au comble. Le spectacle fut terrible. Le propriétaire de cet hôtel construisit ensuite l'hôtel Rasco, sur le site de l'ancien palais de M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada. La construction coûta £9,840 et l'ameublement £3,300.

L'hôtel Rasco se disputa pendant plusieurs années avec l'hôtel Donegani, qui reçut Lord Durham, l'honneur d'être le plus fashionable de Montréal. L'hôtel Donegani avait 100 pieds de front sur la rue Notre-Dame et s'étendait de 218 pieds sur la rue Bonsecours. La salle à manger sur la rue du Champ de Mars avait 140 pieds de long sur 50 de large. La façade était ornée d'une superbe colonnade de l'ordre dorique. Sur le sommet de l'édifice était un dôme d'où l'œil embrassait un magnifique panorama de la ville de Montréal. Les salles et parloirs furent éclairés par le gaz. La salle à manger était finie avec toute l'élégance d'un salon. On pouvait avoir à toute heure du jour l'usage des bains froids, chauds et à douches, chose extraordinaire dans le temps.

Avant 1836, on n'avait jamais vu de corbillards à Montréal. Le cercueil était porté à l'église par quatre hommes, sur un brancard. Lorsque la maison mortuaire n'était pas à une grande distance de l'église paroissiale, le clergé précédait le convoi funèbre. Le premier corbillard fut introduit à Montréal en 1836 par M. Sancer, le bedeau de Notre-Dame. En cumulant les fonctions de bedeau et d'entrepreneur de pompes funèbres, M. Sancer, qui tenait autrefois un magasin d'horloger sur la rue Notre-Dame, près de l'ancienne église des Récollets, réussit à s'amasser une fortune considérable.

En 1835 les marchands canadiens-français affirmèrent leur importance en fondant la "Banque du Peuple" avec un capital de £800,000. Le prospectus de cette maison fut publié le 18 février 1835. Il était signé par MM. L. M. Viger, L. Roy, Portelance, Jacob Dewitt, John Donegani, Pierre Beaubien, E. R. Fabre, Charles S. Delorme, F. S. Brown, G. Vallée, Frs. Picard, Peter Dunn et John Pickell.

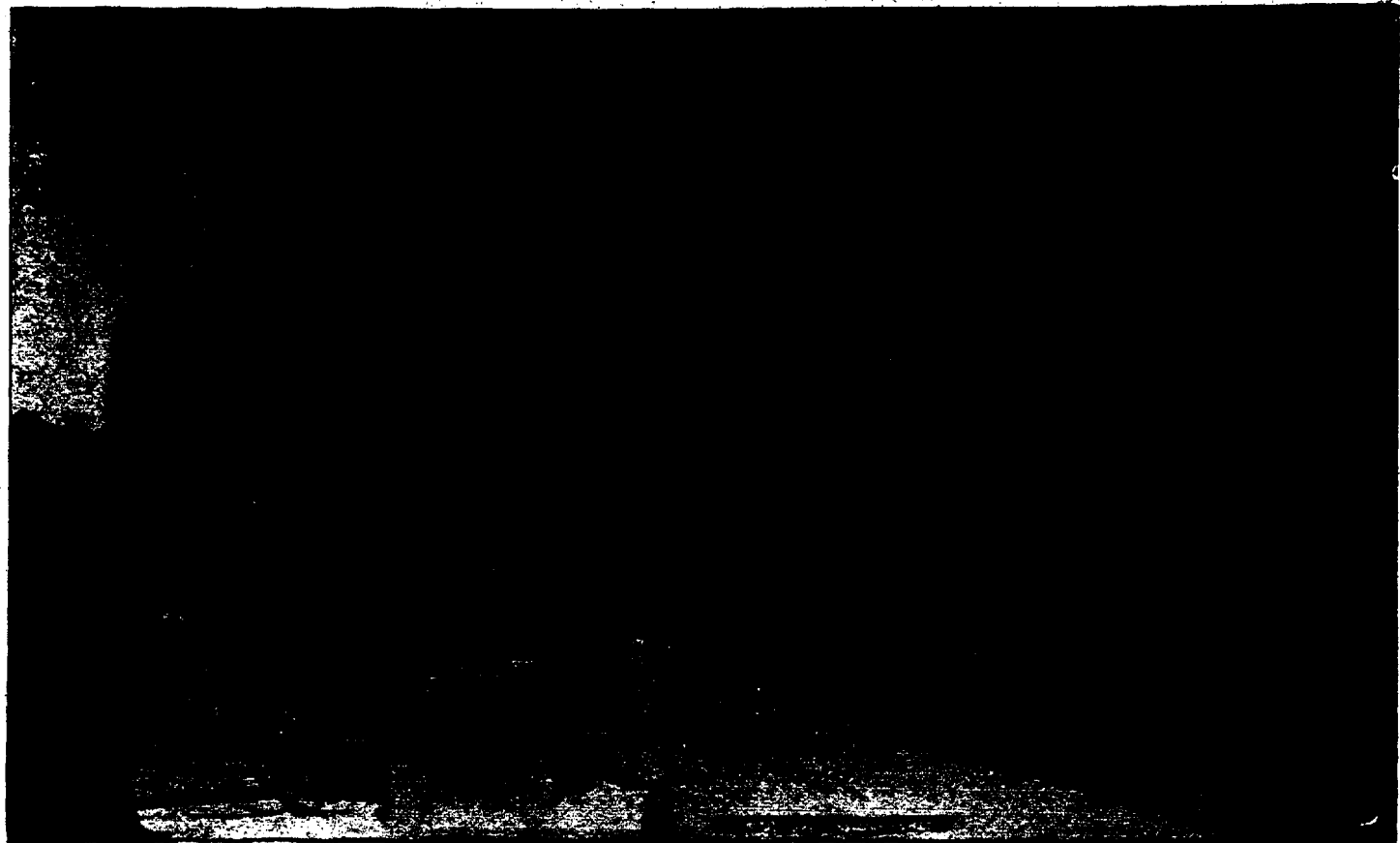
Tandis que toutes ces améliorations s'introduisaient une à une dans la ville, les voies de communications devenaient de plus en plus nombreuses. En 1831, le steamer "Royal William," qui venait d'être construit à Québec, fut appelé à Montréal et partit de ce port pour se rendre à Halifax et à Boston. Ce fut le premier vapeur océanique. En 1833 le "Royal William" fit le voyage de Québec à Londres. C'était aussi la première fois qu'un steamer traversait l'Atlantique. On parla dès lors d'établir une ligne de paquebots entre l'Angleterre et le Canada.

En 1832 on commença les travaux de creusement du canal de Chambly. La même année le canal Rideau fut ouvert à la navigation.

Enfin, en 1836, on vit l'inauguration du premier chemin de fer canadien. Cette ligne, construite par la "Compagnie du Champlain et du Saint-Laurent," s'étendait de Laprairie à Saint-Jean d'Iberville, distance de quinze mille. L'hon. M. Marchand a raconté très spirituellement que le mécanicien écossais importé pour conduire la locomotive, n'étant pas habitué à chauffer sa machine avec du bois, faillit faire manquer la première épreuve et détruire pour longtemps parmi notre population la foi dans le chemin de fer. Malheureusement, tandis que tant

d'éléments de prospérité se révélèrent, les passions politiques augmentaient en violence et troublaient constamment la tranquillité du commerce et de l'industrie.

En 1836 il y eut une bagarre assez sérieuse dans le théâtre de Molson, situé, comme nous l'avons déjà dit, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'aile Est du marché Bonsecours. Le rideau venait de se baisser à la fin d'une représentation et l'orchestre jouait l'air de *God save the King*, air de rigueur à la fin de toute soirée dramatique ou musicale. Il y avait dans le parterre l'élite de la jeunesse du temps et plusieurs officiers du régiment en garnison à Montréal. Aux premières notes de l'hymne national de la Grande-Bretagne, les militaires s'étaient décoiffés, et voyant que plusieurs patriotes restaient impassibles aux accords de cette musique loyale, ils



SCÈNE D'HIVER AU MARCHÉ BONSECOURS.

voulurent les forcer à ôter leurs chapeaux. Il y eut une véritable mêlée dans le parterre ; les coups de cannes pleuvaient drus comme grêle, les banquettes furent désarticulées pour fournir des armes aux combattants. Il y eut des yeux au beurre noir, des nez grecs changés en nez camards et plusieurs figures mises en compote.

Un M. Rodolphe Desrivières, un bel homme au torse herculéen, qui ignorait ce qu'était la peur, était au plus fort de la mêlée. En cette occasion il fut provoqué en combat singulier par le docteur Jones, chirurgien de l'armée anglaise. Le cartel fut accepté sur le champ et la rencontre eut lieu sur la rue Notre-Dame, devant l'ancienne église anglicane. Le combat se fit à coups de poings et dura peu de minutes. L'avantage resta au Canadien, qui mit son adversaire en marmelade. Disons en passant que Desrivières était renommé pour sa force prodigieuse.

Vers le même temps il y eut un duel entre M. Ludger Duvernay et M. C. C. Sabrevois de Bleury. Ce dernier avait abandonné la cause libérale. La *Minerve* l'avait vertement tancé pour sa défection, ce qui eut pour résultat un cartel en règle. Duvernay accepta le combat et se rendit sur le terrain. De Bleury avait eu plusieurs années de salle et passait pour un tireur redoutable. Duvernay, qui était novice au pistolet, manqua son adversaire et reçut une balle dans la cuisse.

Ces combats singuliers n'étaient que le prélude des conflits plus sanglants dont il est fait mention dans l'histoire. Après les batailles de Saint-Charles et de Saint-Denis un grand nombre des Canadiens allèrent en prison ou durent chercher le salut dans la fuite. La constitution du pays fut suspendue, et les pouvoirs du conseil-de-ville de Montréal, qui expiraient en 1838, ne furent renouvelés qu'après le rétablissement de la paix. L'influence de ces désordres se fit vivement sentir sur le commerce de la ville, comme l'atteste le tableau suivant du mouvement du port de Montréal :—

| ANNÉE. | Navires | | Importations. |
|-----------|-------------|---------------|---------------|
| | Océaniques. | Exportations. | |
| 1836..... | 98 | \$1,209,192 | \$4,845,568 |
| 1837..... | 91 | 789,916 | 3,375,704 |
| 1838..... | 65 | 872,079 | 2,601,168 |
| 1839..... | 110 | 966,936 | 5,036,676 |
| 1840..... | 137 | 1,677,124 | 5,036,676 |

En 1840 la charte de Montréal fut renouvelée, mais le gouvernement s'arrogea le droit de nommer les membres du premier conseil municipal pour un terme de trois ans. Il n'est pas surprenant de voir que la majorité fut donnée aux Anglais. Ce premier conseil se composait comme suit :—Maire, Peter McGill; conseillers, Jules Quesnel, Adam Ferrier, C. S. Rodier, J. G. McKenzie, C. S. De Bleury, J. M. Tobin, Olivier Berthelet, F. Bruveau, Hypolite Guy, John Donegani, Charles Tait, J. W. Dunscomb, Thomas Phillips, Colin Campbell, Stanley Bagg, Archibald Hume, D. Handyside et William Molson. Aux premières élections par le peuple, en 1843, les Canadiens-français changèrent cet ordre de chose; et élurent une majorité canadienne. M. Joseph Bourret, plus tard recorder, fut nommé maire. Les autres membres du conseil étaient MM. Jos. Masson, Benjamin Holmes, W. Wilson, C. S. De Bleury, John Redpath, Jos. Roy, James Ferrier, Pierre Jodoin, Peter Dunn, William Lunn, William Watson, Olivier Fréchette, Pierre Beaubien, P. A. Gagnon, Frs. Trudeau, Frs. Perrin et J. Matthewson.

Les séances du conseil se tinrent d'abord dans une maison en pierre de taille appartenant à Madame de Beaujeu et située sur la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean. Il n'existe aujourd'hui aucune trace de cette maison qui a été démolie en 1858, lors de l'élargissement de la rue Notre-Dame. Notre conseil municipal siégea dans cette maison jusqu'en 1844. Les bureaux de la corporation n'étaient pas bien considérables à cette époque; le service civique se faisait par les chefs de départements, assistés par trois ou quatre commis.

En 1844 les bureaux de la corporation furent transportés dans la maison de l'aqueduc Hayes qui était devenue la propriété de la ville. C'était une maison en pierre de taille à trois étages, bâtie sur le site où est actuellement l'atelier de carrosserie de M. Mercier. Les bureaux municipaux occupaient le rez-de-chaussée et le premier étage. L'étage supérieur renfermait le

réservoir de l'aqueduc, réservoir d'une capacité de plusieurs milliers de gallons. L'ex-échevin Homier raconte qu'en pleine séance du conseil, une partie du réservoir, placé au-dessus de la salle des séances, creva accidentellement et faillit noyer le maire et tous les conseillers.

Le nouveau gouvernement municipal se montra énergique et entreprenant. Des travaux considérables furent entrepris. Pour les chemins seulement on dépensa \$205,690, en 1841-42, et environ \$60,000 annuellement les années suivantes. La construction du marché Bonsecours fut commencée en 1844, et en 1845 la ville fit l'acquisition de l'ancien aqueduc au prix de



LE CREUSEMENT DU CHENAL.

£50,000. Peu après on établit un nouveau réservoir sur la Côte à Barron, maintenant le square Saint-Louis, et de nouveaux tuyaux en plomb furent posés dans nombre de rues.

De leur côté la commission du havre et le gouvernement du Canada travaillaient activement à promouvoir les intérêts de Montréal. De nouveaux quais furent construits en amont et en aval des anciens, et en 1843 on commença les travaux d'agrandissement du canal Lachine, de façon à lui donner les proportions qu'il garda jusqu'en 1875. Ces travaux furent terminés en 1848. Deux ans plus tard, dans un rapport, soumis au sénat des Etats-Unis, il était dit :—
 “Les quais de Montréal ne sont pas surpassés par ceux d'aucune ville de l'Amérique.”

Le canal de Cornwall fut ouvert en 1843, celui de Beauharnois en 1845 et celui de Williamsburg en 1847. Cette dernière année vit l'inauguration d'un chemin de fer de Montréal à Lachine, et on commença en même temps une agitation en faveur de la construction du Grand Tronc. Une voie entre Longueuil et St Hyacinthe fut inaugurée en 1848. A côté des chemins de fer, un réseau télégraphique, qui reliait Montréal et Québec aux plus importantes villes des Etats-Unis, fut établi en 1847. C'est en 1847 aussi que la Compagnie du Gaz de Montréal fut incorporée. Environ cinq cents becs de gaz avaient été distribués déjà dans les rues principales.



OUVERTURE DE LA NAVIGATION.
(La glace sur les anciens quais).

Depuis 1844 Montréal était devenu la capitale du Canada. Le gouvernement dépensait déjà un quart de million de dollars pour le creusement du chenal St-Pierre, afin d'en faire un port de mer sérieux.

En 1845 la ville était dotée d'un journal quotidien, le premier au Canada. C'était la *Gazette*, qui avait commencé à paraître tous les jours, en été. En hiver elle ne paraissait encore que trois fois par semaine. En 1847 les jésuites vinrent s'établir à Montréal et jetèrent les fondations du Collège Ste-Marie.



ANTIENNES CASERNE SUR L'ILE STE HELENE

Enfin, c'est en 1847 que le Bourdon, ou le Jean-Baptiste, la plus grosse cloche qu'il y ait sur le continent américain, arriva à Montréal, à bord du voilier *Ottawa*. Il fallait un échafaudage et des appareils spéciaux pour la descendre sur le quai. L'opération commença à sept heures du matin et dura jusqu'à une heure de l'après-midi. La bénédiction de la cloche n'eût lieu que le 18 juin 1848, Mgr Prince officiant. Huit parrains et huit marraines occupaient les premières places près de la cloche ; c'étaient l'hon. L. H. Lafontaine et Mme Bédard, épouse de M. le juge Bédard, qui étaient au centre, puis M. Louis Boyer et Mme Charlebois, M. A. Prévoist et Mme Jodoin, M. C. Wilson et Mme Drummond, M. L. Comte et Mme J. B. Dubuc, M. O. Fréchette et Mme N. Valois, M. Maurice Gougeon et Mme S. Valois, M. E. Prud'homme et Mme Décary. Venaient ensuite le président et les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste.

C'est le 21 juin que l'énorme cloche fut montée dans la tour. On constata qu'elle pesait 24,730 livres. L'opération de la vérification du poids dura deux heures, et ce ne fut qu'à trois heures et demie que commença la majestueuse ascension de cette masse énorme. Vers 6 heures elle arriva au niveau de la fenêtre par où elle devait entrer. Les préparatifs pour l'introduire dans la tour durèrent encore quelque temps, et à 7¼ heures le gros Bourdon était installé au milieu de la charpente qui doit le tenir suspendu pendant plusieurs siècles.

La Fabrique avait demandé des soumissions pour la pose de la cloche, et les plus basses avaient été de £600 et de £800. La Fabrique chargea M. Matte de l'entreprise, qui coûta seulement la moitié de la somme exigée par les soumissionnaires. Le gros Bourdon fut mis en branle la première fois vendredi, le 23 juin, à l'Angelus du soir, pour annoncer notre fête nationale.

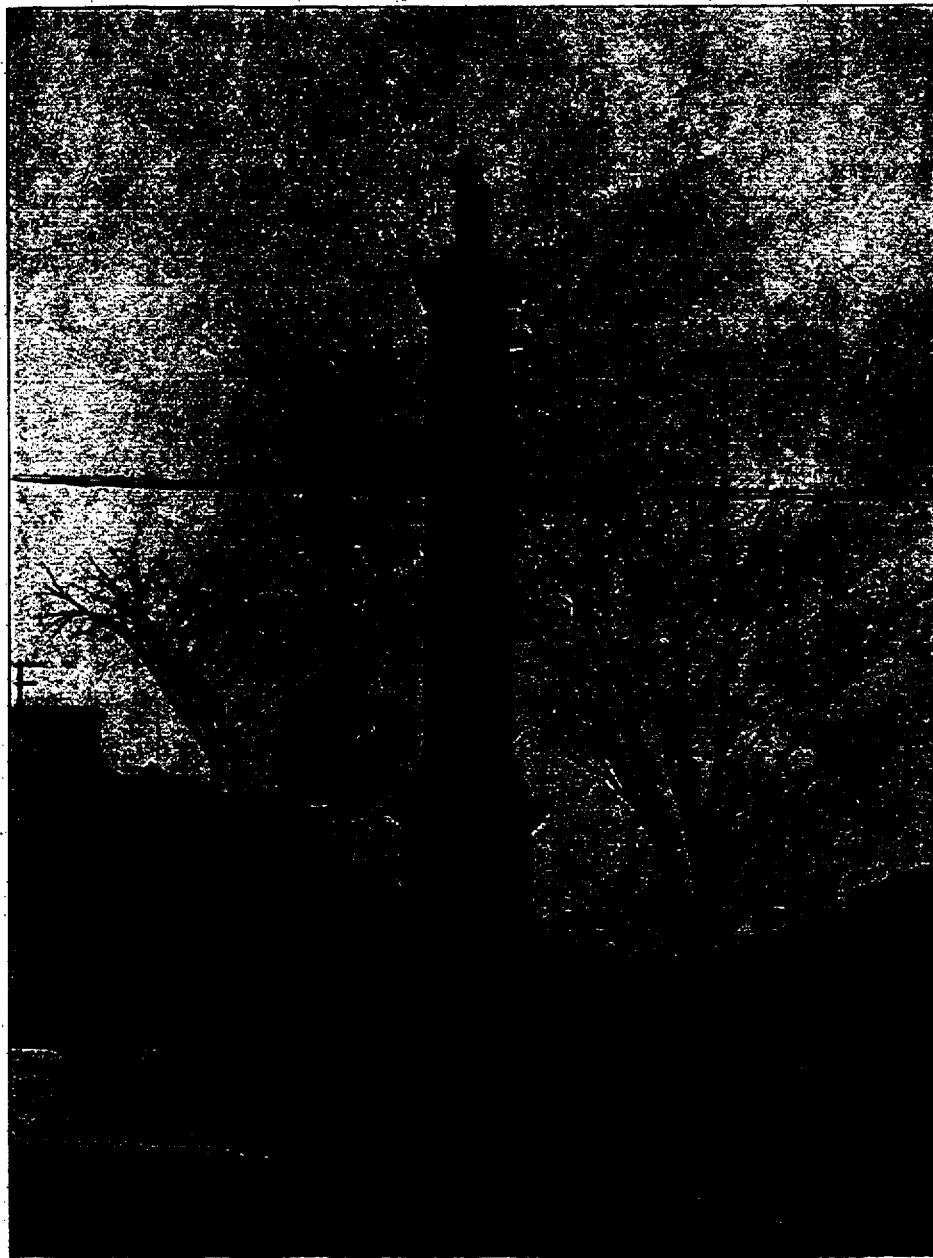
Il faut maintenant mettre les ombres au tableau. Les luttes politiques étaient toujours très violentes. Dans l'automne de 1844 il y eut plusieurs émeutes dans lesquelles un grand nombre furent sérieusement blessés. Les Irlandais qui travaillaient sur le canal Lachine prirent la principale part dans ces désordres, qui ne purent être supprimés que par la force armée.

Durant la nuit du 13 au 14 octobre 1846 on eut à déplorer plusieurs naufrages sur le Saint-Laurent, à la suite d'une tempête terrible, et deux jours plus tard le *Lord Sydenham*, le premier steamer qui ait sauté les rapides Lachine, était détruit par l'explosion de ses chaudières. Quatre personnes moururent et plus de quarante furent terriblement ébouillantées.

Observons ici qu'en 1846 les courses se faisaient régulièrement entre le *Montréal* et le *Québec*, le *Lord Sydenham* et le *Rowland Hill*. Presque tous les passagers s'intéressaient tellement à la course qu'ils étaient dévorés par une anxiété fiévreuse pendant toute la durée du voyage. Le capitaine, le mécanicien et les chauffeurs recouraient à toutes espèces de moyens pour accélérer la vitesse de la course. Le bois ne suffisant pas à donner une intensité assez forte au feu des fournaies, on y jetait des barils de résine, de la poix et des graisses. Comme il n'y avait pas alors d'inspecteurs de bouilloires on accrochait de gros poids de fers à la barre de la soupape de sûreté.

L'année 1847 est restée à jamais mémorable comme l'année du typhus. Plus de 70,000 émigrants irlandais, fuyant la famine, furent jetés sur les rives du St-Laurent. Les premiers navires arrivèrent en mai et il fut aussitôt constaté que ces émigrants étaient infectés de la terrible maladie. L'épidémie s'étendait à toute cette population épuisée. Les émigrants arri-

vaient à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les quais de la ligne Allan et étaient transportés dans les hangars des émigrants ou à l'hôpital temporaire, érigé à la Pointe Saint-Charles. L'épidémie sévit avec une extrême violence durant toute une année et fit au-delà de 6,000 victimes. Les autorités religieuses et civiles s'épuisèrent en efforts pour secourir les infortunés



LE MONUMENT NELSON.

exilés; et parmi ceux qui succombèrent, victimes de leur zèle, furent Mgr Lartigue et le maire, M. John E. Mills. Pour donner une idée des scènes lugubres de cette année terrible il suffit de dire que l'ambulance de la police ramassa 472 malades et 60 cadavres cachés en divers endroits de la ville. C'étaient des émigrants qui avaient réussi à tromper la vigilance de la police et qui avaient fui l'hôpital des émigrants, pour lequel tous éprouvaient une invincible horreur.

En effet, il devait être bien triste de voir les cercueils en planches brutes s'accumuler par dizaines en attendant que la nuit fut venue, pour en faire l'inhumation. Tous ces émigrants furent enterrés à la Pointe St-Charles, à l'endroit même où une immense roche a été placée en 1859, pour rappeler leur souvenir.

En janvier 1848 ce fut une grande inondation qui visita la ville. Pendant plusieurs jours les caves et les rues basses furent couvertes d'eau. Les habitants de ces localités subirent des pertes considérables.

L'année 1849 fut remarquable à son tour par l'incendie criminel des édifices du parlement et les troubles qui s'en suivirent. On sait que l'élément ultra loyaliste prétendait ainsi venger l'honneur de l'Angleterre, outragé par l'adoption d'une loi qui indemnisait ceux qui avaient été ruinés par les troupes anglaises durant les troubles de 1837-38. C'était le 25 avril et Lord Elgin venait de donner la sanction royale à la loi dont nous venons de parler. Lorsqu'il repartit dans la rue il fut assailli de toutes parts avec des pierres et des œufs pourris. Puis les agitateurs se répandirent dans la ville, convoquant une grande assemblée pour le soir sur le Champ-de-Mars. L'assemblée eut lieu, des résolutions incendiaires furent adoptées, puis la foule se porta sur les édifices du Parlement. Les députés durent se retirer devant les émeutiers, qui procédèrent à démolir tous les meubles. Quelqu'un, trouvant que ça n'allait pas assez vite, mit le feu à l'édifice et quelques heures après il ne restait plus qu'un amas de cendres. Rien ne put être sauvé.

La foule se répandit alors dans la ville, promenant la torche incendiaire. La demeure de M. Lafontaine fut la première à recevoir la visite de ces brigands. Tous les meubles et les livres du premier ministre furent détruits et ce n'est que difficilement qu'on put sauver la maison. Les demeures de plusieurs autres députés furent incendiées le même jour.

Le 26 avril, les nommés Hack, Howard, Ferris, Montgomery et Perry furent arrêtés pour crime d'incendie et conduits à la prison. Trois mille émeutiers les reconduisirent, en insultant les représentants de l'autorité. Le soir venu, il se rendirent à l'hôtel Donegani, où se logeaient un certain nombre de députés. M. et Mme Laborde et le signor Tofanelli donnaient ce soir-là un concert dans la grande salle de l'hôtel. A la fin du concert un groupe de jeunes libéraux, à la tête desquels était M. Sabin Tétu, demanda à M. Laborde de chanter la *Marseillaise*. Lorsque l'artiste parut sur l'estrade le drapeau tricolore à la main et entonna le premier couplet de l'hymne patriotique de la France, les "tories" dont la francophobie était chauffée à blanc depuis l'incendie du parlement, protestèrent par des sifflets, des huées et des rugissements. Il y eut une rixe dans l'auditoire, pendant laquelle les énergumènes de la bureaucratie mirent le feu à l'hôtel. Le magnifique édifice fut détruit de fond en comble. Ses ruines ne furent déblayées qu'en 1856.

Ayant mis la police en déroute, l'émeute se porta, le 27, du côté de la résidence du gouverneur, au Château Ramesay, avec l'intention d'assassiner Lord Elgin. Un détachement du 71^{ème} régiment fut posté en travers de la rue Notre-Dame, à la Place Jacques-Cartier, avec deux canons chargés à mitraille, pour barrer le passage. Le colonel Gagy intervint alors et persuada aux émeutiers de rentrer chez eux. Mais les rixes et les désordres continuèrent pendant des mois.

Dans la matinée du 15 août on arrêta plusieurs personnes sous la prévention d'avoir été les auteurs de l'incendie du parlement, entr'autres John Orr, Robert Cooke, John Dier, fils, John Ewing et Alexander Courtny. Les prisonniers furent conduits devant les magistrats de police, MM. McCord, Wetherall et Ermatinger. Tous furent remis en liberté en fournissant des cautionnements à l'exception de Courtny dont le cas était des plus graves. Courtny tenait une auberge au coin de la rue Notre-Dame et de la place Jacques-Cartier. Ce fut avec mille diffi-



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DU GÉSU.

cultés que l'on put transférer le prisonnier du palais de justice à la prison. La voiture dut être escortée par les militaires qui éloignaient à la pointe de la baïonnette la foule qui voulait le délivrer.

Les Tories, les Orangistes et les Britton Clubs, tinrent des conciliabules et résolurent la mort de M. L. H. Lafontaine, le premier ministre. Le soir ils se rassemblèrent sur la rue Notre-Dame, vociférèrent, poursuivirent M. Tully, un Irlandais, en criant qu'ils allaient le pendre, puis se mirent à élever des barricades sur la rue Notre-Dame et sur la rue Saint-Gabriel, en arra-

chant les pavés et les entassant à une hauteur de trois à quatre pieds. La canaille n'eut pas le temps d'armer sa barricade, car un détachement du 23ième régiment de ligne arriva pour la défaire à son nez.

Une partie des émeutiers se mit à crier : chez Lafontaine, chez Baldwin ! et elle se dirigea vers le faubourg Saint-Antoine. Il était alors environ dix heures du soir. En arrivant vis-à-vis de la maison de M. Lafontaine, qui était isolée dans un verger, rue de l'Aqueduc, entre les rues Saint-Antoine et Dorchester, les émeutiers, au nombre d'environ 200, forcèrent la porte d'entrée de la cour qui s'ouvrait sur la rue, les plus effrontés entrèrent dans la propriété et commencèrent à lancer des pierres sur la maison. M. Lafontaine n'était pas chez lui ce soir là et la garde de sa maison avait été confiée à une poignée d'amis déterminés, armés de fusils et de pistolets. La petite garnison de la place était sous le commandement de M. E. P. Taché. Il y avait avec lui MM. C. J. Coursol, Joseph Beaudry, Moïse Brossard, Harkin et plusieurs autres.

Lorsque les cris de l'émeute furent entendus par les défenseurs de la maison, ceux-ci éteignirent toutes les lumières et ouvrirent le feu. Quelques coups de feu furent aussi tirés par les assaillants, qui retraitèrent à la première fusillade. Les émeutiers ramenaient avec eux un jeune Mason, atteint au côté d'une blessure mortelle et six autres grièvement blessés. Mason était le fils d'un forgeron de la rue Craig, près de la rue Saint-Urbain. Il expira le lendemain matin. Avant de mourir, il avoua que l'intention des émeutiers était d'incendier la maison du premier ministre et de le pendre lui-même à un arbre de son jardin, puis de traîner son cadavre dans les rues. La corde qui devait servir à l'exécution était portée par un des bandits qui faisait partie de l'expédition.

Un escadron de la cavalerie provinciale, sous le commandement du capitaine Sweeney, vola au secours des assiégés dans la maison de M. Lafontaine, mais il était trop tard, les brigands n'étaient pas revenus à la charge. A minuit la ville rentra dans le repos.

L'enquête sur le cadavre de William Mason fut ouverte par les coroners Jones et Coursol dans la demeure de son père, et transférée à l'hôtel Cyrus, place Jacques-Cartier, là où est aujourd'hui l'hôtel Riendeau. Pendant que M. Lafontaine donnait son témoignage, les tories répandirent de l'huile dans l'escalier et y mirent le feu. Le feu se propagea avec une rapidité terrible et envahit l'étage supérieur où siégeait le corps des jurés. La maison devint la proie des flammes. L'intention évidente des incendiaires était de venger la mort de Mason. Ils avaient mis le feu à l'édifice pour obliger M. Lafontaine à sortir précipitamment et pour le massacrer au milieu de la confusion générale, mais M. Lafontaine se réfugia dans le corps de garde où il passa le reste de la journée sous la protection des militaires.

Les funérailles de Mason, qui eurent lieu samedi le 18, furent l'occasion d'une démonstration. Plus de cinq cents personnes figuraient dans les rangs de la procession funèbre, qui pour se rendre au cimetière anglais, passa par les rues Craig, Bonsecours et Saint-Paul, faisant un détour par la place Jacques-Cartier afin de passer devant l'hôtel où se tenait l'enquête du coroner. Les porteurs avaient de larges bandoulières en étoffe rouge et les crêpes aux chapeaux étaient attachés avec des rubans rouges, et les suivants prononcèrent les menaces les plus terribles.



St. Peter's Church, New York City

Après cette démonstration les émeutiers promènèrent les torches incendiaires dans les quartiers français. Pendant la nuit du 22 août ils mirent le feu à la boulangerie de M. Bowie, sur la rue Saint-Laurent, et aux maisons de M. I. F. Pelletier, Poitras, Pierre Ferté et Mme Beauchamp. Le lendemain ils essayèrent de brûler plusieurs autres maisons.

On peut dire que les habitants de Montréal commençaient à s'habituer aux incendies. L'année 1850 fut encore signalée par deux grandes conflagrations. Le 15 juin le feu éclata dans une boutique, au coin des rues Nazareth et Ottawa, et ne s'éteignit qu'après avoir détruit 207 maisons et avoir jeté cinq cents familles sur le pavé. Deux mois plus tard, le 23 août, le feu fut découvert dans une écurie de la rue Craig, près de la rue St-Laurent. Cette fois 150 maisons furent détruites.

La misère causée par ces malheurs était encore augmentée par une crise commerciale qui sévissait dans le monde entier, mais dont l'intensité fut plus grande au Canada, parce que l'abolition des "corn laws" en Angleterre eut pour effet de bouleverser toutes les affaires du pays. Les cultivateurs, les marchands et les exportateurs avaient pris l'habitude de compter sur le marché anglais, et la valeur de ce marché était en partie détruite.

La première pensée des marchands de Montréal, en se voyant abandonnés par la métropole, fut de se jeter dans les bras des Etats-Unis. Mais on différa sur les moyens pour atteindre ce but. Les uns voulaient répondre à la métropole en adoptant tout simplement ses principes de libre-échange et en cessant d'accorder aucune faveur aux produits anglais; d'autres se déclarèrent pour l'union politique, ou tout au moins l'union commerciale avec les Etats-Unis. L'agitation en faveur de l'annexion se maintint jusqu'à l'adoption du traité de réciprocité de 1854.

L'Angleterre fit tout ce qu'elle put pour amortir le coup qu'elle venait de porter aux industries canadiennes. Les lois sur la navigation furent amendées, les droits perçus pour le bénéfice de la métropole furent abolis et les douaniers anglais furent rappelés. Le contrôle des postes fut en même temps remis au gouvernement canadien. Néanmoins on se fera une idée de la dépression qui frappa Montréal par le tableau suivant du commerce du port :

| | Exportations. | Importations. |
|-----------|---------------|---------------|
| 1847..... | \$3,363,668 | \$8,053,080 |
| 1848..... | 1,542,316 | 6,829,736 |
| 1849..... | 1,935,592 | 6,749,636 |
| 1850..... | 1,744,772 | -7,174,780 |

C'est le seul exemple d'une diminution de longue durée dans les affaires du port depuis son ouverture en 1833 jusqu'à la grande crise de 1875-78.



LA VALLE D'ENTRÉE

CHAPITRE IV.

MONTRÉAL GRAND PORT DE MER.

En 1851 le gouvernement du Canada fit faire le premier recensement décennal régulier. La population de la ville est portée à 57,715, soit près du double de ce qu'elle était vingt-cinq ans auparavant. Le comté de Montréal, qui comprenait toutes les paroisses environnantes, sur l'île de Montréal, avait une population de 19,666. On comptait dans la ville 41,464 catholiques et seulement 26,020 Canadiens-français, ce qui nous donne une idée du nombre d'Irlandais que l'immigration des dix dernières années avait amené en cette ville. En effet, le recensement constate la présence de 11,736 personnes nées en Irlande, contre 2,858 nées en Angleterre et 3,150 en Ecosse. Le résultat de cette immigration avait été de donner la majorité à la population de langue anglaise, et il fallut plus de vingt ans aux Canadiens-français pour reprendre l'ascendant. On comptait dans la ville cinq églises catholiques seulement et déjà 21 chapelles protestantes. Pas moins de 7,459 élèves fréquentaient les 73 écoles de la ville. Les renseignements sur les industries sont assez vagues. On indique cependant deux moulins à farine, cinq brasseries, deux distilleries, cinq fonderies, huit tanneries et trente-une autres manufactures dans la ville. La banlieue comptait aussi plusieurs tanneries et plusieurs moulins. Pas moins de 331 navires océaniques visitèrent le port cette année-là; les exportations s'élevèrent à \$2,319,228 et les importations remontèrent à \$9,178,840.

Tel était Montréal au moment d'entrer dans une période de prospérité presque sans précédent dans son histoire. Le "Board of Trade," après avoir longtemps discuté les intérêts de Montréal et le moyen de prévenir le retour de crises comme celle de 1847-48, rejeta, en 1852, l'idée d'une union commerciale avec les Etats-Unis et déclara que la seule politique praticable consistait à améliorer les voies de communication intérieures, à établir un service rapide et à bon marché sur l'Atlantique et à protéger les industries nationales.

Le gouvernement avait déjà adopté cette politique et la mettait en pratique avec vigueur. Il avait d'abord songé à encourager tous les chemins de fer; mais, en 1851, il fut jugé plus sage de concentrer tous les efforts pour hâter la construction du Grand Tronc. Une loi fut passée en conséquence; et, suivant M. Galt, le gouvernement paya pas moins de sept millions en subsides dans l'espace de quelques années. Le Grand Tronc absorba la Compagnie du Saint-Laurent et de l'Atlantique et celle du Montréal et Kingston. Le Saint-Laurent et l'Atlantique, entre Montréal et Richmond, avait été inauguré le 15 octobre 1851. Au nombre des excursionnistes étaient les honorables MM. Lafontaine, Morin, Taché et Bourret, les juges Gale et Van Felson, M. Holmes, M. P. P., et les honorables John Molson et Galt. Ils partirent du quai Bonsecours à huit heures du matin, à bord du *Ste-Hélène*, et se rendirent à Longueuil, où était le terminus du chemin de fer. Le convoi partit à neuf heures, courant à une vitesse de 30 milles à l'heure. A Richmond il y eut un banquet, organisé par les directeurs de la compagnie. Ce banquet était présidé par M. Galt.

L'inauguration de la voie ferrée fut la cause de deux accidents. Un canon que l'on tirait à Richmond, en l'honneur de la circonstance, éclata et blessa deux personnes grièvement. Un jeune homme nommé Goodwillie, de Richmond, en montant dans un wagon, pendant que le convoi était en mouvement, fit un faux pas et tomba sur la voie. Les roues passèrent sur le bras, près de l'épaule.

Dans la soirée il devait y avoir à Montréal procession aux flambeaux, illumination et feux d'artifice, mais le mauvais temps s'opposa à l'exécution de cette partie du programme.



L'HÔPITAL NOTRE-DAME.

Pendant le printemps de 1852 les trains du chemin de fer Montréal et Lac Champlain s'arrêtaient à leur nouveau terminus, à Saint-Lambert, au quai de l'île Moffat. Les voyageurs traversaient alors à Saint-Lambert dans deux superbes bateaux l'*Iron Duke* et le *Prince Albert*.

En 1853 la ligne du Grand Tronc était ouverte jusqu'à Portland, donnant à Montréal à la fois un port d'hiver et des communications rapides avec les grands centres américains. En 1854 la ligne de Richmond à Québec était construite et en 1856 la voie s'étendait jusqu'à Toronto.

Tandis que les capitalistes anglais et américains construisaient le Grand Tronc, des canadiens-français, plus modestes, posaient des lisses de bois, de Lanoraie à Joliette et Rawdon. L'inauguration de cette ligne, qui avait son utilité, eut lieu en 1852.

D'autre part, profitant des améliorations faites dans le chenal, qui avait maintenant une profondeur de onze pieds, la Compagnie Allan fit, en 1852, l'acquisition de deux steamers en fer, l'*Indien* et le *Canadien*, de 1,500 tonneaux chacun. Le gouvernement, à son tour, faisait des arrangements avec une compagnie anglaise, qui s'engagea, en 1853, à établir un service régulier de steamers entre Montréal et Liverpool, pour le transport des malles, moyennant une subvention de £19,000 par année. Ce contrat fut annulé en 1855 et le gouvernement en passa un autre avec les Allan, pour un service semi-mensuel entre Montréal et Liverpool. La nouvelle compagnie commença avec une flotte de quatre steamers.

Enfin, par le traité de réciprocité de 1854, qui abolissait un grand nombre d'obstacles au commerce avec les Etats-Unis, Montréal devenait une ville à moitié américaine. Les relations d'affaires avec nos voisins du Sud, jusque-là presque nulles, devinrent fréquentes et importantes. C'est depuis 1855 que plus de la moitié de nos importations proviennent des Etats-Unis.

Un pareil changement dans les habitudes commerciales devait changer la physionomie de la ville en peu d'années; et c'est en effet ce qui arriva.

La construction du chemin de fer jusqu'à Québec et Toronto porta d'abord un coup fatal aux antiques diligences. Il y a quarante ans un voyage en hiver entre Montréal et Québec n'était pas une petite affaire. Le voyage durait deux jours ou deux jours et demi, selon l'état de la route. Le service d'hiver entre Montréal et Québec se faisait par la diligence de la malle, les diligences proprement dites et les voitures *extra*. Dans la diligence de la malle il y avait place pour six ou huit passagers. Les autres diligences en contenaient autant. Il n'y avait que les gens riches qui voyageaient par l'*extra*.

L'*extra* était une cariole traînée par deux chevaux attelés en flèche. Dans l'*extra* les relais étaient moins nombreux et le voyage ne durait pas aussi longtemps que dans les diligences. Le personnage qui se payait le luxe d'un *extra* était très considéré dans les auberges sur la route. C'était, ordinairement, un député, un juge ou un prince du commerce. Il avait le droit de garder toujours le milieu de la route. Lorsqu'il passait quelque part, le conducteur criait aux équipages des cultivateurs: "Rangez-vous, laissez passer l'*extra*!"

Le tarif de l'*extra* était, pour deux passagers, un écu par lieue. Un passager seul, dans une carriole à un cheval, payait trente-six sous par lieue. Les voyageurs par les diligences payaient \$10 pour le passage entre Montréal et Québec, le coucher et les repas *extra*.

Les voitures faisaient des relais à toutes les cinq lieues. Le premier relai était à l'auberge Deschamps, au Bout de l'Île et les autres étaient à St-Sulpice, Berthier, Rivière du Loup, Trois-Rivières, Champlain, Ste-Anne de la Pérade, D'Echambault, la Pointe-aux-Trembles et Québec. Les voyageurs qui n'étaient pas dans la diligence de la malle couchaient à Trois-Rivières, le courrier de la malle n'arrêtait pas plus d'une heure à Trois-Rivières.

L'influence des nouvelles relations se fit aussi sentir sur les modes. Jusqu'à 1850, n'ayant aucuns rapports suivis avec New-York et Paris, la haute société de Montréal suivait exclusivement les modes de Londres.



THE TEMPLE OF VENUS

Il y a cinquante ans la mode exigeait que les gens de profession, les gros négociants et les rentiers considérables portassent le gilet et le pantalon blanc, une cravate haut-montée avec un faux-col blanc s'élevant jusqu'aux oreilles. Les gentilhommes se promenaient toujours sur les rues avec l'habit à queue garni de boutons en cuivre doré. La classe pauvre s'habillait avec l'étoffe du pays et portait des chapeaux en laine mous, de forme pointus. Le feutre n'était pas connu de nos ancêtres. Le chapeau haute forme était fait avec de la peluche dont les poils avaient une longueur d'un pouce. Ces chapeaux étaient très-larges du haut et portaient le nom de "Waterloo."

Pendant les grands froids de l'hiver les hommes portaient de lourds manchons en peau d'ours. Les ceintures "fléchées" jouissaient alors d'une grande vogue. Elles étaient brodées avec beaucoup de richesse. Une bonne ceinture se vendait \$10 à \$20. Ces ceintures avaient été apportées à Montréal par les voyageurs du Nord-Ouest. Presque tous les citoyens de la classe aisée portaient la ceinture "fléchée" autour de leur pardessus d'hiver.

Pour la promenade ou la course en ville les calèches étaient encore à la mode. Les cabs avaient été introduits à Montréal quelques années auparavant par M. de Bleury. Les cabs disparurent avec les dernières calèches vers 1858. Les cochers de place ont commencé à faire leur service avec des voitures à quatre roues vers 1851.

En 1851, Montréal prit part d'une façon assez éclatante à l'exposition universelle de Londres. Les objets qui y furent envoyés avaient été préalablement exposés à Montréal. Cette première exposition eut tellement de succès qu'une autre fut organisée en 1855. Elle ouvrit ses portes le 5 mars. Les objets les plus remarquables furent ensuite envoyés à Paris.

Les autorités civiles durant ce temps poursuivaient leurs travaux d'améliorations municipales. La nouvelle église Notre-Dame étant à peu près terminée dans l'automne de 1850, la Place d'Armes fut entourée d'une grille et ornée d'une fontaine.

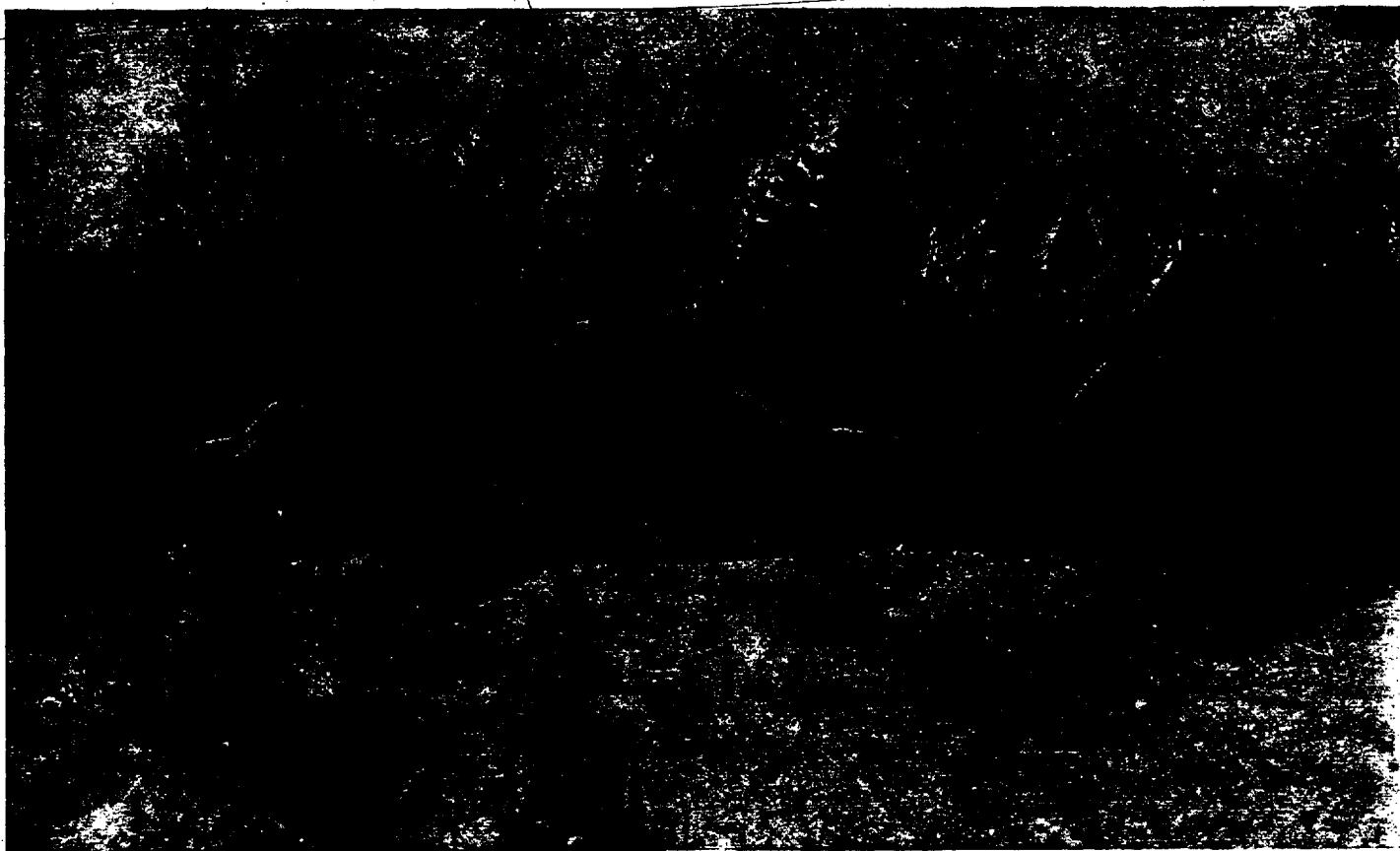
Le 24 janvier 1852 le conseil municipal eut sa première séance au marché Bonsecours, qui venait d'être achevé. La ville ayant été autorisée par le Parlement à organiser un corps de police municipal, le nombre des hommes fut porté à cent en 1851, et M. Hayes fut nommé chef. Le bureau central se trouvait dans le rez-de-chaussé du marché Bonsecours et un poste fut établi au coin des rues Craig et Bleury. Les hommes de police recevaient alors 50 cents par jour seulement; et il arrivait souvent que le chef éprouvait des difficultés à remplir ses cadres. Il convient de dire que le service dans ce temps ne se faisait pas aussi régulièrement qu'aujourd'hui.

Nous avons déjà parlé du réservoir de la Côte à Baron, dont le creusement fut commencé en 1849. Le 26 juin 1851 il y eut une fête civique à Montréal à l'occasion du "baptême" de ce réservoir. Le maire, l'honorable Charles Wilson, les échevins et les conseillers, les pompiers, les chefs de département de la corporation et des centaines d'invités assistèrent à un pique-nique.

Les parrains et marraines nommés pour l'occasion étaient M. le Maire avec Mme McFarlane, l'échevin McFarlane avec Mme la Mairesse, l'échevin Homier avec Mme Beaudry, le conseiller Whitney avec Mme Chillard, le conseiller Brondson avec Mme Montreuil, et M. J. D. Lacroix avec Mme Whitney. On donna au réservoir le nom de Jean-Baptiste.

Ce nouveau réservoir ne devait pas protéger la ville contre une répétition des incendies désastreux dont elle avait souffert les années précédentes. Le 7 juin 1852 le feu éclata dans

une boutique de menuisier de la rue Saint-Pierre, et les flammes ne s'arrêtèrent qu'à la rue Saint-Sulpice après avoir consumé pour £200,000 de propriétés. Deux jours plus tard un autre incendie se déclara sur la rue Saint-Laurent. Il faisait grand vent et l'élément destructeur passa sur tout le quartier jusqu'à la rue Saint-Denis. L'un des derniers édifices détruits fut l'église Saint-Jacques qui servait alors de cathédrale. Il était alors cinq heures de l'après-midi, et les familles affligées ne songeaient plus qu'à se trouver un abri temporaire ; mais dans la veillée la conflagration recommença à la place Dalhousie. Durant la nuit toutes les maisons entre la rue Lagauchetière et le fleuve, depuis la place Dalhousie jusqu'au chemin Papineau furent détruites. Onze cents bâtisses devinrent la proie des flammes durant cette journée.



ENTRÉE DU CIMETIÈRE MONT-ROYAL.

La chaleur engendrée par l'incendie était si grande que plusieurs personnes en moururent peu après.

Des mesures énergiques furent prises pour venir en aide aux victimes. Le conseil-de-ville vota une somme considérable et les souscriptions affluèrent de toutes les parties du pays, ainsi que de l'Angleterre et des Etats-Unis.

L'année suivante le chef Perrigo, qui était à la tête des pompiers volontaires, donna sa démission. Il fut remplacé par M. Bertram.

Sous le coup de l'agitation provoquée par cette catastrophe, le conseil-de-ville se décida aussi à faire les dépenses nécessaires pour approvisionner la ville d'eau au moyen d'un aqueduc

ayant sa source aux rapides de Lachine, et amenant l'eau à des pompes pour la faire monter au réservoir de la rue McTavish. Les plans et devis avaient été faits en vue d'un aqueduc capable de fournir au réservoir un approvisionnement journalier de cinq millions de gallons pour la somme de £150,000, non compris le coût des tuyaux de distribution. Ce rapport fut adopté par le conseil le 10 novembre 1852. L'on s'assura les services de M. Keefer comme ingénieur, pour l'exécution de ces plans. Le 12 décembre 1852, les contrats furent signés.

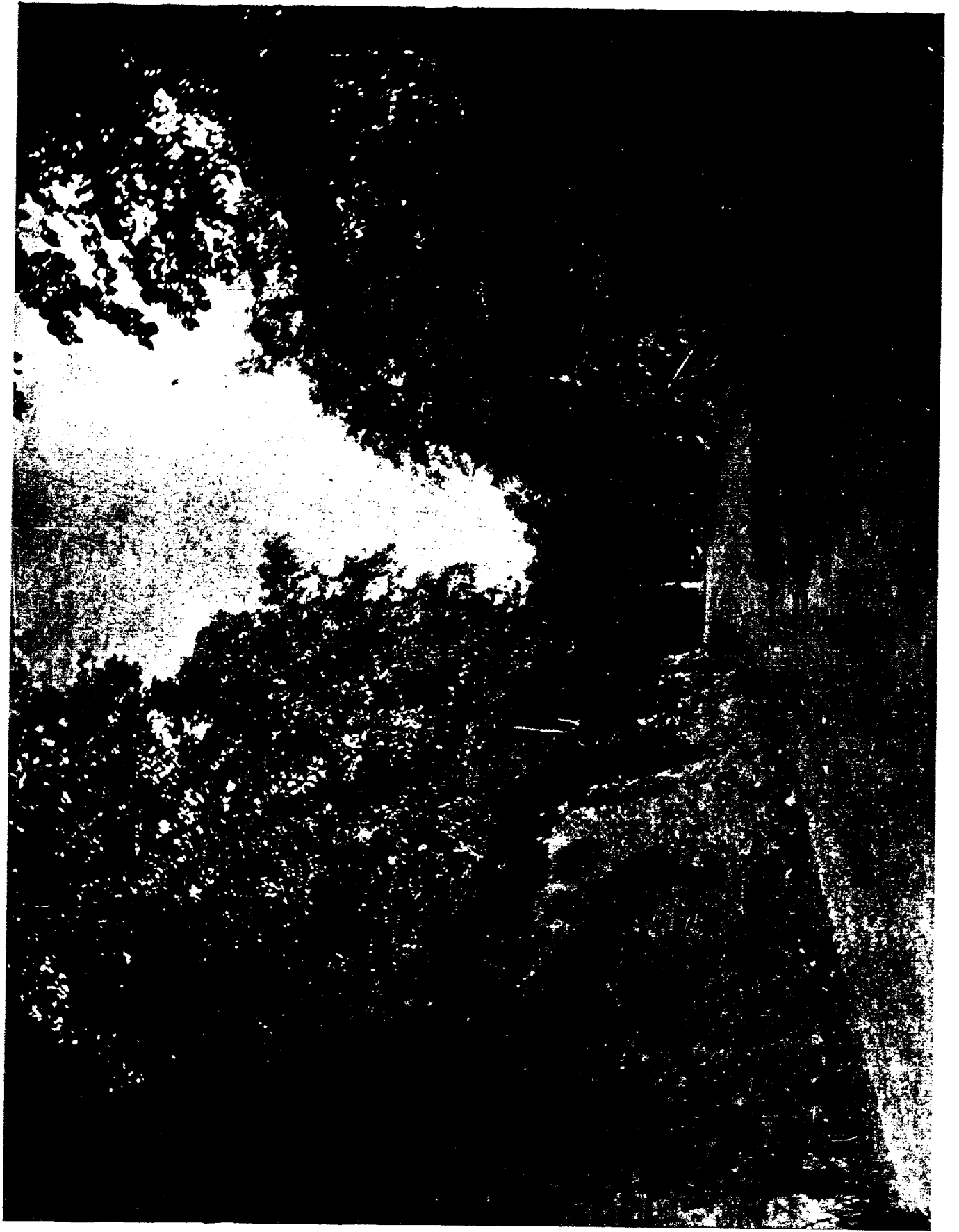
Les travaux se poursuivirent pendant trois ans à travers mille difficultés, et malgré le mauvais vouloir de ceux qui y étaient opposés; mais le chiffre des dépenses se trouva par là



MAISON DU SURINTENDANT, PARC MONT-ROYAL.

même excéder de beaucoup les premières évaluations de l'ingénieur. Les dépenses s'élevèrent à la somme de £286,236 5s 3d. Le nouvel aqueduc commença à fonctionner dans l'automne de 1856, et il a continué depuis à fournir de l'eau à la ville. Le vieil aqueduc fut définitivement abandonné, et les pompes à vapeur ainsi que le réservoir sur la rue Notre-Dame et les terrains y attachant furent vendus en 1859 pour la somme de \$23,320.

La paix de Montréal fut troublée en 1853 par les prédications du moine apostat Gavazzi. Plusieurs bagarres eurent lieu. Au cours de l'une d'elles les troupes, appelées pour maintenir la paix à la porte du temple Zion, tirèrent sur le peuple et tuèrent plusieurs personnes.



ROUTE DANS LE PAYS MONTROYAL

En 1854 la ville eut à souffrir d'une autre épidémie de choléra asiatique, qui emporta près de douze cents personnes. Par mesure d'hygiène, l'ancien cimetière catholique de la place Dominion fut fermé durant l'année, et l'Œuvre de la Fabrique de Notre-Dame ouvrit celui de la Côte-des-Neiges qui avait alors un front de cinq arpents, une profondeur de vingt-trois et une superficie de cent quinze. Aujourd'hui le cimetière actuel a une superficie de près de 400 arpents. Le terrain avait été acheté en 1854 du docteur Beaubien pour la somme de \$1,200. Les autorités du cimetière protestant imitèrent cet exemple. Le cimetière du chemin Papineau fut fermé et celui du Mont-Royal le remplaça.

Durant 1855 les citoyens de Montréal eurent plusieurs occasions de célébrer l'alliance anglo-française. La première fut la visite de l'amiral de Belvèse. Vint ensuite la nouvelle de la prise de Sébastopol par les armées alliées. A chaque occasion il y eut de grandes réjouissances, qui se répétèrent l'année suivante lorsque le 39ième régiment, venant directement de la Crimée, arriva à Montréal.

L'année 1856 fut encore remarquable par deux catastrophes. Le 11 juin la bouilloire du vapeur qui faisait le service du Grand Tronc entre Longueuil et Montréal fit explosion, tuant 35 personnes. A la fin de l'année la cathédrale anglicane fut détruite par un incendie. La construction du temple actuel fut commencée dès le printemps suivant.

En 1857, Montréal eut une preuve de la position éminente qu'il commençait à occuper parmi les villes du monde, lorsque l'Association Américaine pour l'avancement des Sciences vint y tenir sa convention annuelle.

En 1857 aussi eut lieu l'incendie du vapeur *Montréal*, qui faisait le service entre cette ville et Québec. Plusieurs immigrants écossais périrent dans ce sinistre.

En 1858, à la nouvelle de la révolte dans l'Inde, les habitants de Montréal voulurent donner une preuve de leur loyauté: ils contribuèrent à l'organisation d'un régiment canadien, qui est aujourd'hui incorporé dans le Royal-Canadians. Cent-dix Montréalais s'enrôlèrent en cette occasion.

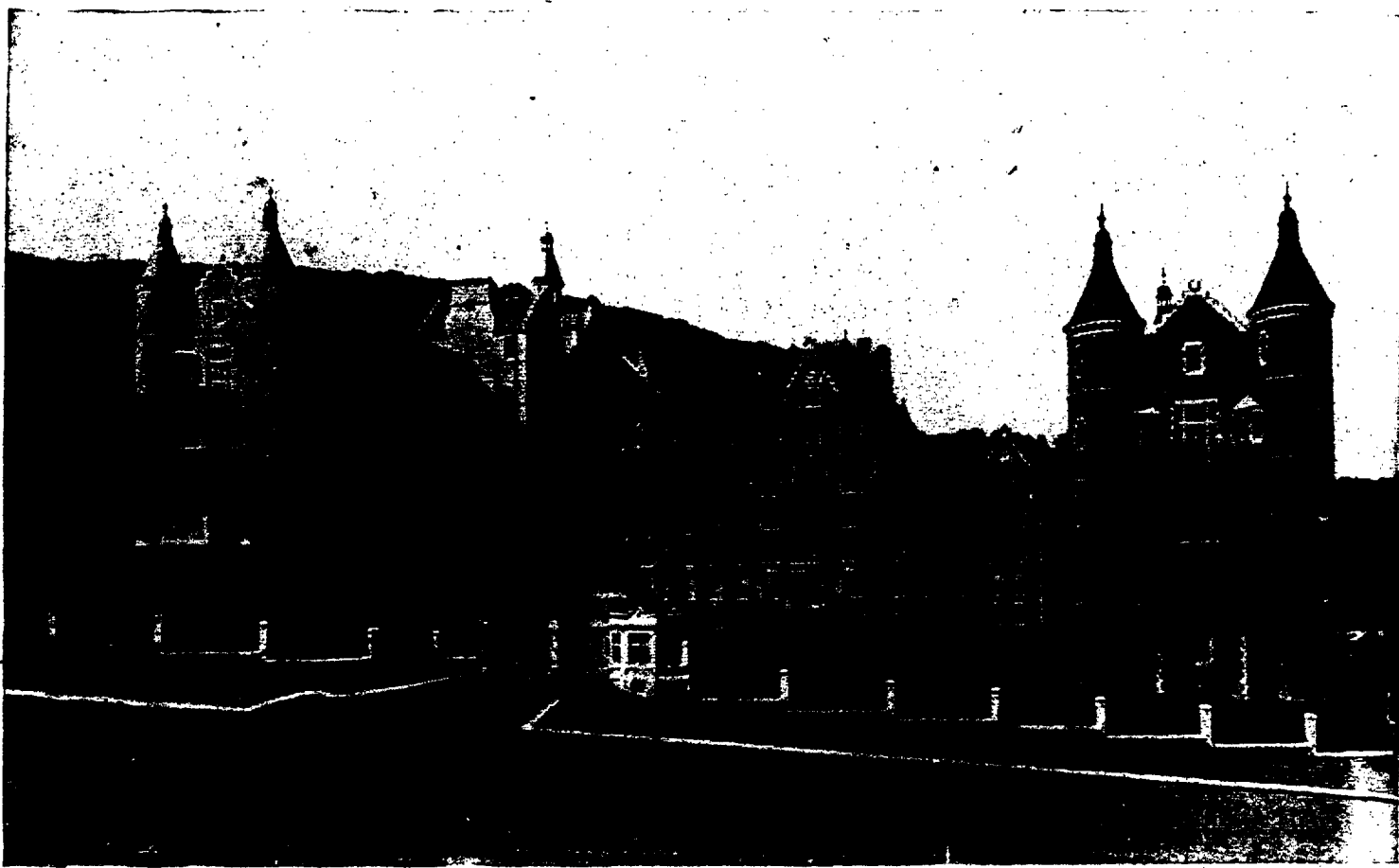
Les travaux sur le pont Victoria, commencés en 1853, furent parachevés en 1859, et les premiers trains y passèrent en novembre de cette année; mais pour l'inauguration officielle on résolut d'attendre la visite du prince de Galles. Celui-ci arriva à Montréal le 24 août 1860. Il descendit au quai Bonsecours, où l'attendaient le maire et tous les notables de la ville sous un superbe pavillon. On le reconduisit ensuite en procession jusqu'à ses appartements. Dans l'après-midi le prince inaugura le Palais de Cristal, qui venait d'être construit sur la rue Sainte-Catherine, puis il se rendit au pont Victoria auquel il posa le dernier rivet. Le soir il y eut illumination générale. Lundi, le 27, ce fut un grand bal sous une tente érigée sur les terrains vagues entre la rue Sainte-Catherine et la rue Sherbrooke; et le mercredi il y eut une revue générale de la garnison et des milices.

L'année 1861 s'annonça par une grande inondation. Le soir du 14 avril, un dimanche, l'eau monta de 24 pieds au-dessus du niveau ordinaire et si rapidement, que grand nombre de personnes furent surprises dans les églises d'où elles ne purent sortir qu'avec peine. Le froid et la neige vinrent encore augmenter les souffrances causées par cette crue subite des eaux.

Au printemps de cette année la Compagnie des Chars Urbains commença la construction de sa voie sur la rue Notre-Dame.

Le recensement de 1860-61 donna à Montréal une population de 90,323, soit une augmentation de près de 60 pour cent en dix ans. Il y avait 43,509 Canadiens-français, 14,179 personnes nées en Irlande, 4,293 nées en Angleterre et 3,196 nées en Écosse. La statistique des manufactures est trop incomplète pour que nous puissions nous former une idée précise du progrès industriel de la ville. Notons toutefois qu'il y avait alors 14 fonderies, employant collectivement pas moins de 427 personnes. Nous savons d'autre part que l'industrie du cuir et celle de la chaussure étaient alors très prospères.

Il est évident que le développement des manufactures marchait de pair avec celui du



HÔPITAL VICTORIA.

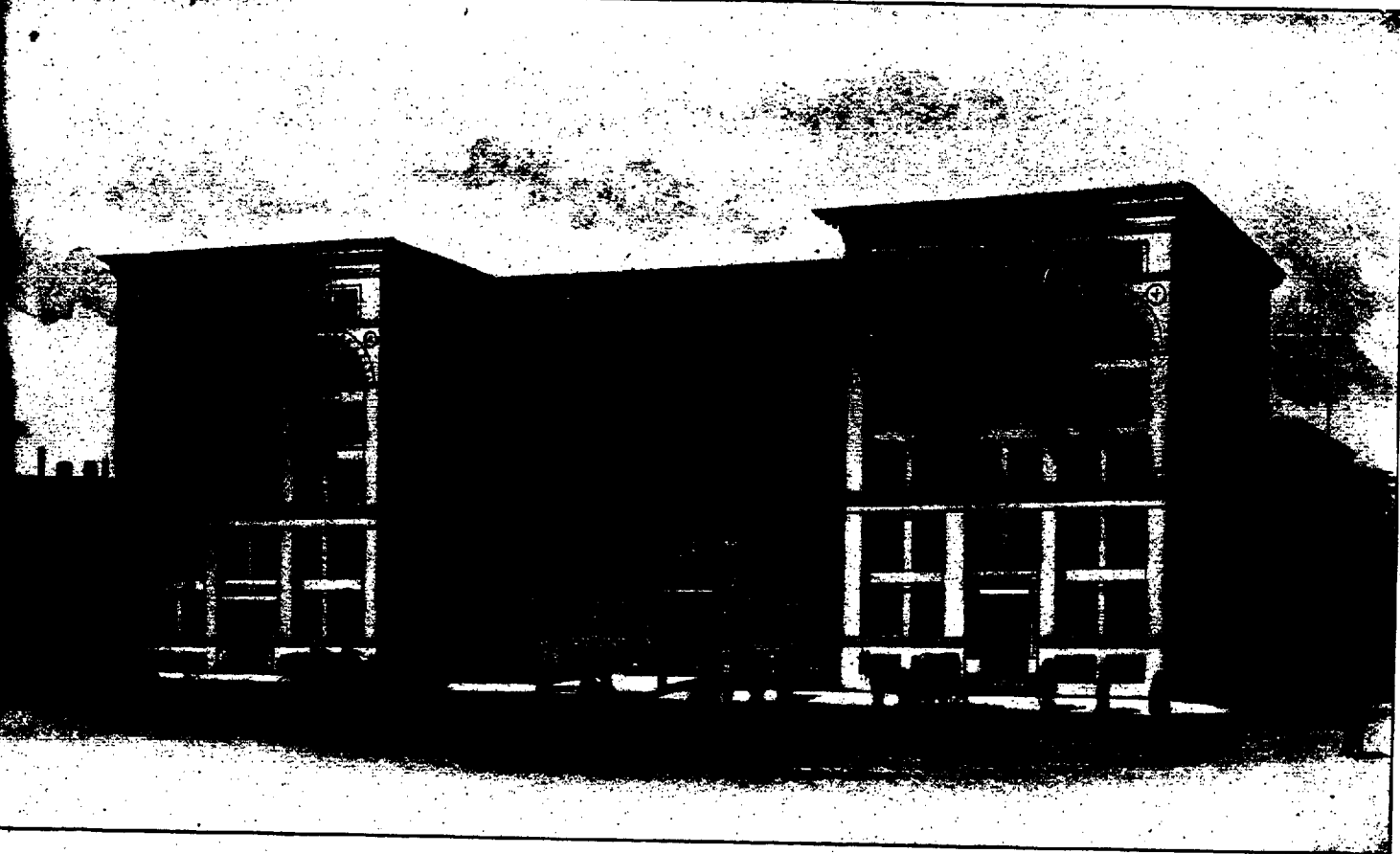
commerce. Or nous voyons que le tonnage des navires de toutes sortes entrés dans le port, qui n'était que de 394,488 tonneaux en 1855 s'éleva à 470,211 en 1861 et à 792,017 en 1862, et cette progression s'est soutenue durant les dix années qui suivirent. Les steamers océaniques entraient pour une bonne part dans cette augmentation, favorisés qu'ils étaient par le creusement du chenal.

Sous l'empire des nouvelles conditions, Montréal était devenu un port d'exportation aussi bien que d'importation. Les importations du port qui étaient de \$4,014,788 en 1853, montèrent à \$16,814,161 en 1861 et à \$20,183,826 en 1862. Les exportations, qui n'étaient que de \$2,983,044 en 1853, s'élevèrent à \$10,415,738 en 1861. L'exportation du beurre augmenta durant cette période d'une moyenne de 1,500,000 livres à 3,978,000 livres. La première exportation

de fromage eut lieu en 1861; elle fut de 1,225 boîtes. L'exportation du blé et de la farine augmenta aussi considérablement. En 1861 elle fut de 12,099,007 boisseaux.

La propriété foncière de la ville en 1861 était évaluée à \$28,976,270; et les revenus du gouvernement municipal s'élevèrent à \$468,961. C'est avec ces ressources modiques que les échevins étaient obligés de pourvoir aux besoins multiples que l'extension de la ville faisaient naître.

L'aqueduc était toujours une source de préoccupations. En hiver la glace obstruait le canal à tel point qu'il y avait disette d'eau dans la ville. En 1862, 1863 et 1866 il fallut avoir recours aux barriques pour charroyer l'eau du fleuve dans les maisons. On finit par triompher



ÉDIFICE DU BOARD OF TRADE.

des difficultés en élargissant le canal de l'aqueduc et en y installant des pompes à vapeur. Ayant pris des mesures pour assurer l'approvisionnement d'eau, le conseil décida de réorganiser le service des pompiers. Les pompiers volontaires qui formaient alors dix compagnies, reçurent leur dernière solde le 30 avril 1863. Le 1er mai on inaugura le système du télégraphe d'alarme et la station No 1, coin des rues Chenneville et Craig. Le corps des pompiers se composa d'abord d'une trentaine d'hommes, dont les salaires variaient de \$240 à \$365 par an. Les devoirs d'un pompier comprenait alors l'arrosage des rues. Le département n'avait que six pompes à bras. On parlait bien d'acheter une pompe à vapeur, mais ce n'est qu'en 1871 que le conseil fit l'acquisition d'un de ces engins. Jusqu'à 1867 les pompiers réguliers étaient secondés

par un certain nombre de pompiers volontaires qui recevaient \$20 par année. En 1868 les pompiers furent relevés de l'obligation d'arroser les rues.

En même temps qu'il s'occupait du service des incendies le conseil s'efforçait aussi de réformer la police. En 1861, M. Guillaume Lamothe fut nommé chef, et vers 1864 le salaire des hommes fut porté à \$1 par jour. Le corps comprenait en tout 125 hommes. Les constables étaient armés de fusils et de baïonnettes dont ils ne devaient toutefois faire usage qu'à la dernière extrémité. Le chef et les officiers portaient l'épée. Les hommes formaient deux compagnies de milice qui suivaient des exercices réguliers. En 1865 le chef Lamothe fut remplacé par M. F. W. L. Penton.

Il n'est pas surprenant de voir la police armée et se livrant à des exercices militaires. Durant cette décade de 1861 à 1870 le vent était au militarisme. L'agitation commença lorsque l'Angleterre fut menacée d'une guerre avec les Etats-Unis à propos de l'affaire du "Trent," puis elle se continua de plus belle durant les années que les Fénéiens menacèrent le Canada d'une invasion. Les bataillons de volontaires de Montréal datent en réalité de cette époque. Les soldats de la garnison étaient aussi, par le fait de l'agitation devenus des héros aux yeux de la population. Il n'y en avait pas moins de cinq milles, et, en 1862, on leur fit une grande fête au Palais de Crystal. Les Fénéiens et les Américains ne s'étant pas montrés aussi résolus qu'on l'avait craint, plusieurs centaines de Canadiens allèrent offrir leurs bras au Souverain Pontife. Le premier contingent des Zouaves partit de Montréal le 18 février 1868.



CHAPITRE V.

MONTREAL APRES LA CONFEDERATION.

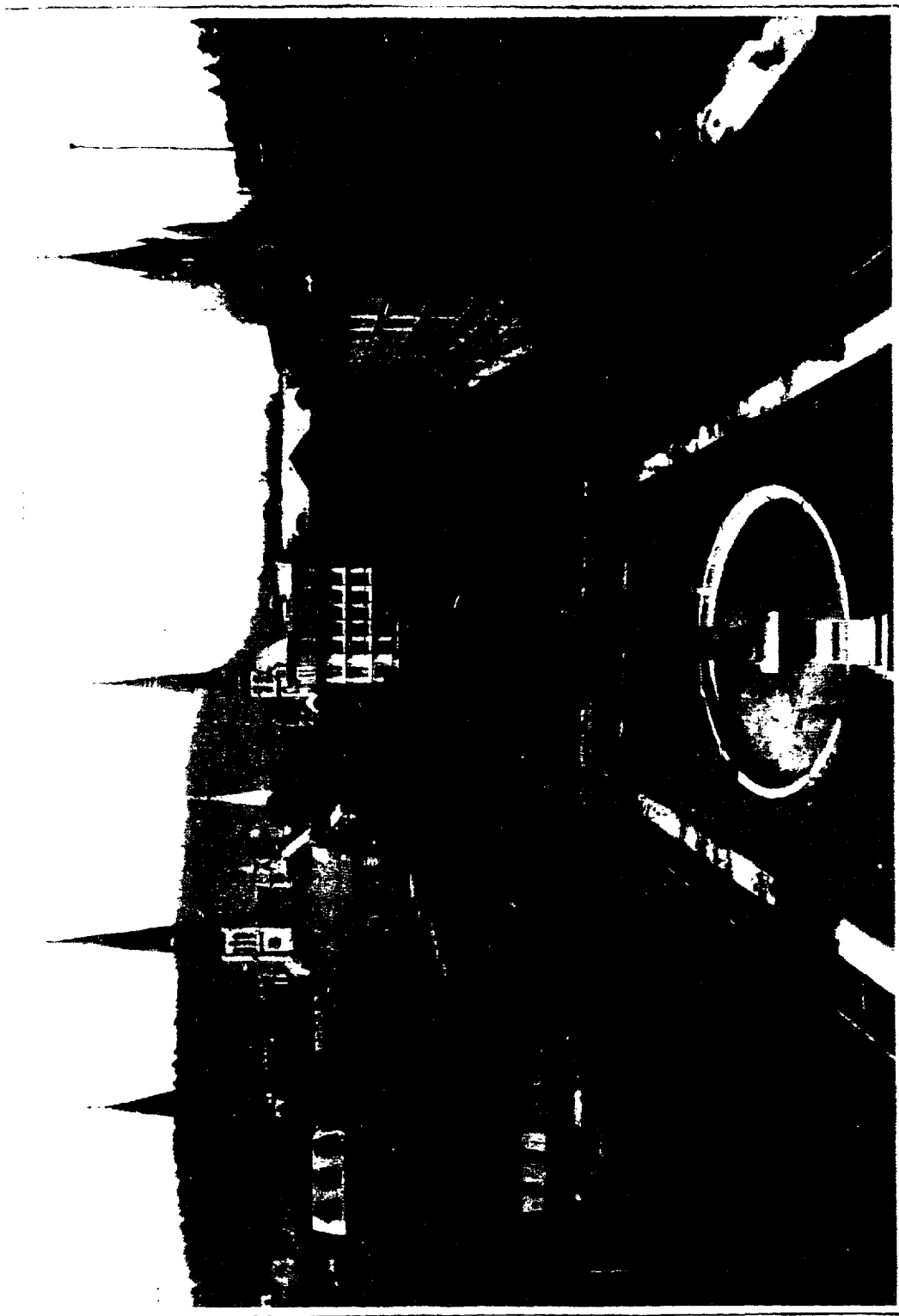
L 1^{er} JUILLET 1867 le Canada, pour nous servir du langage officiel, devint Puissance; et Montréal devint la métropole de toutes les colonies de l'Amérique britannique du nord, le centre commercial d'un pays immense, ayant devant lui le plus brillant avenir. Les barrières qui avaient divisé les diverses provinces de l'empire anglais sur ce continent s'abaissaient, un chemin de fer intercolonial était construit pour faciliter le commerce entre elles, et la ville de Maisonneuve restait le principal comptoir d'échange du pays agrandi; le marché ouvert en toute franchise à ses industries allait bientôt s'étendre de l'Atlantique au Pacifique; enfin la réputation de la ville était réhaussée de tout l'éclat nouveau que la Confédération avait jeté sur le nom du Canada.

Noblesse oblige. L'édilité de Montréal le comprit. La nouvelle Législature, que l'acte de 1867 créait, était à peine réunie, que la ville de Montréal vint lui demander de nouveaux pouvoirs d'emprunter pour continuer l'œuvre des améliorations municipales. L'origine de la dette de Montréal remonte à 1843, lors de l'achat de l'aqueduc, mais jusqu'à 1868, le Parlement n'avait autorisé que des emprunts spéciaux, pour des fins spécifiques. En 1868, la dette totale s'élevait à \$4,955,047. Cet argent avait été dépensé pour les fins suivantes:—

| | |
|--|-------------|
| Aqueduc | \$2,015,313 |
| Consolidés..... | 1,066,733 |
| Egoûts..... | 374,006 |
| Grand Tronc..... | 338,000 |
| Marchés..... | 107,400 |
| Alarme pour le feu..... | 20,000 |
| Elargissement de la rue Notre-Dame | 114,000 |
| Salle d'Exercice.. .. | 66,500 |
| Nouveau stock | 743,600 |

Par l'acte de 1868, la ville était autorisée à consolider sa dette, et à la porter à \$5,000,000. Ceci ne suffisait pas, et dès l'année suivante un emprunt de \$350,000 fut autorisé pour l'acquisition de la propriété du parc Mont-Royal, ainsi qu'un autre de \$500,000 pour l'amélioration de l'aqueduc; puis, d'année en année, la législature accorda de nouveaux pouvoirs d'emprunt afin de rencontrer des besoins toujours croissant, à tel point qu'en dix ans la dette fut portée à \$11,000,000.

L'attention du conseil se porta d'abord sur la question de l'élargissement et de l'amélioration des rues. Depuis quelques années déjà ces améliorations étaient décidées en principe. L'élargissement de la rue Sherbrooke, entre les rues St-Denis et Université avait été recommandé dès 1863. L'élargissement de la rue Notre-Dame d'autrefois, c'est-à-dire depuis la place Dalhousie à la rue McGill, se fit de 1864 à 1868; et c'est de cette époque que datent les superbes



QUARTER VICTORIA

édifices en pierre de taille que l'on voit sur le côté nord de la rue. Le coût de l'amélioration fut de \$190,000; soit environ \$7 du pied de terrain exproprié. La rue Ontario, entre les rues St-Dominique et Bleury, et entre les rues Aylmer et Union, fut ouverte en 1864. Vers le même temps on procéda à l'élargissement de la rue Ste-Catherine, entre les rues St-George et St-Laurent, et à celui de la rue Bonaventure, maintenant la rue St-Jacques.

En même temps on discutait la question du pavage. Le pavage en bois était favorisé par quelques uns. On s'en était servi pour paver la Place Jacques-Cartier en 1867. Mais la plupart favorisaient le pavage en blocs de pierre. En 1868, une délégation, dont l'échevin David était le chef, fut envoyée aux Etats-Unis pour étudier les divers modes de pavages. La délégation fit un rapport défavorable au bois et recommanda le pavage de blocs de syenite pour les rues Notre-Dame, St-Jacques, St-Joseph et Ste-Marie, et pour la Place d'Armes.

En 1870 un emprunt spécial de \$200,000 fut autorisé pour l'élargissement et le pavage des rues. On parla même d'asphalte. Mais ce fut le macadam qui devint en usage général pour la plupart des rues. La ville avait acquis une quantité inépuisable de cette pierre en achetant la montagne, et elle en profitait. L'année 1875 surtout vit de grands travaux. Les dépenses pour l'amélioration des rues ne s'élevèrent pas à moins de \$431,000. C'est de cette année que datent les trottoirs en pierre bleue des rues St-Denis, Sherbrooke, Union, Ste-Catherine et Dorchester.

La fièvre des améliorations se termina par l'adoption d'un nouveau plan de la ville,—le célèbre plan homologué autour duquel se font encore tant de discussions aujourd'hui.

La création de places publiques occupait le conseil depuis 1863. Les places les plus anciennes de la ville sont naturellement la Place d'Armes, la Place Jacques-Cartier, la Place Dalhousie, et la Place de la Douane. En 1865 on commença l'amélioration des places Viger, Papineau, Chaboillez, Richmond, Beaver Hall, Philippe, Parthenais et Victoria. La statue de la reine qui orne cette dernière place fut offerte à la ville par un comité de citoyens en 1872. L'inauguration, qui fut une cérémonie imposante, eut lieu le 21 septembre, en la présence de Lord Dufferin.

Vers 1870 la ville décida de faire l'acquisition des anciens cimetières catholique et protestant et, elle en fit la place Dominion et la place Dufferin. En 1872 elle dépensa pour cette fin la somme de \$225,000. Les places St-Patrice, Western et Wellington datent de la même époque. C'est aussi en 1872 que la ville loua l'île Sainte-Hélène du gouvernement fédéral. La place St-Louis, fut établie en 1876, après que le réservoir de la côte à Barron eût été abandonné.

L'histoire du parc Mont-Royal remonte à 1869, alors que la ville demanda au gouvernement le pouvoir d'en faire l'acquisition. Avant cela la propriété était considérée inaccessible. Ce fut le colonel Stevenson qui se chargea de démontrer l'erreur en y conduisant la batterie de garnison à travers les bois et les neiges, un jour de fête de la reine. Les expropriations commencèrent en 1871. Elles donnèrent lieu à de longues et dispendieuses procédures. Certains procès ne se sont terminés que récemment devant le Conseil Privé. Néanmoins, la ville ayant obtenu possession, elle commença la construction des routes en 1874, et l'inauguration du parc eut lieu le 24 mai 1876. Au 31 décembre 1877, les déboursées de la ville pour cette propriété s'élevaient à \$1,008,988.

Dans tous ces travaux le conseil recherchait l'assainissement de la ville aussi bien que son embellissement. Mais il fallut prendre encore d'autres mesures énergiques. En 1868, la condition sanitaire de la ville était déplorable, et s'empirait chaque année par l'augmentation de la population. C'est à peine s'il y avait quelques inspecteurs pour visiter les cours et les voies publiques à de rares intervalles. Avec ce système la mortalité dans la ville s'élevait de 35 à 43 par 1,000 annuellement. Enfin les citoyens se réveillèrent; en 1874 ils élurent le Dr Hingston maire de la ville; et sous son administration un effort vigoureux fut fait pour remédier au mal. Le premier soin du conseil fut d'ordonner la construction de l'égoût collecteur de la rue

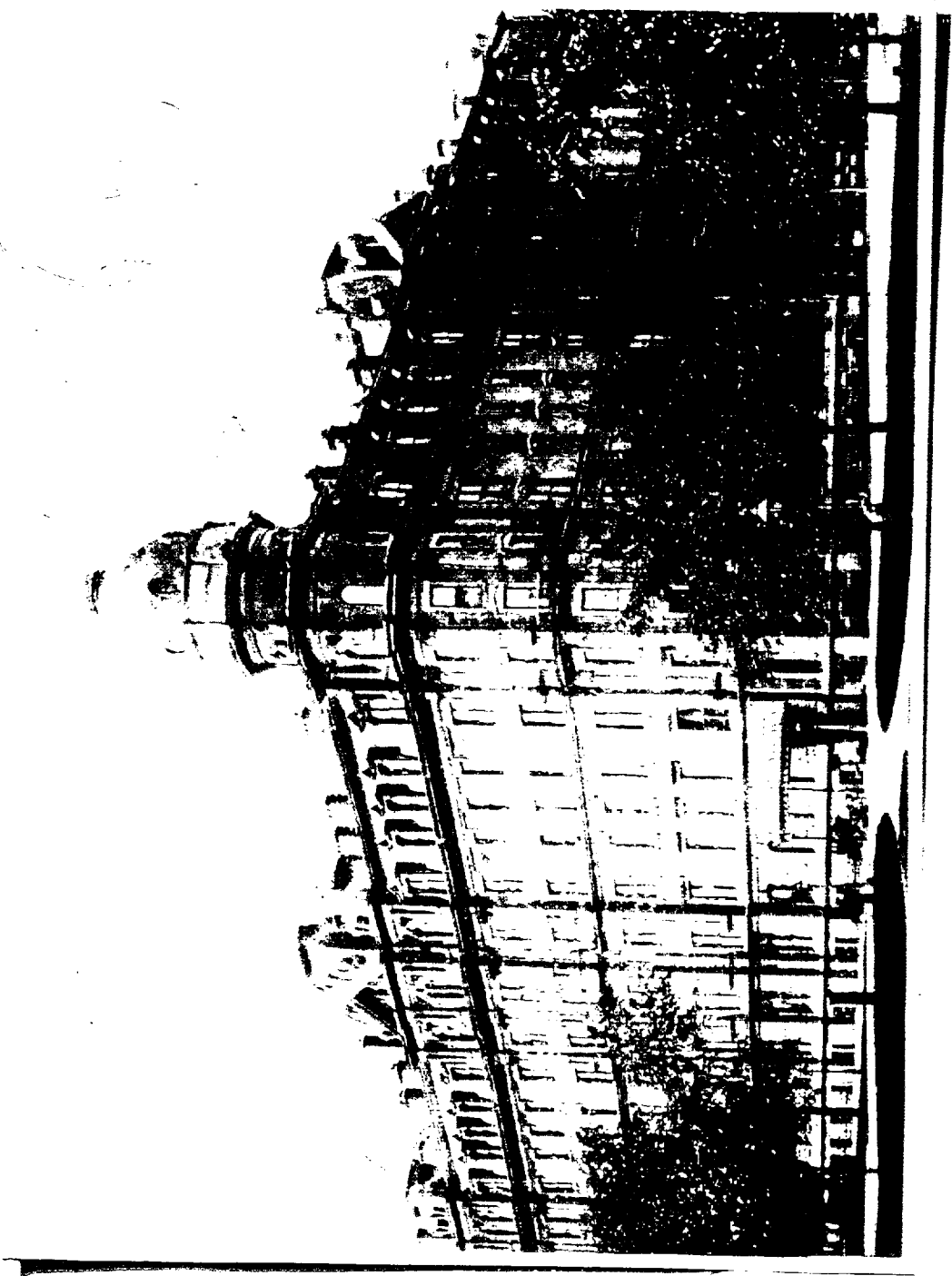


MONUMENT MAISONNEUVE.

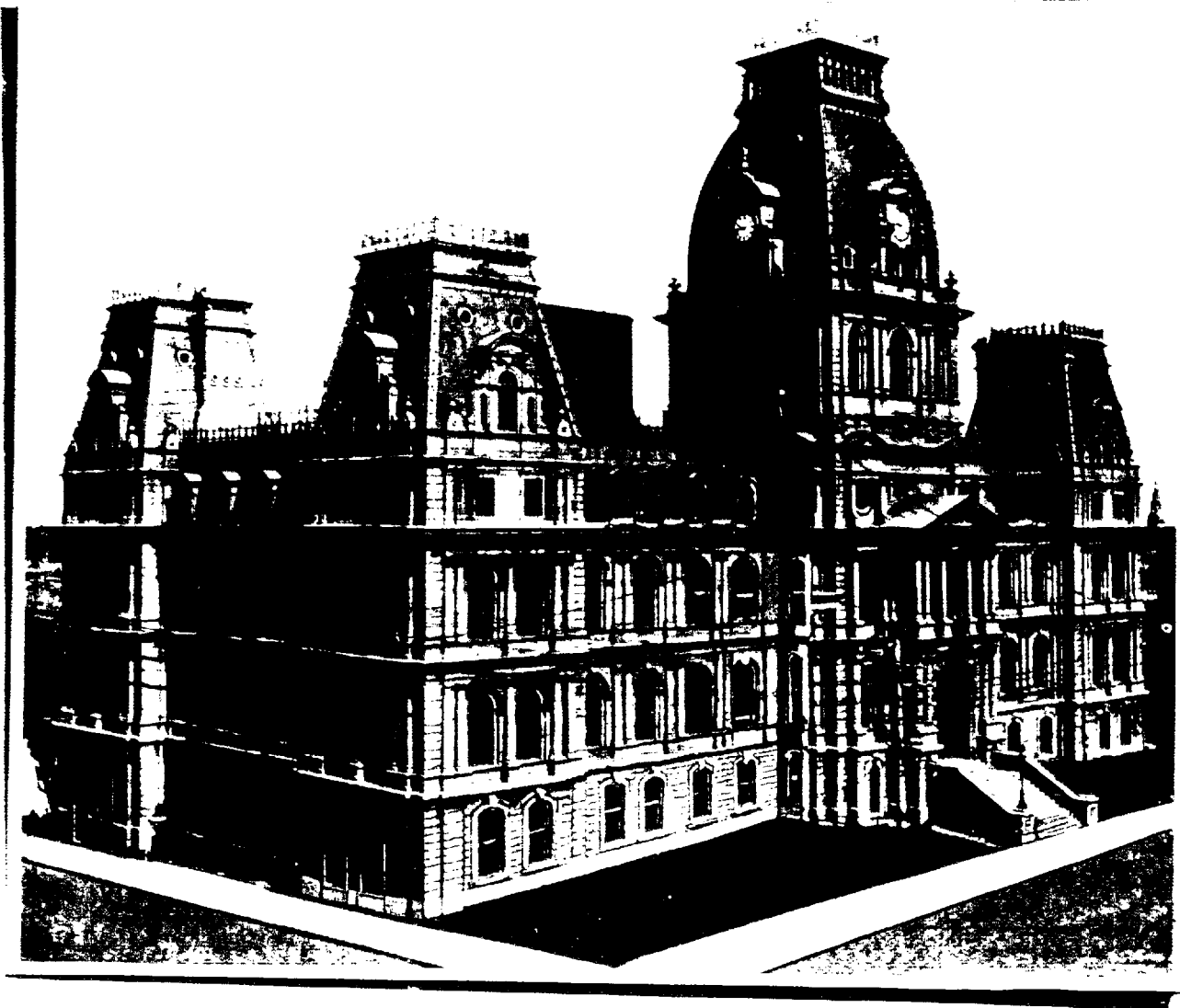
Craig. Les égoûts qu'on avait fait sur cette rue depuis 1842, pour remplacer le ruisseau qui coulait à ciel ouvert, se déversaient dans le fleuve l'un par la rue McGill, l'autre par la rue Lacroix et le dernier par la rue Colborne. Afin de purifier le fleuve, le nouvel égoût fut construit de façon à emmener toutes les eaux vers l'Est, jusqu'au ruisseau Migeon. La construction coûta \$259,000 et fut terminée au printemps de 1878.

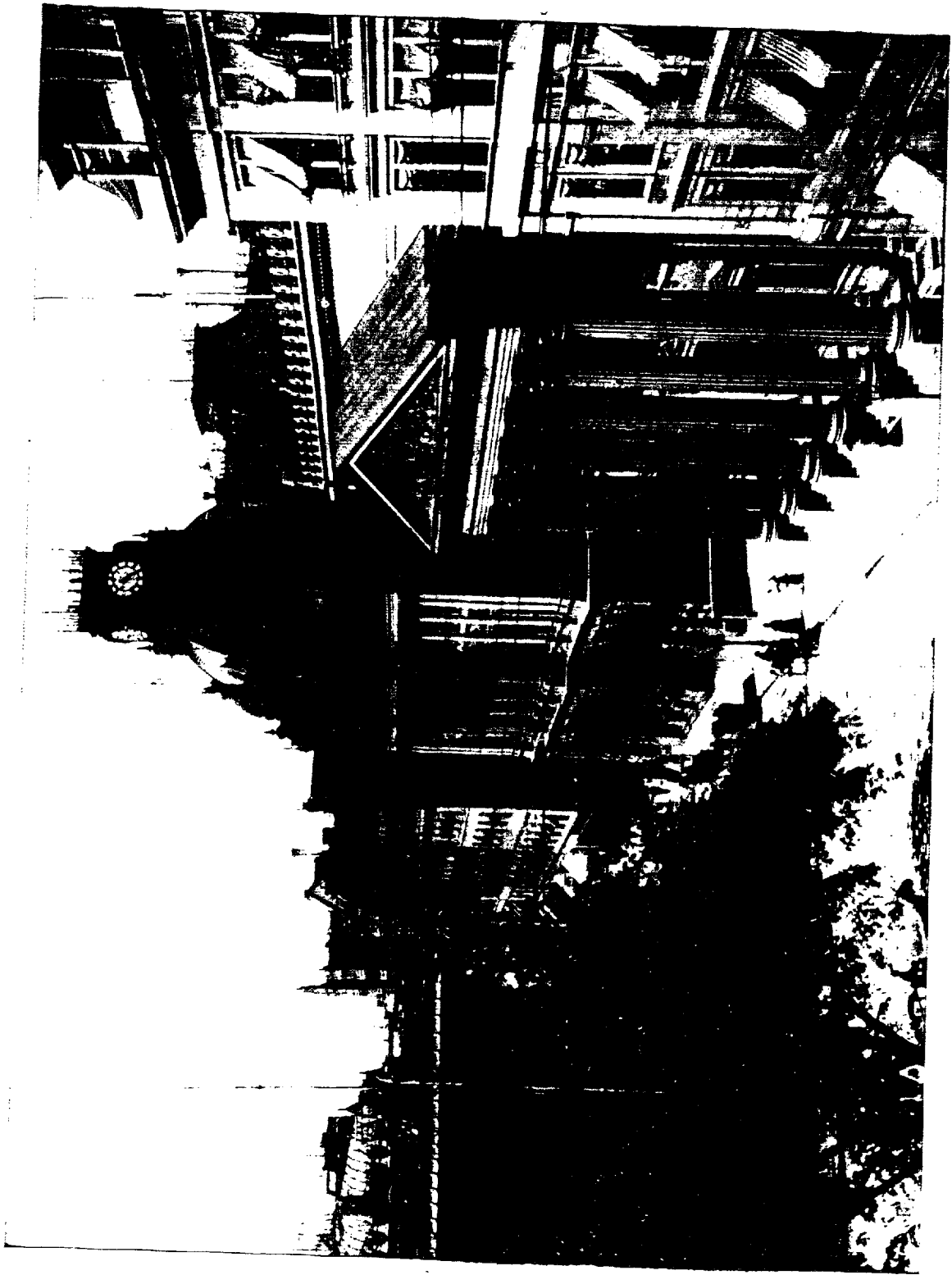
Afin de mettre fin à l'épidémie de la picote on adopta aussi un nouveau règlement donnant des pouvoirs plus étendus au bureau de santé. Ce règlement contenait une clause concernant la vaccination obligatoire. Il s'en suivit une vive agitation parmi les masses ignorantes et il y eut même des émeutes. Néanmoins le règlement fut adopté en décembre 1876 et le





HOTEL WIND ORE





VUE SUR LA RUE ESPALQUIVAS

A partir de 1877 jusqu'à 1880 Montréal eut, comme toutes les autres villes, à souffrir de la crise commerciale qui sévit avec tant de rigueur sur tout le pays. Il y eut même, durant ces dernières années, une réaction sérieuse dans la valeur de la propriété. Cependant la statistique du temps nous indique encore un progrès notable, durant la décade de 1870-80. La valeur cotisée de la propriété immobilière, qui était de \$50,599,000 en 1870, s'élevait à \$65,199,000 en 1880. Les revenus de la ville, qui étaient de \$805,656 en 1870, montèrent à \$1,582,912 en 1877, mais ils descendirent à \$1,514,604 en 1880.

Les statistiques du port confirment celles qui précèdent, comme on peut le voir par le tableau suivant :—

| ANNÉE. | Exportations. | Importations. | Total du Commerce. |
|-----------|---------------|---------------|--------------------|
| 1870..... | \$19,100,500 | \$25,680,314 | \$44,780,814 |
| 1875..... | 19,574,500 | 43,177,141 | 62,751,641 |
| 1880..... | 31,224,904 | 37,102,869 | 67,327,773 |

Voici maintenant pour le mouvement des navires :

| ANNÉE | Navires océaniques. | Navires de cabotage. | Total de Tonnes. |
|-----------|---------------------|----------------------|------------------|
| | Tonnes. | Tonnes. | |
| 1870..... | 316,846 | 819,476 | 1,136,332 |
| 1875..... | 386,112 | 811,410 | 1,197,522 |
| 1880..... | 628,271 | 1,044,380 | 1,672,651 |

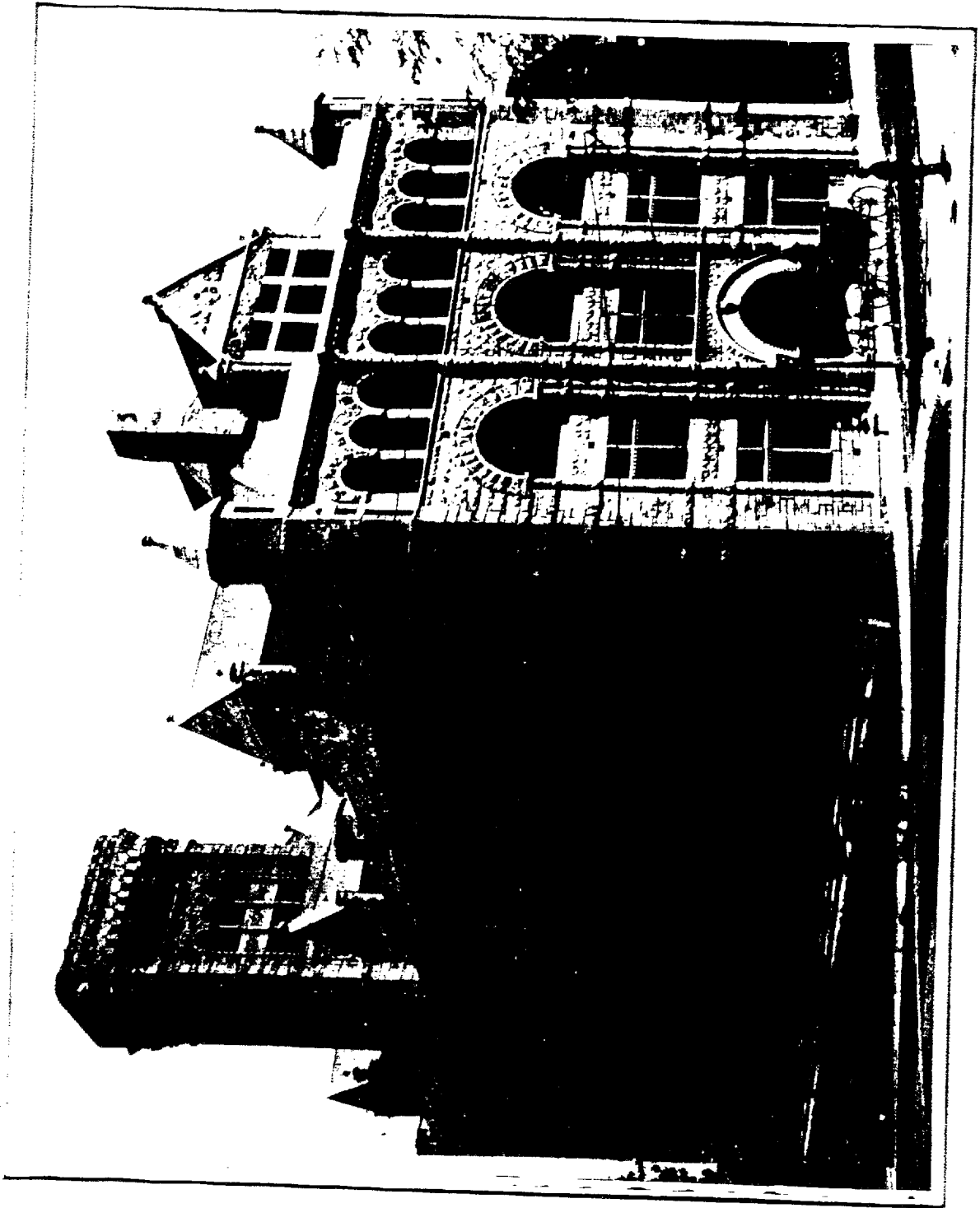
On notera que l'augmentation du tonnage des navires océaniques est beaucoup plus rapide que celle des navires de cabotage. Dans beaucoup d'endroits ceux-ci sont remplacés par des chemins de fer pour le transport des marchandises. On peut donc dire que ni l'un ni l'autre des tableaux ci-dessus n'indique la pleine augmentation du commerce de Montréal ; l'un parce qu'il ne tient pas compte de la baisse des prix, l'autre parce qu'il ne tient pas compte de l'extension des chemins de fer.

Enfin le recensement nous fournit des termes de comparaison qui nous induiront à mieux mesurer le progrès accompli durant la période dont nous nous occupons :—

| | 1870-71 | 1880-81 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Population | 107,225 | 140,747 |
| Capital dans les industries..... | \$11,101,031 | \$30,943,743 |
| Nombre d'employés..... | 21,187 | 32,132 |
| Gages payés..... | \$5,195,668 | \$8,630,500 |
| Valeur de la matière première..... | \$19,037,962 | \$62,563,967 |
| Valeur des produits..... | 32,731,966 | 104,662,258 |

Ces chiffres indiquent qu'une proportion de plus en plus considérable de la population se consacrait aux industries manufacturières.

Au lendemain de la Confédération les autorités ecclésiastiques prirent une décision qui a eu une influence considérable sur le développement des faubourgs de Montréal. L'ancienne paroisse de Montréal comprenait tout le territoire entre la Longue-Pointe et Lachine, et la cure



GARE WINDSOR

appartenait de droit au séminaire de St-Sulpice, qui concentrait tout à Notre-Dame. Mgr Bourget conclut qu'il serait mieux de démembrer la paroisse, devenue trop populeuse, et d'établir des églises paroissiales dans les faubourgs. Le Séminaire s'opposa au changement, et il s'en suivit une lutte, dont M. Cléophas Beausoleil, alors journaliste, fait le récit suivant ;

“ Le Séminaire, qui était curé de toute la ville, s'objecta à cette réforme et il s'assura l'appui de Cartier, de la “ Minerve ” et tout l'entourage immédiat de Cartier. La polémique qui s'en suivit donna l'occasion à la “ Minerve ” de ressusciter les principes de l'Eglise gallicane. Mgr Bourget, se trouvant sans organe pour faire valoir sa cause, fit appel au clergé et aux laïques qui lui étaient restés fidèles, et fonda le “ Nouveau-Monde, ” qui devait enseigner la vraie doctrine. Le chanoine Lamarche, un homme très ferme, très droit et fort savant, qui recevait directement son inspiration de Mgr Bourget, fut nommé censeur du nouveau journal et M. Joseph Royal, rédacteur en chef.

“ La lutte s'engagea de suite avec une extrême vivacité. Le “ Nouveau-Monde ” eut à combattre la “ Minerve, ” rédigée successivement par Dansereau, DeCelles, Oscar Dunn, aidés par MM. W. P. Marchand, Raphaël Bellefleur, quelques prêtres de Saint-Sulpice, et contre le “ Journal de Québec, ” rédigé par Joseph Cauchon.

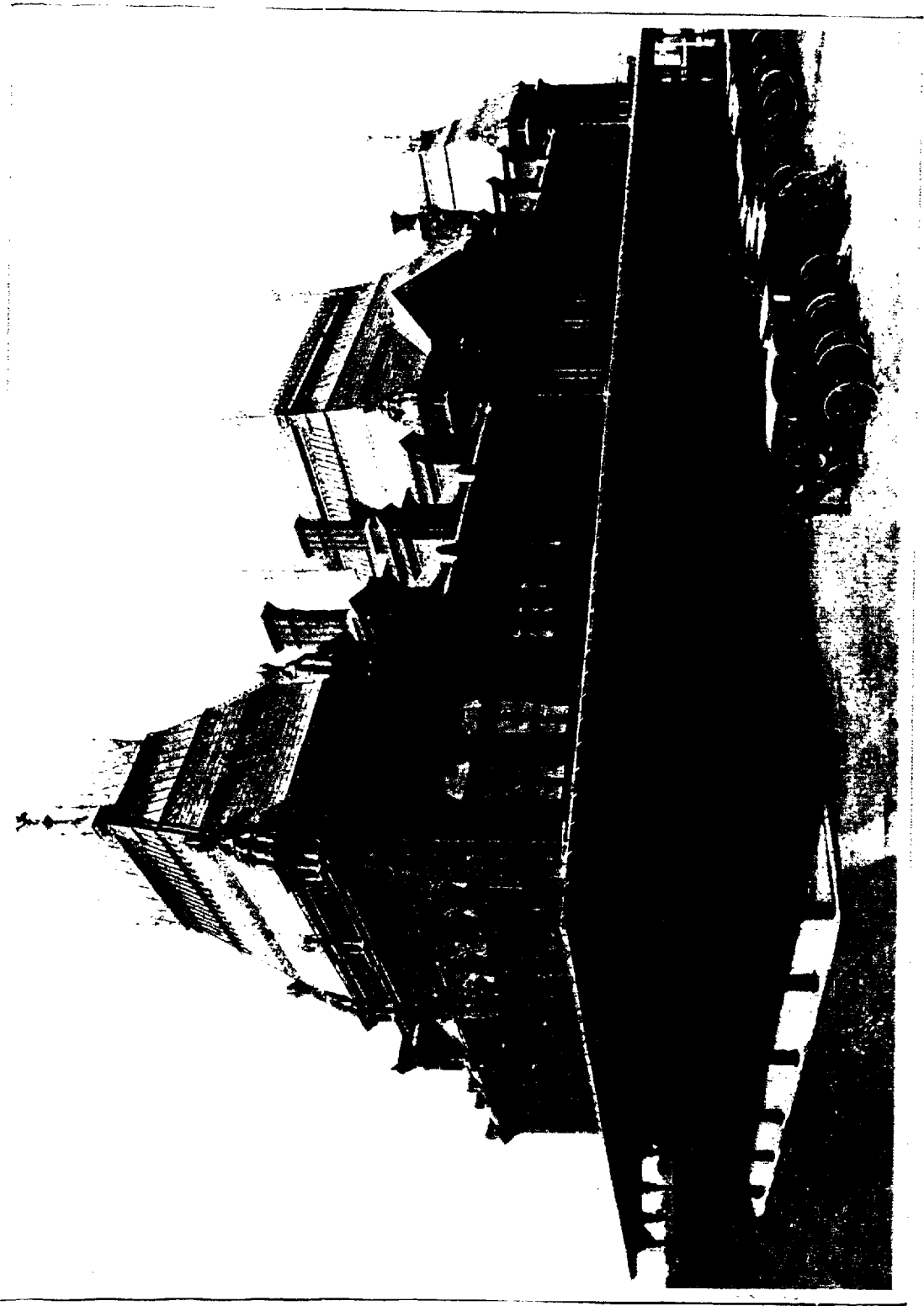
“ Cette polémique était dirigée contre Cartier, qui, s'animant à la lutte, était allé combattre Mgr Bourget jusqu'à Rome. Elle fut d'une extrême violence dans la presse et dura pendant plusieurs années, en fait jusqu'à ce que Mgr Bourget eut réussi sur toute la ligne, que les nouvelles paroisses fussent reconnues et que leurs curés eussent obtenus la garde des Registres de l'Etat Civil.”

La polémique eut pour effet d'amener la défaite mémorable de Sir George-Etienne Cartier dans Montréal Est par M. Jetté; le démembrement de la paroisse amena la construction des diverses églises paroissiales que nous admirons aujourd'hui.

Avant 1868 il n'existait pas de taxes scolaires à Montréal, le seul secours que les commissions scolaires reçussent de l'Etat pour cette fin étant la subvention du gouvernement provincial et une somme double venant du conseil, ce qui se montait à environ \$3,000 par an. Mais en cette année la législature décréta que la ville de Montréal devrait contribuer pour au moins trois fois le montant de la subvention du gouvernement. Afin de se conformer à cette loi le conseil, en 1868, imposa une taxe spéciale de 10 cents par \$100 sur les immeubles. Ceci provoqua une vive opposition de la part de la population—tant il est vrai que le canadien n'a jamais aimé les taxes. Le conseil céda, réduisit le taux à 5 cents par \$100, puis en 1869 le ramena à 8 cents, pour l'augmenter encore plus tard. D'autre part les Commissions scolaires obtinrent la permission d'emprunter sur débentures, privilège dont elles se servirent au grand scandale de tout ceux qui ne voyaient pas l'utilité d'instruire les enfants du peuple dans des édifices convenables. En 1878, le maire Beaudry, s'adressant au Conseil, s'écriait : “ Les Commissaires, au lieu de suivre l'esprit de la loi et de construire des maisons d'école pour les pauvres, ont érigé des palais où les riches seuls peuvent être admis.”

Il reste peu d'événements considérables à noter pour compléter l'histoire de ces dix années.

L'une des cérémonies les plus imposantes auxquelles il ait été donné à Montréal d'assister fut les funérailles de D'Arcy McGee, qui eurent lieu le 13 avril 1868, aux frais de la ville.



GABE HONAVENTURE

Toutes les troupes de la garnison et les volontaires de la ville escortèrent les restes funèbres à l'église St-Patrice, puis à Notre-Dame, où d'imposants services religieux eurent lieu. A cinq années de distance eurent lieu les funérailles non moins imposantes de Sir George-Étienne Cartier, décédé en Angleterre. Son corps arriva à Montréal le 1er juin 1873 et fut exposé durant deux jours au Palais de Justice. Les funérailles eurent lieu le 13, aux frais du gouvernement, et rien ne fut épargné pour rendre hommage à celui qui avait été le chef de son peuple pendant vingt-cinq ans.

Des cérémonies moins tristes furent celles de la réception des visiteurs distingués qui passèrent par Montréal.

En 1869 ce fut le prince Arthur, fils de la reine, qui vint avec son régiment. Le conseil-de-ville dépensa un millier de dollars pour le recevoir ; et le jeune prince se rendit très populaire chez les gens du peuple.

En 1871 le grand duc Alexis visita Montréal incognito, parce que la ville était alors dans l'attente de la mort du prince de Galles. Le conseil n'en dépensa pas moins \$2,428 en réceptions. Le grand duc montra sa reconnaissance en donnant \$1.000 pour les pauvres.

En 1875 l'inhumation de Guibord au cimetière de la Côte-des-Neiges, sur l'ordre des tribunaux, causa beaucoup d'excitation. Il fallut appeler les milices sous les armes ce jour-là.

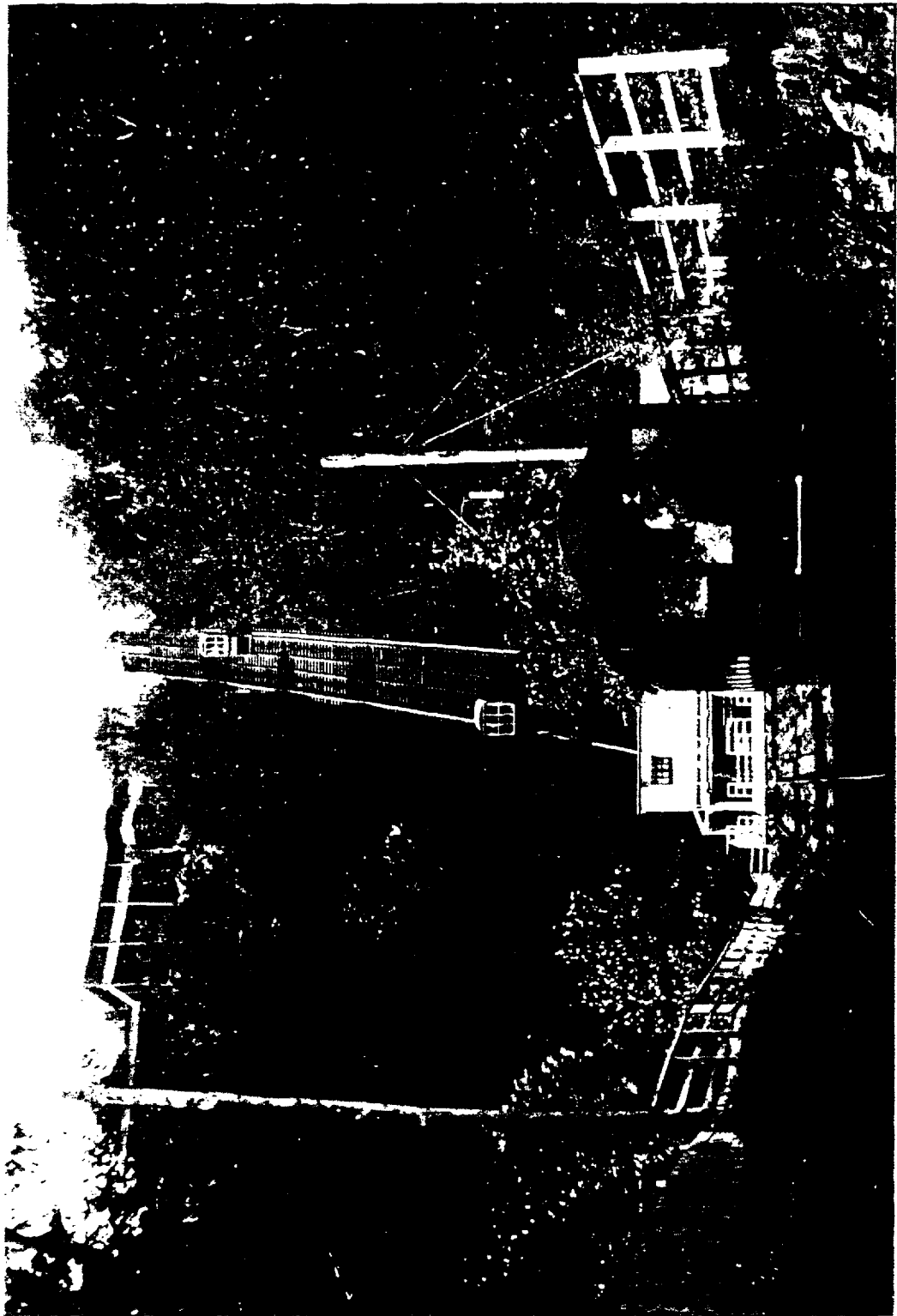
Les tentatives des Orangistes pour parader en corps dans les rues de Montréal causaient des troubles plus sérieux. Un nommé Hackett fut tué en 1877, au cours d'une rixe à la Place Victoria. L'année suivante les Orangistes voulurent de nouveau se rendre en procession à leur église ; mais le maire Beaudry arrêta leurs chefs et fit disperser les manifestants. Il n'y eut pas de sang versé ; mais on avait cru prudent d'appeler les milices sous les armes. Les tribunaux ayant approuvé l'action du maire, les esprits finirent par s'apaiser.

La visite du délégué du St-Siège, Mgr. Conroy, en 1877, donna lieu à de grandes démonstrations religieuses. La réception du marquis de Lorne et de la princesse Louise, en 1878 eut un éclat exceptionnel.

La réputation de Montréal s'étendait maintenant au loin et en 1882 il eut l'honneur d'être choisi comme lieu de réunion par l'American Science Association ; et en 1884 la British Association of Science lui faisait le même honneur. Depuis, ces réunions de corps étrangers dans la ville sont devenues si fréquentes qu'on a donné à Montréal le nom de "Convention City." De fait le conseil de ville et les citoyens n'ont jamais manqué de contribuer largement pour recevoir ces visiteurs distingués.

Depuis plusieurs années Montréal était un rendez-vous populaire pour les touristes, en été. En 1883, on inaugura la série des amusements d'hiver qu'on nomma "carnaval." Ces fêtes eurent un immense succès et attirèrent des milliers d'étrangers. Elles furent répétées en 1885, 1887 et 1889, mais elles ont été finalement abandonnées parce que les hommes d'affaires considéraient que les palais de glace et autres constructions du genre n'étaient pas de nature à corriger les erreurs si répandues quant au climat du Canada.

La grande convention des Canadiens-français de 1884 et les fêtes de la St-Jean-Baptiste qui l'accompagnaient sont restées mémorables. On y vit figurer les hommes les plus éminents de notre race, tant au Canada qu'aux États-Unis.



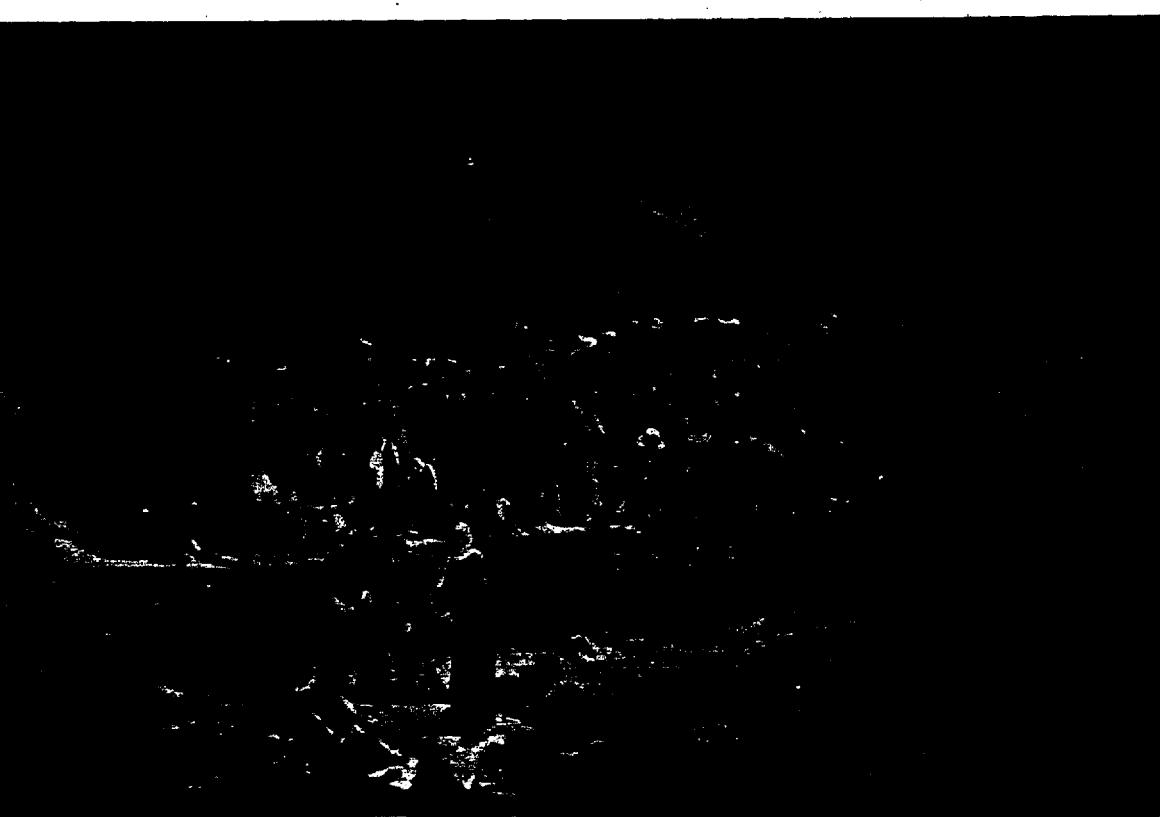
ACCENTEUR DE MONTROYAL

En 1886 Montréal eut encore l'honneur de recevoir le premier cardinal canadien, son Eminence le cardinal Taschereau. Le conseil de ville s'associa officiellement aux démonstrations populaires et religieuses et souscrivit \$1,237 à cette fin.

Ces années de réjouissances avaient aussi été des années de progrès et de prospérité pour la ville ; mais quelques-unes eurent leur côté sombre.

L'année 1885 vit s'abattre sur la ville la dernière grande épidémie de petite vérole. Des milliers de citoyens succombèrent, et l'épidémie ne fut supprimée qu'après plusieurs mois et une dépense de la part de la ville de plus d'un quart de million.

Les mesures hygiéniques prises par les autorités, provoquèrent comme d'habitude, l'oppo-



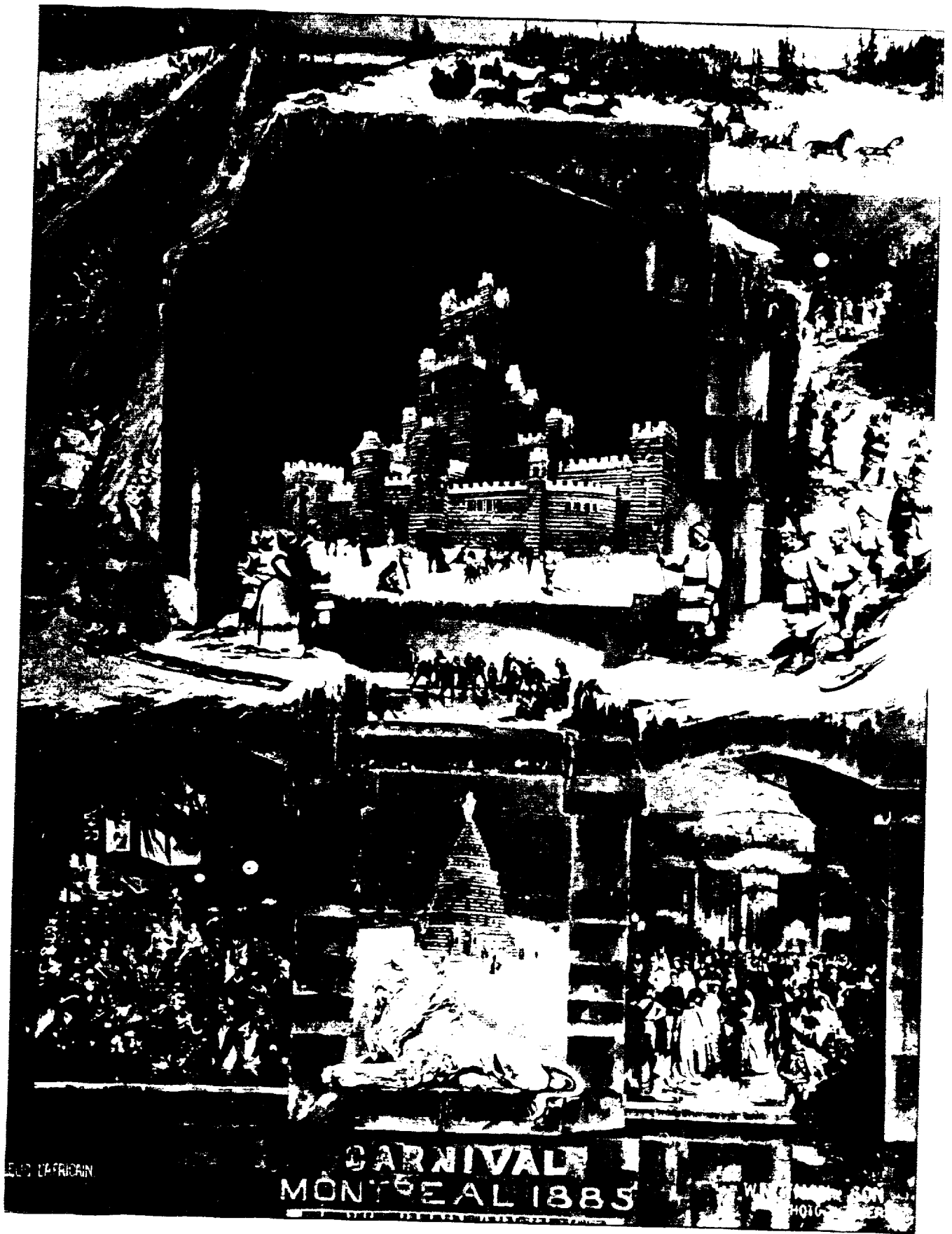
MONTRÉAL EN HIVER.

"Curling" en plein air. La Princesse Louise et le Marquis de Lorne sont au centre du tableau.

sition d'une partie de la population. Vers le même temps la question Riel avait soulevé les préjugés de race et les passions politiques à un haut degré. Ces deux agitations se confondant, on eut à craindre des troubles sérieux pendant plusieurs mois.

En 1886 et 1887 la ville eut aussi à souffrir de grandes inondations. Grand nombre de familles furent chassées de leurs domiciles par l'eau et eurent à endurer de grandes misères. Les pertes matérielles furent énormes. Enfin le mal fut si grand, que les autorités comprirent la nécessité de prendre des mesures énergiques. Le résultat final fut l'adoption d'un nouveau plan pour le port. Les travaux alors commencés ne sont pas encore terminés.

Dans les affaires municipales l'événement le plus important de cette période, par les con-



LEO AFRICAIN

CARNIVAL
MONTREAL 1885

WALTER BROWN SON
PHOTOGRAPHER

séquences qu'il a eu, fut le triomphe de l'élément Canadiens-français au conseil-de-ville. Depuis longtemps nos compatriotes formaient la majorité de la population de la ville ; mais vu les qualifications exigées et la division des quartiers, ils ne pouvaient arriver à ressaisir la majorité dans le conseil. Le quartier centre était le quartier pivot, et en 1881, grâce aux efforts de l'échevin Rainville, on réussit à y faire élire deux Canadiens-français. Les Canadiens-français profitèrent de la faible majorité qu'ils avaient obtenue ainsi pour annexer les municipalités françaises qui entouraient la ville. Ce fut d'abord Hochelaga, en 1883, puis St-Jean-Baptiste, puis St-Gabriel, puis finalement le quartier St-Denis, en 1893. Désormais l'influence française est assurée. Mais il y a plus. Il est important pour l'avenir de la ville, que la banlieue soit annexée et mise sous un régime uniforme ; et il faut espérer que les autres petites villes qui forment déjà partie de la métropole pour les fins industrielles s'y adjoindront bientôt pour les fins administratives.

Profitant de l'augmentation dans la valeur de la propriété qui mettait à sa disposition de nouvelles ressources, le conseil-de-ville résolut en 1887 de reprendre les projets d'amélioration qui avaient été suspendus durant les années de crise. Afin de faciliter ces opérations la charte de la ville fut refondue en 1889. Les transformations qui s'opérèrent dans la ville sous l'impulsion de cette politique vigoureuse sont encore de date trop récente pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans les détails. On se formera une idée de leur étendue en consultant le tableau de dépenses encourues durant quelques années sur le fonds d'emprunt :

| | |
|------------|------------|
| 1886 | \$ 112,635 |
| 1887 | 429,087 |
| 1888 | 544,943 |
| 1889 | 807,667 |
| 1890 | 2,964,326 |
| 1891 | 1,674,674 |
| 1892 | 2,253,869 |
| 1893 | 1,895,005 |
| 1894 | 5,193,000 |
| 1895 | 2,481,000 |

Le recensement de 1891 donne à la ville de Montréal une population de 216,650, y compris les quartiers qui avaient été annexés depuis 1881. La population du même territoire en 1881, était de 155,237, soit une augmentation de 61,413. Mais pour avoir une idée juste du progrès réel de la ville, il faut aussi tenir compte de l'augmentation de la population des municipalités environnantes dont le développement est dû entièrement aux améliorations faites à Montréal. Cette augmentation se chiffre par pas moins de 20,000, de sorte que Montréal pouvait en réalité réclamer alors une augmentation réel de 90,000 âmes en 10 ans de temps et une population urbaine totale de 300,000.

Il en est ainsi pour les industries. On ne saurait se former une idée juste de leur étendue qu'en y joignant celles du comté d'Hochelaga, qui, presque toutes, dépendent du voisinage de la ville. Voici les chiffres du recensement de 1891 :—

| | MONTREAL. | HOCHELAGA. |
|---|--------------|--------------|
| Nombre d'établissements | 1,604 | 391 |
| Hommes employés | 23,942 | 5,126 |
| Femmes employées | 9,551 | 1,314 |
| Garçons employés | 1,469 | 337 |
| Filles employées | 784 | 251 |
| Valeur du terrain..... | \$ 4,277,475 | \$ 1,120,938 |
| " des batiments | 6,936,583 | 2,654,059 |
| " des machines..... | 8,429,496 | 4,188,982 |
| Capital disponible | 25,406,845 | 6,360,415 |
| Salaires payés.... | 12,217,399 | 2,321,674 |
| Matière première..... | 40,089,091 | 9,000,173 |
| Valeur des produits..... | 65,868,857 | 16,399,875 |
| Soit une production totale annuelle de..... | \$82,000,000 | |

Nous n'aurons le prochain recensement qu'en 1891; mais d'autres statistiques indiquent que le progrès de la ville s'est bien maintenu durant les derniers dix ans.

En 1891, 631 steamers océaniques entrèrent dans le port, mais leur tonnage réuni n'était que de 903,043 tonneaux. Eu 1898, 516 steamers sont arrivés, ayant un tonnage réuni de 1,212,747 tonneaux. Les recettes des douanes s'élèvent maintenant à \$5,000,000 par année en moyenne, représentant une importation de près de trente millions et les exportations augmentent en proportion. La valeur cotisée de la propriété, enfin, qui était de \$126,000,000 en 1891 s'élève maintenant à \$190,000.

Jamais à aucune époque de son histoire, aussi, Montréal n'a marché plus rapidement sous le rapport de l'instruction et de l'embellissement. Ses écoles et ses universités rivalisent avec celles de n'importe quelle ville du continent, ses monuments religieux et ses édifices commerciaux sont célèbres, l'ordre public est sévèrement maintenu et ses citoyens, unis et respectueux des droits de toutes les races, rivalisent de zèle pour sa prospérité et sa grandeur.

Au commencement du siècle, disions-nous, Montréal était déjà une ville relativement importante sur ce continent. Au sortir du siècle on peut se dire qu'il n'a pas perdu son rang, parmi toutes les fières cités qui se sont animées au souffle du progrès sur cette terre d'Amérique. Oubliant les luttes du passé, ses enfants peuvent compter avec confiance sur un meilleur avenir.



BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS.

RAYMOND PRÉFONTAINE, M. P.

Maire de Montréal.

Celui dont le nom figure en tête de cette notice peut avec droit se vanter d'avoir fait mentir le proverbe qui veut que les peuples heureux n'aient pas d'histoire. Peu d'hommes, en effet, ont été plus heureux que lui dans les diverses sphères d'action qu'il a embrassées; et cependant sa carrière, encore à moitié inachevée, ferait un volume fort bien rempli. C'est qu'avant tout le maire actuel de Montréal est un homme d'une activité dévorante, dont l'esprit est sans cesse en travail, cherchant la solution de quelque problème d'intérêt public. Agé à peine de quarante-neuf ans—l'âge où on entre dans la politique en Europe—il pouvait célébrer il y a déjà quelque temps le vingt-cinquième anniversaire de ses premières luttes de *hustling*. Il le célébrait, on s'en souvient, dans sa ville natale, au milieu des acclamations de ses amis d'enfance comme de celles des hommes qui n'ont appris à le connaître que plus tard dans la vie; et de l'estrade où il offrait ses remerciements à la foule, il pouvait apercevoir les marques matérielles des immenses transformations qui se sont opérées en ce quart de siècle sur les deux rives du fleuve, transformations auxquelles il a contribué plus que tout autre.

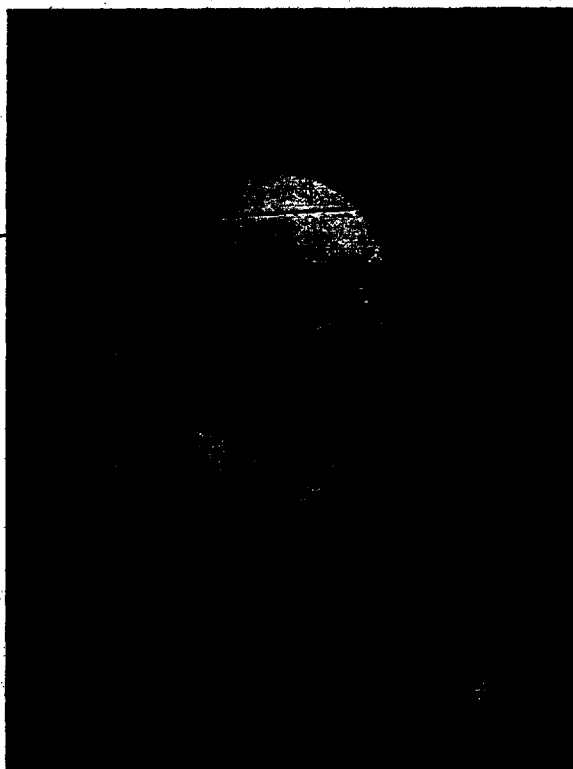
Certes il y avait là un sujet de légitime orgueil, mais M. Préfontaine serait le dernier homme à en tirer une vanité personnelle. Nul plus que lui ne s'empresse de rendre justice au mérite des hommes de tous partis qui ont co-opéré avec lui au progrès de l'Est

de Montréal et de la rive Sud, même au risque de froisser quelques partisans un peu outrés. C'est cette entière loyauté envers tous ceux qui viennent en contact avec lui qui explique le nombre grandissant de ses admirateurs personnels, de ceux qui sont toujours prêts à le suivre sans égard aux affiliations politiques.

Pour sa part M. Préfontaine se retrouve après vingt-cinq ans de luttes aussi dispos, aussi frais qu'au premier jour.

Mais hâtons-nous d'esquisser cette carrière dont nous ne pourrions mentionner que les grandes dates. Né à Longueuil le 16 septembre 1850, Raymond Préfontaine fit ses études classiques chez les jésuites, à Montréal. Il étudia ensuite le droit sous sir A.-A. Dorion, M. John A. Perkins et au McGill. En 1873 il était admis à la pratique. Deux ans plus tard, contre toute attente, il se faisait élire député à la Législature dans Chambly, comme libéral. Battu en 1878, il contesta et se fit réélire en 1879; mais il fut encore

battu en 1881. En 1886, le siège du comté de Chambly à la Chambre des Communes se trouva vacant et une élection partielle fut ordonnée. C'était la première occasion que le nouveau parti national avait d'essayer ses forces et il savait que le gouvernement du jour n'épargnerait rien pour l'écraser. Les chefs cherchèrent donc le candidat le plus fort, et ils n'hésitèrent pas à choisir M. Préfontaine, qui sortit victorieux de cette lutte acharnée. Réélu en 1887 et 1891, M. Préfontaine céda Chambly à l'honorable C.-A.



Geoffrion, et vint se présenter dans le comté réputé conservateur de Maisonneuve qu'il remporta par une immense majorité. Ayant été presque toujours dans l'opposition en chambre, M. Préfontaine, qui déteste les discours inutiles, n'a pu donner sa mesure dans la vie parlementaire; mais nul n'ignore qu'il est un des députés les plus influents et un de ceux qui travaillent le plus activement en faveur des intérêts qu'il représente. On s'étonne même que les portes du cabinet aient si longtemps tardé à s'ouvrir pour lui.

Tenu à l'écart de la direction des affaires à Ottawa par la force des circonstances, M. Préfontaine s'est attaché surtout à servir ses concitoyens dans l'arène non moins importante des affaires municipales. Il débutait dans cette carrière, qui l'a conduit de succès en succès jusqu'au poste de premier magistrat de la métropole du Canada, en 1878, comme maire d'Hochelaga. En 1883 cette municipalité était annexée

à Montréal et l'envoyait siéger au conseil-de-ville. En 1889 il devenait président du comité des chemins et inaugura cette politique de progrès qui nous a donné des rues élargies et pavées, le tramway électrique, la gare de l'est, les tunnels et tant d'autres améliorations. Ce serait entièrement en dehors du cadre de cet ouvrage que de vouloir discuter le mérite des nombreuses attaques dirigées contre cette politique. M. Préfontaine a été vengé de toutes les injures quand, en dépit des efforts faits en certains quartiers pour lui susciter un adversaire, il fut élu par acclamation maire de Montréal.

D'une santé robuste, sachant écarter les soucis inutiles et bien prendre le travail, M. Préfontaine peut compter encore sur de longues années d'activité; et on ne risque pas sa réputation de prophète en disant que le vingtième siècle lui réserve des triomphes encore plus éclatants que ceux du passé.

MONSIEUR PAUL BRUCHÉSI.

Archevêque de Montréal.

BOSSUET a rapproché, par une magnifique image, et ceux qui jugent la terre et ceux qui ouvrent aux hommes les portes du ciel. Le magistrat et l'évêque ont d'immenses responsabilités envers Dieu et envers leur prochain; aussi choisit-on généralement parmi les hommes qui ont été mûris par l'âge et par une longue expérience du monde ceux qu'on appelle à remplir ces lourdes charges. Dans l'élection des premiers pasteurs de l'Eglise, entourée de tant de sages précautions et dirigée par ceux-là mêmes qui peuvent le mieux connaître les exigences de l'épiscopat, ce n'est que par un mérite extraordinaire, une science et une vertu indiscutables, que les sujets relativement jeunes

peuvent être signalés à l'attention du Souverain Pontife. Né le 29 octobre 1855, Mgr Paul Bruchési,



archevêque de Montréal, a eu ce rare et grand honneur d'être appelé à diriger le plus important diocèse de l'Amérique alors qu'il venait à peine d'entrer dans sa quarante-deuxième année. Il est certain que le nouvel archevêque avait eu le bonheur d'être servi par un talent brillant et précoce, aussi bien que par une vocation sûre. A vingt-trois ans, après des études remarquables qu'il alla terminer à Rome même, il était ordonné prêtre. Revenu au Canada en 1881, il fut pendant quelque temps attaché à l'archevêché, puis pendant quelques années il se livra à l'enseignement au séminaire de Québec.

Mgr Fabre, obéissant à cet amour immense de ses ouailles qui était en son cœur, voulait s'entourer de

jeunes prêtres instruits et actifs, connaissant les pensées, les sentiments et les usages de la société nouvelle.

Le futur archevêque fut donc rappelé auprès de lui et nommé chanoine. De ce jour, M. l'abbé Bruchési eut les missions les plus délicates à remplir. Un besoin réel de réformes de l'enseignement se faisait sentir dans la province et les communautés enseignantes s'efforçaient de répondre aux demandes légitimes, sans pouvoir toujours y réussir avec les moyens exigus que le gouvernement et les particuliers mettaient à leur disposition. Les adversaires du clergé voulurent profiter du malaise pour entreprendre une campagne en règle contre la religion et pour discréditer complètement notre système d'écoles. C'est lui qui fut chargé de répondre à ces attaques en organisant pour la grande foire de Chicago une exposition des travaux faits par les élèves de ces mêmes écoles. Il entra en concurrence avec les écoles de toutes les parties de l'Amérique et revint avec la plus grande partie des premiers prix. Ce succès suffisait pour le désigner à la présidence de la Commission des écoles catholiques de Montréal, laquelle se débattait aussi contre des difficultés assez graves. On y vit avec quelle ardeur il savait travailler à l'amélioration de nos institutions enseignantes et avec quelle sûreté de jugement il savait distinguer les réformes possibles et désirables des utopies révolutionnaires.

Lorsqu'il monta sur le siège archiepiscopal, l'Eglise du Canada tout entier était agitée par cette difficile question du Manitoba. Les pasteurs, unis sur le dogme et sur les droits imprescriptibles des catholiques,

étaient divisés lorsqu'il s'agissait d'apprécier la sincérité des hommes d'Etat; le peuple, préjugé par l'esprit de parti, égaré par les discours habiles de ses chefs politiques, semblait perdre son antique respect pour l'autorité. Les passions déchaînées frémissaient de toutes parts. Mgr Bruchési se montra l'apôtre de la paix et il domina les passions. Peu de mois après son élévation il pouvait aller mettre aux pieds du Saint-Père les hommages d'un peuple soumis et dévoué.

La paix qu'il avait rétablie ne pouvait durer qu'à deux conditions: une autorité indiscutable unie à un esprit conciliateur. "Gouvernez hardiment," disait Bossuet, en s'adressant aux princes. "Soyez mères," disait Fénelon en s'adressant aux pasteurs. Mgr Bruchési entendit tout d'abord ces deux oracles, et il y conforma toute sa conduite. Il a conduit son clergé et son peuple en étendant sur leur tête cette verge de consolation et d'honneur dont parle l'Ecriture, cette crose à l'abri de laquelle il fait bon vivre, comme disaient nos pères, quand rien ne la fait vaciller ni fléchir dans la main qui la porte. Il a gouverné hardiment, commandant le respect, l'inspirant lui-même, et maintenant, au milieu des troubles politiques, dans une assiette tranquille, le clergé qui l'admire, le peuple qui l'aime, tout un diocèse au grand cœur mais aux mouvements emportés, et qu'une main moins sûre et moins ferme aurait laissé peut-être flotter au gré des agitations révolutionnaires.

SON HONNEUR LOUIS-AMABLE JETTÉ, LL. D.

Lieutenant-Gouverneur de Québec.

L'AUTEUR de ces lignes eut éprouvé un grand plaisir à exprimer toute l'admiration qu'il a pour le distingué citoyen de Montréal, dont le nom figure en tête de cette notice; mais il a cru faire mieux en consignand dans cet ouvrage l'opinion de deux des plus fortes têtes de la province de Québec, dont les écrits restent encore malheureusement égarés dans les publications périodiques. Dans une conférence qu'il donnait, le 21 décembre 1898, M. Cléophas Beausoleil, parlant de la formation du parti national de 1871, s'exprimait ainsi:

"M. Louis A. Jetté avait trente ans à peine. C'était un homme supérieur, possédant les principales qualités qui font l'homme d'Etat: esprit froid, réfléchi et profond, rien ne pouvait lui faire perdre la tête ou égarer son jugement, qui était clair et sûr. Il était cordial et bienveillant; aisément accessible à tous, il

avait autant d'amis que de connaissances. Son éloquence était sobre et élevée, mais ne manquait ni de force ni de chaleur. Ses principes catholiques et sa conduite étaient au-dessus de tout reproche. Son patriotisme était ardent et sincère. Il n'avait pas d'ambition personnelle, mais son dévouement au pays était sans bornes. Il occupait une grande place au barreau. Son libéralisme était fervent, mais entièrement politique, et il souffrait pour son pays de l'ostracisme dont nos meilleurs hommes étaient frappés à cause d'un petit nombre de personnalités. C'était un chef tout trouvé."

Près de quinze années auparavant, M. Joseph Doutre disait aussi dans une conférence:

"De 1847 à 1852, un grand nombre d'hommes de talents sont arrivés à la rampe de la publicité. Il n'y avait qu'une chose à reprocher à cette pléiade:

les planètes qui la guidaient faisaient de la politique d'amateurs et cela se déteignit si fortement sur la jeunesse d'alors que trente années se sont écoulées sans développer le vrai sens politique, qui consiste à lutter pour conquérir. Ce n'est que récemment qu'a commencé de poindre l'ère de la vraie politique chez les libéraux."

Ces deux citations serviront, croyons-nous, à indiquer suffisamment les qualités personnelles du lieutenant-gouverneur de la province, comme homme politique et comme avocat, aussi bien que l'influence considérable qu'il a exercé sur le mouvement politique du pays au début de la Confédération. Notre rôle, maintenant, c'est d'indiquer les grandes dates de cette carrière si honorable.

Né à l'Assomption, le 5 janvier 1836, fils de marchand, Louis-Amable Jetté fit ses études au collège de son village natal et se fit admettre au barreau en 1857. Il y conquist rapidement une position des plus enviables. Lors du célèbre procès Guibord, il eut l'honneur de représenter le Séminaire de Saint-Sulpice. Cependant il avait indiqué son goût pour les affaires publiques en écri-



vant pour l'Ordre, de 1862 à 1872. Lors de la fondation du parti national, il fut nommé président du comité et candidat du parti dans Montréal-Est. Il réussit à battre Sir George-Etienne Cartier par plus de 1,300, lors des élections de 1872, puis fut réélu par acclamation en 1874. En 1878 il fut nommé juge de la Cour Supérieure, position qu'il occupa avec distinction jusqu'à son élévation au poste de lieutenant-gouverneur de la province.

Depuis plusieurs années Son Honneur a été un collaborateur régulier de la "Revue Critique de Législation et de Jurisprudence du Canada," correspondant de la "Revue de Droit Internationale de Gand" et membre correspondant de la "Société de Législation Comparée de Paris." Il a été trésorier et bâtonnier du barreau, et depuis 1880 il est une des têtes dirigeantes de l'Université Laval, où il a été professeur

de droit civil. Il est le père d'un garçon, qui appartient à la Société de Jésus, et de deux filles, dont l'aînée a épousé M. Rodolphe Lemieux, M.P.

En 1862 il épousa Berthe, fille de feu Toussaint Laflamme.

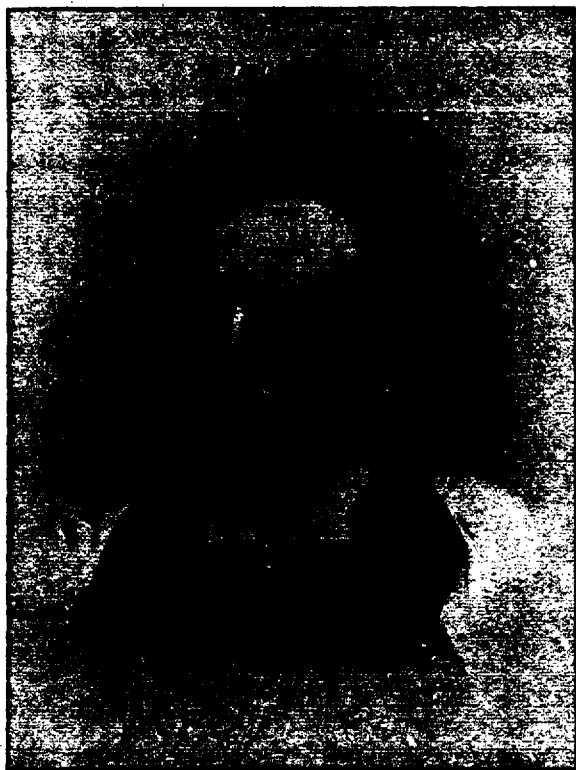
F. - D. MONK, C. R., M. P.

C'EST un honneur fort envié que celui d'adresser la parole à la Chambre des Communes; mais il est aussi fort périlleux, surtout, dirons-nous, pour les députés de la province de Québec, dont les mœurs politiques diffèrent notablement de celles des autres provinces. Plus d'un fougueux tribun, les oreilles encore remplies des acclamations frénétiques que ses périodes ronflantes avaient provoquées dans les assemblées populaires, a dû reconnaître qu'il ne savait pas retenir l'attention de la députation lorsqu'il s'est levé pour faire son "maiden speech" en Chambre. C'est une épreuve que tous les nouveaux députés redoutent et que bien peu subissent avec succès.

L'auteur de ces lignes se trouvait à la tribune des journalistes lorsque le député de Jacques-Cartier se leva pour la première fois, après son élection, durant la session de 1896. La réputation de M. Monk comme avocat l'avait précédé à Ottawa, et de plus il excitait cet intérêt particulier qui se rattache à tous ceux qui avaient surnagé à la débâcle qui venait d'emporter le parti conservateur dans la province de Québec. Il n'eut pas plutôt dit: "Mr. Speaker," que toutes les têtes, surtout celles des chefs, se tournèrent de son côté. On attendait beaucoup et personne ne fut déçu. Dès les premières phrases, M. Monk prit le ton parlementaire: logique serrée, diction facile, argumentation sérieuse et pertinente. Du coup, il se trou-

avait classé au premier rang parmi les députés de l'opposition ; et depuis il a pris une part active à tous les débats importants.

Le succès du député de Jacques-Cartier n'a surpris personne de ceux qui avaient déjà pu apprécier ses manières distinguées, ses grandes connaissances, sa facilité de parole ; on s'est plutôt étonné de l'activité avec laquelle il se livrait à la politique, après s'en être longtemps tenu à l'écart. C'est que M. Monk prend les responsabilités de la vie publique au sérieux. Durant les dernières élections provinciales, on le pressait de venir adresser la parole en faveur d'un vieil ami qui avait une dure lutte à faire : " Je le regrette beaucoup," répondit-il, " mais je ne puis me rendre à



cette demande ; le parlement est en session et je dois à mes électeurs d'être à Ottawa. Quoique nous soyons dans l'opposition, je pourrai peut-être leur être utile." Le public a besoin d'hommes de cette trempe.

M. Frédéric Debartzch Monk est le fils de Samuel Cornwallis Monk, originaire de Halifax, et qui fut juge de la cour d'appel du Bas-Canada, et de Rosalie-Caroline Debartzch, descendante d'une des plus anciennes familles du Canada. Ayant été admis à la pratique du droit en 1878, il épousait en 1880, mademoiselle Marie-Louise Sénécal, fille de M. D.-H. Sénécal, avocat, et petite fille de feu Côme-Séraphin Cherrier, une des gloires du barreau canadien. De ce mariage sont nés cinq enfants qui vivent encore, dont trois fils.

Tout au soin de sa famille et à la pratique de sa profession, M. Monk, comme nous l'avons dit, se tint à l'écart des luttes politiques. Son mérite toutefois le désignait déjà aux honneurs. En 1889, il était nommé conseil de la reine, puis professeur à l'université Laval et membre de la commission scolaire de Montréal. Durant les douze années qu'il a rempli cette dernière charge, il s'est acquitté de ses devoirs avec une rare fidélité et a démontré l'intérêt particulier qu'il porte à l'amélioration de l'instruction publique dans la province de Québec. Bien que fils d'un père anglais, M. Monk est en entière sympathie avec la population canadienne-française, laquelle, disait-il un jour, " est appelée à jouer un rôle prépondérant et décisif dans le développement de l'Amérique britannique du Nord, si elle reste fidèle à sa vocation évidente." Il suffit de lire ces quelques notes pour s'apercevoir, que tout en appartenant à l'école de Cartier, M. Monk est un de ces hommes aux vues larges qui estiment que le pays a besoin avant tout de serviteurs sincères, dévoués et indépendants.

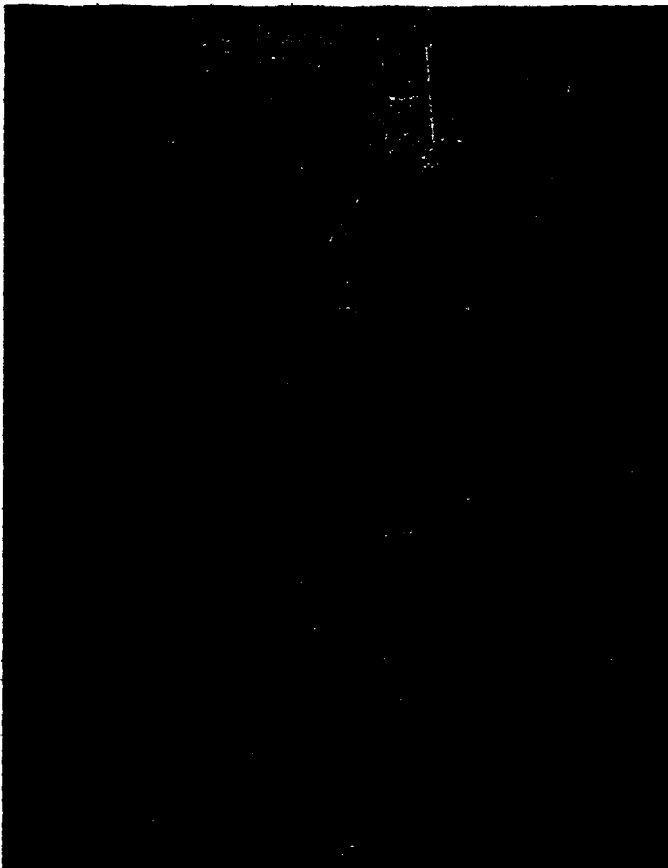
RICHARD WHITE.

Le journalisme est partout un métier difficile. Il l'est surtout au Canada où le champ, déjà étroit, est partagé entre deux races de langues différentes et, il faut bien le dire, ayant souvent des sympathies divergentes. Quoiqu'il puisse faire, le directeur d'un grand journal dont chaque article est attentivement relu par des rivaux et des adversaires politiques bien décidés à y trouver la petite bête, est continuellement exposé à blesser les susceptibilités d'une nationalité en voulant rendre justice à l'autre, c'est-à-dire qu'il est exposé à perdre une partie de la clientèle qui est déjà à peine suffisante pour faire vivre un grand journal. Dans ces circonstances il n'y a qu'un moyen de triompher et de retenir l'estime de ceux même qui diffèrent d'opinion avec le journal, c'est d'être toujours et uniformément franc, impartial, loyal et modéré. Il suffit de constater la prospérité du *Montreal Gazette*, qui a su se gagner la confiance de toutes les classes de notre société au point de n'avoir plus de rival, pour démontrer que ce journal a été dirigé de la manière la plus libérale et administré avec une rare habileté.

Or, c'est à celui dont le nom figure en tête de cette notice que revient la grosse part de mérite dans ce succès presque sans précédent. Enfant de Montréal, ayant dans ses veines du sang irlandais et écossais, ayant connu nos compatriotes dès son enfance, ayant appris leur langue et sachant apprécier leurs qualités, M. Richard White s'est trouvé dans une excellente

position pour juger les divers éléments qui composent notre population ; et sans jamais désertier les siens, il a toujours été prêt à mettre son influence au service des Canadiens-français lorsqu'ils faisaient valoir un droit légitime. Aussi on peut dire qu'il n'y a pas un homme en vue parmi notre population d'origine britannique qui compte un plus grand nombre d'amis chez les Canadiens-français.

La carrière de M. White est faite de travail et d'activité. Né le 14 mai 1834, il reçut son instruction au High School de cette ville, et en 1850 il partit pour l'Ouest. Après avoir fait le commerce de bois pen-



dant quelques années il fit, en 1855, l'acquisition du "Peterboro Review," qu'il dirigea en société avec son frère l'hon. Thomas White. En 1864 les deux frères devinrent propriétaires du "Hamilton Spectator," et en 1870, ils achetèrent le *Montreal Gazette*. M. Thomas White ayant été élu député en 1878, se retira de la société et "The Gazette Printing and Publishing Co." à fonds social, fut organisée. M. Richard White en fut élu le président et le directeur-gérant de cette importante compagnie. Dans ces dernières années, il a eu la haute main sur la rédaction du *Gazette* aussi bien que sur l'administration.

Grâce à son activité et à son esprit remarquable-

ment prompt, qui lui permet d'embrasser et de décider une affaire en quelques minutes, M. White, sans sacrifier ses intérêts privés, a pu donner beaucoup de temps aux affaires publiques et aux entreprises charitables. Nommé sur le comité des citoyens qui coopéra avec le conseil en 1885 pour faire disparaître l'épidémie de la picote, ses services le signalèrent à l'attention des électeurs du quartier Ouest, qui l'envoyèrent siéger à l'hôtel-de-ville de 1886 à 1889. Peu de temps après, le gouvernement d'Ottawa le nommait sur la commission du havre et celui de Québec sur celle des chemins à barrières. Le Board of Trade l'a élu comme vice-président ; le Synod Anglican lui a confié le poste de secrétaire honoraire depuis nombre d'années ; il a été président des fidéi-commissaires du cimetière Mont-Royal, syndic du collège de Lennoxville et directeur de plusieurs institutions de bienfaisance. Si on ajoute à cela que M. White a toujours pris une part très active dans l'organisation du parti conservateur, on verra que nous avons raison de dire que sa carrière a été faite de travail, et que la position éminente qu'il occupe aujourd'hui a été bravement conquise.

L'HON. LOUIS-OLIVIER TAILLON.

"Le style fait l'homme" a dit Buffon. La phrase s'applique aussi bien aux orateurs qu'aux écrivains. Ceux qui ont entendu l'hon. M. Taillon et qui savent observer ont pu se former une bonne idée de son caractère. Il n'est pas de ces orateurs qui se consolent d'un échec politique par un succès oratoire. Il parle pour convaincre et parce qu'il est profondément convaincu lui-même. Il n'essaie pas de surprendre son auditoire par des phrases à effet, avec des fleurs de rhétorique. Sa voie est simple. On sait immédiatement où il voudrait nous conduire par ses déclarations franches et précises, et il établit ses conclusions par une logique irrésistible. C'est un homme de bonne foi et de sens pratique. Ses convictions sont trop profondes et puissantes pour qu'il ne s'emporte jamais ; il déteste surtout les sophismes, les invectives haineuses. Une interruption grossière l'indigne et le dégoûte ; mais il reste toujours maître de lui-même et l'interrupteur est généralement écrasé par une prompt riposte. Au fond, quoique les petites misères de la politique lui répugnent profondément, la chaleur de ses instincts naturels, nés du patriotisme, d'un amour profond de la vérité, d'un dévouement entier au bien public, l'entraîne, malgré lui souvent, vers la politique ; et son désintéressement, son esprit chevaleresque, le portent

toujours à se lancer dans la lutte là où il y a le plus de coups à recevoir. Ce n'est pas à d'autres motifs qu'il faut attribuer ces changements de comté, dont quelques-uns voudraient lui faire un reproche.

D'aucuns diront que toutes ces qualités ne suffisent pas à faire un homme politique accompli. J'avouerai que là où il faut de la diplomatie—nom poli dont on couvre trop souvent les compromissions les plus honteuses—M. Taillon n'est peut-être pas l'homme de circonstance. Il ne sera jamais le chef qui sait maintenir son parti au pouvoir en sacrifiant son honneur et ses principes. Mais les partis comme le pays ont besoin d'hommes qui savent résister à l'aveuglement de la foule et mettre un frein à la rapacité des partisans de



l'heure. Le parti conservateur a dû le comprendre puisque, à plusieurs reprises, il a remis ses destinées entre les mains de M. Taillon.

Né à Terrebonne le 26 septembre 1840, Louis-Olivier Taillon fit ses études au collège Masson et fut admis à la pratique du droit en 1865. En 1875, il était élu à l'Assemblée Législative pour Montréal-Est qu'il représenta jusqu'en 1886. Elu orateur en 1882, il devint procureur-général dans le gouvernement Ross-Taillon, avec la direction des affaires dans l'assemblée populaire. Aux élections de 1886, il fut battu dans Montréal-Est, mais se fit élire peu de temps après dans Montcalm, et, l'hon. M. Ross s'étant retiré, il forma un nouveau ministère qui fut défait le 27 janvier 1887.

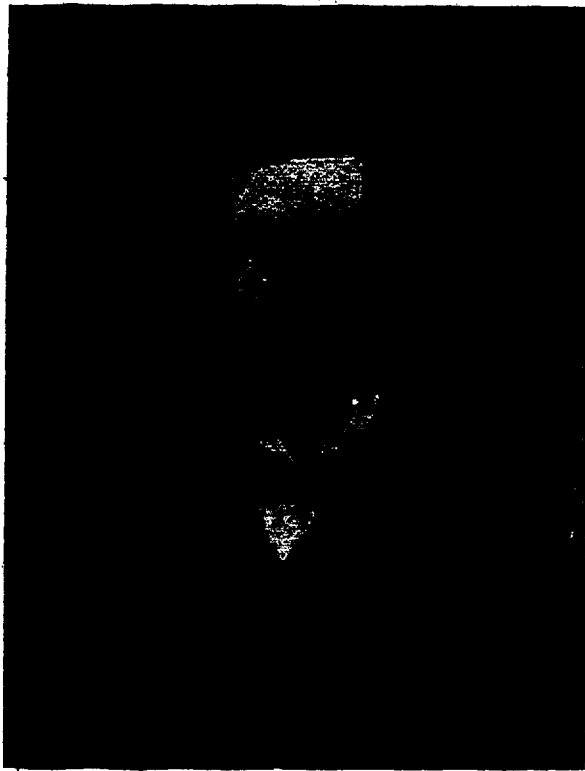
Aux élections de 1890, il abandonna un comté sûr pour aller combattre l'ennemi dans Jacques-Cartier. Il fut défait. Il avait repris l'exercice de sa profession, quand M. de Boucherville ayant été appelé à former un ministère, on lui demanda de nouveau de donner ses services à la province. Il consentit, mais ne voulut pas accepter de portefeuille. En décembre 1892, le parti conservateur lui montra sa reconnaissance en le choisissant comme premier ministre. Le gouvernement d'alors avait une tâche bien impopulaire à remplir; M. Taillon fit son devoir sans broncher. La tâche était presque terminée, quand survinrent les élections fédérales, qui s'annonçaient non moins difficiles. Les politiciens prudents craignaient de risquer leur prestige dans cette lutte et marchandèrent leur appui à sir Charles Tupper. Appelé à son tour, M. Taillon n'hésita pas un seul instant. Il accepta un portefeuille, se lança dans la lutte à Chambly-Verchères, une forteresse libérale, et partagea noblement la défaite de son parti.

Les électeurs qui l'ont rendu à la vie privée n'ont pu toutefois lui ravir le respect qu'il inspire même à ses adversaires, et nous croyons que le parti conservateur n'entend pas être privé longtemps des services d'un homme dont le nom seul est encore un élément de force dans toute la province de Québec.

L'HON J.-I. TARTE.

Il s'écoulera bien des années avant que l'on puisse faire la biographie de l'honorable Joseph-Ismaël Tarte. La critique et la louange ont été tellement exagérées dans notre pays, on a donné tant de place aux affaires de détails et aux intérêts secondaires dans la discussion de notre politique, qu'il est devenu presque impossible de juger impartialement nos hommes publics qui ont apporté quelque ardeur dans la mêlée. Une chose sera admise par tous, c'est que le ministre des travaux publics occupera une large place dans l'histoire politique et littéraire de la province de Québec, en cette fin de siècle. Lié depuis trente ans aux chefs politiques de la province, il a toujours été au fort de la mêlée, et toujours sa valeur lui a assuré une bonne part des coups de l'ennemi. Un écrivain éminent, parlant des combats homériques du premier Empire, raconte que le général Dumas sabrait les Autrichiens de droite et de gauche et en faisait un terrible massacre. Ceux-ci concentrèrent leur feu sur lui, et, à un moment donné, ils s'écrièrent avec satisfaction: "Le grand diable noir est mort"; mais le grand diable n'était pas mort, il vécut encore pour mettre l'ennemi en déroute. M. Tarte a été le grand diable noir de

nos luttes politiques. Journaliste, il a obligé tout le monde à reconnaître qu'il tenait une des plumes les plus précieuses qu'un parti politique puisse désirer avoir à son service : homme d'élection, le chef du parti libéral, au lendemain du plus grand triomphe que ce parti eût jamais remporté dans Québec, lui décernait le titre d'organisateur de la victoire ; ministre, il a imposé ses hautes conceptions des besoins du pays à ceux-là mêmes qui étaient les plus préjugés contre lui. Il traite aussi bien avec le plus puissant représentant des grandes corporations qu'avec le plus humble électeur. C'est une intelligence vaste et compliquée ; et c'est peut-être pour cela qu'on croit y voir quelques fois des contradictions. Mais quelles



contradictions ! Je l'ai vu, réprimandant avec la plus grande douceur et une émotion qu'il ne pouvait comprimer, un petit saute-ruisseau, qui avait détourné une pièce de dix sous. "Allez donc élever des enfants," s'écriait-il. Et c'était à l'époque même où il dénonçait les scandales politiques avec une rigueur implacable devant la commission d'enquête de la Chambre des Communes.

Mais n'essayons pas de tracer un portrait en quelques lignes. Ouvrons plutôt le "Parliamentary Companion," qui va nous donner les dates de cette carrière si mouvementée.

Joseph-Israël Tarte est le deuxième fils de Joseph Tarte, cultivateur. Il naquit à Lanoraie le 11 janvier

1848. Il fit ses études au collège de l'Assomption et fut admis à la pratique du notariat le 3 mai 1871. Mais le journaliste l'attirait. Il fit ses premières armes dans *Les Laurentides*, de St-Lin, puis il devint rédacteur du *Cunaulien* et plus tard de *l'Événement*, de Québec. En décembre 1875, il fut candidat dans Québec Centre, contre M. Cauchon. Il devint à cette époque l'un des principaux organisateurs du parti conservateur, position qu'il occupa jusqu'à sa séparation de ce parti. Elu à la Législature par le comté de Bonaventure, le 23 février 1877, fut réélu en 1878 et siégea jusqu'à 1881. En 1891 il fut élu dans Montmorency comme conservateur-indépendant. Durant la session qui suivit, il provoqua l'enquête dans les scandales McGreevy, qui amena la retraite de Sir Hector Langevin et sa propre séparation du parti conservateur. Son élection ayant été annulée, il fut réélu pour L'Islet, le 5 janvier 1893. Aux élections du 1896, il se sacrifia lui-même dans Beauharnois, afin d'être plus utile au parti libéral. Sir Wilfrid Laurier montra sa reconnaissance en l'appelant au ministère des travaux publics et en le faisant élire dans le comté d'Iberville. M. Tarte s'est aussi occupé de chemins de fer, d'agriculture et de colonisation. De fait, rien de ce qui intéresse la province de Québec ne lui est étranger.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, C.R., LL.D.

Au bas de la notice que le "Parliamentary Companion" consacre à M. Casgrain on lit simplement : "A Conservative." En effet le député de Montmorency n'a pas besoin de faire plus longue profession de foi. Croyant à la politique adoptée par le parti conservateur, ayant confiance dans les hommes qui le dirigent, il est resté toujours fidèle, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Sans vouloir engager une discussion politique, on doit lui rendre cette justice qu'il n'a jamais changé son orientation dans l'espoir d'attraper quelques reflets des rayons du soleil levant. En tout temps il a été l'un des soldats les plus utiles de son parti comme il en est devenu l'un des chefs les plus distingués. Mais M. Casgrain est plus qu'un partisan fidèle, qu'un lutteur infatigable c'est aussi un érudit et un penseur, qui ne craint pas d'aborder les questions légales les plus difficiles et qui durant son passage aux affaires a daté de notre province de plusieurs lois qui feront époque.

Si on nous demande comment il est arrivé à occuper une position aussi éminente avant d'avoir atteint la cinquantaine nous répondrons que c'est beaucoup par le travail et un peu par l'influence de l'hérédité. En

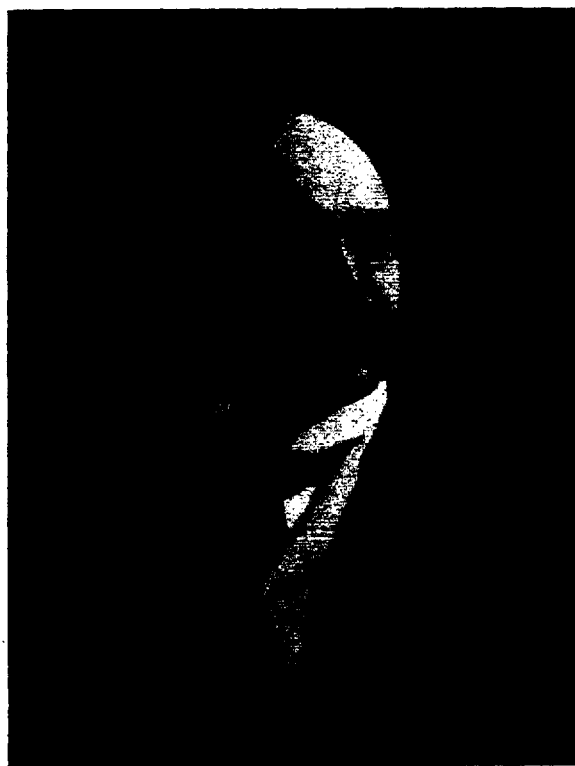
effet Thomas-Chase Casgrain appartient à une famille très brillante. Fils du savant médecin qui est l'honorable sénateur Charles-E. Casgrain, il est petit-fils de Charles-E. Casgrain, ancien député et sous-ministre des travaux publics et neveu de l'abbé Casgrain notre brillant littérateur et de M. P.-B. Casgrain, ancien député.

Né à Détroit le 28 juillet 1852, il fit ses études au Séminaire et à l'Université Laval de Québec, d'où il sortit en emportant la médaille Dufferin et les plus haut prix. Admis à la pratique du droit en 1877, il devenait docteur en droit en 1883 et était appelé à la chaire de droit criminel de son *alma mater*. Puis il fut nommé avocat de la couronne, représenta le gou-

de Procédure et présida à ce travail important. Il fit aussi adopter l'acte des élections de 1895; et il avait mis à l'étude un vaste projet de réforme judiciaire. Ses confrères lui témoignèrent leur estime en le nommant bâtonnier général en 1892-94. Depuis 1898 M. Casgrain exerce sa profession à Montréal avec un succès remarquable.

L'HON. HORACE ARCHAMBAULT.

Durant la carrière orageuse et accidentée d'Honoré Mercier il est une qualité que même ses adversaires les plus acharnés ne lui ont jamais refusé, son dévouement ardent au triomphe de l'idée française en Amé-



vernement à Regina durant le procès Riel et fut enfin appelé à prendre le portefeuille de procureur-général dans le gouvernement Boucherville en 1891. Depuis 1886 M. Casgrain représentait le comté de Québec dans la Législature. En 1892 il livra bataille à M. Charles Langelier dans Montmorency et sortit victorieux de cette lutte, qui est restée mémorable dans les annales politiques du district de Québec. Ayant donné sa démission comme ministre pour se présenter pour les Communes en 1896 il vainquit encore une fois le même adversaire en dépit de la vogue populaire qui portait le parti libéral au pouvoir. Durant son ministère M. Casgrain conçut l'idée de la revision du Code

et c'est ce patriotisme passionné qui attira autour de lui tant de jeunes et de vieux parmi les hommes de talent de notre race et qui a laissé un si profond souvenir parmi notre population. Parmi les jeunes qui embrassèrent avec ardeur la cause du parti national en 1886 et qui ont été formés à l'école de de Mercier, l'un des plus éminents est certes celui dont le nom figure en tête de cette notice.

On peut dire que l'honorable Horace Archambault était né pour la politique. Fils de l'honorable Louis Archambault, ancien commissaire des travaux publics de la province de Québec, il hérita de l'esprit de combativité essentielle aux hommes d'État et il puisa

dans sa famille même l'éducation qui fait les patriotes. Du reste, dès le collège il fit preuve d'un talent remarquable. Né à l'Assomption le 6 mars 1857, il fit son cours classique au collège de cette petite ville et son droit à l'université Laval. En 1878 il décrochait son diplôme de L.L.B. avec grande distinction et la même année il était admis au barreau. Il s'établit à Montréal et se fit si vite une si belle réputation que dès 1881 il était appelé à la chaire de droit commercial et maritime de son Alma Mater, qui en 1886, lui conférait aussi le degré de L.L.D. Durant les grandes luttes de 1886-87 il donna la mesure de sa valeur comme lutteur politique et en 1888 il était appelé au Conseil Législatif où il devint en peu de temps *leader* du parti libéral. En 1890 il était nommé au Conseil de l'Instruction publique, et la même année il était fait Conseil de la Reine par le comte Derby. Lors de l'arrivée au pouvoir de l'honorable M. Marchand il fut immédiatement appelé à prendre le portefeuille de procureur-général et à la présidence du conseil législatif. Tant au Conseil de l'Instruction publique que dans un parti, M. Archambault a travaillé activement à l'amélioration des écoles de la province, dont dépend l'avenir de notre race, et il a exercé une grande influence sur ce qui s'est fait. Dans son département c'est un travailleur infatigable, et son secrétaire a appris que tous les emplois publics ne sont pas des sinécures. Jurisconsulte éclairé, il a du reste, rendu d'importants services à la province, et a donné satisfaction générale au barreau. En somme M. Archambault est un homme populaire et bien qu'il siège dans une chambre dont l'atmosphère est proverbiallement dangereuse aux hommes politiques, il s'est maintenu, par son talent et par son activité, au premier rang parmi les chefs libéraux. Bien des gens voient en lui un futur premier-ministre.

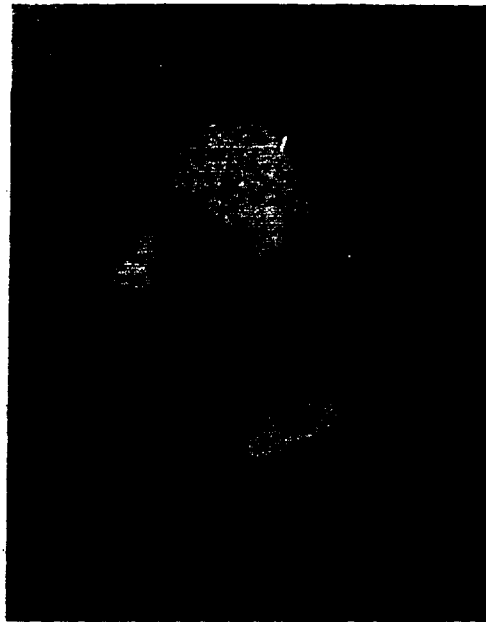
L'HON. HENRY-RENÉ-ART. TURCOTTE.

Voilà un homme qui a connu tout ce que les luttes de la politique canadienne ont de misères et de désagrèments; il méritait bien le repos et la maigre récompense qu'elles rapportent quelques fois. Entré dans la vie publique à une époque où les deux partis se disputaient le pouvoir avec un acharnement plus qu'ordinaire, doué d'un caractère indépendant, M. Turcotte devait soulever bien des colères, recevoir bien des coups; on admettra qu'il est toujours sorti assez bien portant de la mêlée.

Il faut dire qu'il était fils de politicien, l'honorable J.-E. Turcotte, son père ayant siégé longtemps dans l'ancien parlement des Canadas-Unis et en ayant été le président, Henry-René-Arthur, le sujet de cette

notice, naquit le 13 janvier 1845. Son instruction fut très soignée; après avoir passé par le collège Ste-Marie de Montréal, il fut envoyé à la célèbre maison des Jésuites, "Stonyhurst colledge", en Lancashire, pour terminer ses études. Ayant ensuite fait son droit, il fut admis au barreau de la province de Québec en 1867. S'étant établi à Trois-Rivières pour pratiquer sa profession, il débuta dans la vie publique comme conseiller municipal, pour devenir ensuite maire de cette ville.

Aux élections de 1876 il se présenta dans Trois-Rivières pour la Législature comme conservateur-indépendant et fut élu. Réélu aux élections de 1878 il fut appelé à la présidence de l'Assemblée Législative, position qu'il occupa jusqu'en 1881. Battu aux élec-



tions générales de 1881, il contesta et se fit réélire en 1884. Il fut également élu aux élections générales de 1886 et accepta le portefeuille de Procureur-général dans l'administration Mercier, le 29 janvier 1887. En cette capacité il présenta et fit adopter plusieurs amendements au code civil et au code de procédure. Il fit aussi adopter une loi exemptant de saisie la moitié du salaire des ouvriers. Durant le voyage de MM. Mercier et Garneau en Europe en 1888 il les remplaça comme premier-ministre et comme commissaire des terres de la couronne. Ayant été battu aux élections générales de juin 1890, il donna sa démission comme ministre et accepta la position de protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal. Dans cette position il ne s'est fait que des amis.

Le 16 janvier 1873, M. Turcotte a épousé mademoiselle Marie-Eléonore-Isabelle, fille de M. Angus Macdonald, de Bécancour, Qué.

GEO.-A. LACOMBE, M.D., M.P.P.

Le Dr Lacombe, député de la division Sainte-Marie à la législature provinciale, nous offre un joli exemple de l'esprit voyageur des canadiens-français, et comme beaucoup de ses compatriotes, il a su faire mentir le vieux proverbe qui veut que " pierre qui roule n'amasse pas de mousse."

Né dans la paroisse de Lavaltrie, comté de Berthier, le 13 janvier 1864, le Dr George-A. Lacombe est le fils de Narcisse Lacombe, cultivateur, et de Caroline Pelletier. Après avoir fait ses études au collège de l'Assomption, il suivit le conseil célèbre de Greeley et partit pour l'ouest. S'étant fixé dans le Minnesota il y étudia la médecine et fut admis à la pratique. Peu de temps après il se rendait au Manitoba et subissait



encore les examens exigés par les lois de cette province pour y exercer la profession médicale. Continuant ses voyages, il se fit ensuite licencié pour pratiquer sa profession dans Ontario, puis dans Québec. Enfin il se fixa à Montréal en 1891.

Affable et d'un commerce facile autant que praticien expérimenté, le Dr Lacombe ne tarda pas à se faire un cercle nombreux d'amis. Lors des élections provinciales de 1897, les libéraux de la division Sainte-Marie n'eurent qu'une voix pour l'inviter à se porter candidat. Leur confiance n'était pas mal placée, car le docteur remporta l'élection par une forte majorité sur un adversaire réputé très fort.

Depuis qu'il siège en chambre le député de Sainte-Marie a attentivement surveillé les intérêts de sa division et de la classe ouvrière en particulier. Il a

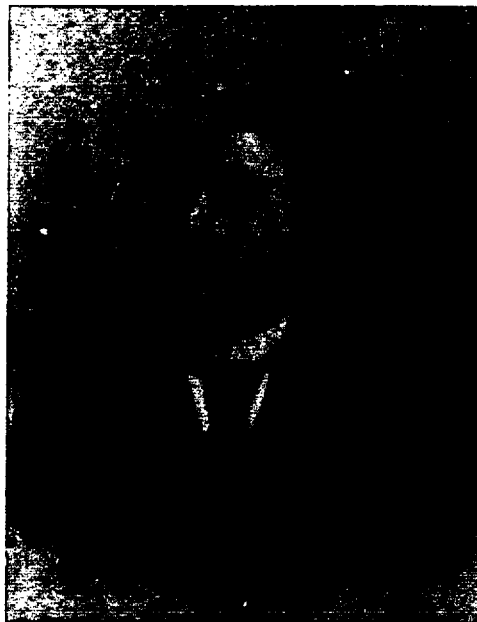
rendu des services appréciables lors de la considération du bill de la Compagnie des Tramways, dans la réglementation des sociétés de secours mutuels et en plusieurs autres circonstances.

Travailleur infatigable, le docteur rêve d'ajouter un autre titre à sa collection de diplômes: il étudie le droit; et il aura bientôt ses entrées au palais.

Le Dr Lacombe a épousé mademoiselle Henriette Müller à Winnipeg, le 18 septembre 1885.

LAURENT-OLIVIER DAVID.

" Un mot résume l'homme, le journaliste, l'auteur et l'avocat. Dans le Canada ce mot vaut à lui seul tous les honneurs de tous les titres, c'est celui de patriote."



Ainsi s'exprimait Achintre il y a déjà plusieurs années en parlant de M. L.-O. David; et le mot est aussi vrai aujourd'hui qu'alors, car celui dont nous allons esquisser la carrière ne peut changer: il est conduit par une de ces passions qui ne s'éteignent qu'avec la vie.

Laurent-Olivier David est né au Sault-au-Recollet du mariage de Major Stanislas David et d'Elizabeth Tremblay, le 24 mars 1840. Il fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse. Au sortir du collège, il était déjà épris du journalisme; il fonda *Le Colonisateur*. Admis au barreau en 1864, il entra en société avec M. Mousseau. Tous deux étaient conservateurs et fort liés; mais un soir qu'un groupe de jeunes amis avaient discuté longuement le projet de Confédération, il se produisit une scission. MM. Chapeau, Mousseau, Montpetit, Sicotte allèrent d'un côté; et de l'autre

MM. Charles de Lorimier, Loranger, Rainville et David. C'est alors que fut fondé *l'Union Libérale*, organe de ceux qui étaient opposés à la Confédération. M. David en fut un des principaux collaborateurs. Il entra ensuite dans le Parti National, fondé sous la direction de M. Jetté, aujourd'hui lieutenant-gouverneur. En 1870, il avait fondé, de concert avec M. Mousseau, un journal aux idées modérées, *L'Opinion Publique*. Il se retira de ce journal en 1874 parce qu'il ne s'entendait plus avec son associé sur la question du chemin de fer du Pacifique. Il fonda et rédigea ensuite, avec M. C. Beausoleil, *Le Bien Public*, journal qui fut un des premiers à demander un tarif protecteur pour le Canada. Lors de la chute de ce journal, M. David fut nommé traducteur officiel, mais, en 1878 il préféra reprendre sa liberté et s'établit à Montréal comme avocat.

Dans un parti politique les hommes comme M. David sont toujours ceux que l'on envoie se sacrifier aux avant-postes. Trois fois on le fit se présenter dans Hochelaga, en 1867, 1875 et 1878 ; il fut battu chaque fois et ne s'en affligea pas outre mesure.

Ne pouvant se désintéresser des choses publiques, il fonda *Le Tribune*, où il continua à prêcher la concentration des forces canadiennes-françaises. Enfin en 1886, il réussissait à enlever Montréal-Est, et allait siéger à Québec. Son parti était au pouvoir ; bien des hommes honnêtes dans ce cas ferment les yeux sur certaines choses qu'ils ne peuvent approuver ; mais M. David se montra franc et indépendant comme il l'avait toujours été. En 1890 il préféra se retirer de la vie publique plutôt que d'accepter un programme qu'il n'approuvait pas complètement.

En 1892 il fut nommé greffier du Conseil-de-Ville de Montréal.

Dans les sociétés nationales M. David a toujours été un membre des plus dévoués. Il fut choisi par le gouvernement Mercier pour représenter la province à la grande convention des Canadiens des Etats-Unis, à Nashua, en 1888. L'année suivante il était élu président de l'association St-Jean-Baptiste de Montréal et entreprenait l'œuvre de la construction du Monument National, à laquelle il a travaillé dix ans. Aujourd'hui il reprend les campagnes de sa jeunesse en faveur de la colonisation.

M. David est membre de la société Royale du Canada et ses œuvres comptent parmi les plus répandues dans notre pays. Citons : Portraits et biographies (1876) ; Les Patriotes de 1837-38 (1884) ; Mes Contemporains (1894) ; Le Canada sous l'Union, (1898).

Si on a pu discuter les moyens de M. David, nul n'a jamais douté de sa sincérité quand il disait que toute son ambition était de " substituer le patriotisme canadiens-français à l'esprit du parti qui nous tue."

F. ED. MELOCHÉ.

Quand on parcourt la vie des peintres—et des artistes en général—on voit combien la plupart d'entre eux ont eu à déployer d'énergie, à supporter de tribulations, à lutter corps à corps avec les nécessités les plus impérieuses de la vie, avant de pouvoir se livrer tout entier à l'art qui les appelle et qui les veut pour serviteurs.

M. F. Ed. Meloche a eu, lui aussi, des commencements bien pénibles et bien durs ; mais sa vocation était de celles que rien n'abat ; il a souffert, il a énergiquement lutté, et aujourd'hui il est arrivé.

Descendant d'une ancienne famille française (de LaRochelle) établie en Canada il y a deux siècles, M. Meloche est né à Montréal. Il a fait un cour d'études ; la plus grande partie chez les Pères Jésuites. Mais



plus il avançait en âge, plus l'art l'attirait, plus sa vocation devenait absolue, aussi n'aspirait-il qu'au moment de quitter le collège pour se livrer à sa grande passion : la peinture.

Ce jour arriva enfin, et M. N. Bourassa, notre célèbre artiste, lui offrit de le prendre dans son atelier, ce qui fut accepté avec enthousiasme. Après six ans de fortes études, un prêtre intelligent et connaisseur, M. le curé Rémillard, confia au jeune artiste la décoration de son église de St-Polycarpe. C'était en 1881 ; M. Meloche n'avait encore que 22 ans. Il réussit si bien dans cette première œuvre, que peu de temps après, M. Rémillard, devenu curé de Rigaud, s'empressa de lui donner la décoration de cette église.

Depuis lors, que de vieux temples M. Meloche a décorés. Il serait trop long d'énumérer toutes les œuvres dues à son pinceau; qu'il nous suffise de dire que soixante et dix-sept églises et chapelles ont été décorées par lui jusqu'à ce jour. Ses travaux se distinguent par leur caractère de simplicité, de calme et de recueillement, qui sont les qualités maîtresses de la peinture religieuse.

Le talent de cet artiste a été reconnu dans cinq grands concours, et spécialement couronné à l'Exposition universelle de Chicago en 1893, où il a été médaillé—non seulement pour ses plans de décorations, mais aussi pour ceux d'architecture décorative.—M. Meloche est un de ceux dont les œuvres ont été acceptées à l'exposition de 1900 à Paris. Espérons qu'il sera aussi heureux là, qu'à Chicago.

A tous les dons que M. Meloche possède comme peintre et exécutant, il joint les qualités bien précieuses et bien rares de parfait éducateur. Il fait un excellent professeur, ce qui est plus difficile qu'on ne le suppose généralement.

Il y a 13 ans, le Conseil des Arts et Manufactures de notre province, ayant établi un cours de peinture décorative dans notre ville, en confia l'organisation et la direction à M. Meloche.

Comme on le voit par ce qui précède, M. Meloche est un vaillant, un piocheur acharné, un artiste tout entier à son art. Seul, et sans aide, il a fait jusqu'ici sa trouée, cherchant toujours le mieux, allant en France et en Italie pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre. Dans ces voyages, il a amassé des matériaux considérables dont il veut faire bénéficier son pays. Qu'on lui confie donc quelque grand édifice public, soit le Parlement de Québec, soit le Palais de Justice de notre ville, et sur les murs de ces édifices, il pourra déployer son talent et laisser courir son inspiration.

Ajoutons que M. Meloche est un fervent de l'art musical. C'est lui qui, il y a un an, a fondé l'Institut National de Solfège, lequel a déjà donné de magnifiques résultats.

Le gouvernement de la province de Québec reconnaissant tout le bien qui résultera des opérations des cours de solfège, vient d'autoriser, sur la demande de M. Meloche le Conseil des Arts, à prendre sous sa protection, les classes de solfège. L'avenir de l'Institut est désormais assuré et le pays, Montréal surtout, devra en savoir gré à M. Meloche.

M. J. ADELARD OUIMET.

Voici un jeune, mais un de ceux qui appartiennent à la race des travailleurs qui se font vite une position. M. J. Adélaré Ouimet est né à Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 7 mars 1868. Il est le fils de M. Léandre Ouimet, ancien entrepreneur bien connu et d'Euphémie Bourque. Il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et à l'université d'Ottawa et son droit à l'université Laval de Montréal. Il fut admis au barreau en 1895 et entra immédiatement dans la société légale Ouimet, Emard, Maurault et Ouimet, dont le chef était son oncle, aujourd'hui l'honorable J. Aldéric Ouimet, juge de la cour d'appel. Dans ce bureau important il se forma vite à la routine du palais. Lorsque la société fut dissoute en 1897, à



la suite de la retraite de son chef, il pendit bravement son enseigne seul. Après deux années d'expérience il peut se féliciter de cette résolution. Doué d'un jugement sûr, travaillant bien ses causes, il a su inspirer une entière confiance à ses clients, dont le nombre va toujours grandissant. Peu de jeunes avocats peuvent se flatter d'avoir été chargés d'un plus grand nombre de causes importantes.

Si, par ce qui précède, on peut conclure que M. Ouimet ne néglige pas ses affaires privées, il faut aussi lui rendre cet hommage qu'il ne néglige pas les choses d'ordre public. Dès le collège il donnait des preuves qu'il possédait les qualités de patriote et d'organisateur qui caractérisent tant de membres de cette famille. En effet à l'université d'Ottawa il fut l'organisateur et le président de la première société de discussion française.

Devenu étudiant à Montréal, il se fit élire président du Club des Jeunes Conservateurs. En cette qualité, il organisa des démonstrations politiques importantes, entre autres celle en l'honneur de MM. Ouimet et Angers, en octobre 1893, celle en l'honneur de M. Taillon et ses collègues en 1894 et celle en l'honneur de M. Flynn en octobre 1895. Entre temps il contribuait à fonder le Parlement Modèle, institution qui a rendu de grands services à la jeunesse et dont il fut le ministre des travaux publics en 1894. Enfin, se faisant vieux sans doute, il fonda le Club Morin, institution politique qui est aujourd'hui florissante et qui attire les anciens comme les jeunes. Il fut le premier président de ce club, et, durant les élections provinciales, y organisa plusieurs assemblées importantes. M. Ouimet a pris et prend encore une part active dans les luttes de hustings; il est même question de sa candidature prochaine dans le comté Laval.

Ajoutons que M. Ouimet a le goût des armes, qu'il est officier dans le 65ième bataillon, et on verra que nous avons raison de dire que c'est un organisateur et un patriote.

M. LOUIS-JOSEPH TARTE.

Ce n'est pas souvent que la presse américaine daigne s'occuper de la jeunesse canadienne. C'était donc un honneur tout spécial pour celui dont le nom figure en tête de cette notice de se voir consacrer les deux premières pages dans le numéro de juin 1898 du *Caxton Caveat*, revue très répandue de Chicago. L'article était du reste fort bien touché, et nous n'avons guère qu'à le suivre.

Louis-Joseph Tarte, qui est, — on le sait à Montréal — le fils de l'honorable ministre des travaux publics, est né le 25 décembre 1872. Il vient donc à peine d'atteindre sa vingt-septième année; mais il y a déjà longtemps qu'il a démontré qu'il entendait s'attacher au journalisme comme son père.

Il fit ses premières armes à l'ancien *Canadien* alors que ce journal était encore publié à Québec, et il vint s'établir à Montréal lorsque ce journal y fut transporté, en 1891. Après la chute du *Canadien*, M. Joseph Tarte devint le propriétaire, avec son frère cadet, Eugène, du "Cultivateur", dont il fit bientôt un des journaux hebdomadaires les plus influents du pays.

Le 6 février 1897, *La Patrie* passait aux mains d'une nouvelle compagnie et M. Joseph Tarte en prenait la direction. Ce journal avait alors une circulation de 3,000, et une trentaine d'employés suffisaient à faire la besogne. En deux ans de temps, le nouveau gérant,

par son énergie et son travail, avait porté la circulation à 25,000 et il fallait plus de 150 employés pour faire le journal. Et ça monte toujours, à tel point qu'une nouvelle presse viendra bientôt s'ajouter aux deux superbes machines qui servent maintenant à imprimer le journal. Les Messieurs Tarte continuent toujours la publication du *Cultivateur*; ils ont en outre un superbe établissement pour les impressions de tous genres, rue St-Gabriel.

M. Joseph Tarte surveille personnellement tous les détails de l'administration de ces divers établissements; il a aujourd'hui une connaissance pratique de toutes les machines qui s'y trouvent.

Ajoutons qu'il prend un intérêt particulier aux choses de l'agriculture qu'il pourrait au besoin labourer,



et qu'il a même dirigé une fromagerie à la Rivière-des-Pins, durant la saison de 1895.

M. Tarte a aussi le goût des armes. Enrôlé dans le 9ième bataillon de Québec, il y fut nommé lieutenant en 1890. En 1891 il passa par l'école militaire de St-Jean, d'où il sortit avec un certificat de première classe. Il s'enrôla alors dans le 65ième, dans lequel il resta jusqu'à 1898. Il s'est retiré avec le grade de capitaine.

Avec le *Caveat* nous dirons: "Les lecteurs connaissent les difficultés qu'il faut surmonter dans le journalisme et tous apprécierons le succès remporté par M. Tarte." L'ère de ces succès du reste ne fait que commencer. A l'âge de M. Tarte et dans un jeune pays comme le Canada, l'avenir est plein de promesses.

JEAN-DAMIEN ROLLAND

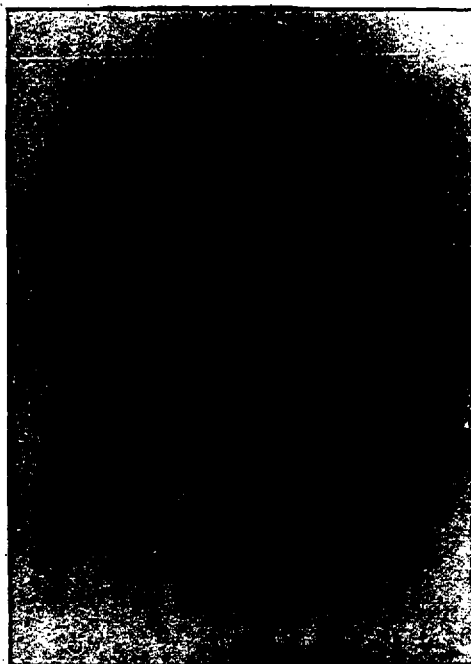
La figure sympathique de M. Rolland est bien connue dans le monde commercial de Montréal où il occupe une des positions éminentes depuis de longues années déjà. Fils de feu le sénateur Jean-Baptiste Rolland, qui fut un des premiers Canadiens-français à comprendre l'extension que devaient prendre à la fois la province de Québec vers le Nord et la ville de Montréal vers l'Est, il a su profiter de l'enseignement paternel et il a noblement continué les traditions de la maison.

M. Jean-Damien Rolland naquit à Montréal en 1841 et fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes puis au collège des Jésuites. A l'âge de seize ans, en 1857, il commença sa carrière comme commis dans l'établissement paternel. C'est ainsi que les négociants de la bonne vieille école mettaient leurs fils à l'épreuve. Dans ce cas-ci l'épreuve donna des résultats si satisfaisants, qu'au bout de deux ans le sujet de cette notice était admis comme associé dans la maison Jean-Baptiste Rolland & Fils, dont il devint le chef vingt-neuf ans plus tard.

On sait le développement que les affaires de cette maison ont pris depuis un demi-siècle. Ses relations s'étendent maintenant non seulement à toutes les parties du pays mais aussi à l'étranger, et les produits de la manufacture de papier qu'elle a établie à Saint-Jérôme sont peut-être les plus estimés de tous les papiers fabriqués au Canada. Ce succès est sans doute dû, en partie, au concours intelligents des frères de M. Rolland, S. J. B. Octavien et Donatien, ses alliés constants; mais étant l'ainé, c'est lui qui fut le premier à donner l'élan au commerce déjà considérable établi par son père. Dès 1861 il visita la France, et, un des premiers parmi les marchands du Canada, il établit des relations régulières avec des maisons françaises qu'il représente encore. Depuis cette époque il n'a cessé un seul instant de chercher de nouveaux champs d'action.

Du reste, pour faire apprécier le mérite de M. Rolland, il suffit de rappeler les honneurs que lui ont conférés ceux qui le connaissent le mieux, ses confrères dans le commerce. C'est ainsi qu'il a été à plusieurs reprises membre du conseil du Board of Trade et de celui de la Chambre de Commerce de Montréal, dont il est actuellement le vice-président; qu'il a été élu président de l'Association des Voyageurs de Commerce de la Puissance et vice-président de l'Association de Bienfaisance des Voyageurs de Commerce; qu'il est directeur de la Banque d'Hochelaga, de l'Assurance sur la vie des Manufacturiers et de l'Assurance contre le feu "Victoria-Montreal."

L'activité de M. Rolland ne s'est pas borné au commerce. Dès 1872, ses concitoyens d'Hochelaga l'élaient conseiller de cette municipalité, dont il fut maire de 1876 à 1879, et qu'il continua à représenter au conseil de ville de Montréal après l'annexion en 1882. Au conseil de ville de Montréal, M. Rolland fut si bien apprécié, qu'il fut porté à la présidence du comité des finances, c'est-à-dire au poste de "leader" des délibérations. Ses services étaient considérés si précieux par ses collègues que lorsque les électeurs d'Hochelaga refusèrent, pour la première fois en vingt ans, de le réélire, il se fit spontanément un mouvement pour le faire élire par acclamation dans le plus grand et le plus riche quartier de la ville. L'échevin Shorey, qui



représentait le quartier Saint-Antoine, démissionna en cette circonstance pour lui faire place. En 1893, M. Rolland fut vivement sollicité de se porter candidat à la mairie, mais il refusa et se retira du conseil.

M. Rolland a hérité de son père d'une passion, celle de la colonisation, et il a travaillé avec un zèle infatigable à cette grande œuvre. C'est ainsi qu'il est devenu président du chemin de fer Montréal et Occidental et du chemin de fer de Colonisation du Nord, qui tous deux ont rendu de grands services aux colons, et président de la Société de Rapatriement et de Colonisation, dont les travaux ont produits d'excellents résultats.

Le gouvernement de la province de Québec a rendu hommage aux mérites de cet homme de bien en l'appelant à siéger au Conseil Législatif le 16 novembre 1896.

L'HON. LS.-FRANÇOIS-GEORGES BABY.

L'honorable Louis-François-Georges Baby, juge en retraite de la Cour d'Appel, naquit à Montréal le 26 août 1834, du mariage de Joseph Baby et de Caroline, fille de l'honorable Louis Guy, de son vivant notaire du roi. Les Baby descendent de Jacques Baby de Rainville, qui était officier au régiment de Carignan, quand il vint au Canada en 1662. Depuis deux siècles cette famille a fourni, à chaque génération, des hommes remarquables soit dans l'armée ou dans l'administration.

Le sujet de cette notice, après avoir fait ses études au collège de Montréal et au collège de Joliette embrassa



le droit et fut admis à la pratique en 1857. Durant sa cléricature il avait été employé pendant quelque temps au greffe de la Cour Supérieure.

Après son admission à la pratique il se livra avec ardeur à sa profession et devint en peu d'années un des avocats les plus distingués de la province. En 1873 il était nommé conseil de la Reine.

Mais les luttes de la politique avaient beaucoup d'attrait pour un homme de sa nature ardente, et en 1872 il fit son entrée aux Communes comme représentant du comté de Joliette. Réélu en 1874, il fit les luttes dans l'opposition au côté de sir John A. Macdonald avec tant de talent qu'en revenant au pouvoir, en 1878, le vieux chef lui confia le portefeuille de ministre du revenu de l'intérieur. Il garda ce portefeuille jusqu'à 1880, et ne le quitta le 29 octobre

de cette année que pour monter sur le banc de la Cour Supérieure. Le 29 avril de l'année suivante il fut appelé à la Cour du Banc de la Reine, où il a siégé avec une grande distinction pendant plus de seize ans. En Cour d'Assises il présida pendant des procès extrêmement importants et donna toujours satisfaction au barreau et à l'opinion publique.

En 1888 il fut chargé d'une mission extrêmement délicate auprès du Saint-Siège en rapport avec la succursale de l'Université Laval à Montréal. Il réussit à obtenir pour cette institution une somme de \$40,000 à prendre sur les \$400,000 votés par le gouvernement Mercier en paiement des biens des Jésuites; et, c'est de ce jour que date l'essor pris par l'université catholique de Montréal.

Le Saint-Père, pour reconnaître les services qu'il avait ainsi rendus à une institution qui lui est chère, à bien des titres, le créa chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand en 1889.

En 1896, sentant sa santé chanceler, il crut, pour des motifs de conscience, descendre du banc où il avait brillé au premier rang. Il fut alors nommé président de la commission pour la refonte des lois statutaires du Canada. C'est en cette qualité qu'il rendit ses derniers services au gouvernement. Il eut pu être lieutenant-gouverneur de la province de Québec à l'expiration du terme de M. Masson, mais il refusa cet honneur.

De tout temps, l'honorable M. Baby a eu un goût prononcé pour les études historiques, de celles touchant les choses du pays surtout. Il fut, avec l'illustre commandeur Viger, l'un des fondateurs de la Société Historique de Montréal, dont il fut le premier secrétaire. Depuis 15 ans il est président de la Société Numismatique et des Antiquaires.

Depuis longtemps il sentait le besoin d'avoir à Montréal, la métropole du Canada, un musée public. Aidé de quelques amis dévoués à la chose, comme lui, après de grands et louables efforts, il parvint à obtenir du gouvernement municipal, pour un long espace de temps, l'usage du château Ramezay, et y fonda cette institution si désirable, maintenant doté d'une galerie de portraits historiques canadiens, d'une bibliothèque déjà assez considérable, et de collections nationales intéressantes. Aussi les touristes ne manquent-ils point de s'y rendre, et tous se prononcent non seulement satisfaits, mais étonnés de ce qu'ils y voient. L'an dernier, pas moins de 40,000 personnes sont allées au château Ramezay, et, cette année, le nombre a beaucoup augmenté. C'est là un succès dont on peut être fier, assurément, et le juge en est heureux.

Tout en créant une institution aussi désirable, on a réussi à conserver, au sein même de la cité, un monu-

ment de l'ancien régime des plus intéressants qui était sur le point de devenir la proie des démolisseurs."

M. Baby a beaucoup écrit sur des matières d'histoire, sous différents noms de plume, et dernièrement, dans l'"Antiquarian," sous le sien propre. Plusieurs de ses articles ont fixé l'attention publique, même en Europe, où ils ont été reproduits avec commentaires favorables. La princesse Louise lui fit don d'un précieux ouvrage, en deux volumes, sur le vieux Paris, durant son séjour au Canada. Elle causait avec lui souvent du pays sous le régime français.

On ne pouvait trouver un homme plus compétent pour présider à la célébration du 250ième anniversaire de Montréal; et les citoyens, réunis en grande assemblée lui firent cet honneur en 1892.

La bibliothèque privée du juge Baby est très considérable et l'une des plus complètes en fait d'ouvrages canadiens et de livres sur le Canada. On y voit la plupart des premières éditions. C'est à l'étude de ces livres et à l'augmentation de cette bibliothèque qu'il consacre maintenant son temps.

En juillet 1873, M. Baby épousa Hélène-Adélaïde, fille du Dr Berthelet, mais il n'a pas d'enfants. C'est un des regrets qui jettent un peu d'ombre sur la fin d'une carrière bien remplie et presque toujours heureuse.

L'HON. JOSEPH-ALDRIC OUIMET.

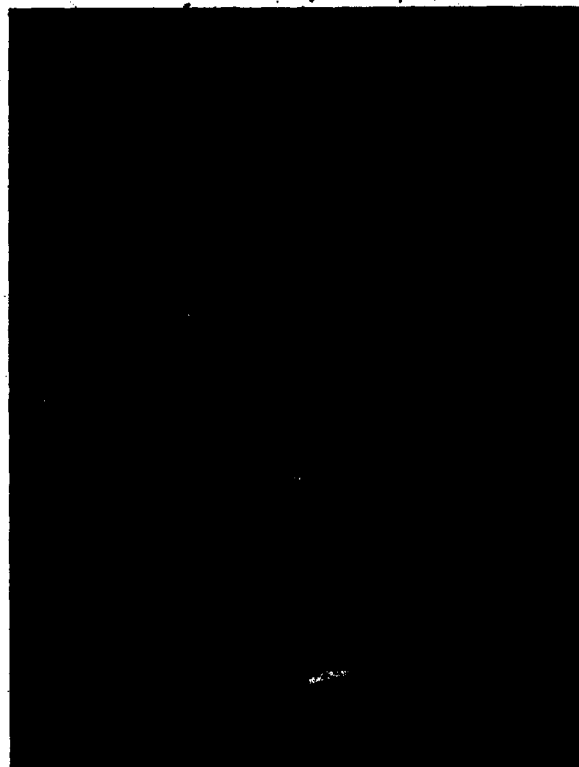
L'honorable Joseph-Aldric Ouimet, juge de la Cour du Banc de la Reine, descend d'une des plus anciennes familles de Montréal, dont les membres ont joué un rôle honorable lors des événements de 1837, l'un d'eux étant président des Fils de la Liberté. Il naquit à Sainte-Rose le 20 mai 1848. Après avoir fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse et au collège Victoria, de Cobourg, il sortit de cette dernière institution avec le degré de LL.B. Après avoir fait son droit à Montréal il fut admis au barreau de la province de Québec en 1870.

Avant cette date même, M. Ouimet avait déjà commencé à s'occuper de politique, ayant collaboré à *La Minerve*. En 1873, n'ayant encore que vingt-cinq ans, il fut choisi candidat du parti conservateur dans Laval. Il eut à faire la lutte contre M. L. O. David, qui était alors un des hommes les plus populaires du parti libéral-national, et il en sortit victorieux. Depuis lors le comté de Laval lui est toujours resté fidèle, et chaque fois qu'il s'est présenté il a été réélu soit par acclamation, soit par d'énormes majorités.

Au parlement il prit aussitôt sa place parmi les hommes qui travaillent et qui savent se faire écouter.

Il donna la mesure de son envergure en se débarassant des entraves du provincialisme et en abordant les grandes questions qui intéressaient le pays entier. Durant vingt ans, les vingt années durant lesquelles l'œuvre de la Confédération a été complétée, son nom figure dans presque tous les grands débats, et souvent on trouve dans ses discours un esprit d'indépendance dont les simples politiciens ne sont pas coutumiers. C'est ainsi qu'en 1884, lors des réglemens avec le Pacifique, il exigea énergiquement des compensations pour la province et donna le signal de la résistance ouverte aux injustices dont nous étions victimes.

Cette fière attitude ne le déprécia pas dans l'opinion



de ses chefs, puisqu'en 1887 il était appelé à la présidence de la Chambre des Communes. Enfin, le 20 mai 1891, qui était le quarante-quatrième anniversaire de sa naissance, il était assermenté comme membre du Conseil Privé, et en janvier 1892 l'honorable M. Abbott lui confiait le portefeuille de ministre des travaux publics.

Ce n'était que la légitime récompense de ses longs états de service; mais c'était une récompense qui allait comporter de lourdes responsabilités. Le parti conservateur, frappé dans ses chefs par la mort, aux prises avec cette difficile question des écoles du Manitoba, et en butte aux attaques d'adversaires habiles et peu scrupuleux, donnait des signes évidents de faiblesse et de divisions; car il eut fallu la plus grande

fermeté et l'union la plus parfaite, pour faire triompher la cause de la justice contre les préjugés d'une majorité hostile et soulevée par toutes les agitations du fanatisme. Les représentants des catholiques et des Canadiens-français dans le gouvernement n'ignoraient pas ces choses. Bien plus, au moment même où ils soutenaient les luttes les plus acharnées pour la revendication des droits de ceux qu'ils représentaient, ils avaient la douleur de se voir injurier par leurs propres compatriotes et abandonnés par ceux-là mêmes dont l'appui devait faire leur force. Dans ces circonstances il fallait du courage, de l'abnégation et un vif sentiment du devoir que le patriotisme impose pour rester au poste; il fallait toutes les ressources de la plus habile politique pour ne pas être écrasé. Indépendant de fortune, M. Ouimet eut pu facilement s'éviter bien des humiliations; mais il eut non seulement le courage de lutter, mais il sut encore vaincre. Car c'était vaincre que de forcer un parti au pouvoir, composé de protestants en grande majorité, de s'engager solennellement à faire rendre justice à une petite minorité catholique, et de risquer par là même sa popularité. L'histoire dira, on peut l'affirmer sans crainte, que le jour où le gouvernement conservateur s'engagea à faire adopter la loi remédiate s'il conservait le pouvoir, les représentants de la province de Québec obtinrent un des plus grands triomphes que notre nationalité ait remporté depuis que le régime constitutionnel existe dans le pays; et dans ce triomphe M. Ouimet avait la grande part.

C'est alors qu'il crut pouvoir se retirer pour aller servir son pays dans l'atmosphère plus calme de la magistrature. En mai 1896 il était nommé juge de la Cour du Banc de la Reine. Son élévation à la magistrature créa une excellente impression. Quoique constamment mêlé à la politique, M. Ouimet n'avait jamais cessé de s'occuper de sa profession, et depuis sa nomination il a amplement justifié les espérances de ses amis. "C'est un de nos bons juges," disait dernièrement un magistrat qui est lui-même très distingué.

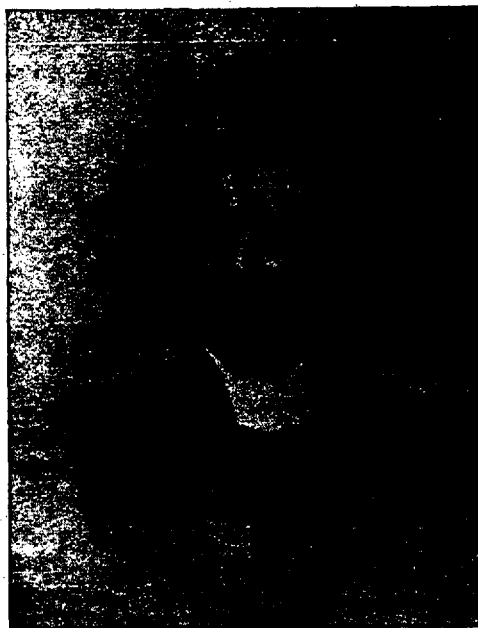
A côté de la carrière politique de M. Ouimet, se place sa carrière militaire. Après avoir passé par l'école militaire, il s'enrôla dans la milice et monta de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant-colonel du 65ième bataillon, qu'il commanda lors de la rébellion du Nord-Ouest. Il rendit d'immenses services alors en apaisant les métis du district d'Edmonton, et en les transformant en auxiliaires des troupes canadiennes. Nonobstant les injures dont il a été l'objet, au sujet de cette campagne, il a laissé d'excellents souvenirs au Nord-Ouest, et il conserva l'estime de ses hommes comme celles des autorités militaires. Il a été prési-

dent du conseil du " Dominion Rifle Association," et en 1887 il fut nommé pour commander les tireurs canadiens envoyés à Wimbledon.

Enfin M. Ouimet a été membre de la commission des écoles de Montréal, directeur de la Société d'Agriculture de Laval, et il est administrateur dans plusieurs institutions financières, notamment la Banque d'Épargne et le Crédit Foncier F.-C., ce qui prouve qu'il a toujours été prêt à servir ses compatriotes en quelque qualité que ce fut.

HON. CHARLES-C. DE LORIMIER, JUGE.

L'hon. juge Charles-Chamilly de Lorimier est né le 13 septembre 1841, à Dubuque, Iowa, Etats-Unis.



Il est le fils de feu J.-B. Chamilly de Lorimier, avocat de Montréal, et de Mme Rachel Cadieux de Courville.

M. de Lorimier reçut son éducation classique au collège Ste-Marie, sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites.

Alors qu'il était encore au collège, M. de Lorimier publia une intéressante brochure intitulée: "Trois jours de fête au collège Ste-Marie." C'est l'histoire de l'inauguration de la salle du Gesù.

A cette institution était alors attachée une faculté de droit sous la direction de MM. Maximilien Bibaud et J. Achille Belle, avocats. M. de Lorimier suivit les cours de droit de cette faculté.

Durant sa cléricature, M. de Lorimier occupa la position de président de l'Union Catholique, et se fit connaître très favorablement du public par plusieurs travaux littéraires; il fut délégué au Congrès Catho-

lique de Québec, en 1880, comme l'un des représentants de l'Union Catholique.

Admis au barreau le 4 septembre 1865, il se livra à la pratique du droit, d'abord en société avec son frère, feu T.-C. de Lorimier, C.R., puis avec M. D. Girouard, C.R., député du comté de Jacques-Cartier aux Communes et aujourd'hui juge de la Cour Suprême.

M. de Lorimier fut élu membre du Conseil du Barreau et en a toujours fait partie depuis 1873; il fut l'un des examinateurs pour la section du district de Montréal durant plusieurs années et occupa la charge de syndic du barreau durant trois années.

De 1873 à 1875, M. de Lorimier remplit la charge de substitut de la couronne pour le district de Terrebonne.

Il fut fait conseil de la Reine, par le gouvernement de Québec, le 12 septembre 1879, et par celui du Canada, le 3 octobre 1882.

En 1880, l'Université Laval nomma M. de Lorimier professeur de droit criminel, et en 1882 lui conféra le titre de docteur en loi (LL.D.) Son cours de droit criminel est des plus estimés et des plus suivis.

Comme avocat et jurisconsulte, M. de Lorimier jouissait d'une grande réputation. Il a été l'un des fondateurs et collaborateurs de "La Thémis," revue publiée de 1879 à 1884, avec le concours de feu l'hon. T. J. J. Loranger. Son principal ouvrage est "La Bibliothèque du Code Civil," qui comprend vingt et un volumes.

Il a été le fondateur de la Corporation des Huissiers du district de Montréal, et l'un des avocats du Crédit Foncier Franco-Canadien, la plus grande institution financière et de prêt que les Canadiens-Français ont en Canada. Il prit alors comme associé M. A. E. de Lorimier, son gendre, qui lui succéda dans les affaires du bureau.

M. de Lorimier fut appelé à la magistrature le 15 avril 1889, et depuis ce temps il n'a cessé de remplir avec science et intégrité les hautes fonctions de juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.

HON. JOSEPH-ALPHONSE OUMET.

L'hon. Joseph-Alphonse Ouimet, LL.D., juge de la Cour Supérieure, naquit à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, le 17 novembre 1845, du mariage de Louis Ouimet, un des notables de l'endroit, et de Marguerite Goulet. Après avoir fait des études classiques au collège Sainte-Marie et au collège de Montréal, il étudia le droit et fut admis à la pratique en 1868. Il pratiqua pendant plusieurs années en société avec son cousin J.-Aldéric Ouimet, maintenant juge

de la cour d'appel. Il se fit en peu d'années une position enviable au barreau. Devenu professeur à l'Université Laval, il reçut le degré de LL.D. de cette institution en 1878. Pendant de longues années il fut l'avocat de la corporation de Saint-Louis du Mile End. En 1883 il fut nommé secrétaire d'une commission nommée par le gouvernement provincial pour s'enquérir de l'administration des divers départements publics, et peu de temps après il fut nommé membre de la commission instituée par le gouvernement fédéral pour consolider et refondre les statuts du Canada. En 1885 il fut nommé un des commissaires spéciaux pour faire une enquête sur les causes de la révolte des



métis du Nord-Ouest, et l'année suivante il fut choisi comme président de la commission pour examiner les réclamations résultant de cette rébellion.

Dans ces diverses positions M. Ouimet, non seulement rendit d'importants services au pays, mais encore il fit ses preuves comme jurisconsulte, et le 12 avril 1886 il fut appelé à siéger à la cour supérieure. En 1894 il fut nommé juge de la cour d'appel.

Le juge Ouimet est également estimé de ses confrères du barreau et des plaideurs pour l'activité incessante et le travail acharné auquel il se livre afin de rendre justice aussi promptement que sagement. Plusieurs de ses jugements qui ont été rapportés dénotent du reste un esprit très cultivé et une érudition plus qu'ordinaire.

Dans l'arène politique, l'honorable juge n'a pas fourni une carrière très bruyante. Dévoué aux intérêts du parti conservateur, il eut cependant l'honneur d'être choisi comme candidat de ce parti dans le comté de Laval lors des élections provinciales de 1875.

En 1868 l'honorable juge a épousé mademoiselle Elmira, fille de feu F. Poirier, de Montréal.

H.-C. BREILLÉ-SAINT-PIERRE, C.R.

Il existe au Canada trois familles qui portent le nom de Saint-Pierre, mais qui appartiennent à des souches différentes.

Henri Césaire Breillé-Saint-Pierre, l'éminent avocat



qui est le chef de la société légale Saint-Pierre, Péli-sier et Wilson, est né à Sainte-Madeleine de Rigaud, le 13 septembre 1842, et est le fils de Joseph Saint-Pierre, qui mourut en 1844. Le futur criminaliste dut donc être confié aux soins de son beau-frère, C. Raymond, marchand de l'île Bizard. A l'âge de douze ans il fut envoyé au collège de Montréal où il fit de brillantes études.

Lorsqu'il sortit du collège la guerre de Sécession venait d'éclater aux Etats-Unis. L'idée lui vint aussitôt de s'enrôler dans l'armée du Nord, mais ses amis l'en empêchèrent pour le moment. Il se rendit donc à Kingston où il commença l'étude du droit dans le bureau de M. James Agnew, célèbre avocat du temps. Mais aussitôt qu'il eût été admis à l'étude du droit, le

goût des armes l'emporta sur celui des codes; il passa aux Etats-Unis et s'enrôla dans les 76ième Volontaires de New-York, bataillon qui fut incorporé dans l'armée du Potomac. Au bout de deux mois il était sergent, et se distinguait parmi les plus ardents dans les combats quotidiens. Deux fois blessé, il resta sur le champ de bataille à Mine Run, près de Fredericksburg, et fut compté parmi les morts. On célébra même des services funèbres au Canada pour le repos de son âme. Mais la vie lui réservait d'autres honneurs que celui de succomber sur le champ de bataille; il n'était que blessé et fut conduit dans les prisons militaires du Sud, où la famine régnait presque en permanence. M. Saint-Pierre a lui-même raconté, dans une spirituelle conférence, les misères qu'il endura durant les treize mois de sa captivité.

Ayant enfin été rendu à la liberté en 1865, il revint à Montréal où il fut en effet reçu comme un revenant. Il recommença l'étude du droit à Montréal et en 1870 il était admis membre du barreau de la province de Québec. Peu de temps après il entra en société avec M. Gédéon Ouimet, ancien premier-ministre de Québec et ancien surintendant de l'instruction publique.

Avocat d'intuition, doué de l'éloquence à un haut degré, travailleur zélé, M. Saint-Pierre ne tarda pas à se faire une réputation à lui. Dès 1872 il obtint un triomphe qui fit comprendre à tout Montréal que notre barreau venait de trouver un grand criminaliste. Il avait à défendre trois hommes accusés de meurtre et contre lesquels il y avait des preuves apparemment très fortes. Deux d'entre eux furent acquittés et le troisième ne fut condamné que pour assaut grave.

En 1878, M. Saint-Pierre se laissa tenter par le démon de la politique, et il se présenta pour la législature provinciale dans Jacques-Cartier. Il fut défait et il ne s'en affligea guère. Réflexion faite, il préférait se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession; et depuis il a résisté à toutes les instances pour l'engager à se mêler d'affaires politiques ou municipales.

Il faut dire qu'il n'en aurait guère eu le temps, car les causes ont afflué à son bureau. Il a été appelé à défendre pas moins de trente-cinq à quarante individus accusés de meurtre et presque chaque fois il a réussi à faire acquitter ses clients; trois ou quatre furent trouvés coupables d'homicide, et un seul, Shortis, fut condamné à mort, et même cette peine fut commuée en emprisonnement pour la vie. Parmi ses triomphes restés mémorables citons les causes de Ferrari, de Cazas, de Fahey et Naeglé, et de Benson.

Cette dernière cause faisait dire à un poète de ses amis:

" De ce nouveau succès qu'il ajoute à tant d'autres,
Je viens féliciter l'ami Sanctum Petrum
Grâce à lui Sir Benson passe au rang des apôtres
' Non licet omnibus adire Corintham.' "

Pour être juste il faut dire que si M. Saint-Pierre a si souvent triomphé c'est que, comme Berryer, il s'est fait une règle de ne prendre en main que les causes qui méritent d'être défendues. Le cas échéant, il sait aussi faire condamner: témoin, la cause célèbre de Tarte vs. Grenier.

Enfin, la réputation de M. Saint-Pierre comme criminaliste est répandue dans tout le pays. Il fut fait conseil de la reine par le gouvernement fédéral en 1889, et le gouvernement provincial a confirmé cette nomination en 1898. Tout récemment il refusait l'honneur d'une élection comme bâtonnier du barreau.

En 1874, M. Saint-Pierre épousa mademoiselle Adeline-Albina Lesueur, fille de feu Adolphe Lesueur, marchand, de Terrebonne. Musicienne distinguée, excessivement charitable, madame Saint-Pierre partage dans le monde la popularité de son mari.

Le temps qu'il a pu dérober à son bureau et à sa famille, M. Saint-Pierre l'a consacré à l'étude des arts et de la littérature. Sa réputation comme musicien est bien connue et il cultive aussi les muses à ses heures. C'est en outre un protecteur zélé des jeunes qui veulent se consacrer à cette carrière.

Versé également dans les deux langues, ayant étudié les lettres des deux nations qui vivent au Canada, il va sans dire que l'éloquence de M. Saint-Pierre n'est pas seulement celle du palais. En 1895, à l'occasion de l'inauguration du monument Chénier, il prononça un discours où il exposa les idées les plus larges et les plus élevées sur l'avenir du Canada. L'an dernier il prononça un autre remarquable discours sur la tombe des vétérans de la guerre américaine inhumés à Montréal. En juin dernier, sans doute en conséquence de ce discours, il était nommé colonel dans la Grande Armée de la République et aide-de-camp du général Butterfield, commandant-en-chef du contingent du Vermont.

M. H.-J. TIFFIN

M. H.-J. Tiffin, ancien négociant maintenant retiré des affaires, est le descendant d'une des familles les plus notables de Montréal. Au commencement du siècle son grand-père, John Tiffin, fondait une maison de commerce, dont la propriété s'est transmise de père en fils pendant plus de soixante-quinze ans, et dont la prospérité et la bonne renommée allèrent toujours grandissantes, jusqu'au jour où le sujet de cette notice

prit sa retraite pour jouir en homme intelligent de ses revenus.

Né en 1842, M. Tiffin reçut son instruction première dans les écoles publiques et privées de Montréal; puis suivant les traditions de négociants d'autrefois, il fut placé dans le magasin de son père, M. Joseph Tiffin, pour s'y initier aux secrets du commerce. Cette éducation commerciale fut même extraordinairement complète, car M. Joseph Tiffin, qui avait le goût des voyages, emmena son fils avec lui en plusieurs circonstances, pour lui faire observer sur place les ressources et les mœurs des différents pays. C'est ainsi qu'en 1864 et 1865 il visita les Etats-Unis du nord au sud et qu'il vit les ravages causés par la guerre civile dans cette dernière partie de la confédération



américaine. En 1866 il passe en Europe, puis il se rend en Orient, où il visite la Chine, les Indes et le Japon. Dans ce dernier pays il constata *de visu* les résultats de la révolution qui venait de s'opérer. A son retour, en 1870, il traversa l'Europe et fut encore témoin des vastes préparatifs qui se faisaient pour la guerre entre la France et l'Allemagne. Il a aussi, en différents temps, visité Cuba, Porto-Rico, Saint-Domingue, les Antilles anglaises, Tahiti, et autres pays éloignés. Observateur intelligent, M. Tiffin recueillit de précieux renseignements dans ces nombreux voyages tant pour les besoins de son commerce qu'au point de vue de l'étude de l'histoire des peuples.

Etant devenu à son tour chef de la maison Tiffin, il donna aux affaires de cette maison une extension

qu'elles n'avaient jamais encore connue. Ce fut notamment lui qui fut un des premiers parmi les négociants de ce continent à importer des cargaisons de thé directement de l'Orient par voie du Pacifique canadien. On sait que ce commerce a depuis pris une importance considérable.

Depuis qu'il est retiré des affaires, M. Tiffin consacre son temps à diverses œuvres philanthropiques où d'utilité publique. Il est un des gouverneurs de l'Hôpital-Général qu'il dote généreusement, ainsi que de la Maison d'Industrie et de Refuge. Il est aussi un des membres assidus de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal.

Mais c'est surtout à la Société des Numismates et des Antiquaires, dont il est le vice-président, que M. Tiffin a donné la plus grande part de sa sollicitude. Chercheur passionné et intelligent, il avait amassé une riche collection de livres, de médailles et autres reliques du passé, dont il a généreusement fait don à cette société. C'est le noyau qui a servi à fonder le musée du Château Ramezay dont Montréal s'honore aujourd'hui. Une médaille spéciale a été frappée pour commémorer ce don généreux, qui atteste le profond attachement de M. Tiffin pour les choses de notre histoire et son désir de donner à tous l'avantage d'en apprendre la grandeur et la gloire.

HENRI-B. RAINVILLE.

La réforme municipale est à l'ordre du jour ; aux Etats-Unis comme au Canada, c'est le *fad* de l'instant, l'objet des rêves de tous les faiseurs de théories. Hélas ! les résultats ne répondent pas toujours aux efforts de ces personnes bien intentionnées. Combien de villes se sont livrées aux réformateurs qui promettaient de ramener l'âge d'or, de détruire la cupidité et même de faire disparaître le sentiment de l'intérêt personnel de la liste des faiblesses humaines, qui, en fin de compte n'ont abouti qu'à un gâchis infiniment pire que l'état de choses que l'on voulait améliorer.

C'est que l'administration des affaires municipales, que la direction des conseils, présentent des difficultés qui n'existent même pas dans le gouvernement d'un pays. Celui qui est appelé au poste dirigeant est obligé, pour faire triompher ses vues, de se former un parti là où il n'y pas de partis ; il lui faut faire comprendre à des échevins dont la seule ambition est de placer un électeur ou d'obtenir un bout de trottoir pour leur quartier, qu'une grande ville a besoin de suivre un plan général, rationnel et durable dans ses améliorations ; il lui faut faire comprendre à ceux qui se croient des hommes de progrès du moment qu'ils

ont demandé des travaux et les amis du peuple du moment qu'ils ont voté contre toute espèce d'impôt, qu'il faut mesurer la dépense aux revenus. Si l'on croit que cette tâche est facile on n'a qu'à consulter les nombreux citoyens qui sont entrés au conseil de ville avec la résolution de mettre tout à l'ordre et qui en sont sortis un an ou deux après, complètement désillusionnés.

Heureuse la ville dans ces circonstances, qui peut mettre la main sur un homme assez riche et assez dévoué à la chose publique pour lui consacrer une partie de son temps, puis assez énergique et assez habile pour imposer un régime rationnel, sans se faire la vie impossible à soi-même. Et Montréal peut se flatter d'avoir mis la main sur cet homme dans la



personne de M. Rainville, comme les faits vont le démontrer suffisamment.

Henri-B. Rainville est né à Sainte-Angèle de Monnoir le 5 avril 1852. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et à celui de Sainte-Marie de Monnoir, puis il résolut d'étudier le droit, ce qu'il fit dans les bureaux de M. Joseph Doutré et à l'Université McGill. Il fut admis au barreau le 14 janvier 1874.

Pendant plusieurs années il se livra exclusivement à la pratique de sa profession, d'abord en société avec son frère, qui devint l'honorable juge H. F. Rainville, puis ensuite avec M. Archambault, aujourd'hui procureur-général.

Il avait conquis une position honorable au barreau et avait mis sa famille à l'abri de la misère, quand en

1882, cédant aux instances de ses amis il se laissa porter candidat à l'échevinat dans le quartier Centre.

A cette époque, le quartier Centre était le quartier pivot qui donnait la majorité aux échevins de langue anglaise dans le conseil de ville. M. Rainville fit tourner la balance en battant l'échevin Watson; et il apparut au conseil comme le champion des intérêts canadiens-français. Grâce à la majorité qu'il apportait, ceux-ci purent annexer les quartiers Hochelaga et Saint-Jean-Baptiste, et assurer ainsi à notre race la prépondérance qu'elle n'aurait jamais du perdre.

M. Rainville prenait donc au conseil-de-ville une importance considérable. Poursuivant son idée de faire rendre justice aux Canadiens-français il se porta candidat à la mairie, en 1887, contre feu l'honorable M. Abbott. M. Abbott était en réalité le candidat du Pacifique, et M. Rainville voulait forcer cette puissante compagnie à remplir ses obligations envers la partie Est, ce qu'elle a fait tardivement.

Après avoir été huit ans président du comité de l'éclairage, M. Rainville en 1895, devint président du comité des finances, c'est-à-dire gardien réel du trésor civique. A ce moment les ressources de la ville avaient été épuisées par les dépenses énormes et imprévues entraînées par les expropriations, la crise commerciale qui sévissait empêchant l'augmentation des revenus et les comités, se trouvant sans argent, avaient pris l'habitude de dépenser illégalement. Le représentant du quartier Centre eut la tâche peu agréable d'imposer l'économie, de mettre un frein à ces désordres. Cette tâche il l'accomplit, sans emphase et sans éclat, mais efficacement, à tel point qu'un maire anglais, M. Wilson-Smith, venait devant le conseil rendre hommage à ses talents d'administrateur et le féliciter d'avoir rétabli l'équilibre dans les finances de la ville.

L'espace nous manque pour discuter, par le détail, les services rendus à la ville par M. Rainville; mais il nous semble en avoir dit assez pour démontrer qu'il est financier prudent autant qu'homme de progrès, serviteur aussi dévoué, qu'instruit et intelligent.

Libéral ardent, un homme de la valeur de M. Rainville ne pouvait rester à l'écart de la politique. Sur les instances de M. Mercier, il se présenta dans la division Saint-Louis en 1890 et se fit élire contre MM. Beaugrand et Laurent. Battu lors de la débâcle de 1892, il a été élu dans la même division en 1897 par une écrasante majorité. C'est un des députés les plus influents de la chambre bien qu'il parle peu souvent, un des chefs du parti libéral. S'il n'est pas ministre encore on peut être certain que c'est parce qu'il n'a jamais fait la chasse au portefeuille; mais il est encore d'âge à fournir une longue carrière parlementaire.

L'HON. LOUIS-JOSEPH FORGET.

C'est un vieil adage que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. On pourrait, sous certains rapports, en faire l'application à l'honorable L.-J. Forget. Ce n'est pas que la carrière de cet homme se soit passée dans l'indolence et le *fur niente*. Au contraire, il est peu de métiers qui exigent plus de travail, d'étude et d'attention soutenue que celle de courtier. Il doit veiller non-seulement à sa propre fortune mais aussi aux intérêts d'une foule d'autres personnes qui ont mis leur confiance en lui; il lui faut suivre attentivement et les événements politiques et la production industrielle et les mille et une choses qui en influençant le cours de la bourse, peuvent faire la fortune des uns comme la ruine des autres. Le boursier idéal serait celui qui saurait unir au nerf du joueur, les hautes vues du politique, la science de l'économiste, la patience du statisticien et l'esprit placide du philosophe. Nous ne prétendons pas dire que cet idéal se rencontre chez celui dont nous avons inscrit le nom en tête de cette notice; mais nous ne ferons que répéter une vérité qui court les rues en disant qu'il a obtenu depuis vingt-cinq ans un succès sans précédent dans une sphère très difficile et qui avait jusqu'ici été pour ainsi dire fermée aux Canadiens-français. Si nous ne pouvons nous étendre sur les transactions qui constituent comme les preuves de l'habileté de notre compatriote, de sa haute intelligence des mouvements du commerce et des problèmes de l'industrie, c'est que les affaires du courtier sont absolument d'ordre privé. Néanmoins les quelques faits que nous pouvons porter à la connaissance de nos lecteurs justifieront amplement la haute réputation dont jouit M. Forget.

Louis-Joseph Forget, naquit à Terrebonne, le 11 mars 1853. Après avoir passé par le collège Masson, il débuta comme commis dans un bureau de courtier, à Montréal, en 1873. Il sentit aussitôt qu'il avait trouvé sa voie; et après s'être initié aux secrets du métier, il fonda la maison L. J. Forget & Cie, banquiers et courtiers, dont il est le chef depuis nombre d'années. Les affaires de cette maison prirent un grand développement dès le début. Déjà M. Forget était intéressé pour une large part dans plusieurs compagnies à fonds social lorsqu'en 1892 il fut élu président de la Compagnie de Chemin de fer Urbain de Montréal qui venait d'adopter l'électricité comme pouvoir moteur. On sait l'immense développement que les affaires de cette compagnie ont pris depuis ce jour. En 1895 M. Forget fut élu président de la Compagnie de Navigation du Richelieu, et on remarqua aussitôt une nouvelle énergie dans la direction de cette vieille compagnie dont les succès récents sont présents à la mémoire de tout

le monde. Ses confrères de la bourse lui ont aussi témoigné leur haute estime en l'élisant président du Montreal Stock Exchange en 1895, et en le réélisant en 1896. De son côté le gouvernement du Canada a reconnu la haute position qu'il occupait dans le monde commercial en l'appelant au Sénat en 1896.

Par sa générosité M. Forget a mérité de devenir directeur de l'Hôpital Notre-Dame, gouverneur à vie de la Société des Antiquaires et vice-président du Bureau des gouverneurs de l'Université Laval. Il est aussi directeur de la Compagnie d'Assurance "Royal Victoria."

En mai 1876, l'honorable M. Forget a épousé Maria, fille de M. Gustave-A. Raymond, de Montréal.

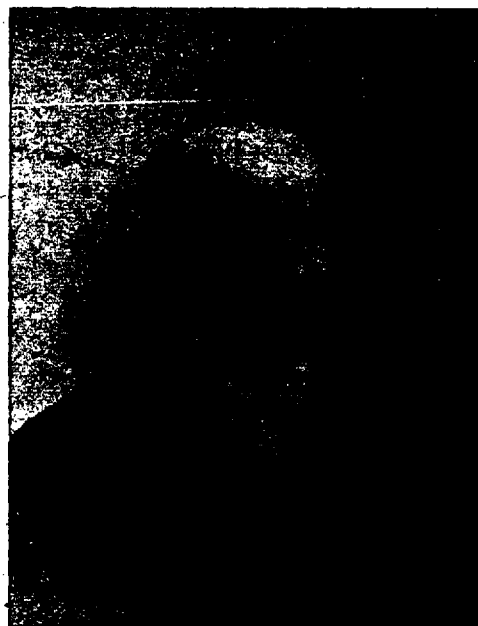
M. ADOLPHE CHERRIER.

M. Adolphe Cherrier naquit à St-Charles, sur les rivages pittoresques de la rivière Richelieu, le 18 juin 1827, du mariage de Toussaint Cherrier et de Luce Bruneau. Par son côté paternel il se trouve allié à M. Côme Séraphin Cherrier, une des brillantes étoiles du barreau de Montréal, et du côté maternel avec les illustres familles des Papineau, des Bruneau et des Desaulles. Vers 1830 son père vint à Montréal où, cédant aux pressantes sollicitations de son cousin Monseigneur Lartigue, il accepta la position d'organiste de l'église St-Jacques. Le jeune Adolphe fréquenta alors la petite école de son quartier, en ce temps là sous la direction du *bon frère Paul*, dernier récollet resté en ce pays après la cession. Mais à l'automne de 1837, des troubles politiques ayant éclaté à Montréal, le père Cherrier crut prudent d'envoyer sa famille chercher un refuge à St-Denis auprès de M. Pierre Bruneau, frère de Mde Cherrier. Quelques jours après avait lieu la célèbre bataille de St-Denis à laquelle assista le jeune Cherrier. "*Patriote*" précoce il rageait de ne pouvoir se joindre à la petite troupe de Canadiens qui combattaient pour la liberté.

Lorsque la paix fut rétablie la famille Cherrier revint à Montréal et le jeune Cherrier commença son cours d'étude à l'ancien collège de Montréal. Après une année de séjour dans ce collège il fut transféré à celui de St-Hyacinthe d'où il sortit en 1846. Séduit par les alléchants rapports publiés alors par toute la presse sur les inépuisables richesses des régions aurifères de la Californie, Adolphe Cherrier résolut, lui aussi, de partir pour ce nouvel Eldorado pour y tenter fortune. Mais cédant aux pressantes prières de son oncle l'honorable Louis Joseph Papineau et de son cousin, Amédée Papineau, il renonça à ces lointaines aventures. Il obtint une position de clerc au bureau du

protonotaire, alors présidé par MM. Monk, Coffin et Papineau.

Le 26 de septembre 1856 M. A. Cherrier épousa Mlle Marie-Cécile-Françoise Marchand, fille de M. Louis Marchand, autrefois registrateur du comté et de la ville de St-Jean, et de ce mariage sont issus quinze enfants dont six seulement survivent; trois garçons et trois filles. Son fils, Amédée, est marié, et occupe une position dans le bureau de l'Hotel-de-Ville depuis plus de 14 ans; Georges, qui vient de se marier en France, est à Paris, employé comme caissier à l'assurance "Sun Life", et Arthur exploite à Montréal un bureau de "Courtier de change." Sa fille Alice a épousé M. J. O. Laforest, surintendant du Département de l'Aqueduc de Montréal, et les deux autres demeurent avec leur père.



Le 9 septembre 1887, M. A. Cherrier fut nommé protonotaire conjoint avec MM. Honey et Longpré, mais à la mort du premier, M. Longpré ayant été nommé seul protonotaire, le 25 juillet 1888, M. Cherrier fut nommé greffier de la Cour de Circuit, position qu'il occupe depuis à la satisfaction général du barreau.

En 1896 à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée au Palais de Justice, ses employés et amis offrirent à M. Cherrier un magnifique banquet à l'Hotel Richelieu, et lui présentèrent une très sympathique adresse.

Quoique n'ayant jamais pris une part active à la politique, M. A. Cherrier a toujours été fier de se dire "*un franc et loyal libéral.*"

Dans la vie intime M. Cherrier fut toujours le modèle des époux, du bon père aimant et aimé, et de

l'ami sincère sur lequel on pouvait toujours compter également dans la prospérité comme dans l'adversité. Amateur de sport, il fonda conjointement avec son vieil ami M. George H. Kernick, pendant son long séjour à Longueuil, plusieurs clubs de "Cricket, de Lacrosse et de Raquettes" dont il fut toujours un des membres les plus actifs. Il fit partie du *team* qui, en 1860, eut l'honneur de jouer une partie de Lacrosse en présence de son Altesse Royale le Prince de Galles, alors en visite au Canada. A l'occasion d'un voyage qu'il fit en canot autour de l'île de Montréal il fut baptisé du surnom "*Baptiste Canayen*" sous lequel il est encore connu par un petit nombre de ses intimes amis du *bon vieux temps*.

GEORGES JANIN.

M. Georges Janin, ingénieur, membre de la Société des Ingénieurs Civils du Canada, né à Poitiers, France, le 23 décembre 1853, est un des représentants de la colonie française de Montréal qui ont le plus fait pour y mériter le droit de cité.

Ancien membre du Corps des Ponts et Chaussées à Paris, il est venu en 1892 ici où il a exécuté de nombreux travaux qui font le plus grand honneur à ses talents professionnels et à son esprit d'entreprise.

Mais c'est surtout par les récents services qu'il a rendu, à l'hygiène publique, qu'il a mérité d'avoir sa place dans notre ouvrage; en effet, depuis son arrivée au pays, M. Janin n'a reculé devant aucune fatigue, aucun sacrifice et aucune lutte pour préconiser la protection des cours d'eau servant à l'alimentation des villes contre la dangereuse pollution par les égouts qui s'y déversent.

Son œuvre, pour ainsi dire quotidienne, fut de rappeler aux autorités, et d'enseigner au public qu'en Europe, aux Etats-Unis, partout, presque, excepté ici, la projection des eaux d'égout non épurées dans les rivières avait cessé devant les efforts de la science hygiénique et que la conservation de la santé devait faire un devoir pour tous les pouvoirs publics de suivre cet exemple. Faisant ses conférences où il popularisait le système d'épuration des eaux d'égout par le sol, comme il est pratiqué à Paris, soutenant, avec un brillant succès, ses théories devant l'un des corps les plus savants du monde, l'Association Médicale Britannique réunie en congrès ici en 1896, recevant tout l'appui du Conseil d'Hygiène de la province, il voyait enfin ses efforts couronnés de succès et il obtenait d'une de nos grandes institutions (le collège de Saint-Laurent) l'entreprise d'un "champ d'épuration" d'où les eaux d'égout, après avoir fertilisé le sol,

s'écoulent, épurées, à la rivière où elles ne constituent plus aucun danger pour la santé publique.

Deux années de fonctionnement ininterrompu de ce système en dépit des rigueurs de nos hivers enlevaient aux adversaires de ce progrès leur plus fort argument.

Le conseil municipal de Montréal, frappé de ce succès, confiait l'année dernière, à M. Janin, l'établissement d'un autre champ d'épuration pour recevoir les eaux d'égout du quartier Saint-Denis. Nul doute que tout le pays suivra bientôt la voie tracée dans le sentier de l'hygiène et que l'infatigable travailleur qui a été le promoteur de ce progrès trouvera, dans l'estime publique, la récompense de ses efforts.



Le commencement de la récompense s'est déjà fait sentir cette année quand, lors de la maladie de l'ingénieur, surintendant de l'aqueduc de Montréal, le conseil municipal confiait à M. Janin la surintendance intérimaire de cet important service public. Après avoir rempli pendant cinq mois ces délicates fonctions, M. Janin est resté chargé de la direction des plus importants travaux de ce service, et il vient de terminer, à la plus grande satisfaction du public et du conseil, la réparation et l'amélioration du grand réservoir de la ville.

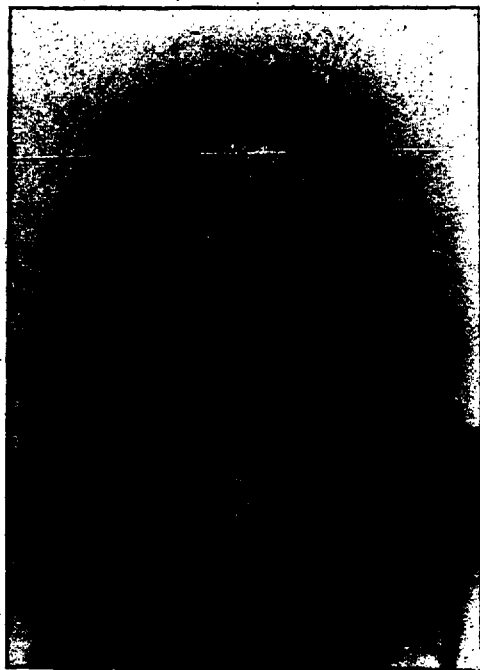
Le Conseil d'Hygiène de la province voulut aussi donner un témoignage de son estime à cet éminent professionnel et il l'a nommé, récemment, son ingénieur consultant.

Bien que citoyen canadien, par naturalisation, M. Janin est resté français de cœur; son fils aîné qui est

en France va payer sa dette sous les drapeaux de la mère-patrie comme il l'avait fait lui-même en partant comme volontaire lors de la guerre franco-allemande. Aussi la colonie française ne peut-elle que s'honorer d'avoir fourni un pareil citoyen à la ville de Montréal.

DR AZARIE BRODEUR.

Assurément un des plus grands titres de gloire du Canadien-français de la présente génération, c'est le succès remarquable de nos littérateurs et de nos étudiants dans les concours auxquels ils ont été admis en France. Notre ancienne mère-patrie ouvre géné-



reusement les portes de ses écoles et de ses institutions scientifiques incomparables aux étrangers; mais, d'autre part elle ne décerne de récompense qu'au mérite supérieur et qu'après les épreuves les plus sévères; c'est à la fois ce qui attire chez elle les travailleurs courageux qui se sentent la force de vaincre, et ce qui donne une si haute valeur aux titres et aux honneurs qui tombent de sa main.

Les écoles de médecine de Paris ont, entre toutes celles dont s'honore la Ville Lumière, attiré le plus grand nombre de jeunes canadiens en cette dernière partie du dix-neuvième siècle et parmi ceux qui y ont brillé il faut placer au premier rang le Dr Azarie Brodeur. C'est beaucoup dire; mais si on considère que celui-ci débuta dans la vie, comme la plupart de nos étudiants, sans fortune et sans protecteur influent

pour lui aplanir les difficultés de la route on trouvera que son mérite en est encore décuplé.

En effet le Dr Brodeur, qui descend de Jean Brodeur dit Delavigne, qui vint de Vendée au Canada en 1679 et qui fut un des pionniers de la paroisse de Varennes, appartient à une famille qui a plus raison de s'enorgueillir d'une lignée d'ancêtres honnêtes et laborieux que de ses richesses. Son père, feu Alexis Brodeur, était un cultivateur jouissant d'une aisance relative, mais qui avait à pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, ayant eu treize enfants de sa femme, Joséphite Choquette. Le Dr Brodeur fut le troisième de ces enfants et naquit à Varennes le 7 juillet 1850. Après avoir suivi les écoles primaires et le collège de Varennes pendant quelques années, il termina ses études classiques au collège Saint-Laurent en 1872. Il entra aussitôt à l'école de médecine Victoria, dont il obtint le diplôme l'admettant à la pratique de sa profession en 1874.

On a dit du Dr Brodeur qu'il tenait de ses ancêtres vendéens "l'esprit d'ordre et d'économie et la ténacité proverbiale qui accomplit des prodiges." On ne s'est pas trompé; car, bien que laissé pratiquement à ses propres ressources, il résolut de se rendre à Paris pour poursuivre ses études: les plus grands sacrifices lui paraissaient légers tant était grande son ambition de devenir illustre dans la carrière qu'il avait embrassée.

Ceux qui avaient appris à juger à sa valeur ce travailleur un peu taciturne le virent partir avec une confiance qui ne devait pas être déçue. Les nouvelles de ses succès se suivirent de près. En arrivant à Paris il avait été admis à suivre les cours de l'hôpital Trousseau; en 1876 on apprit qu'il était passé externe titulaire au concours et qu'il était transféré à l'hôpital Lourcine; puis, en 1877 et 1878, il occupa la même position à l'hôpital Beaujon.

A ce moment une chaire importante fut offerte au Dr Brodeur s'il voulait revenir au pays; mais il était décidé à poursuivre ses études jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eut obtenu la plus haute distinction. En 1879 nous le retrouvons à l'hôpital Lourcine; en 1880, à l'hôpital Beaujon; puis, en 1881, il est nommé, au concours, interne provisoire à l'hôpital Chardon-Lagache. En 1882, il est nommé, toujours au concours, interne titulaire à l'hôpital des Incurables à Ivry; en 1883-84, il occupe la même charge à l'hôpital Turon; et, en 1885, à l'hôpital Saint-Louis.

Le Dr Brodeur, à cette époque, n'était plus un étudiant ordinaire. Durant son internat il publiait dans les *Archives générales de la médecine*, dans le *Bulletin de la Société Anatomique*, dans le *Progrès Médical*, dans la *France Médicale* et dans la *Revue de Médecine*, des mémoires qui furent très remarqués sur

les cas les plus intéressants de son service médical et chirurgical.

Il ne lui fallait plus que la consécration finale et officielle de son talent et de sa science. Avant de se présenter à l'examen final il voulut visiter les principales villes d'Europe et lier connaissance avec les maîtres les plus illustres. Cependant il préparait la thèse que l'on exige des candidats. Il avait choisi pour sujet, "De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein," et ce travail remplissait tout un volume. Le bureau des examinateurs de l'Académie de Médecine était composé des célèbres docteurs Trelat, Réclus, Farabœuf et Loudouze, qui unanimement décernèrent à notre compatriote la note "Extrêmement satisfaits," et la médaille d'argent. Quelques jours plus tard, par décret officiel, il était proclamé lauréat de la faculté de médecine.

Ce dernier succès était tout exceptionnel ; car pour remporter la palme il avait fallu surpasser les milliers d'étudiants qui suivent les cours des hôpitaux de Paris. Du coup le Dr Brodeur devenait une célébrité ; à la demande de ses maîtres, M. de Freycinet lui faisait remettre la croix de la légion d'honneur le 1er janvier 1887.

Un autre succès non moins grand attendait encore le Dr Brodeur. Ses professeurs ayant soumis sa thèse à l'Institut de France, section de l'Académie des Sciences, il décrochait encore le titre de lauréat avec le prix Godard (1887) de 1,000 francs pour le meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génitaux-urinaires.

Après une absence de treize années, le Dr Brodeur pouvait enfin revenir dans son pays avec la conviction de ne pas avoir perdu son temps et la satisfaction d'avoir réalisé son rêve. Il se fixa à Montréal où ses succès ont été la juste récompense de si fortes études. Il a fondé sur la rue Sherbrooke un hôpital privé digne des plus grandes villes. Entre cet établissement et ses patients externes, il prodigue son temps et sa vigueur physique pour le soulagement de l'humanité souffrante.

JOSEPH FORTIER.

Né en 1849, à Saint-Thimothé, comté de Beauharnois, notre ami a aujourd'hui quarante-neuf ans. Son père, Herménégilde Fortier, était commerçant industriel à Saint-Thimothé, et sa mère, Delphine Charbonneau, fille de Jérôme Charbonneau, était native de Vaudreuil.

M. Fortier a commencé ses études à Saint-Thimothé et les a continuées et complétées à l'école des Récollets,

et sise autrefois dans l'espace compris entre les rues Notre-Dame, Sainte-Hélène et des Récollets, et dont se souviennent bien les anciens Montréalais.

Entré dans les affaires au journal le *Pays*, comme simple apprenti, il passa ensuite chez John Lovell et chez Charles Payette, Ibbotson et Robert Weir & Co., qui postérieurement devinrent la maison James Sutherland. C'est à ce dernier que succéda M. Jos. Fortier.

Après un feu qui ravagea son magasin, M. Fortier transporta son commerce à la porte voisine, où, depuis l'année 1891, il agrandit ses affaires ; tellement que l'on peut dire sans exagération que M. Fortier se trouve aujourd'hui à la tête d'une des plus grandes exploitations de papeterie du Canada.



M. Fortier a installé dans son vaste établissement les machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées. Suivant en cela l'exemple paternel, il est devenu dans toute l'acception du terme un commerçant industriel. Son établissement, comme nous le disions plus haut, est un des plus considérables de notre grande métropole, il comprend, avec le vaste magasin, six étages, qui bientôt seront insuffisants. Tout ce que le progrès moderne a réalisé se trouve dans l'exploitation que dirige si sagement M. Fortier.

Sympathique au premier chef, il dirige son vaste établissement sans négliger les devoirs sociaux qui le réclament de toutes parts ; membre fondateur de la chambre de commerce et de nombreuses sociétés, il a pour chacun un mot aimable, ou, mieux encore, un service à rendre. Toujours sur la brèche, se dépensant

sans compter pour ses nombreux amis, je devrais dire ses innombrables amis, jamais on ne fit en vain appel à son cœur.

Il y a quelques années, entraîné par une crise violente qui a traversé notre ville et jeté la perturbation dans notre monde commercial, M. Fortier subit des embarras passagers, comme les autres, mais faisant face à l'orage, il est sorti grâce à son énergie et à la trempe de son caractère, grandi par la lutte et le triomphe final qui a couronné ses efforts. Libéral en politique comme dans ses relations, membre actif de la société d'Histoire naturelle, et l'un des fondateurs de l'Alliance nationale, membre également de la société fraternelle des Forestiers indépendants, et d'autres sociétés philanthropiques. C'est en un mot un des hommes les plus aimables et les plus utiles dont puisse être fière une grande cité comme Montréal, et certainement un de ceux qui joueront un rôle dans ce vingtième siècle dont nous voyons poindre l'aurore.

M. LE CURÉ MAGLOIRE AUCLAIR.

De toutes les paroisses de l'île de Montréal, St-Jean-Baptiste est peut être la plus populaire, la plus patristique et la plus religieuse. Il y a à peine vingt ans, St-Jean-Baptiste était à peu près désert. Aujourd'hui, c'est une petite ville avec ses superbes résidences, ses avenues bordées d'arbres, ses monuments religieux et éducationnels. Le passé de cette paroisse fait espérer le plus brillant avenir.

La position particulière du quartier St-Jean-Baptiste se prête admirablement, du reste, à son développement rapide. Mais les hommes aux vues larges, à l'esprit d'initiative profond, à l'intelligence remarquable des affaires, au dévouement sincère, lui ont imprimé cette poussée en avant, cette marche vers le progrès moral et matériel que l'on admire tant aujourd'hui.

Au nombre de ces hommes, nous voyons le nom de M. l'abbé Auclair. Le curé de St-Jean-Baptiste est si universellement connu qu'il semble qu'il est superflu d'en faire une biographie. Dans la paroisse qu'il administre avec une sagesse et une prudence consommée, tout le monde connaît cette figure énergique, cette parole brève, cette éloquence passionnée. Mais l'on connaît encore plus peut-être le dévouement inaltérable, l'esprit de charité profond du curé Auclair pour les pauvres et les orphelins, en un mot pour tous ceux qui souffrent.

L'hospice Auclair, édifié aux prix des plus grands sacrifices et, disons-le, en dépit des critiques malveillantes de quelques citoyens peu clairvoyants alors, mais revenus depuis à des idées plus justes, restera le plus

beau monument de son dévouement pour les deshérités. La moyenne des orphelins et orphelines et vieillards des deux sexes recueillis dans cette maison est de 210. C'est-à-dire que deux cent dix personnes absolument sans appui ni ressources trouvent dans cette maison un refuge, un appui, une éducation.

Nous faisons ici abstraction des personnes employées à l'hospice, soit comme directrices, institutrices, comprenant 27 religieuses et plusieurs serviteurs. Où le curé Auclair tire-t-il les ressources nécessaires à l'entretien d'une telle maison? C'est là le secret de son dévouement inaltérable et de l'inépuisable charité de ses paroissiens.

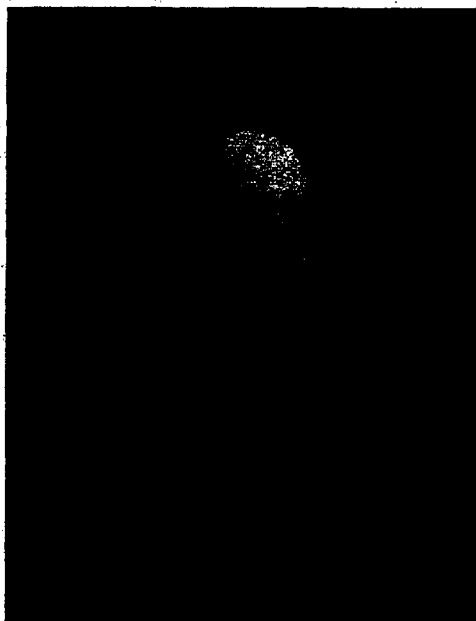
M. Magloire Auclair naquit à St-Vincent-de-Paul le 19 septembre 1846. Après un brillant cours d'étude au collège de Ste-Thérèse, le jeune étudiant entra dans l'état ecclésiastique. La solide instruction qu'il puisa au collège, le dévouement dont il sentait brûler la flamme en lui, lui indiquaient du reste la voie sacerdotale, seule digne de ses aspirations évangéliques. Il prit donc l'habit ecclésiastique à Terrebonne, où il enseigna pendant une année. En 1866 il se mettait exclusivement à l'étude de la théologie, et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1869. Peu après le jeune abbé recevait la mission d'aller exercer le ministère à St-Cyprien de Napierreville dont M. Morrison était curé. A la mort de ce dernier, M. Auclair partit pour St-Louis du Mile-End, où il resta jusqu'en 1879. Vers cette époque, par décision de Mgr l'évêque de Montréal, M. Auclair fut nommé curé de St-Lazare, paroisse nouvellement créée. Il y demeura pendant trois ans, puis il fut nommé curé de St-Jean-Baptiste, où il exerce encore le ministère. M. Auclair a été mêlé à toutes les entreprises ayant pour but la prospérité du quartier; il a été de tous les mouvements patriotiques et religieux, il a encouragé de ses paroles et de sa bourse tout ce qui était de nature à donner de l'éclat à sa paroisse. Les œuvres les plus importantes auxquelles il s'est dévoué avec une ardeur admirable sont les constructions de l'hospice, de deux académies, une pour les garçons et l'autre pour les filles, d'un couvent et enfin de l'église. Le temple que l'on érige actuellement sera sans contredit l'un des plus magnifiques du diocèse.

CLÉMENT ROBILLARD.

M. Clément Robillard, manufacturier de Montréal, est sans contredit l'une des figures les plus sympathiques du Montréal Canadien-français. C'est par légion qu'il compte ses amis; et il nous faudrait un volume pour reproduire les éloges enthousiastes que ceux-ci font de ses qualités du cœur et de l'esprit. Le

cadre de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans ces détails, nous ne pouvons que rappeler ici les principales dates d'une carrière déjà brillante, quoiqu'en réalité elle ne fasse encore que commencer.

M. Clément Robillard est né à Lavalltrie, comté de Berthier, le 22 mai 1850, du mariage de Narcisse Robillard, cultivateur, et de Sophie Bouthillier. Il fit ses études aux écoles primaires de sa paroisse et au collège de l'Assomption; puis il décida d'embrasser une carrière commerciale. Actif, courageux, se sentant du coup d'œil et de l'intuition pour les affaires, il voulut perfectionner son éducation en voyant du pays. Durant deux ans il voyagea entre Whitehall, N.Y., et Québec en faisant le commerce de bois, qui était alors très actif sur les canaux du lac Champlain.



Revenant ensuite se fixer à Montréal, il se lança dans l'épicerie. Son intégrité, ses manières sympathiques attirèrent la clientèle et la retinrent, tandis que par une attention constante aux fluctuations du marché, secondée par un jugement sûr, il assurait ses bénéfices. C'est ainsi qu'il posa les bases d'une jolie fortune, qu'il n'a fait qu'agrandir dans la fabrication des eaux gazeuses. Dans ce dernier genre d'industrie, auquel il se livre exclusivement depuis quatorze ans, M. Robillard a eu un succès remarquable et il a placé sa maison au premier rang parmi celles de la même espèce dans le pays.

Un homme de la popularité de M. Robillard et de sa valeur ne pouvait rester complètement étranger aux affaires publiques. En 1898, cédant aux vives sollicitations d'un grand nombre d'électeurs, il se laissa mettre en nomination pour le poste d'échevin dans le

quartier Saint-Jacques. Il avait comme adversaire un lutteur vigoureux, un vétéran du conseil-de-ville, l'échevin Brunet; aussi après une bataille mémorable, dut-il succomber. Mais il succomba avec les honneurs de la guerre. Cette année le quartier Saint-Jacques ayant été divisé, les électeurs de la nouvelle division se sont empressés de le choisir pour les représenter à l'hôtel-de-ville.

M. Robillard s'est marié deux fois; en deuxième nocé il a convolé avec mademoiselle Oliva Bélanger. Il est père d'une fille par son premier mariage.

J.-BTE. NAPOLÉON CHABOT.

M. Jean-Baptiste Chabotte, négociant et financier bien connu, est né à Montréal le 21 août 1846, du mariage de Jean-Baptiste Chabot, un des citoyens en vue de Montréal dans le bon vieux temps, avec Eléonore Brosseau, originaire de Trois-Rivières.

Après avoir reçu une excellente éducation commerciale chez les Frères des Ecoles Chrétiennes en cette ville, M. Chabot fut saisi à vingt ans de la passion des armes qui agita la jeunesse de cette époque. Il passa donc par l'école militaire, obtint ses diplômes et vola aux frontières en 1866 pour défendre le pays contre les envahisseurs qui, heureusement, se montrèrent plus tapageurs que formidables.

Avant cette époque, en 1864, M. Chabot avait fait ses débuts dans la vie commerciale. De retour au foyer, il se lança de nouveau dans les occupations plus tranquilles de la paix et embrassa définitivement le commerce de farine dans lequel il a obtenu un si légitime succès. Nous disons légitime, car en effet ce n'est pas aux hasards de la spéculation que M. Chabot doit la position très honorable qu'il occupe aujourd'hui dans le monde du commerce, mais bien à un travail constant guidé par un jugement sûr et une juste conception des affaires. Entré il y a vingt-trois ans au service de David Robertson & Co., il a su mériter la confiance continuelle de ses patrons; et il a fini par conquérir la position d'associé dans cette maison importante, au succès de laquelle il n'a pas peu contribué.

Depuis 1891, M. Chabot habite la ville de Delorimier où il a acquis des propriétés d'avenir. Les citoyens de cet intéressant faubourg de Montréal n'ont pas tardé à distinguer le mérite de notre héros et à faire appel à son dévouement pour les intérêts généraux du public. Successivement, ils lui ont confié toutes les charges électives dans la municipalité, et surtout durant cinq années ils l'ont appelé au premier poste, celui de maire. Avant la séparation de Delorimier de la Côte Visitation, M. Chabot avait déjà été maire de

cette dernière municipalité. Le passage de M. Chabot aux affaires dans ces municipalités a été marqué par un progrès rapide, par d'importants travaux d'intérêt public et par une amélioration générale qui étaient en grande partie le fruit de son initiative et de son zèle.

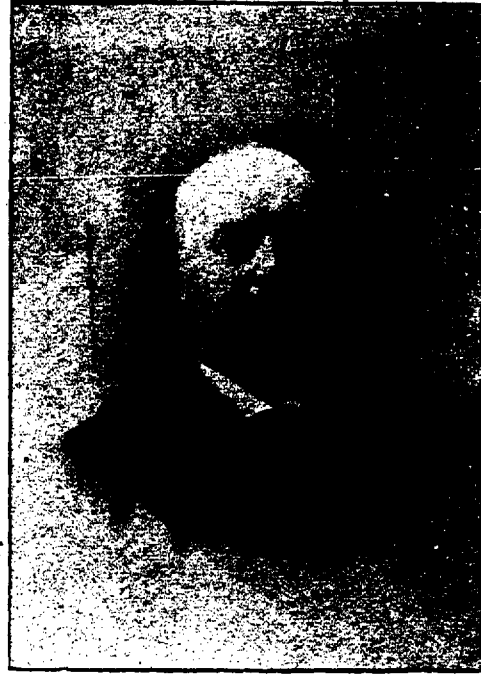
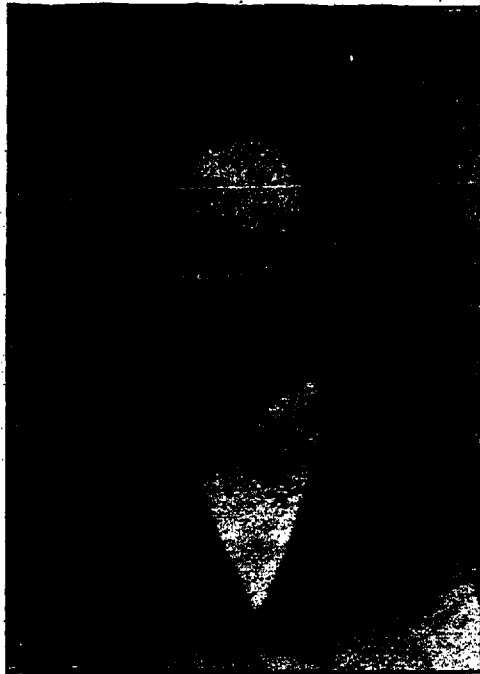
En dehors de son commerce régulier, M. Chabot s'est aussi intéressé à plusieurs transactions financières et autres spéculations importantes. Il est actuellement le trésorier de la Compagnie Minière Empire, au capital de \$1,500,000, et qui possède de riches propriétés aurifères dans le district Bonanza, état de l'Oregon, ainsi que dans la Cie Minière Mont-Royal.

En somme, si nous devons tracer en quelques mots le portrait de M. Chabot, nous dirions que toute sa

posés dans le monde de la finance, et partout où il avait des intérêts, il fut honoré de la confiance de ses co-associés.

Encore jeune homme, il fut appelé à faire parti du bureau de direction de la "Société de Construction Jacques-Cartier." On se rappelle encore que sa présence n'a pas peu contribué au succès de cette institution, laquelle, forcée de liquider comme toutes les autres du même genre, après les années de crise de 1875 et 1876, remboursa à ses actionnaires non seulement leur capital en entier, mais encore un surplus considérable.

Appelé peu après à la direction de la Banque Jacques-Cartier, il consacra à cette institution dix années de sa vie. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre



vie il s'est montré homme d'affaires aussi prudent qu'habile, ami du progrès, disposé à faire sa part pour l'avancement général. Après avoir cité les quelques faits ci-dessus il serait superflu d'ajouter qu'il possède un grand nombre d'amis et le respect de tous ceux qui ont eu quelques relations avec lui.

LUCIEN HUOT.

M. Lucien Huot est avocat de profession, mais par les circonstances, homme d'affaires et de finance. Depuis 20 ans les intérêts qu'il possédait dans la propriété immobilière et dans plusieurs institutions financières l'ont forcé à diriger son attention de ce côté, et il est devenu un de nos hommes les mieux

de près savent à quoi est dû le fait que ces dix années furent des années de prospérité pour cette banque. Ce qui s'est passé depuis son départ est de l'histoire contemporaine malheureuse qu'il vaut mieux ne pas apprécier maintenant.

Dans l'intervalle il fut pendant plusieurs années membre de la direction de la Compagnie d'Exposition de Montréal, et ces années coïncidèrent avec celles de la prospérité de la société.

Les affaires publiques ne furent pas non plus négligées par M. Huot. Ancien compagnon de sir Adolphe Chapleau, et ayant fait ses études légales sous sir John Abbott, il fut par eux mis à contribution pour des corvées assez rudes, qui durent sans doute contribuer au succès politique de ces deux chefs de parti.

Entre temps quelques études littéraires et historiques le conduisirent vers la Société Historique de

Montréal et aussi vers la Société de Numismatique et d'Archéologie dont il est l'un des vice-présidents. C'est à lui qu'est due l'idée, et c'est en partie à son travail qu'est due la création de la bibliothèque publique au château Ramezay, car il amena son ami M. Tiffin à faire le don d'une magnifique bibliothèque privée dans ce but.

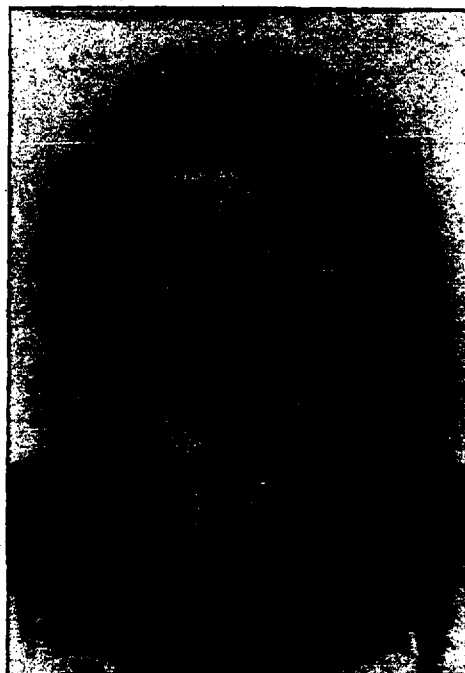
M. Lucien Huot est maintenant âgé de 52 ans, ayant vu le jour à Bécelil. Ses ancêtres firent le coup de feu aux Plaines d'Abraham et à Chateauguay, et il continue dans nos jours de paix leurs traditions patriotiques.

DR F.-X. PLOUFFE.

En ce pays de démocratie nous trouvons assez souvent des hommes qui ont réussi, grâce à un courage indomptable et à une énergie que rien ne lasse à triompher des difficultés pécuniaires qui se dressaient sur leur route durant leur jeunesse et les empêchaient d'obtenir l'instruction nécessaire pour être admis aux professions libérales. Il en est même, qui après avoir franchi les premiers obstacles ont réussi à conquérir une position éminente dans la sphère qu'ils ont choisie. Tel est le cas du sujet de cette notice, qui a su démontrer qu'il possédait les qualités viriles et la noble ambition qui conduisent au succès.

Le Dr F.-X. Plouffe est né le 25 avril 1861 à l'Abord-à-Plouffe, paroisse de Saint-Martin, comté de Laval. Son père et son grand-père avaient démontré leur patriotisme en prenant une part active aux événements de 1837-38; mais le premier en donna une preuve peut-être encore plus forte en dotant sa patrie de vingt-et-un enfants. Si cette nombreuse famille faisait honneur à la race, elle n'était pas de nature à augmenter la part d'héritage qui devait échoir à chacun de ses membres. Les espérances de notre jeune Plouffe d'obtenir l'instruction supérieure qu'il ambitionnait n'étaient donc pas brillantes; mais il était tellement résolu à ne pas rester en route qu'à l'âge de quatorze ans, n'ayant plus rien à apprendre dans les écoles de sa paroisse natale, il trouva le moyen de se faire admettre au collège de Montréal, où il fit son cours classique et déploya des talents qui firent naître de grandes espérances chez ses protecteurs. Mais ceux-ci étaient destinés à éprouver un grand désappointement: ses études terminées le jeune Plouffe annonça que c'était son intention arrêtée d'embrasser la profession de médecin. Après avoir inutilement essayé de le détourner de cette carrière, ses amis l'abandonnèrent à ses propres ressources. Notre héros fut donc obligé d'accepter une place d'employé subalterne au bureau

de poste pour pouvoir vivre. C'était en 1884. Au bout de trois ans il avait économisé une somme suffisante pour pouvoir commencer à suivre les cours de l'université; mais il lui fallait encore s'employer à toutes sortes de travaux surnuméraires pour combler les déficits dans son maigre budget. Rien, cependant, ne pouvait le décourager, et sa persévérance fut enfin récompensée en 1892, quand il reçut ses degrés de l'université Victoria et fut peu de temps après admis à la pratique. Depuis cette époque il a fixé son bureau au No. 408 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où il reçoit une clientèle toujours croissante. Pour le moment ses loisirs sont employés à suivre tous les progrès de la science dans les publications techniques; mais



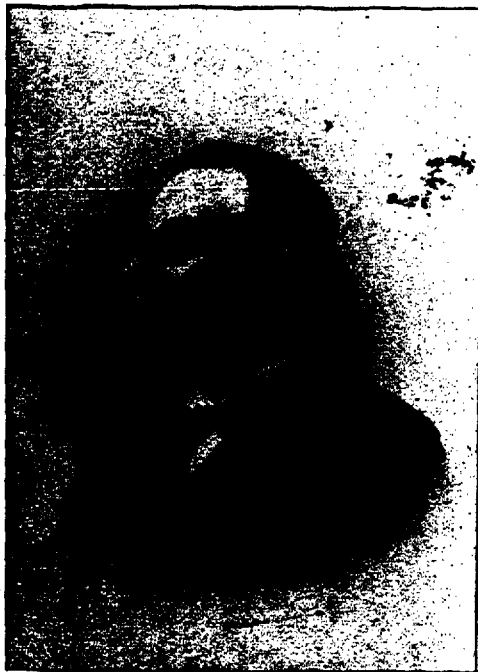
il caresse encore le rêve d'aller en Europe pour y étudier sous l'œil même des grands maîtres. Tous ceux qui le connaissent lui souhaitent la prompte réalisation de ce noble désir. Car le Dr Plouffe lui-même sympathise trop ardemment avec les déshérités de la fortune, il est trop prompt à secourir dans la mesure de ses forces les travailleurs de toutes les classes pour inspirer d'autre sentiment que l'amitié. C'est ainsi qu'il a pris une part active dans l'agitation en faveur de la fermeture à bonne heure et qu'il a apporté son témoignage d'homme de l'art pour prouver combien la santé est mise en danger par de trop longues heures de travail.

Le Dr Plouffe a épousé mademoiselle Marie-Louise Malbœuf, de la Côte-des-Neiges; de ce mariage sont nés trois enfants.

DR LOUIS-EDOUARD DESJARDINS.

En inscrivant en tête de cette notice le nom d'un des praticiens-spécialistes les plus éminents dont s'honore le corps médical de la province de Québec, nous n'avons cru pouvoir mieux faire qu'en reproduisant les notes suivantes tirées du "Cyclopedia of Canadian Biography", ouvrage important, publié il y a déjà plusieurs années.

Le Dr Louis-Edouard Desjardins est né à Terrebonne le 10 septembre 1837. On voit par le Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay, que ses ancêtres vinrent en ce pays il y a plus de deux cents ans. Il a épousé Mademoiselle Emilie-Zaide Paré, deuxième fille



d'Hubert, l'un des associés de la grande maison commerciale — l'une des plus importantes de Montréal à cette époque. — fondée par M. F. Souigny. De ce mariage sont nés plusieurs enfants. L'aîné des fils est dans l'industrie; deux autres sont entrés dans la Compagnie de Jésus.

Le Dr Desjardins commença ses études classiques au collège Masson, de Terrebonne, et les termina au séminaire de Nicolet. Ayant été admis à la pratique de la médecine, il se fixa à Montréal; mais quelque sept ans plus tard, il fit son premier voyage en Europe pour y étudier l'ophtalmologie. A son retour il créa un département spécial à l'Hôtel-Dieu pour le traitement des maladies des yeux. En 1872 il fit un deuxième voyage en Europe pour se perfectionner encore dans la science dont il avait fait sa spécialité. Il suivit les

cliniques de Bowman et de Critchett, à Londres, et celles de Giraud, de Teulon, de Wecker, de Sichel et de Meyer, à Paris. Durant son séjour à Londres il eût l'honneur d'être admis à faire partie du Congrès International d'Ophthalmologie.

A son retour à Montréal, en 1873, il fonda l'Institut Ophthalmique de L'Asile Nazareth, où on traite gratuitement les maladies des yeux et on donne en même temps une clinique sur cette branche de la science médicale aux étudiants. C'est la première institution du genre qui ait été fondée à Montréal.

Le Dr Desjardins fut aussi un des fondateurs de la "Société Médicale" et du journal "L'Union Médicale". Il a collaboré pendant plusieurs années à cette publication. En 1887, de concert avec l'honorable Dr Paquet, le Dr Hingston et le Dr J.-M. Beausoleil, il fonda aussi la "Gazette Médicale", de Montréal.

Depuis 1870 il est chirurgien oculiste de l'Hôtel-Dieu, et professeur d'ophtalmologie à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, maintenant affiliée à l'Université Laval.

Il fut un des fondateurs et un des amis les plus dévoués du journal "L'Etendard". Vers le même temps, c'est-à-dire en 1883, il contribua puissamment à faire nommer une commission royale pour s'enquérir de l'administration des écoles catholiques de Montréal; et devant cette commission il plaida vigoureusement la cause des parents. Nommé membre de la commission des écoles catholiques de Montréal en 1894, il en profita pour faire prévaloir ses idées; et il a rendu des services importants à la cause de l'enseignement primaire en cette circonstance.

Durant les difficultés qui s'élevèrent entre l'Ecole de Médecine Victoria et l'Université Laval, à partir de 1876, il fut un des défenseurs actifs de l'Ecole. A la suite d'une interprétation erronée des décrets de Rome, autorisant la création d'une succursale de Laval à Montréal, l'archevêque de Québec, qui devint ensuite cardinal, Mgr Taschereau, et presque tous les autres évêques de la province, avaient entrepris de détruire l'Ecole de Médecine afin d'agrandir le champ de Laval. L'Ecole entreprit, mais en vain, de défendre ses droits contre l'épiscopat; en juin 1883, Mgr Taschereau prononça contre l'Ecole sa célèbre sentence la déclarant en état de révolte contre l'Eglise. Le Dr Desjardins fut alors délégué auprès de Rome pour présenter l'appel de l'Ecole. Ceci n'arrêta pas le cours des condamnations, et les évêques de Montréal, de St-Hyacinthe et de Sherbrooke lancèrent à leur tour leurs sentences contre les professeurs de l'Ecole, ses élèves, et même contre les parents de ceux-ci. Le Dr Desjardins ayant réussi à se faire entendre par le Saint-Siège, l'ordre favorable *suspende omnia* fut accordé et télégraphié

à Montréal le 24 août 1883. Au mois de septembre suivant, Mgr Smeulders fut délégué par le Saint-Siège comme commissaire apostolique, avec pouvoir de régler définitivement les difficultés existant entre Laval et

l'École de Médecine; et après plusieurs années, un règlement avantageux pour cette dernière fut finalement obtenu.

M. Desjardins est donc universellement estimé.

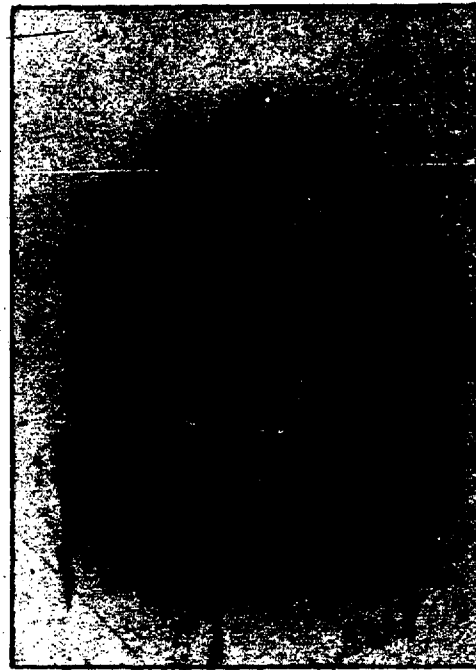
FOISY FRERES.

Le magasin de Foisy Frères, situé aux Nos 1760 et 1766 rue Sainte-Catherine, coin de la rue Sanguinet, est un palais musical dont la réputation n'est plus à faire à Montréal. Cette importante maison canadienne fut fondée par trois frères dont les carrières sont inti-

champ plus vaste, ils vinrent s'établir dans la métropole commerciale du Canada, avec l'intention arrêtée d'y conquérir une des premières places. Ils s'associèrent d'abord avec M. Camille Martel et ouvrirent magasin sur la rue Notre-Dame; mais trois ans plus tard cette



GEO.-WM. FOISY



LOUIS-THÉODULE FOISY

mement liées, bien qu'aujourd'hui les seuls propriétaires de l'établissement de Montréal soient MM. Geo.-W. et L.-Théo. Foisy. Là se trouve tout ce que l'art moderne produit de plus perfectionné dans les pianos, orgues et machines à coudre.

L'aîné, M. Geo.-Wm Foisy, est né à Gentilly, comté de Nicolet, le 17 mai 1857; M. Louis-Théodule Foisy est né dans la même paroisse le 21 février 1863.

Les MM. Foisy reçurent une bonne éducation commerciale, et passèrent quelque temps dans l'Est des Etats-Unis. En 1879 ils décidèrent de revenir au pays natal. Ils se fixèrent à Montréal, où, pendant quelques années, ils occupèrent diverses positions dans le commerce. Enfin, en 1883, ils se mirent en société pour ouvrir un magasin de machines à coudre et de pianos à Québec; mais au bout de quatre années, désirant un

société fut dissoute et les MM. Foisy continuèrent seuls leur commerce au coin des rues Vitre et St-Laurent, puis aux Nos 431 et 433 St-Laurent.

En 1892 ils se trouvaient en position d'ouvrir une succursale à Québec, où ils ne tardèrent pas à reprendre la position qu'ils y occupaient et leur ancienne popularité.

En 1897 une réorganisation des affaires ayant été résolue, il fut décidé de dissoudre la société et que M. Alfred-Auguste Foisy garderait l'établissement de Québec et que ses deux frères, dont nous publions les portraits, continueraient les affaires de la maison à Montréal. Comme le public Montréalais a pu le constater, celles-ci ne se sont aucunement ralenties depuis cette époque, et la maison Foisy est plus populaire que jamais.

Le secret du succès de MM. Foisy se trouve dans leur manière franche et intégrè, dans leur habilité à saisir toutes les occasions, et à prévoir toutes les fluctuations du commerce et dans l'entente cordiale qui existe entre eux.

Les MM. Foisy ont été tour à tour directeurs de la Compagnie de Pianos Foisy et aussi co-propriétaires de la Montreal Water Wheel Co. Ils sont en outre membres actifs de la Chambre de Commerce et de plu-

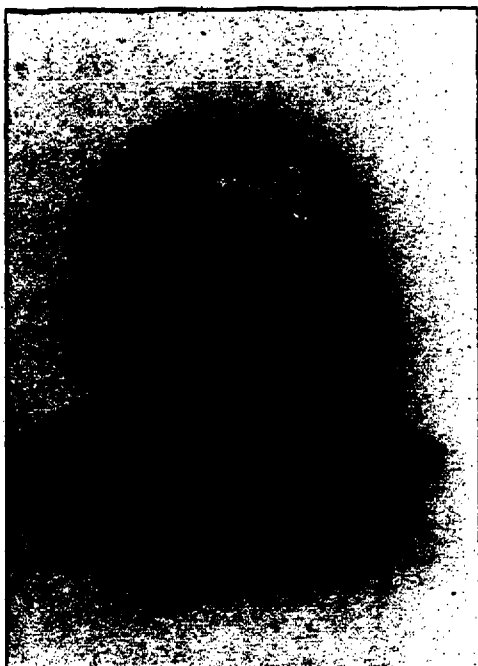
sieurs sociétés de bienfaisance. Depuis quelques années, les MM. Foisy, disposant de capitaux considérables, s'occupent aussi de spéculations sur la propriété immobilière, dans lesquelles ils obtiennent un succès bien mérité.

En somme, ils occupent une position éminente dans le monde commercial, où ils sont considérés comme des hommes de progrès, qui contribuent toujours au développement des affaires d'une ville.

MM. LAPRÉS ET LAVERGNE.

Parmi les maisons qui ont montré tout ce que l'art photographique pouvait accomplir et qui méritent d'être placées aux premiers rangs, on peut dire, avec

gracieuse et naturelle, et dans toutes leurs photographies on découvre la main du maître. Ils ne manquent jamais de donner satisfaction au public en général et



M. J.-N. LAPRÉS



M. LAVERGNE

sûreté, qu'il n'en est pas de mieux qualifiées, pour exécuter des ouvrages dans cette ligne, que ne l'est celle de MM. J.-N. Laprés & Lavergne, dont les ateliers de photographie sont situés au No 360 de la rue Saint-Denis, une des localités les plus fashionables de la ville.

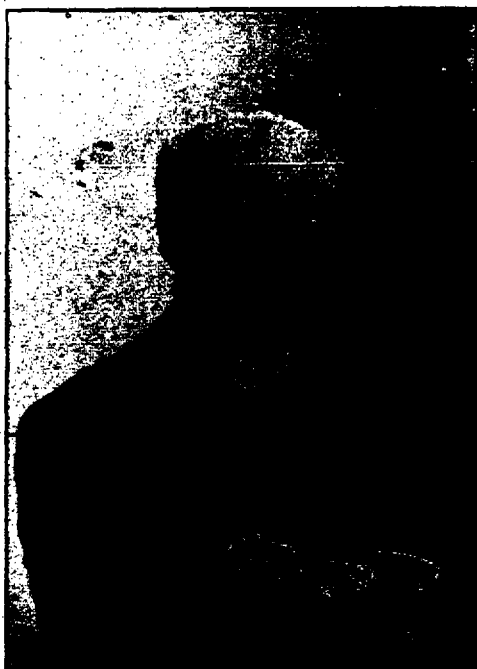
Ces messieurs ont toujours été des amateurs passionnés de leur art, et leurs ouvrages ont été classés, par des experts, comme étant au nombre des meilleurs du pays.

Ils ont acquis une grande réputation en donnant à ceux qui les honorent de leur patronage, une pose

à ceux qui sont les plus enclins à la critique. MM. Laprés & Lavergne ont établi leurs affaires en 1890, et leurs succès, dès leurs débuts, ont été marquants et complets. L'atelier qu'ils occupent est spacieux, élégant et somptueusement garni, et la galerie est munie de tout ce qu'il y a de meilleur en fait d'appareils modernes. M. Laprés est originaire de St-Hyacinthe. M. Lavergne naquit à Saint-Pierre, Rivière du Sud. Ces deux messieurs sont bien connus par les manières courtoises qu'ils apportent et la parfaite honorabilité qu'ils montrent avec tous ceux qui viennent en relation avec eux.

M. LE COMTE JEAN DE SIEYES.

Si, d'un côté, l'un des grands besoins d'un pays aussi vaste et aussi peu peuplé que le Canada est d'attirer des travailleurs pour cultiver son sol et développer ses ressources naturelles, il est encore, peut-être plus important d'encourager l'immigration de personnes possédant l'influence nécessaire pour lui créer de nouvelles relations avec l'étranger et les capitaux pour alimenter son commerce et son industrie. C'est ce qu'avaient compris Chapleau et Mercier quand ils passèrent en France pour y faire connaître le Canada, et, soit directement ou indirectement, ils réussirent à intéresser bon nombre de Français distingués et riches



au sort de la province de Québec. Les uns nous ont prêté leurs capitaux, et d'autres sont venus s'établir au pays même.

Parmi ceux qui vinrent se fixer dans le pays à la suite de cette agitation, on ne saurait manquer de noter celui dont le nom figure en tête de cette notice.

Le comte Jean de Plan de Sieyes est le fils du comte de Plan de Sieyes et de mademoiselle Gueau de Revereaux, noms bien connus dans la noblesse de France. Il naquit à Paris le 17 octobre 1852 et fit ses études dans la capitale. Devenu d'âge, il entra dans l'armée française où il servit comme officier. Durant dix ans il fit les campagnes en France et en Algérie. Ses services lui valurent la Croix de la Légion d'Honneur. Ayant démissionné, il s'en vint au Canada et se lança dans le commerce de gros dans la métropole.

Il est également agent-général de la Compagnie Transatlantique Française pour le Canada. En somme, il s'est créé une des premières places dans la société de Montréal.

Son dévouement au triomphe de l'idée française dans la province de Québec ne s'est jamais démenti, et il a toujours figuré au premier rang dans les fêtes nationales depuis son arrivée au pays. Ses compatriotes lui ont témoigné leur appréciation de ses services en l'élisant président de la Société Française et vice-président de la Chambre de Commerce Française.

M. J. HERDT.

M. J. Herdt, que l'on pourrait nommer le renouvateur de l'industrie de la verrerie au Canada, est né à Paris (France), le 23 février 1841. Il est descendant d'une famille de Huguenots qui dut se réfugier en France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le temps de ses études fut passé en Espagne.

Étant venu au Canada avec l'intention bien arrêtée d'y fonder son foyer et de lier son sort avec celui de sa nouvelle patrie, il fut, en 1883, nommé gérant de la Diamond Glass Co. Il réorganisa aussitôt cette société avec le concours d'un certain nombre de capitalistes de Montréal. En 1883 les usines de la Diamond Glass Co. venaient d'être détruites par un incendie et le capital-action de la société n'était que de cinquante mille francs. M. Herdt fit construire un four à bassin du plus récent modèle, fit venir de France des ouvriers spéciaux et se mit en état de fournir au consommateur canadien la verrerie qu'il était obligé d'importer de Belgique et d'Allemagne. Grâce à ses connaissances techniques, à une application incessante au travail et à une aptitude particulière au maniement des hommes, la verrerie n'a cessé de prospérer; il a réussi à doter Montréal d'une industrie nouvelle, qui donne de l'emploi à des centaines d'ouvriers et qui a fait tomber de 75 pour cent le prix de la verrerie en usage au Canada. On jugera du développement des affaires de la société par le fait que le capital a dû être porté au chiffre de cinq millions de francs, ce qui en fait une des entreprises industrielles les plus importantes du pays.

À une réunion récente des actionnaires de la Diamond Glass Co., M. J. Herdt exprima son désir de prendre quelque repos; et il fut nommé administrateur de la société tandis que son fils, M. Henri Herdt, était appelé à lui succéder comme gérant.

Le journal *La Presse* disait à cette occasion :

"Après seize ans de travail assidu, M. Herdt éprouve le besoin de prendre quelques mois de repos et de

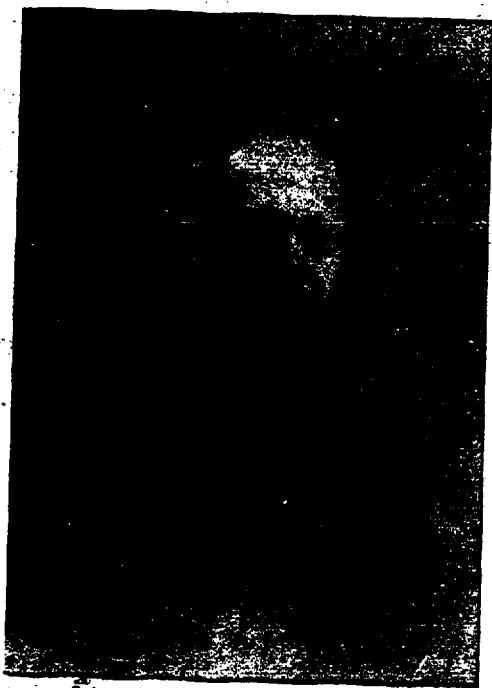
visiter ses parents et amis d'outre-mer. Il a abandonné la gestion active de la verrerie, mais les actionnaires et directeurs de la compagnie, ne voulant pas perdre le bénéfice de son expérience et désirant de plus lui donner un témoignage de leur estime, l'ont spontanément élu membre du conseil d'administration.

"Les fils de M. Herdt sont mariés avec des canadiennes et font souche de sujets canadiens: l'un, qui dirige une partie importante de l'usine, a épousé Mlle Dufresne, fille du regretté J. M. Dufresne, ancien échevin de Montréal; un autre, qui s'est fait connaître au public, par ses intéressantes lectures sur l'électricité, au Monument National, a épousé Mlle Dugas, fille de

chances de succès, ont obtenu son concours actif; la Chambre de Commerce française le compte au nombre de ses membres les plus assidus et le Refuge français auquel il s'est dévoué, lui a fourni l'occasion de donner carrière à sa philanthropie.

PIERRE-AUGUSTE PINOTEAU.

M. Pierre-Auguste Pinoteau, chevalier du Mérite Agricole, l'un des membres les plus estimés de la colonie française de Montréal, est originaire de Villeneuve, canton de Charose, département du Cher, France, où il naquit le 13 août 1855

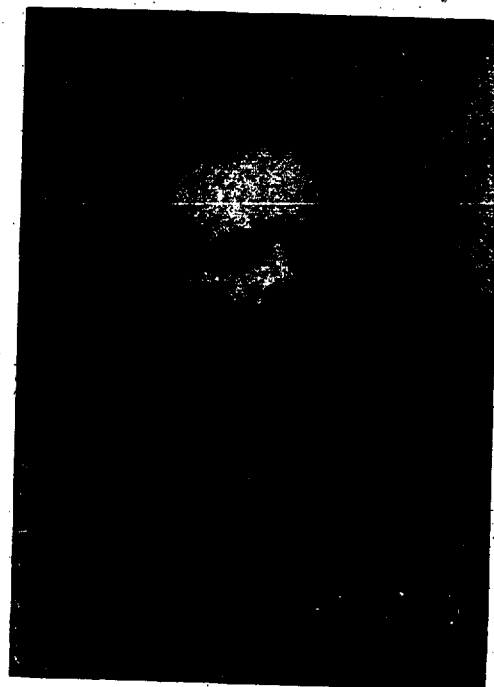


Son Honneur le juge Dugas. La famille Herdt est donc complètement identifiée avec notre population, comme tant d'autres familles qui nous apportent un précieux concours pour la conservation, dans ce coin perdu de l'Amérique, de la langue et de l'idée française."

Ajoutons que le troisième fils de M. Herdt est agent général de la grande chocolaterie Menier pour le Canada et les Etats-Unis, et réside à New-York.

Tous ces enfants sont nés du mariage de M. Herdt à Mlle M. Sautter, nièce de M. Charles Sautter, administrateur-directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas. M. Herdt était chef de service dans cette institution lors de son mariage.

M. Herdt a toujours montré le plus louable esprit public: les entreprises locales qui avaient quelques



Après avoir fait les études ordinaires, M. Pinoteau suivit pendant trois ans les cours des collèges d'horticulture du Cher, où il indiqua sa vocation véritable. Il voyagea ensuite en France durant deux ans et fut employé dans plusieurs des bonnes maisons d'horticulture du centre, de l'ouest et du midi de la France.

Les grands parents de M. Pinoteau étant morts, il se décida, avec son père et sa mère, à venir tenter la fortune au Canada, qui sollicitait alors les immigrants français propres à faire de bons colons. Il arriva dans la province de Québec le 28 mai 1874, et alla s'établir au pied du Lac Mégantic, avec l'intention de s'y livrer à l'agriculture.

C'est ici que, le 8 janvier 1881, il épousa mademoiselle Marie-Louise Fougeallaz, née en France. De ce mariage est née une fille qui est morte en 1885.

En 1882, M. Pinoteau vint s'établir à Montréal où l'attendait une position digne de ses connaissances en horticulture. Il entra aussitôt au service de la ville de Montréal comme jardinier au parc Mont-Royal, puis le 15 septembre 1889 il fut nommé jardinier en chef au parc Logan. Cette propriété, aujourd'hui si attrayante, n'était ~~qu'une~~ alors qu'une plaine sablonneuse, couverte d'herbes sauvages. Avec les maigres ressources mises à sa disposition, M. Pinoteau y a établi des jardins superbes et une serre qui fournit les plus belles fleurs et les plantes les plus rares aux autres places publiques de la ville. M. Pinoteau s'est voué à l'avancement de l'horticulture au Canada, et il peut se flatter d'y avoir contribué puissamment ainsi qu'à l'embellissement de Montréal. A la demande de nombreux amis qui l'avaient vu à l'œuvre, M. Pinoteau a été décoré du Mérite Agricole de France le 4 août 1898, par M. Viger, ministre d'agriculture à cette époque. C'était reconnaître de digne manière ses services professionnels aussi bien que son dévouement à ses compatriotes de même qu'à la cause française en général au Canada.

AUGUSTE DUBRAY.

Si, dans des moments de mauvaise humeur, ou sous l'empire d'un caprice passager, des Canadiens se sont parfois permis de parler d'une manière peu flatteuse des immigrants français en ce pays, aucun d'eux assurément ne se trouvera pour nier que parmi les quelques milliers de ses enfants que la France a envoyé au Canada en ces derniers temps, il ne se soit trouvé une très forte proportion d'hommes de valeur, d'habitudes laborieuses, d'intégrité au-dessus de tout reproche et tout disposés à contribuer au bien-être et à la prospérité de la population au milieu de laquelle ils venaient s'établir.

Parmi ces hommes de valeur il y en a eu de plus brillants, de plus instruits que celui dont le nom figure en tête de cette notice ; mais on en chercherait en vain de plus généreusement dotés sous le rapport du cœur, de plus probes et de plus attachés à la bonne renommée de la France. M. Auguste Dubray a servi sous le drapeau et il a conservé tout le patriotisme ardent autant que discret du soldat français.

M. Dubray est originaire de Poissy, dans le département de Seine-et-Oise, où il vit le jour le 8 avril 1850. Il allait donc atteindre sa vingtième année quand éclata la guerre avec l'Allemagne. Il partit le 15 septembre pour rejoindre l'armée de la Loire, fut blessé le 28 septembre à Beaune-la-Rollande, et après la guerre partit en Afrique pour réprimer l'insurrec-

tion arabe qui éclatait en même temps que la Commune de Paris. Après sept mois d'une campagne aride il revenait dans ses foyers, et après avoir fait cette campagne il reçut du gouvernement français la médaille coloniale comme récompense de ses états de service.

Ayant bien servi sa patrie, M. Dubray résolut d'aller chercher la fortune à l'étranger. Il arriva au Canada en 1873, et il se fit vite favorablement connaître tant parmi ses compatriotes que du public canadien. Après plusieurs années d'un travail ardu, il fit l'acquisition du Grand Vatel, connu par les gourmets, et sût se faire une place marquante dans le commerce de la métropole.

Et c'est bien au travail intelligent, à une sage admi-



nistration, qu'il doit l'aisance dont il jouit aujourd'hui ; car l'avarice n'est jamais passée près de lui. Au contraire, il s'est toujours montré d'une générosité exemplaire, et jamais un compatriote infortuné n'a fait en vain appel à son bon cœur.

La colonie française de Montréal a manifesté son appréciation des services rendus par M. Dubray et la haute estime en laquelle il est tenu à plusieurs reprises. Dès 1879 il était élu vice-président de la Société Mutuelle Française ; puis de 1887 à 1889 il a été président de la Gaïeté Française, et enfin, depuis 1897, époque de sa fondation, il est président de la 131^{ème} section des Vétérans des armées de terre et de mer de la France. Les nombreux amis de M. Dubray espèrent que bientôt le gouvernement fran-

çais le nommera Chevalier de la Légion d'Honneur, juste récompense des services rendus.

M. Dubray s'est marié à Montréal en 1882, mais il est maintenant veuf. De ce mariage il lui reste une fille unique.

PROFESSEUR C.-LAMBERT DE ROODE.

Lambert de Roode (Charles-François-Alphonse-Auguste) appartient à l'une des plus anciennes, des plus honorables familles du Nord de la France. Ancien élève des R. Pères de la Compagnie de Jésus et du collège Sainte-Barbe, de Paris, il a couronné de fortes études par des succès dans les grands concours



et par des diplômes universitaires. Dès 1892, il se voue à l'enseignement à Montréal et fait recevoir de nombreux élèves aux écoles de Droit, Médecine, Pharmacie.

D'un caractère simple et franc, M. Lambert de Roode est un chrétien convaincu qui n'a qu'une haine : celle de l'injustice, et partout où il la rencontre, il la combat ardemment.

Lorsque M. A. Leblond, de Brumath, fut nommé Principal de l'Académie Commerciale du Plateau et dut renoncer au cours de préparation aux examens qu'il avait fondé en 1878, M. Lambert de Roode devint le directeur des cours Leblond-Bowen et C.-Lambert de Roode, réunis sous le nom de "Cours C.-Lambert de Roode". Pour répondre au nombre toujours croissant d'élèves, pour être à la hauteur des progrès

à accomplir, il fallait un local plus important, des collaborateurs d'une compétence indiscutable. M. Lambert de Roode s'établit alors dans son vaste local, 90 rue Saint Denis, en plein quartier aristocratique canadien-français ; il s'assura le précieux concours de professeurs tels que M. Hurel, licencié-ès-lettres de l'Université de France, M. le Docteur Duval, ancien professeur à l'école militaire de Kingston ; M. Moppert, bachelier-ès-sciences de l'Université de France ; Théo. Dambach, bachelier de l'Université de France, professeur de langues vivantes.

Un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et d'histoire naturelle, sous le contrôle de M. le Professeur Berthé, permettent de compléter par des démonstrations et des expériences pratiques le cours théorique de M. le Docteur Duval.

Une école littéraire réunit chaque semaine les élèves du cours et leur fournit l'occasion de s'exercer à l'art de parler en public.

Le cours, ainsi organisé, a la prétention de former des hommes francs et loyaux, des caractères droits et fermes, des combattants bien préparés pour les luttes de la vie, bien décidés à faire respecter leurs droits, leur langue, leur religion.

Il nous a semblé qu'une telle œuvre méritait, pour celui qui en est le directeur, une place dans cette galerie de citoyens dévoués qui travaillent, chacun dans sa sphère, à la prospérité et au progrès de notre beau pays du Canada.

A.-D. AUBRY, M.D.

Le Dr A.-D. Aubry, lieutenant-colonel, naquit à St-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 14 août 1849, et fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse. C'était un élève très studieux, occupant toujours un des premiers rangs dans sa classe. Il se distinguait surtout dans l'étude des sciences, pour lesquelles il avait manifesté une passion vraiment ardente. L'époque de la vie, bien critique pour un grand nombre, où il faut se choisir une carrière, étant arrivé, il n'eut pas d'hésitations. La vocation qui s'était éveillée de bonne heure en lui, c'était la médecine, et il en donna une preuve dans l'amour qu'il montrait pour l'étude et la distinction avec laquelle il passa ses examens. Après avoir suivi les cours de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, il obtint ses degrés de Docteur en Médecine de l'Université Victoria en 1873.

Comme beaucoup d'autres jeunes médecins canadiens-français, les États-Unis l'attiraient, et il se fixa d'abord à Ellenburg, N.-Y. ; mais la nostalgie le prit bientôt et il revint au pays.

Il alla ensuite s'établir à la Côte Saint-Paul; mais enfin il comprit que le champ d'action qui lui convenait c'était la grande ville de Montréal. C'est ici, dans le quartier Saint-Antoine, qu'il pratique depuis nombre d'années, et son succès prouve qu'il ne s'était pas trompé.

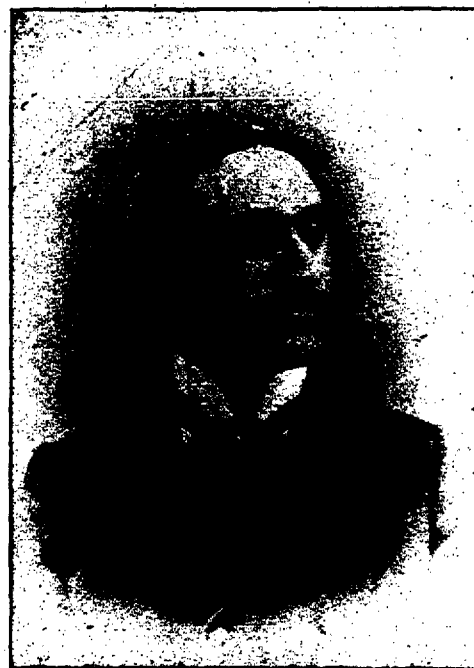
Depuis quelques années le Dr Aubry est un des médecins consultant de l'Hôpital Notre-Dame. C'est lui qui a créé dans cette institution un dispensaire d'électro-thérapeutique. Il est aussi médecin des Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Dévoué à l'avancement général de sa profession, le Dr Aubry fait aussi partie de la Société Médico-Chirurgicale de Montréal et de l'Association Médicale de

en aurons dit assez pour indiquer que c'est un citoyen toujours prêt à servir son pays et désireux de perpétuer le souvenir des gloires nationales toujours si vivace chez nos compatriotes.

LOUIS-ALFRED-ADHÉMAR RIVET.

M. Louis-Alfred-Adhémar Rivet, avocat, est né à Montréal le 15 septembre 1873, dans la paroisse de Joliette, du mariage de Charles Rivet et d'Herminie Michaud. Il est fils et petits-fils de cultivateurs; mais il se sentit de bonne heure des dispositions pour une carrière dans les professions. Ayant fait de bril-



la Grande-Bretagne. Il est aussi un des rédacteurs de "La Dosimétrie au Canada", revue mensuelle de médecine et de thérapeutique.

Sans jamais négliger sa profession, le Docteur Aubry a toujours eu le goût des armes. Lors de la dernière invasion des fénéens, il fut appelé à la frontière avec le bataillon des Deux-Montagnes dont il fut nommé adjudant. De plus, il est un des organisateurs du 85e bataillon de Montréal, qu'il commanda de 1892 jusqu'à septembre dernier.

Il prêta son concours à la littérature et publia l'Histoire de la Milice Canadienne-Française de Benjamin Sulte, ouvrage dédié à Sa Majesté la Reine Victoria.

Ajoutons que le Dr Aubry est un membre zélé de la Société des Numismates et des Antiquaires et nous

lantes études au collège de Joliette, il n'hésita pas à s'en venir à Montréal pour y étudier le droit. C'est une tâche qui a ruiné bien des énergies que celle de vivre et de travailler pendant des années dans la grande ville avec le maigre budget qui est ordinairement mis à la disposition des étudiants venant de nos campagnes; mais M. Rivet triompha rapidement de tous les obstacles. En 1895 il était récompensé de ses efforts, car il était admis à la pratique du droit avec grande distinction. Il entreprit aussitôt de se faire une clientèle et obtint tant de succès au palais, qu'il fut signalé à l'attention de M. Beausoleil, M.P. En janvier 1899 il entra dans ce bureau important pour y succéder à M. F.-X. Choquette, qui venait d'être appelé à la magistrature, et la raison sociale devint: Beausoleil, Rivet & Mousseau.

Un jour, parlant de son adversaire, M. Foster, M. Tarte disait: "Il ne boit pas, il ne fume pas — j'allais dire qu'il ne mange pas — il travaille." On peut appliquer ces paroles à M. Rivet, du moins quant au travail, et on ne saurait faire de plus bel éloge d'un jeune

avocat. Le travail ne va jamais sans le talent; et c'est par ces deux moyens que M. Rivet est arrivé en si peu d'années à se faire une excellente position.

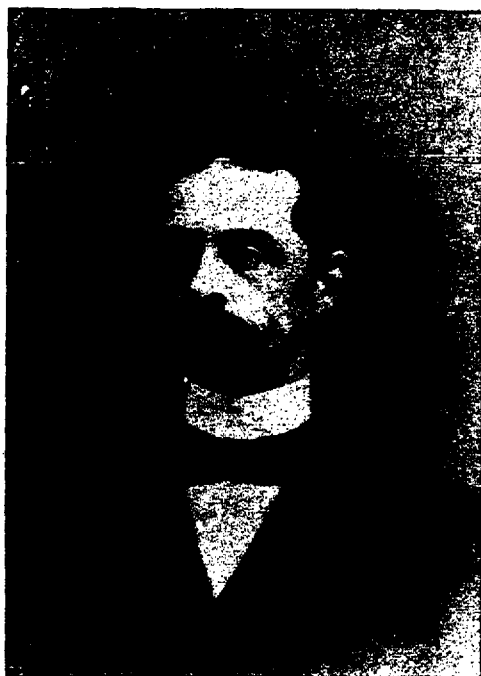
M. Rivet a épousé Mlle Rose de Lima Cypihot le 18 janvier 1898.

RODOLPHE ET ARTHUR TOURVILLE.

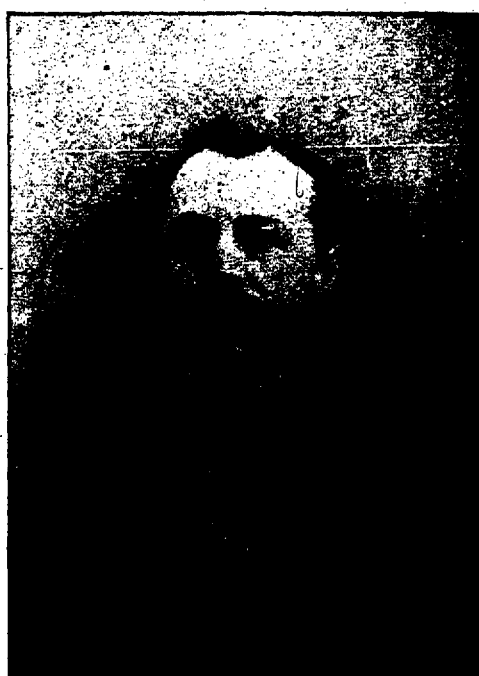
Tout le monde à Montréal a connu feu l'honorable Louis Tourville, ancien conseiller législatif et l'un des hommes d'affaires qui aient fait le plus d'honneur à la race française dans notre monde commercial, et nous pourrions même dire dans notre monde politique, car

Le 6 juin 1892, il épousait mademoiselle Berthe, fille de feu F.-X. Archambault, C.R., et de ce mariage sont nés cinq enfants, dont deux sont encore vivants, un garçon et une fille.

M. Rodolphe Tourville après avoir complété ses



RODOLPHE TOURVILLE



ARTHUR TOURVILLE

feu Honoré Mercier, qui s'y connaissait en hommes, ne l'appela à siéger dans la Chambre Haute de la province qu'après avoir pu apprécier en maintes circonstances la valeur de ses conseils et sa haute conception des choses d'intérêt public.

Pour ceux qui furent dans la même position que M. Mercier et qui ont eu l'occasion de connaître l'honorable Louis Tourville, c'est un plaisir spécial de constater qu'il a laissé des fils qui promettent de continuer dignement ses traditions.

L'aîné, RODOLPHE TOURVILLE, est né à Montréal le 31 mars 1867, du mariage de feu Louis Tourville avec Céline Serre dit St-Jean. Il fit ses études commerciales à l'Académie du Plateau et les compléta ensuite par des études classiques chez les Révérends Pères Jésuites.

études classiques, préféra embrasser le commerce de bois et lors de la fondation de la Cie des moulins à bois Tourville, il en fut nommé directeur et secrétaire-trésorier. Il est maintenant président de cette importante compagnie. M. Rodolphe Tourville est aussi vice-président de la Cie de "Lumière Electrique Impériale" et directeur de la Cie de "Chemin de Fer de la Rive Sud".

L'honorable M. Tourville a fait un choix judicieux en le nommant par son testament exécuteur et procureur de sa succession.

M. ARTHUR TOURVILLE est aussi né à Montréal le 14 mai 1869. Il fit ses études jusqu'en versification au collège Sainte-Marie, Montréal; puis deux années de littérature sous le professeur Leblond de Brumath.

Il termina par un cours commercial fait au Montreal High School et au Montreal Business College.

Le 23 avril 1895, il épousait Mlle Laure Brunet, fille de feu D.W. Brunet, banquier, et secrétaire-trésorier du Chemin de fer de Colonisation de Montfort et Gatinéau, et de dame Sophie Brosseau.

En 1887 il entra à l'emploi de Tourville & Cie, où il resta jusqu'à 1892, époque où la société "Tourville & Cie" fut dissoute pour former la "Compagnie des scieries Tourville", dont il devint actionnaire et directeur. En février 1894 le bureau de direction le nomma secrétaire-trésorier de cette dernière, charge qu'il occupe encore. Il est actionnaire aussi de la compagnie "The Maple Clothing Co." dont le bureau principal est à Drummondville, P.Q.

A la mort de son père, en novembre 1896, il fut nommé exécuteur testamentaire et administrateur de sa succession.

Les messieurs R. et A. Tourville ont donné à leur commerce une extension considérable; et, jeunes encore, ils comptent parmi les principaux industriels de Montréal, et sont également membres de la chambre de commerce Française.

NAP. ST-CHARLES.

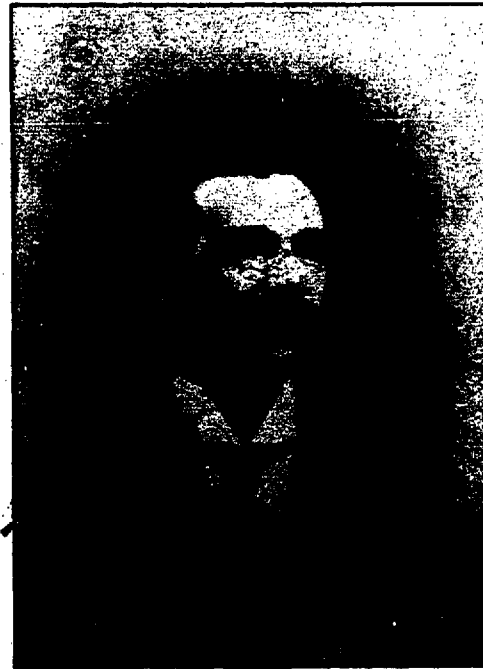
Il sont nombreux dans la présente génération les Canadiens-français qui, malgré les difficultés de toutes sortes qui entourent les études en ce pays ont su démontrer le génie artistique de la race. Sans aucuns des écoles et des musées formés par la France au prix de siècles de travail et maintenus par des dépenses considérables constantes, laissés à leurs propres ressources, ils ne s'en sont pas moins montrés dignes de leur ancienne mère-patrie.

Parmi les artistes-décorateurs canadiens le nom de M. Nap. St-Charles doit certainement figurer au premier rang. Cependant il est encore relativement jeune, puisqu'il est né à Montréal en 1863.

Il est le fils de Adolphe St-Charles, de St-Rémi, et de Césarine Poupard. Il fit un cours commercial à l'Académie du Plateau, et à l'âge de 16 ans il commença son apprentissage de peintre-décorateur chez M. Beaulieu. Quatre ans plus tard il passa dans l'atelier de M. Meloche, et enfin il alla se perfectionner à New-York, chez les plus célèbres décorateurs américains. Revenu au pays il dirigea les décorations de l'église de St-Hubert, de l'église de Ste-Anne de Beaupré, de la chapelle des Congréganistes de St. Roch à Québec, et du maître autel de l'église de St-Jean, à la haute-ville de Québec.

Ces travaux qui font l'admiration de tous les con-

naisseurs avaient porté très haut la réputation de M. St-Charles, et lorsqu'il se décida à ouvrir un atelier à Montréal, en 1889, il eut aussitôt une forte partie de la meilleure clientèle. Parmi les travaux qu'il a faits depuis cette époque citons les décorations des demeures de MM. C.-T. Viau et Arthur Caron, de l'église St-Jacques, de la chapelle du collège de Montréal, de l'église St-Joseph, rue Richmond, de la banque Hoche-laga, rue Ste-Catherine, et de plusieurs autres bureaux de banque, de la maison de M. Normandin, de Longueuil, de la demeure de M. F.-X. St-Charles, rue St-Denis, de celle de M. J.-U. Emard, rue Park, etc. On voit que M. St-Charles n'a pas chômé; cependant on peut constater que tous ses travaux sont d'une égale



valeur, si toutefois les derniers n'excèdent pas les premiers, car ils possèdent tous un certain cachet particulier à son talent.

M. St-Charles a épousé mademoiselle Frédoline Letourneau, de St-Timothé, le 1er juillet 1885. Il est maintenant veuf; mais il lui reste un garçon et deux filles.

THOMAS DUFRESNE.

M. Thomas Dufresne, manufacturier de chaussures, nous offre, dans sa carrière, un autre exemple de ce que peut faire le travail intelligemment dirigé dans la métropole du Canada.

M. Dufresne est originaire de la Pointe-du-Lac, district de Trois-Rivières, où il est né le 28 février

1855, du mariage de Noël Dufresne, cultivateur, avec Dométhilde Houle.

Il fit ses études au collège de Trois-Rivières et débuta dans la vie commerciale comme commerçant de grains et de farine à Yamachiche. Ne se plaisant pas dans ce genre de négoce il s'en vint à Montréal, où l'attendait le succès dans l'industrie de la chaussure.

C'est alors qu'il fonda la manufacture de chaussure qui a depuis pris un grand développement sous la raison Pellerin & Dufresne. Cette manufacture emploie de 60 à 70 ouvriers de première capacité et est renommée pour la qualité supérieure de ses produits en général.



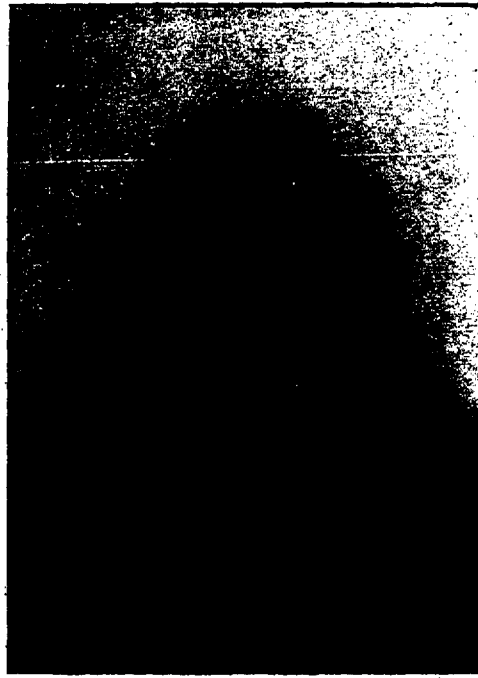
M. Dufresne, qui est modeste, n'aime pas à parler de ses succès; mais si nous pouvions entrer dans les détails de sa carrière, on y verrait que la fortune, une fois de plus, n'est pas venue par hasard; mais qu'elle a été la récompense de l'honnêteté, de la hardiesse, du tact et de la persévérance. Il va bientôt donner une autre preuve de la manière dont il entend tenir sa maison à la tête du progrès, en passant en France pour y étudier la grande exposition française et tout ce qu'elle contiendra concernant la chaussure.

Partout où il est passé M. Dufresne a su se faire un nombreux cercle d'amis. Quand il résidait à Yamachiche, en 1886 et 1887, ses concitoyens l'honorèrent en l'appelant à la charge de maire; depuis qu'il est à Montréal il n'a cessé de prendre un intérêt intelligent aux affaires publiques.

Le 14 octobre 1873, M. Dufresne a épousé Melle Marie-Victoire Dussault. Il est le père de cinq enfants, quatre garçons et une fille. L'aîné, Oscar, est le gérant de l'établissement paternel.

L.-H. GOULET.

M. L.-H. Goulet, le populaire fleuriste de la rue Ste-Catherine 1911, est originaire de Saint-Jacques l'Achigan, comté de l'Assomption, où il est né le 22 février 1855. Il est le fils de Joseph Goulet et de Sophie Roy, de cet endroit, et petit-fils de Joseph Goulet, époux de Véronique Beauséjour. Sa famille étant passée aux



Etats-Unis, il fit un cours commercial dans les écoles de Grand Rapids, Etat du Michigan.

De là s'étant rendu en Californie, il commença, en 1873, à étudier la manière de conserver et de cirer les fleurs naturelles par des procédés chimiques, chez un des meilleurs artistes de San Francisco. Poursuivant ses voyages, il visita ensuite tour à tour Saint-Paul, Minneapolis, et Chicago. C'est dans ce dernier endroit qu'il apprit le métier de fleuriste-botaniste.

Enfin, en 1884, il se décidait à revenir au pays et allait d'abord se fixer à Ottawa pour y exercer son art de cirer et conserver les fleurs naturelles. Il ne tarda pas à affirmer son habileté dans la capitale en décrochant, à l'exposition de cette année-là, trois médailles de bronze comme premier prix pour ses ouvrages.

Cependant il désirait revenir dans la province de Québec. Arrivé à Montréal au printemps de 1885 pour s'y établir, il envoya encore de ses ouvrages à l'exposition de cette ville dans l'automne de la même année, et obtint de nouveau les premiers prix.

C'est en 1891 qu'il ouvrit le superbe établissement qu'il tient actuellement rue Ste-Catherine. Il y fait un commerce considérable de fleurs coupées et il continue à pratiquer et à enseigner la manière de conserver et de cirer les fleurs naturelles.

Dans l'intimité, M. Goulet est un charmant compagnon, qui compte un grand nombre d'amis. Il est un des membres les plus en vue des Forestiers Indépendants et des Forestiers Royaux.

JOSEPH-CYRILLE AUGER

M. Joseph-Cyrille Auger, notaire et registrateur de la division d'enregistrement de Montréal-Est, est né à Terrebonne le 25 mars 1830. Il était le vingt-sixième fils de feu le capitaine Pierre Auger, qui avait eu l'honneur de combattre à Châteauguay, sous les ordres du lieutenant-colonel de Salaberry. L'uniforme et l'épée du Léonidas canadien sont conservés soigneusement par M. J.-C. Auger, à Montréal. Le capitaine Pierre Auger faisait partie de la milice sédentaire, à Terrebonne, sous le commandement du lieutenant-colonel Joseph-Ovide Turgeon.

M. Auger suivit les cours du collège de Montréal en 1839-40, et ceux du collège de l'Assomption de 1840 à 1847, et finalement ceux de l'Université du Vermont en 1848. Il montra dès lors ce qu'il devait être toute sa vie, travailleur méthodique et laborieux, et il obtint ses diplômes avec distinction.

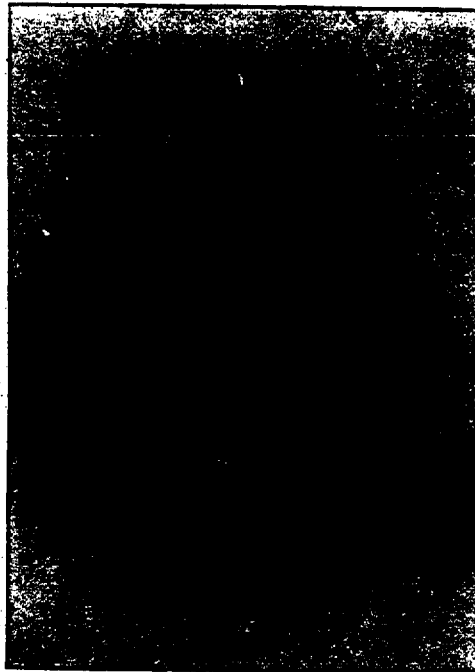
Ayant décidé d'embrasser le notariat, il fut admis à la pratique de cette profession le 15 novembre 1851 et s'établit à Terrebonne. Il y pratiqua avec succès pendant seize ans, et il avait acquis une grande réputation parmi ses confrères, quand il fut appelé au poste de registrateur pour la division est de Montréal le 19 septembre 1877.

Depuis cette époque M. Auger s'est dévoué au service du gouvernement, et on peut dire qu'il a été un fonctionnaire modèle. Travaillant sans cesse et avec intelligence, il est depuis longtemps considéré comme une autorité en fait de questions légales sur l'enregistrement. Récemment il donnait au public une partie du prix de ses recherches dans un ouvrage précieux intitulé: "Compilation et Recueil des lois qui régissent l'Enregistrement dans la province de Québec". Cet ouvrage éminemment utile lui a valu les compli-

ments les plus flatteurs des sommités judiciaires et du barreau.

Les confrères de M. Auger lui ont aussi témoigné leur appréciation en le nommant secrétaire de l'Association des Registrateurs de la Province de Québec, fondée en 1880, et dont il est, du reste, l'âme dirigeante.

Durant sa longue carrière, M. Auger n'a jamais cessé de prendre une part active aux événements publics qui se déroulaient autour de lui. En 1866 il fut un des plus zélés dans l'organisation des volontaires pour repousser l'invasion féniennne, et il marcha à la frontière à la tête d'une compagnie qu'il avait recruté lui-même à Terrebonne et dont il avait été nommé capitaine.



En politique, sans se faire d'ennemis, il a toujours combattu loyalement sous les chefs successifs du parti conservateur: Sir L.-H. Lafontaine, A.-N. Morin, Sir Geo.-E. Cartier, Ls Morin, et Chapleau, dont il était l'ami intime.

Dans toutes les sociétés religieuses et nationales M. Auger a aussi été un des membres les plus dévoués, et il a souvent été appelé aux postes d'honneur.

M. Auger s'est marié en premières noces le 12 juillet 1852, avec mademoiselle Pamela Germain, fille aînée de feu le lieutenant-colonel Césaire Germain, notaire et inspecteur d'écoles, demeurant à Saint-Vincent de Paul, comté de Laval. De ce mariage sont nés huit enfants, dont deux survivent, savoir: Jos.-Cés. Auger, officier des douanes à Winnipeg, et Marie-Louise-Sophie, religieuse au Sacré-Cœur, actuellement à la

Nouvelle-Orléans, La. En secondes noces il a épousé Mlle Marie-Clorinde Beaudry, fille de feu l'honorable Jean-Louis Beaudry, chevalier de Saint Olaf et maire de la cité de Montréal. De ce dernier mariage sont nés quinze enfants, dont treize survivent, savoir: Alice, épouse du docteur R. Hébert; Marie, Joseph-Edouard; Blanche, épouse de A. Singer, de la maison Hamilton; Juliette, épouse de Armand Chaput, de la célèbre maison L. Chaput & Cie, de Montréal; Yvonne, Emile, Armand, Jeanne, Annette, Henri et Pierre Paul Auger.

EUGÈNE LECAVELIER, M.D.

Avoir Dieu pour maître, la raison pour guide, la conscience pour juge, telle est la profession de foi du docteur Daniel E. LeCavelier, qui a voué sa vie au bien de l'humanité, donnant sans compter, et ce dévouant sans intérêt.

Né à Saint-Laurent, le 20 octobre 1870, d'une famille aimée de tous les citoyens, le docteur LeCavelier, héritant des dispositions de son père qui pratique comme médecin depuis 35 ans, brilla au premier rang, non seulement au collège Saint-Laurent, mais aussi durant ses études médicales. Président de l'Association médicale des étudiants, recherché de tous ses camarades, toujours prêt à répondre avec affabilité à toutes les questions, on rencontrait toujours chez lui des étudiants qui, absents d'un cours, allaient se le faire répéter chez le docteur LeCavelier, qui ne manquait pas d'insister sur toutes les particularités pratiques de la leçon. Délégué à Saint-Paul, Minnesota, en 1894, à la convention des Forestiers Catholiques, il en profita pour faire des études spéciales dans les hôpitaux de Saint-Paul, de Minneapolis et de Chicago. Admis avec très grande distinction à la pratique de sa profession en 1895, il accepta la position de médecin et d'assistant chirurgien à l'hôpital de "La Charité," à Lewiston, Maine, Etats-Unis. Les bons souvenirs qu'on a gardé de ses services, de son zèle et de son dévouement parlent éloquemment en sa faveur.

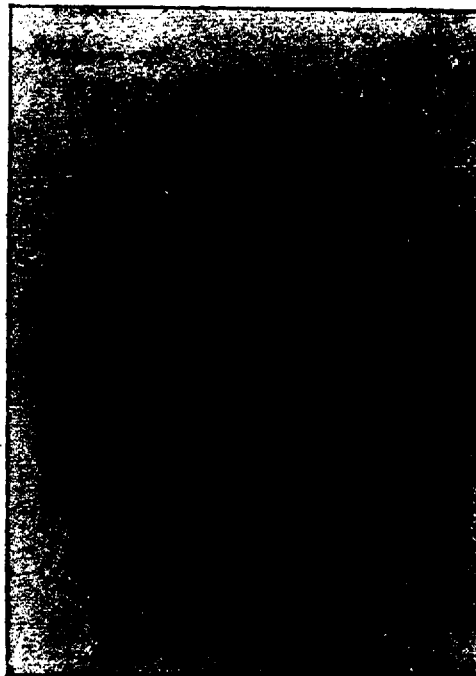
Anxieux de voir davantage et d'acquérir beaucoup d'expérience en peu de temps, il alla étudier auprès des grands maîtres de l'école américaine, à Boston, à New-York, à Philadelphie et à Baltimore.

Jamais satisfait et toujours altéré de boire à la source même tous les grands principes de l'art médical, on le voit traverser en Europe et travailler avec ardeur dans les hôpitaux et dans les universités de Londres, Paris, Zurich, Vienne, Berlin, Moscou, Saint-Petersbourg et Bruxelles.

De retour à Montréal depuis quelques années, le docteur LeCavelier, en savant convaincu de la noblesse

de la mission du médecin, exerce son art avec un brillant succès. Marié à la science, il en fait la digne compagne de sa vie, et continue à demander à la nature et à la mort elle-même les secrets de la vie. Jouissant de la considération de tous ses concitoyens, et particulièrement de celle de ses anciens co-paroissiens de Saint-Laurent, il est un des rares de qui l'on peut dire: "Il est prophète dans son pays."

En terminant nous devons dire que le Dr LeCavelier est membre de la Société d'Electrothérapie de Paris; du Congrès International de Médecine de 1900; membre honoraire de la Société Canadienne de Paris; vice-président de la Montreal Western Gold Mining Co.; principal actionnaire de l'Association



Athlétique d'Amateurs le "Montagnard," actionnaire dans la English Canadian Co.; dans la British Canadian Gold Fields Co.; dans la Oro Mining and Milling Co., etc.

C'est dire qu'il est non seulement un médecin dévoué à sa profession, mais aussi un de nos compatriotes les plus entreprenants.

C.-T. CHARLEBOIS

Il nous fait plaisir d'inscrire ce nom, car nous avons à rendre justice à un homme de mérite qui est en même temps un modeste. M. Charlebois, par un travail persévérant secondé par des aptitudes naturelles très remarquables, s'est conquis une place au premier rang parmi nos peintres-décorateurs; et il ne doit rien

de son succès à la réclame pompeuse. Sans se laisser décourager par l'apathie de notre population à l'endroit des œuvres d'art, ni par l'exiguité du champ ouvert à nos artistes, il a travaillé par amour de l'art, cherchant sans cesse à faire plus beau, et nous n'hésitons pas à dire qu'il est devenu un artiste dans toute l'acception du mot. Plusieurs de ses œuvres mériteraient d'être citées s'il ne nous l'avait lui-même interdit.

M. C. T. Charlebois est encore dans la force de l'âge, étant né en cette ville le 28 juillet 1846. Son père, Charles, était le fils de Charles Charlebois, cultivateur, et sa mère, était la fille de Louis Lanthier, notaire.

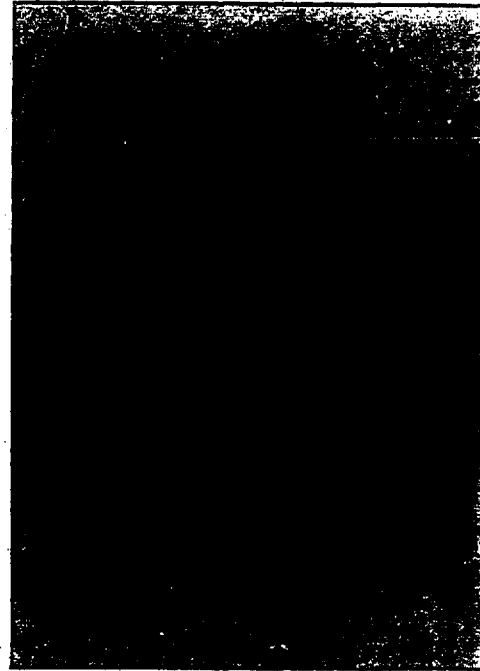
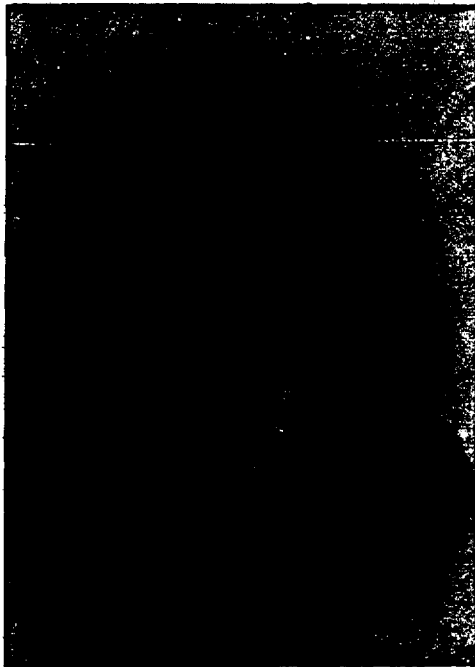
A l'époque de sa naissance, sa famille habitait Montréal, et le jeune Charlebois fut mis à l'école des

M. Charlebois a épousé Mlle Marie-Caroline Lauzon le 24 mai 1871. Douze enfants sont nés de ce mariage, dont six sont encore vivants.

ARTHUR DECARY

M. Arthur Décary, le célèbre pharmacien du coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, est né à Montréal le 2 décembre 1865. Après avoir fait ses études au collège de Montréal et à l'école normale Jacques-Cartier, il fut diplômé pharmacien en décembre 1890.

Ayant embrassé cette carrière par vocation, il voulut y faire sa marque et ne tarda pas à se lancer dans



Frères de la Doctrine Chrétienne, où il reçut l'instruction ordinaire. Dès son jeune âge ses goûts le portèrent vers la peinture, et au sortir de l'école il entra au service de M. John O'Keane, peintre décorateur, comme apprenti. Cet apprentissage dura six ans. Il passa ensuite dans l'atelier de M. James Kimber, où il resta onze ans. De fait il n'en sortit qu'en 1876, à la suite de la faillite de son patron.

Ces états de service indiquent suffisamment les qualités d'ouvrier consciencieux et habile que possédait dès lors M. Charlebois; cependant sa modestie et sa timidité étaient telles que ce ne fut que sur les instances de ses amis qu'il se hasarda à ouvrir atelier et à voler de ses propres ailes. La réputation dont jouit aujourd'hui l'atelier de M. Charlebois est une preuve suffisante de la sagesse de ses amis d'alors.

les affaires pour son propre compte. Il a aujourd'hui la satisfaction de pouvoir dire, sans craindre la contradiction, qu'il possède une des plus belles pharmacies de Montréal, spacieuse, bien éclairée et décorée de superbes ornements. Peu d'années lui ont suffi pour se former une réputation de pharmacien sans rival et pour se faire une clientèle considérable et des mieux choisies. Aussi faut-il dire qu'il n'a rien négligé pour en arriver à ce résultat.

Un coup d'œil jeté sur le local qu'il occupe suffit pour révéler le soin minutieux qu'il a apporté dans la distribution des marchandises qu'il tient à la disposition de ses clients. De grandes vitrines laissent pénétrer la lumière à profusion dans l'intérieur du magasin, où l'on trouve tous les produits chimiques et pharmaceutiques les plus purs, et les articles de toilette et de

parfumerie les plus variés. M. Décary s'occupe tout spécialement de la préparation des prescriptions de messieurs les médecins, auxquelles il donne tout le soin et l'attention nécessaires.

Le laboratoire est sous la direction de trois pharmaciens diplômés.

Parmi les nombreuses agences que possède la pharmacie Décary, il convient de citer le vin et l'élixir Bravais, les toniques et reconstituants par excellence. M. Décary a également installé au deuxième étage de son établissement un laboratoire spécial pour les analyses médicales.

Le matériel scientifique de ces laboratoires, qui est sous la direction d'un pharmacien de Paris, permet de faire, avec la plus grande exactitude, les analyses des urines, des crachats, et du sang, ainsi que les recherches microscopiques et les analyses alimentaires. Nous devons ajouter que la pharmacie Décary est la seule à Montréal qui soit ouverte tous les jours de l'année, la nuit comme le jour. S'il faut juger l'avenir par le passé, M. Décary, avec sa clientèle déjà si nombreuse et le travail qu'il s'impose pour lui donner entière satisfaction, deviera bientôt le premier des pharmaciens de cette ville. Dès maintenant il peut s'attribuer le mérite d'avoir contribué puissamment à développer le commerce des produits pharmaceutiques français à Montréal.

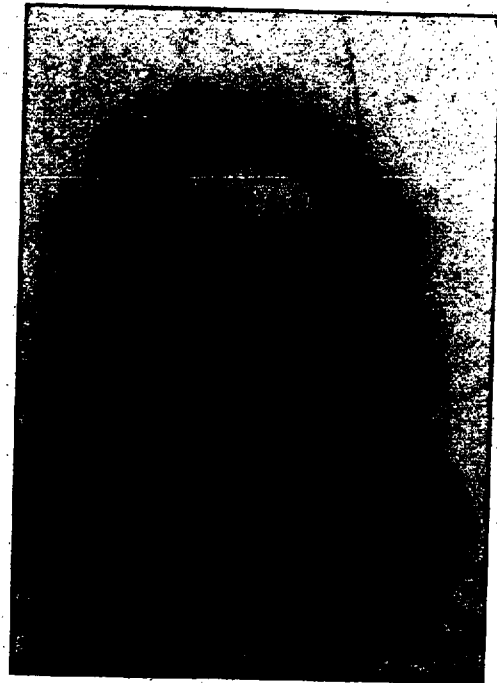
M. J.-L. PELTIER.

Dans les siècles barbares où le droit n'était qu'un vain mot, où la force seule était en honneur, l'humble artisan qui s'évertuait à produire n'avait guère la liberté de jouir du produit de son travail; encore moins attirait-il l'attention des historiens qui ne l'estimaient pas au-dessus de la brute. La civilisation, en nous apprenant à respecter le travail utile, a non seulement rétabli la justice, elle a amené ce merveilleux progrès matériel, cette multiplication des richesses qui constituent le trait caractéristique de notre époque, et qui ne sont que la conséquence de l'hommage rendu aux travailleurs. En effet, dès qu'il y a eu profit et honneur à inventer de nouveaux instruments de production, à exploiter la terre et ses ressources naturelles, à faciliter le commerce, les hommes de talent, n'ont plus dédaigné de se livrer à l'industrie; et la société a profité de leur intelligence. Mais de ce progrès il découle une autre conséquence; c'est que pour réussir parmi tant d'hommes énergiques et intelligents qui se livrent au commerce et à l'industrie, il faut être soi-même doué de ces qualités. Les batailles qui se livrent dans les champs du commerce ne demandent pas moins de perspicacité, pas moins de fermeté,

pas moins de persévérance, pas moins d'audace, que celles de la guerre ou de la politique; ceux qui remportent des victoires commerciales ont certes leur valeur et leur utilité au pays est incontestable.

Nous nous trouvons bien d'avoir placé ces considérations d'un ordre général en tête de la présente notice, car elles nous paraissent parfaitement s'appliquer à celui dont nous devons retracer brièvement la carrière.

M. J.-L. Peltier, le plus ancien fabricant de chaussures canadiens-français sur une grande échelle, est en effet éminemment le fils de ses propres œuvres et l'un des citoyens qui ont puissamment contribué à édifier la ville de Montréal.



Il naquit à Lavaltrie, Qué., le 13 janvier 1834, du mariage de Louis Peltier et de Sophie Leliège dit Lafontaine, famille de braves cultivateurs, mais qui ne purent donner à leur enfant qu'une instruction élémentaire.

C'est ainsi armé pour les luttes de la vie, qu'il s'en vint à Montréal et embrassa le métier de cordonnier. M. Peltier possédait les qualités qui, comme nous l'avons dit, conduisent au succès. Dès 1871 il se trouvait en état d'établir une manufacture de chaussures. Sous sa direction intelligente, cette institution a prospéré d'année en année et a rapporté une jolie fortune à son fondateur.

Mais ce n'est pas en pressurant l'ouvrier qu'il est arrivé à ce résultat. S'il est vrai qu'il leur donnait l'exemple en se rendant le premier à l'ouvrage, il a

toujours traité ses employés d'une manière paternelle et a su s'attirer leur amitié.

En politique M. Peltier a toujours été libéral fervent et a souvent aidé son parti de son influence et de ses deniers.

M. Peltier est le père d'une nombreuse famille. Parmi les enfants vivants on compte le docteur Ernest Peltier, à Paris, et le major Peltier, qui fait partie du premier contingent canadien envoyé au Transvaal.

OLIVIER FAUCHER

M. Olivier Faucher, marchand et échevin de la cité de Montréal, est né en cette ville le 5 novembre 1844, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui son superbe magasin de quincaillerie, du mariage d'Olivier Faucher et de Catherine Picard. Dans sa jeunesse il reçut une excellente instruction commerciale, d'abord à l'école commerciale Doran, puis chez les Rév. Pères Jésuites, et, enfin, à l'Académie Archambault, dans laquelle il termina ses études. En 1849, M. Olivier Faucher, père, avait ouvert un magasin de quincaillerie et il tenait à ce que son fils fut bien préparé à le seconder d'abord et à lui succéder ensuite.

Le jeune Faucher ne manquait pas de dispositions naturelles, et ce fut avec plaisir qu'il entra dans le magasin de son père.

Dès 1867, son mérite, son travail constant engagèrent son père à l'admettre comme associé, puis en 1876 il devenait le seul propriétaire de la maison Faucher & Fils, raison sociale sous laquelle il a continué à faire affaire depuis.

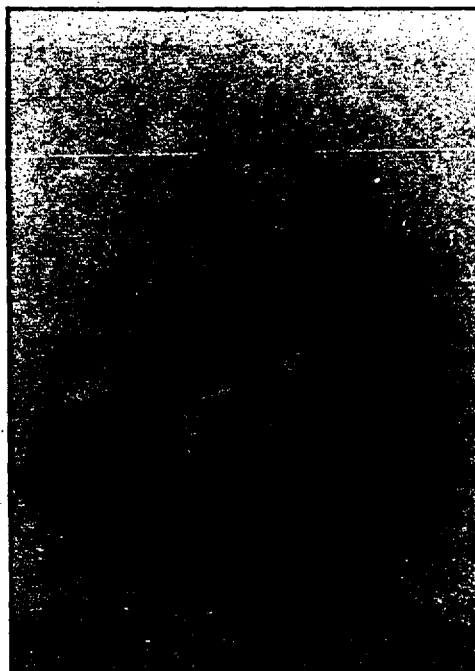
Il est incontestable aujourd'hui que cette maison, qui embrasse tous les articles de quincaillerie et les fournitures pour voitures, est une des plus solides de Montréal et l'une de celles qui font le plus gros chiffre d'affaires à Montréal. Or, de nos jours la concurrence est si vive, que sans des aptitudes spéciales pour le commerce, sans l'intuition et l'étude constante des variations du marché, sans une intégrité au-dessus de tout reproche doublée de l'urbanité qui attire les chaland, nul ne saurait triompher d'une manière permanente.

Or, ce triomphe, M. Faucher l'a accompli. Non seulement il a constamment augmenté le chiffre de ses affaires, mais il a aussi pu en retirer des profits qui lui ont permis de faire des placements considérables sur la propriété immobilière dans le quartier où il a passé toute sa vie.

Ici, encore, M. Faucher a démontré qu'il était au-dessus des propriétaires qui se contentent de thésauriser sans s'inquiéter des intérêts généraux de la ville.

Toujours son influence et son argent ont été à la disposition de ceux qui travaillaient à l'embellissement du quartier, quand il n'a pas, lui-même pris l'initiative de ces mouvements. Notamment, lorsque la rue Notre-Dame Ouest était presque ruinée par les expropriations qui en avaient chassé le commerce durant des années, il donna le signal du relèvement en y conservant ses magasins, installés dans un édifice superbe.

Aussi, lorsque l'on annonça qu'il consentait à se laisser porter candidat à l'échevinat, il n'y eut qu'une voix pour l'acclamer. Il fut élu par acclamation pour un des sièges de la division St-Antoine le premier février dernier.



M. Faucher a épousé, en 1870, mademoiselle Virginie Chartrand, femme charmante, qui reçoit avec une grâce qui rappelle les grands salons de Paris, dans la superbe demeure qu'il a fait construire, rue Dorchester.

JOS.-G. DUBEAU

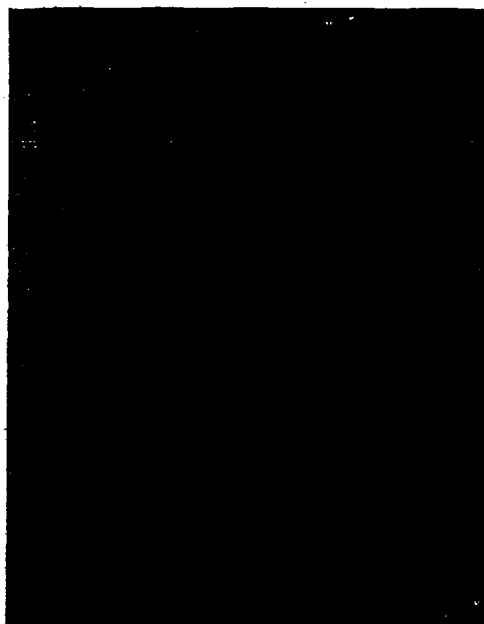
Mr. Jos.-G. Dubeau, le populaire gérant du département français de l'assurance New York Life, est originaire du comté de Maskinongé. Il est né à Saint-Didace le 16 mars 1867, et est le fils de feu François Dubeau, cultivateur de cette paroisse. Après avoir fait ses études au séminaire de Trois-Rivières, il débuta dans le commerce d'épicerie, à Joliette, en 1884. En 1887 il renonça à ce négoce pour se mettre dans l'assurance comme agent du New York Life.

On peut dire qu'on naît agent d'assurance comme on naît poète. Les milliers de personnes qui ont tenté de ce métier et qui ont été obligées d'abandonner la partie après un temps plus ou moins long, confirmeront certainement notre opinion sur ce point. Pour réussir dans une profession dans laquelle la concurrence est si vive, pour faire accepter une chose dont la nécessité ne paraît jamais immédiate, il faut la persévérance pour ne pas laisser les autres et le tact pour ne pas laisser l'attention du client en perspective ; il faut de la tenue et de l'abandon à la fois, la connaissance parfaite de la nature humaine, de la souplesse, un peu d'éloquence, beaucoup d'habileté à manier les chiffres ; enfin, il faut — et ce mot couvre tout — il faut être diplomate. Voilà pour obtenir la clientèle.

pas des choses d'intérêt public, et un bon cœur sur lequel on peut toujours compter pour une œuvre méritoire.

M.-H.-A. PLANTE, M.P.P.

Le 19 décembre 1898, au lendemain de défaites écrasantes, le parti conservateur éprouvait une grande satisfaction en apprenant la victoire remportée dans le comté de Beauharnois—comté aux luttes politiques mémorables—par M. Plante contre un adversaire qui avait le secours actif de deux gouvernements. Les anciens y voyaient l'indice qu'avec de l'énergie et de la persévérance il est toujours possible de réagir sur l'opinion publique ; les jeunes applaudissaient avec



Pour parvenir dans la hiérarchie administrative il faut encore d'autres qualités : la ponctualité, l'intégrité et les capacités exécutives.

M. Dubeau possède-t-il toutes ces qualités ? Ses nombreux amis n'en doutent pas ; quant aux lecteurs qui ne le connaissent pas, nous leur laissons d'en juger par le succès qu'il a obtenu.

Après avoir été agent solliciteur pour la New York Life durant dix ans, M. Dubeau avait si bien fait ses preuves qu'on l'appela, en 1897, au poste de gérant du département français de cette importante compagnie. Nous croyons savoir qu'il a considérablement contribué à augmenter les affaires de ce département.

Nous venons de le dire, M. Dubeau possède un grand nombre d'amis. Quoiqu'il soit tout entier à ses affaires durant les heures voulues, on trouve toujours en lui un aimable camarade, un citoyen qui ne se désintéresse

enthousiasme à l'avènement d'un de leurs camarades les plus populaires ; pour tous, amis comme adversaires, c'était une preuve de la valeur de M. Plante comme lutteur politique et le présage certain d'un brillant avenir.

M. Michel-Henri-Arthur Plante est né le 29 septembre 1870, à Valleyfield, du mariage de feu Moïse Plante, ancien maire de Valleyfield, et qui fut élu député de Beauharnois en 1892, avec Hermine Langevin. Il fit ses études classiques au collège des Jésuites, à Montréal, avec grande distinction et étudia le droit à l'Université Laval, en même temps qu'il suivait l'étude de M^{re} McCormick, puis celle de Lacoste & Bisailon. Il fut admis à la pratique en juillet 1894, et depuis cette époque il tient bureau avec M^{re} Chalfoux. Ce bureau prit dès le début une importance que bien des anciens avocats eussent pu envier. La

réputation que s'était faite M. Plante comme étudiant, son application aux affaires lui attirèrent les clients en nombre. M^{tres} Plante et Chalifoux pratiquent également dans le district de Montréal et dans celui de Beauharnois. M. Plante est l'aviseur légal de la société St-Jean-Baptiste de Valleyfield.

Nous avons dit que M. Plante s'était fait une réputation brillante dès le temps qu'il était étudiant. En effet nous le voyons figurer avec honneur dans maintes luttes de hustings, dans lesquelles il déploie son éloquence entraînant et se révèle tribun de naissance. Dans les cercles d'étudiants ses succès ne sont pas moindres : il est élu tour à tour président du Club des Jeunes Conservateurs et Ministre au Parlement Modèle. Dans cette dernière institution surtout il se montra meneur d'hommes. Lors de son entrée en chambre, on pouvait craindre qu'il fit comme beaucoup d'autres jeunes de talent, qu'il laissât le travail aux anciens. Mais au contraire dès la première session il prononça deux remarquables discours, l'un sur la question si importante du Crédit Agricole et l'autre sur la nécessité de faire honorablement représenter la province de Québec à l'Exposition de Paris.

En somme, M. Plante a démontré qu'il fera un des députés utiles dans l'Assemblée Législative.

J.-O.-A. LAFOREST

L'énergique surintendant de l'aqueduc de Montréal peut se flatter à bon droit d'être parvenu jeune au poste important qu'il occupe. En effet, c'est à peine s'il vient de dépasser la trentaine, bien que ses états dans le service municipal remontent déjà à 1889.

M. J.-O.-A. Laforest est né à Joliette le 23 août 1867. Son père, M. Pierre Laforest, était surintendant de l'aqueduc de Joliette, et c'est sous le toit paternel même que le futur ingénieur puisa ses premières leçons et l'inspiration qui devait décider de sa vocation.

Après avoir fait de fortes études au collège de Joliette, le jeune Laforest entra à l'École Polytechnique de Montréal, où, de 1883 à 1887, il s'initia à tous les secrets du génie civil.

Ayant acquis tous les diplômes haut la main, il s'employa pendant deux ans à des travaux de chemins de fer. Enfin, en 1889, il était nommé au poste d'assistant-surintendant de l'aqueduc par le conseil de ville de Montréal après une lutte vigoureuse contre plusieurs concurrents.

C'est peut-être dans les souvenirs de cette lutte qu'il faut chercher la cause de certaines misères, dans lesquelles pourtant M. Laforest n'est pour rien. De-

puis plusieurs années l'administration de l'aqueduc semble être devenue le champ clos où se vident les querelles de factions et de race qui éclatent sans cesse au conseil de ville. M. McConnell, qui était surintendant de l'aqueduc lorsque M. Laforest fut nommé, ayant démissionné, M. Davis, qui lui succéda, fut à son tour obligé de se retirer, et M. Laforest fut nommé à ce poste en 1895. Personne ne pouvait mettre en doute sa compétence, personne ne pouvait nier qu'il n'eut donné la preuve de sa valeur durant les années qu'il servit comme sous-chef ; mais il était évident que dans certains quartiers on lui gardait rancune de ce qui était arrivé à ses prédécesseurs. C'est là, et nulle part ailleurs, croyons-nous, que nous devons chercher la cause de l'acharnement avec lequel on veut lui faire



un crime de certaines vétilles qui se retrouvent dans toutes les grandes administrations et dont on ne s'était jamais formalisé auparavant à l'hôtel-de-ville.

Quoiqu'il en soit, il reste acquis que durant son administration, avec un budget fort restreint, M. Laforest a fait des réparations considérables à l'aqueduc, qu'il l'a prolongé dans plusieurs quartiers nouveaux, et qu'aucun accident grave n'est arrivé, bien que, comme il l'a signalé lui-même à maintes reprises, plusieurs des machines demandaient grandement à être renouvelées. Il nous semble que ce sont là des preuves concluantes des capacités d'un administrateur et d'un ingénieur, et il faut espérer que M. Laforest restera longtemps à la tête de l'aqueduc de la cité de Montréal.

Le 20 novembre 1893 M. Laforest a épousé Mlle Alice, fille de M. Adolphe Cherrier.

L'HONORABLE TREFFLÉ BERTHIAUME.

L'Hon. Trefflé Berthiaume, le conseiller législatif, est né le 4 août 1848, à Saint-Hugues, comté de Bagot, du mariage de feu Gédéon Berthiaume et d'Éléonard Normandin.

Il fit ce qu'on appelle, en plaisantant, un cours d'études complet à l'école élémentaire de sa paroisse, et dès l'âge de douze ans il se trouvait prêt à gagner sa vie. Il se dirigea sur la ville de Saint-Hyacinthe où il s'engagea comme apprenti typographe.

Le jeune apprenti était alerte, vif comme un poisson, il l'est encore actif, comprenant comme instinctivement, par un signe, un mot, tous les secrets du métier qu'il devait illustrer plus tard d'une façon si éclatante.

Plus d'un a rappelé la similitude d'origine, de débuts, de dispositions naturelles, de caractère, d'esprit, de succès, de feu Jean-Baptiste Rolland, mort sénateur de son pays, après avoir fondé l'une des plus grandes fabriques de papier du Canada, et de Trefflé Berthiaume parvenu, des rangs de petit commissionnaire d'atelier et de simple apprenti, à la tête du plus grand journal français de l'Amérique et au poste de Conseiller Législatif de sa province.

Ses patrons trouvèrent de leur goût le gars de Saint-Hugues et lui confièrent un poste de confiance à Joliette où ils venaient de fonder *La Gazette de Joliette*. Ce poste de confiance n'était pas précisément une sinécure, puisque le jeune homme avait à composer le journal, l'imprimer et le distribuer lui-même de porte en porte dans la petite ville de Joliette.

Mais l'apprenti devenu prote puis chef d'atelier, ne se rebuta pas. Il parvint à maintenir l'œuvre si difficile d'un journal de campagne, et malgré l'indifférence des fondateurs eux-mêmes, malgré l'apathie ordinaire de la population, apathie profonde, persistante, que rien ne peut ni expliquer ni justifier dans nos campagnes—le jeune Berthiaume réussit à mettre *La Gazette de Joliette*, sur un pied d'efficacité remarquable, montrant dès cette époque un talent d'or-

ganisation, un esprit d'ordre et de suite qui lui présageaient un brillant avenir dans la carrière qu'il avait si spontanément embrassée.

Mais Joliette n'était pas un champ assez vaste pour l'activité et l'ambition de M. Berthiaume.

Il n'était alors question que de concours entre typos, et les luttes de ce genre, démodées par la machine, sont restées légendaires parmi la confrérie des compositeurs à la main.

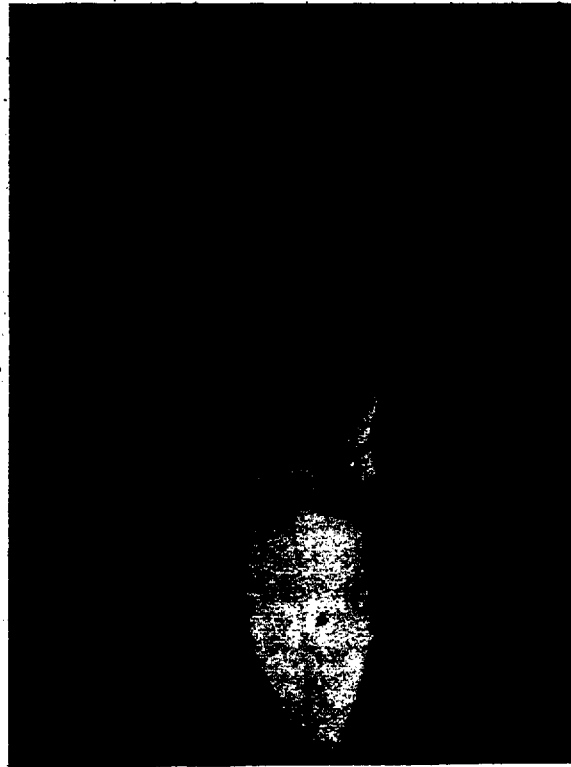
M. Berthiaume brûlait du feu de la lutte; il se sentait le coup d'œil vif et juste sur chaque coin de la case, de l'agilité aux doigts et de la précision et de l'aplomb dans la juxtaposition des caractères d'imprimerie.

Il avait une ambition démesurée en ces temps primitifs; il voulait être le premier parmi ceux de sa classe, le plus rapide compositeur par conséquent, et arriver, quoi! à ce rang de *primus inter pares* qu'entrevoient et convoitent dans tous les arts, dans tous les métiers et à tous les rangs de la société, les grands et les heureux lutteurs de la vie.

Ses espoirs ne furent pas lents à se réaliser. A *La Minerve* d'abord, sous MM. Duyernay et Dansereau, en même temps qu'il battait à la case les concurrents les plus rapides, il montrait une assiduité au

travail, une correction de tenue, un talent de méthode, des habitudes tellement rangées en tout ce qu'il faisait, un coup d'œil dans tous les calculs du coût et du rapport des travaux d'imprimerie, si prompt et si sûr, que ses patrons n'hésitèrent pas, au bout de quelque mois, à lui confier l'affermage de *La Minerve* comme le seul homme de l'art capable de maintenir l'établissement.

Maintenir un journal de parti parmi les Canadiens-français est une tâche herculéenne, bien au-dessus, par conséquent, des forces d'un homme quelqu'extraordinaire qu'il soit. Le journal de ce tempérament, doit être en effet le journal de tout le monde, où tous se servent sans rien apporter.



Cependant des années durant, M. Berthiaume soutint *La Minerve* et la fit payer. Puis des exigences de partis survinrent, MM. Duvernay et Dansereau se retirèrent l'un après l'autre. M. Berthiaume suivit ses amis auxquels il resta toujours étroitement attaché, ce qui témoigne d'ailleurs, dans ce cas-ci comme dans tous les autres, de l'un des traits les plus marquants de sa nature franche et loyale.

Le temps était arrivé pour M. Berthiaume de s'établir à son compte. Il fonda l'établissement Gebhardt et Berthiaume, et avec M. Sabourin, son vieux et fidèle compagnon d'apprentissage, publia *Le Monde Illustré*.

En 1889 l'honorable M. Chapleau, qui avait acquis *La Presse*, s'adressa à l'ancien fermier de *La Minerve* pour tenir ce journal au rang qu'il occupait déjà dans le journalisme français, c'est-à-dire le premier, et le lancer à la poursuite de ce succès inouï, nous pourrions dire inespéré, qu'il a atteint depuis cette époque.

Ce qu'il a fallu d'initiative sûrement calculée, de connaissances pratiques dans l'art de plaire beaucoup au public et de lui faire désirer chaque jour davantage le journal, ce qu'il a fallu d'activité dans la propagande, de persistance dans la course vers l'avant, d'ingéniosité pour frapper le lecteur, l'attacher à *La Presse* comme à un article indispensable de la vie quotidienne, il serait impossible de le dire.

Les succès sont rares dans le journalisme et ils coûtent généralement des mises initiales de fonds qui représentent des fortunes. Pourtant, même avec cet appoint supérieur, les insuccès, les désastres sont plus communs que les couronnements heureux dans un genre d'entreprise aussi disputé que le journalisme.

Dans le cas de *La Presse*, sous M. Berthiaume, il en fut tout autrement. Et si ce journal fut populaire dès sa fondation, si dès 1889 sa circulation était déjà considérable et allait grossissant chaque jour, sa position financière laissait fort à désirer. Le public lecteur était divisé surtout en bleus et en rouges, et le public indépendant, en voie de formation, n'avait pas encore pris le pli que le journalisme d'affaires, de nouvelles, de renseignements utiles plutôt que de polémique lourde et trop souvent ennuyeuse, devait définitivement lui imprimer.

M. Berthiaume, après M. Houde, disons-le, eut l'intuition du rôle de *La Presse*, il vit où était le succès de l'entreprise; il n'eut plus d'autre pensée que celle de la suprématie de son journal, comme organe populaire, agent de publicité intéressante, agréable, utile, même nécessaire et parfois sensationnelle autant qu'il se peut chez nous.

Lié fortement au parti conservateur par les attaches du passé et le souvenir de ses bienfaiteurs, il ne cessa de donner des preuves de dévouement personnel au

succès de ses amis politiques; mais son journal *La Presse* devint une chose à part dans son existence. Voué à son succès comme tout homme doit avoir à cœur la réussite d'une entreprise qui résume et absorbe toute sa vie, il voulut que *La Presse*, journal conservateur de principe, fût et restât toujours indépendante des gouvernements et des personnages politiques. Il devint donc le héraut de certaines idées, plutôt que l'agent des organisations ou des groupes ou des hommes politiques.

M. Berthiaume avait vu juste: *La Presse* devint le grand organe de publicité canadienne, sans acception de partis et d'individualités.

Au premier mai prochain, *La Presse* sera installée au nouvel édifice de la côte Saint-Lambert, coin de la rue Saint-Jacques, où M. Berthiaume, pour couronner son œuvre, est à faire construire un monument digne des grands journaux de l'Europe et des États-Unis.

Il pourrait peut-être, alors, entonner son *nunc dimittis*, mais M. Berthiaume n'a encore que cinquante ans, il est plein de jeunesse, d'ardeur et d'envie de faire encore plus grand, que fera-t-il donc? *Chi lo sa!*

Au physique, petit, court, mais bien découplé, la tête fine et posée bien aplomb sur des épaules carrées, nerveux, il serait toujours prêt à fondre sur le provocateur, quelque redoutable qu'il parût, s'il se trouvait quelqu'un pour offenser ce bon garçon dans toute la force du mot, ce charmant homme toujours souriant, de tenue correcte, de gentleman irréprochable.

En politique, conservateur de toutes pièces, mais intraitable dès qu'il s'agit du caractère qu'il entend garder à *La Presse*. Dans la vie privée, ce citoyen modeste, réservé jusqu'à la gêne, déborde en œuvres de charité et de philanthropie.

En affaires et à la tête de son vaste établissement, la ponctualité, la surveillance minutieuse qui le rend maître de tous les détails, l'esprit de justice envers tous ses nombreux employés et l'indulgence en bien des cas où la faiblesse humaine et la charité font appel à son bon cœur, sont les caractéristiques de cet homme heureux de toute manière; mais qui par son travail surtout, la perspicacité de son esprit et son tempérament a réussi à se créer une des positions les plus élevées et les plus remarquables parmi ses compatriotes.

Il a placé le journalisme français à la tête de la presse canadienne, il est arrivé là par lui-même. C'est l'homme de ses œuvres par excellence, le *self-made man*, s'il en est un, des Anglais.

Ses amis politiques ont reconnu ses mérites, sa valeur personnelle comme la portée de ses succès. Il l'ont mis au milieu des aviseurs législatifs de la province de Québec, et un chacun se trouve toujours bien de prendre l'avis de ce prudent, de ce réservé, de ce sage de la nation.

MOISAN & MOISAN.

Place aux jeunes.

Ce vieux cliché nous vient naturellement à l'esprit en présence des deux portraits qui ornent le frontispice de cette page. Et, comment ne pas admirer la vaillance et la belle énergie de ces deux jeunes gens de talent et d'avenir qui, sans crainte, sans hésitation, se sont lancés dans la carrière brillante, mais quelquefois dangereuse des affaires.

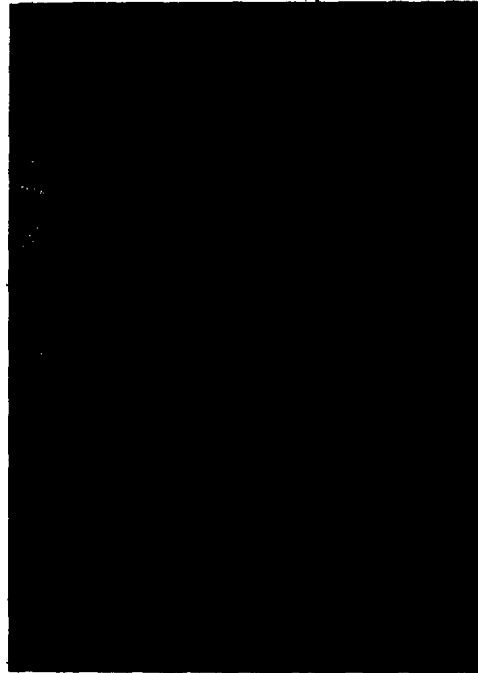
En prenant, sans hésiter, le fardeau si lourd d'une maison de nouveautés à un âge où presque tous les autres condisciples de MM. Moisan & Moisan pensent plus à jouir de la vie et au plaisir qu'à la responsabi-

Malgré tout nous sommes convaincus que MM. Moisan & Moisan sauront vaincre tous les périls, surmonter tous les obstacles et pourront se retirer des affaires à un âge où les autres pensent généralement à y entrer.

Qui ne se rappelle la vieille maison de M. F.-X. Moisan, le père de nos deux amis. Sous le vocable de "Maison Canadienne" elle a été pendant de longues années le rendez-vous de tous les gens du quartier, sûrs d'y trouver bon accueil et assortiment de premier ordre. C'est dans cette maison que M. F.-X. Moisan a commencé sa fortune. Devenu grand propriétaire,



RAOUL MOISAN



ALPHONSE MOISAN

lité de gérer une grande maison, ils donnent une preuve de grande énergie et font bien voir que dans leurs veines coule le sang paternel.

Il ne faut pas s'y tromper; en continuant les affaires paternelles, les fils Moisan entreprennent une lourde tâche, et il est tout à l'honneur de notre époque de voir des jeunes gens ne pas reculer devant le travail et le combat. Car, aujourd'hui, le commerce est un véritable combat, et ordinairement ne se jettent dans la lutte que les vieux, blanchis derrière les comptoirs, au courant de tous les secrets professionnels et jouissant en un mot d'une grande expérience.

La concurrence terrible que font aux magasins ordinaires les grands bazars, où l'on vend de tout, est encore un aleva nouveau dans le commerce.

M. Moisan fit moderniser ce grand pâté de maisons sis devant la Maternité de Montréal, et en transforma tellement l'apparence, que, de vieilles maisons sans cohésion, il fit un des plus beaux et des plus modernes centres de la ville.

Beaucoup s'en seraient tenus là; mais pour donner satisfaction au besoin d'activité qui dévorait M. Moisan, il résolut de fonder, et, de fait, il fonda une compagnie de téléphone qui, connue sous le nom de téléphone des marchands, vint faire concurrence et entrava l'essor de la compagnie anglaise du téléphone Bell, seule jusque-là, et qui dût modérer ses prétentions.

Cela se dit facilement "une compagnie de téléphone", mais quel travail gigantesque pour mener, comme l'a fait M. Moisan, une telle entreprise à bonne

fin ; que de sacrifices pécuniaires et autres ne faut-il pas s'imposer. Mais rien ne découragea, rien ne rebuta M. Moisan ; et tant d'efforts, tant de patriotisme furent couronnés de succès, et aujourd'hui la compagnie de Téléphone des Marchands fonctionne harmonieusement à la grande satisfaction de tous, et voit tous les jours le cercle de ses affaires grandir ; et la reconnaissance publique récompensera dans les fils l'énergie du père, hélas disparu depuis quelques années. Déjà M. Raoul Moisan remplace son père comme directeur.

Que les MM. Raoul et Alphonse Moisan, les dignes successeurs de la vaillance paternelle, soient bien convaincus que leurs efforts seront tôt ou tard couronnés d'un éclatant succès, récompense bien méritée de leur belle vaillance et de leur amour du travail.

PAUL. GALIBERT.

Le meilleur compagnon du monde, toujours de bonne humeur et le sourire sur les lèvres. Figure très nette, très ouverte et très sympathique.

En affaires, et l'on sait qu'il en a brassé de bien belles, il est la courtoisie, l'affabilité et l'honorabilité dans toute la force et la beauté du mot ; aussi ne compte-t-il que des amis dans le monde industriel, commercial et professionnel. Qui le connaît devient son ami.

Son père Monsieur Calixte Galibert, né et marié dans la vieille France à Louise Rouquette, vint se fixer à Montréal, où grâce à son esprit d'entreprise, son travail et sa proverbiale intégrité, il sut se créer une fortune considérable que ses fils ont encore augmentée.

M. Paul Galibert naquit le 1er novembre 1856 à Milhau, Aveyron. Il embrassa la carrière de son père, et se lançant dans les affaires, il a établi la plus grande tannerie qui existe dans notre ville et même du Canada. Les produits de l'industrie qu'il exploite avec tant d'activité et de savoir, sont recherchés par tous les acheteurs du Canada, des Etats-Unis, et même de la vieille Europe.

Son procédé moderne de peaux glacées au chrome, teintées et vernies dans toute la gamme des couleurs pour la chaussure fine ou la ganterie, a consacré sa fortune et sa gloire.

De son immense manufacture, sise à Montréal, coin des rues Wellington et King, équipée des machineries les plus modernes, douze cents douzaines de peaux sortent journellement.

Indépendamment de cette tannerie moderne, ou plutôt fin-de-siècle, M. Paul Galibert possède une autre immense tannerie pour le cuir ordinaire à Victoria-

ville, en plein district des essences forestières propres à fournir le meilleur tannin et où sont préparées plus de deux mille peaux par semaine, ce qui peut donner au lecteur une idée de l'immense trafic que commande M. Galibert.

De si vastes entreprises suffiraient sans doute à l'ambition d'un homme ordinaire, mais M. Paul Galibert a en réserve d'autres énergies, et il a été mêlé, soit comme actionnaire, soit comme directeur à quantité d'autres associations commerciales ou industrielles. Citons parmi celles-ci : la compagnie de briques pressées de Laprairie, la compagnie d'Exposition de Montréal, la compagnie de Abbey Salt Co., et la compagnie Anchor Wire Fence, et autres. Dans toutes il s'est



fait remarquer et estimer de ses co-associés. Il est, de plus, membre des chambres de commerce canadienne et française.

Il serait grandement désirable que la France, notre mère-patrie, nous envoie souvent de ses fils aussi énergiques et industriels, et nous espérons que la France saura prochainement reconnaître d'une manière substantielle et honorable d'aussi éminents services rendus aux deux nations. Tous les Français, sans exception, qui résident au Canada, sont anxieux de voir arriver ce moment, et tous se sentiront honorés dans un des leurs compatriotes aussi remarquable.

Le Canada n'a pas attendu si longtemps et pour cause, et il a comblé M. Paul Galibert d'honneurs bien mérités.

Pendant six ans maire et conseiller de la paroisse de la Longue Pointe, M. Paul Galibert vient d'être

nommé, par le gouvernement fédéral, président de la commission des chemins à barrières et de péage, dont la juridiction s'étend sur toute l'île de Montréal. C'est à la commission qu'il incombe l'entretien et la mise en valeur de tous les chemins qui convergent vers la grande métropole, et d'en collecter et d'en employer les revenus pour le bien public.

M. Paul Galibert épousa, en 1878, sa cousine, Eulalie Galibert, qui le dota d'une charmante famille : trois garçons et deux filles, dont les parents ne sont pas peu fiers.

L'entrepôt général des marchandises produites par les deux manufactures de M. Paul Galibert est situé au no 18 rue Lemoine, où se trouve le bureau où il reçoit avec tant d'affabilité sa nombreuse clientèle. M. Galibert est dans la force de l'âge ; et, vigoureux comme il est, nous espérons que pendant de longues années encore il pourra rendre à son pays d'adoption de nombreux services.

LOUIS-JOSEPH-ARTHUR SURVEYER.

M. Louis-Joseph-Arthur Surveyer, l'un des anciens et l'un des plus estimés parmi les négociants canadiens-français de Montréal, est né à Beauharnois, le 16 mai 1841, du mariage du Dr Joseph Surveyer et d'Eugénie Duclos-Decelles. Cette dernière était la fille de Catherine Saint-Germain, devenue madame Duclos-Decelles, une des premières femmes canadiennes qui se soient livrées sérieusement aux études littéraires et historiques et qui mérita d'être consultée par des chercheurs comme le commandant Viger et l'abbé Faillon. Cette femme, érudite est également la grand-mère de M. Alfred Duclos-Decelles, l'écrivain distingué qui est aujourd'hui le conservateur de la bibliothèque du parlement à Ottawa.

Le jeune Surveyer fut envoyé au collège Saint-Laurent pour y faire ses études ; et celles-ci terminées il se décida à embrasser une carrière commerciale. Ayant fait son apprentissage des affaires au service des autres il se décida, en 1866, à ouvrir magasin pour son propre compte sur la rue Craig.

Les commencements furent modestes ; mais M. Surveyer apportait, à défaut d'un grand capital, des qualités qui sont la sure garantie du succès dans les affaires, c'est à-dire l'intégrité qui inspire la confiance, l'urbanité qui attire les sympathies, l'application et le jugement qui permettent de mesurer les besoins de la clientèle et les variations du marché. Aussi on vit bientôt la réputation de la maison Surveyer s'étendre à toutes les parties de la ville et même beaucoup au-delà.

Après l'élargissement de la rue Saint-Laurent en 1890, M. Surveyer profita de l'occasion pour installer son commerce dans le spacieux édifice qui porte le numéro 6 de cette rue. Dans ce nouveau magasin de quincaillerie qui contient quatre étages, il plaça un stock de ferronnerie de tous genres qui est certainement un des plus complets du pays ; et depuis, ses affaires, tant dans le gros que dans le détail, n'ont fait que s'étendre. Pour ne parler que d'un article entre tous les autres, celui des rasoirs à la marque "Surveyer" sont favorablement connus et appréciés dans tout le Canada.

En 1868, M. Surveyer épousa mademoiselle Peltier, qui mourut treize mois plus tard sans laisser d'enfants. Le 28 octobre 1873, il convola en secondes noces avec Marianne-Hectorine Fabre, sœur de feu Mgr

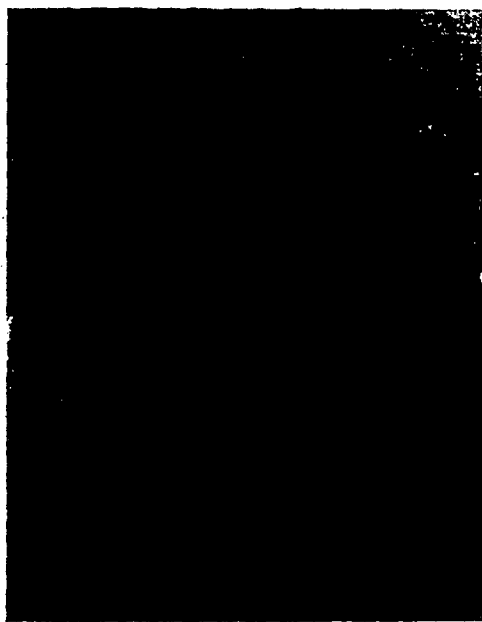


Fabre, archevêque de Montréal, ainsi que du commissaire du Canada à Paris. De ce mariage sont nés huit enfants, dont sept survivent. L'aîné, Edouard, après avoir fait de brillantes études tant ici qu'à Paris, est aujourd'hui un des hommes les plus considérés parmi la jeunesse du barreau, un de ceux qui travaillent et sur lesquels on fonde de grandes espérances. Les autres sont encore à faire leurs études.

Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de M. Surveyer comme citoyen et comme chrétien ; tout Montréal connaît ses grandes qualités du cœur et de l'esprit. Se consacrant d'abord à sa famille et à ses affaires, il n'a jamais été troublé par l'ambition des honneurs que la vie publique peut offrir, il n'en a pas moins fait le bien chaque fois que l'occasion s'en est trouvée sur son chemin ; et il a toujours pris un intérêt intelligent aux affaires publiques ainsi que le devoir l'exige. Mais il a eu le grand mérite assez rare de nos jours d'agir discrètement et sans bruit.

L'HON. J.-E. ROBIDOUX.

La vie politique et la pratique du droit dans la province de Québec ne sont pas précisément des champs favorables à la culture du talent littéraire. Le ton ordinaire de la discussion dans les assemblées populaires est plutôt de nature à décourager celui qui affectionne le langage académique, tandis que les anglicismes et les barbarismes sans nombre que des générations de traducteurs incompétents ont introduits dans nos lois finissent par s'ancrer dans la mémoire si bien qu'il devient impossible de se débarrasser entièrement des formules vicieuses que l'usage a consacrées. C'est pour cette raison que celui dont nous avons inscrit le nom en tête de cette page se fait remarquer de prime abord, partout où il passe, par la pureté et l'élégance



de son style. Né artiste, M. Robidoux soigne la forme autant que le fond de ses discours; et ses phrases correctes, prononcées d'une voix harmonieuse, ses manières distinguées, en font un de nos orateurs les plus agréables.

Mais l'hon. M. Robidoux n'est pas seulement un beau diseur, c'est aussi un érudit, un penseur, et un homme d'Etat capable d'embrasser les problèmes les plus difficiles. Un peu nonchalant peut-être, ayant, dans tous les cas, une profonde aversion pour l'intrigue et la cabale, il n'en est pas moins arrivé par la force de son talent, aux positions les plus recherchées dans sa profession et dans la politique. Les quelques notes qui suivent l'établiront suffisamment.

Ayant fait ses études au collège de Montréal et chez les Jésuites, M. Robidoux embrassa la carrière du droit,

à la pratique duquel il fut admis en 1866. Ses talents l'avaient signalé à l'attention des autorités de l'université McGill, où il avait fait son cours de droit, et jeune encore il recevait de cette institution le degré de Docteur en Droit et la nomination à la chaire de droit-civil. Il occupa cette chaire durant dix années, tout en se créant une clientèle brillante. En 1884, le comté de Chateauguay l'envoyait siéger à l'Assemblée Législative, et l'honorable Honoré Mercier, à son arrivée au pouvoir, lui confia le portefeuille de procureur-général. Lors de la chute de ce ministère, il retourna à sa profession, et ses confrères lui démontrèrent leur estime en l'élisant bâtonnier pour le district de Montréal en 1895 et 1896. Dans cette dernière année, il fut également élu bâtonnier général, puis président de l'Association du Barreau canadien qui venait de se former.

En 1897, il était réélu par le comté de Chateauguay et l'honorable M. Marchand, qui avait été tout particulièrement chargé par les vœux populaires, de réformer l'enseignement dans la province, lui confia la tâche d'élaborer ces réformes en lui donnant le portefeuille de secrétaire provincial. C'était une besogne délicate. Le clergé, alarmé par des attaques intempestives, envisageait avec méfiance toute idée nouvelle. M. Robidoux n'a pu donner tout ce qu'il aurait voulu; mais il a finalement réussi à faire accepter une loi dont on attend beaucoup de bien. M. Robidoux s'est montré, en cette circonstance, ce qu'il a été toute sa vie: libéral inébranlablement attaché à ses convictions, mais aussi esprit pratique et modérateur.

Un ancien collègue de M. Robidoux faisait de lui il n'y a pas longtemps un éloge aussi concis que complet; forcé de terminer cette trop courte esquisse, nous ne saurions mieux faire que de le citer: "Quelle position qu'il ait occupée, personne n'a pu dire qu'il ne la méritait pas."

S. LACHANCE

M. S. Lachance, le populaire pharmacien de la partie est de Montréal, est originaire de St-Roch de Québec, où il est né le 19 avril 1847. Après avoir suivi les cours du séminaire de Québec il entra pour faire son stage chez M. Roch Dugal, pharmacien de St-Roch de Québec. Il alla ensuite s'établir à la Rivière-du-Loup (en bas). C'était au mois d'août 1868.

Pendant cinq ans M. Lachance persista dans la tâche de s'y former une clientèle; mais comptant enfin que le centre n'était pas assez considérable pour faire vivre un pharmacien, il décida d'aller tenter la fortune aux États-Unis. Il passa près de deux années dans la

république américaine, durant lesquelles, en observateur perspicace et en travailleur consciencieux, il acquit d'amples connaissances tant de la pharmacie que des méthodes commerciales si avancées de nos voisins.

De retour au pays il entra chez M. James Goulden, de la rue Ste-Catherine, Montréal, comme assistant pharmacien. Enfin, en 1878, de concert avec son ancien patron, qui était aussi son beau-frère, M. Roch Dugal, il ouvrit une apothécairie au coin des rues Visitation et Sainte-Catherine. Cette société fut dissoute en 1879, et M. Lachance s'établit pour faire affaires seul au no 1538 rue Ste-Catherine, en février 1879.

M. Lachance est resté quinze ans dans ce dernier local. C'est là qu'il posa les bases de sa prospérité. Son succès fut même si grand qu'en 1894 il se voyait



obligé, par l'augmentation des affaires, de transporter son établissement dans le superbe édifice qu'il occupe maintenant au no 1594 rue Ste-Catherine. La pharmacie Lachance est certainement aujourd'hui l'une des plus achalandées de la ville et l'une des mieux garnies. On y trouve même plusieurs préparations spéciales dont M. Lachance a le monopole et le secret.

Mais M. Lachance ne s'est pas borné à faire sa propre fortune. Il a toujours eu en vue l'idée d'élever le niveau de la pharmacie. C'est ainsi qu'il a toujours combattu le système des longues veilles et le commerce du dimanche. Il prétend, avec raison, que quelques heures distribuées au cours de la journée suffiraient amplement pour les besoins du public si on s'en tenait strictement à la vente des drogues et des articles nécessaires pour les malades. Les confrères de M. Lachance ont à plusieurs reprises reconnu sa compé-

tence et ses mérites en lui confiant les positions honorifiques dont ils disposent. C'est ainsi qu'il a été président du Collège de Pharmacie, président de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, et membre du Bureau des Examineurs de cette dernière association pendant une dizaine d'années.

L'intérêt de M. Lachance s'étend du reste à tout ce qui peut promouvoir les intérêts de la ville et du commerce en général. Il a été un des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal depuis sa fondation et vient d'être élu comme conseiller de cette chambre.

M. Lachance a épousé Marie-Elizabeth Normand le 26 mai 1868. De ce mariage sont nés cinq enfants, dont un seul survit, Alphonse, maintenant âgé de 27 ans.

M. ARTHUR DELISLE.

M. Arthur Delisle, avocat, ancien député, est né à Portneuf, comté de Portneuf, le 15 mars 1859, du mariage de Jean Delisle et d'Anathalie Frenette. Il était le dixième d'une famille de onze enfants, dont trois seulement survivent: Arthur Delisle, J. W. Delisle, manufacturier à Québec, et Emma Delisle, épouse de M. Joseph Germain, cultivateur et propriétaire d'aqueduc à Portneuf.

Entré jeune à l'école Normale Laval où il prit ses diplômes pour école modèle et école académique. Il termina son cours classique au petit séminaire de Québec et à l'Université Laval où il prit le degré de Bachelier ès-lettres en 1879.

Admis à l'étude du droit le 12 janvier 1880, il étudia sous M. Côme A. Morissette, l'un des avocats les plus distingués qui soient passés au barreau de Québec, et suivit en même temps un cours de droit à l'Université Laval. Licencié en droit avec grande distinction en 1882, il fut, quinze jours après, admis au barreau le 12 janvier 1883. Il exerça sa profession d'abord seul, puis successivement avec M. Achille LaRue, ex-député de Bellechasse, sous la raison sociale de LaRue et Delisle. Il forma plus tard une société avec feu Gilbert LaRue et feu Edmond Paré, sous la raison sociale de LaRue, Delisle et Paré.

À la mort de Gilbert LaRue il resta seul jusqu'en 1888, époque à laquelle il fit une nouvelle société avec Achille Carrier, maintenant magistrat de district du comté de Terrebonne, et Ludovic Brunet, maintenant greffier de la paix à Québec, sous le nom de "Carrier, Delisle et Brunet."

En 1890 il épousa Blanche Hudon, fille de feu Théophile Hudon, riche marchand de Québec.

Dès 1886, lors du mouvement national, les chefs du parti du comté de Portneuf l'avaient désigné comme candidat aux élections locales, mais il refusa. Lors des élections fédérales en 1887, une délégation nombreuse des électeurs du comté de Québec vinrent le solliciter de se porter candidat contre sir A. P. Caron. Il refusa encore, se croyant trop jeune et voulant se consacrer à sa clientèle.

En 1891 il fut élu aux Communes pour Portneuf, contre R. P. Vallée, maintenant magistrat de district, dans le district de Chicoutimi.

Fondateur du club puissant composé exclusivement de jeunes gens et connu sous le nom de "L'Union Libérale" de Québec, il en fut le premier président. Il fonda alors, avec ses jeunes amis, qui le reconnais-



saient comme leur chef en politique, le journal *l'Union Libérale*, qui se créa en si peu de temps une si large place parmi les journaux du pays par ses allures indépendantes et sa franche énergie.

Il fut jusqu'à la chute du journal un de ses collaborateurs les plus puissants, et le soutint vaillamment de sa plume et de sa bourse.

Toujours libéral, et des plus dévoués, ne demandant rien et n'ayant rien reçu, il devait perdre le bénéfice de son travail, sinon l'estime et l'admiration de ses amis, par son vote sur la question des écoles du Manitoba. Il ne put approuver la politique de son chef parce qu'il voyait dans la tentative faite par le gouvernement de Manitoba la ruine de notre constitution et de nos institutions.

Dans les circonstances, M. Delisle crut qu'il devait se retirer de la politique, et il ne fut pas candidat en

1896. Il vint alors s'établir à Montréal où il exerça sa profession en société avec McGibbon, Davidson et Hogle pendant une année. Seul depuis.

M. Delisle a laissé parmi ceux qui furent ses collègues en chambre le souvenir d'un homme brillamment doué pour les luttes politiques et profondément attaché à ses convictions, et sa carrière n'est certainement pas finie. Au barreau de Montréal il s'est déjà conquis une place éminente.

M. ROUER ROY, C. R.

Il sont rares ceux qui peuvent encore se remémorer les réunions des Fils de la Liberté. M. Rouer Roy qui porte allègrement ses quatre-vingts bientôt sonnés, peut s'énorgueillir à juste titre d'avoir été de cette jeunesse qui puisa ses idées de patriotisme et de liberté dans les réunions des clubs de 1837 en écoutant les discours des Papineau et de ses lieutenants.

Le patriotisme, du reste, était de tradition dans la famille des Roy. M. Joseph Roy, père du sujet de cette matière, qui était un des plus grands marchands de Montréal dans le temps, et dont la biographie se trouve dans "Biographies et Portraits" de M. L.-O. David, n'avait pas craint, en 1814, lorsque le pays était sous le "règne de la terreur," d'engager la lutte contre le célèbre James Stuart, solliciteur-général, dans le comté de Montréal.

M. Rouer Roy naquit à Montréal le 7 janvier 1821, du mariage de M. Joseph Roy avec Mademoiselle Lusignan-Luciniani, descendant d'une famille italienne alliée à la noble maison des Rouer de Villcray de France.

Après avoir fait ses études au Collège de Montréal, le futur avocat de la ville de Montréal, sentit sa vocation et entra, en 1838, dans le bureau du célèbre M^{re} O'Sullivan, quelque temps solliciteur-général pour le Bas-Canada et plus tard juge-en chef de Québec. C'est sous un pareil maître et plus tard dans le bureau de l'hon. Andrew Stewart, homme également distingué, que M. Roy fit sa cléricature. Il se montra digne d'eux. Il fit des progrès si rapides qu'à vingt ans il avait terminé sa cléricature. En février 1842, il était admis au barreau de la province de Québec. Sa position dans cet honorable corps ne tarda pas à devenir éminente. En 1856, il était élu syndic du barreau, position qu'il occupa durant quatre ans; en 1864, il fut fait Conseil de la Reine; et la même année il fut élu président du Comité de la Bibliothèque du Barreau, poste qu'il a occupé pendant plus de trente ans. Aux élections du Barreau de 1887 ses confrères le nommèrent, à l'unanimité, Bâtonnier de l'ordre

pour le District de Montréal, et l'année suivante le Conseil Général le fit Bâtonnier général de toute la province.

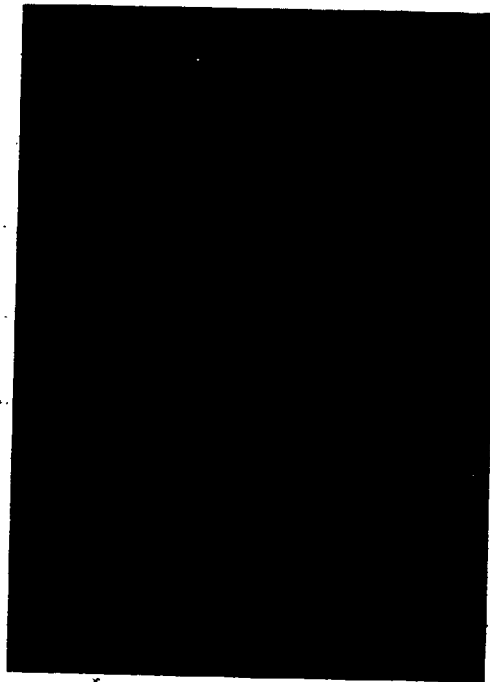
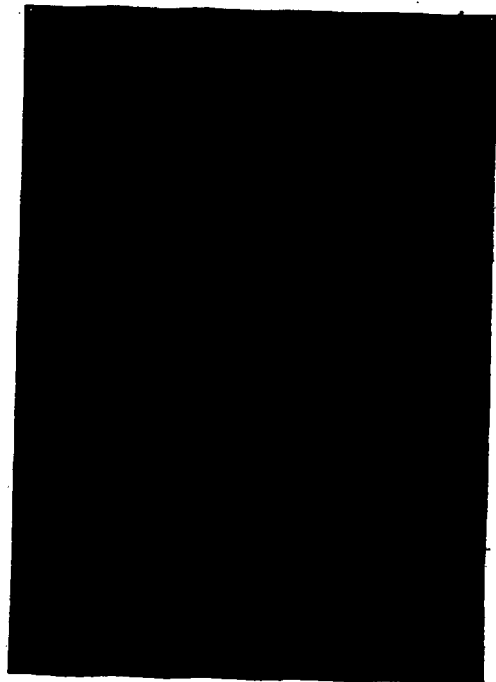
En 1862, M. Roy avait été nommé avocat-conjoint de la ville de Montréal; en 1876, il en devint l'unique avocat jusqu'à ces dernières années.

Malgré son âge avancé M. Roy inspire tant de confiance au conseil de-ville que, lorsqu'il est devenu nécessaire de réorganiser le département en loi il y a deux ans, il a voulu conserver ses services comme avocat-consultant.

De fait, pendant ses longues années de service, M. Roy a présidé à l'élaboration de nombreuses lois, surtout en matière d'expropriations; et plus d'une fois il

JOSEPH-EMERY DORÉ.

Les dernières années du siècle ont été des années difficiles pour ceux qui étaient chargés de l'administration des départements du service municipal à Montréal. La nécessité d'économiser à tout prix pour rester dans les limites de la dépense fixées par la Législature, créait des problèmes bien difficiles à résoudre. Nous osons dire que c'est surtout durant ces années que celui dont le nom figure en tête de cette notice s'est révélé comme excellent administrateur. En effet, tandis que, par suite de la réduction des crédits, l'entretien des trottoirs et des rues était pour ainsi dire abandonné, tandis que presque tous les au-



est allé jusqu'au Conseil Privé revendiquer victorieusement les droits de la ville.

La réputation de M. Roy comme juriconsulte est depuis longtemps établie. On ignore peut-être que c'est aussi un linguiste distingué qui possède l'anglais, l'italien, le latin et même le grec. Depuis plusieurs années il est vice-président de la "Société de Numismatique et des Antiquaires."

Le 22 janvier 1857, M. Roy a épousé mademoiselle Corinne Beaudry, fille de feu l'hon. J.-L. Beaudry, ancien maire et membre du Conseil Législatif; de ce mariage sont nés plusieurs enfants dont un fils qui fit sa marque comme ingénieur du Département des Travaux Publics pour la Colombie Anglaise, et maintenant agissant en qualité de secrétaire du même département à Ottawa.

tres services renonçaient à accomplir une partie de leur tâche, celui dont était chargé M. Doré s'est assez bien maintenu et les citoyens, pour peu qu'ils se soient reportés aux années qui ont précédé l'entrée de M. Doré à l'hôtel de ville, ont pu constater que l'enlèvement des vidanges et le nettoyage des ruelles se faisait encore d'une manière très supérieure.

Or, pratiquer l'économie sans diminution d'efficacité à l'hôtel de ville cela ne veut pas seulement dire capacité, mais aussi intégrité et énergie. Ces qualités M. Doré les possède à un haut degré; mais il est aussi un homme de progrès, un ingénieur sanitaire dans toute l'acception du mot, qui a étudié et qui s'est tracé un programme élaboré pour l'amélioration de la ville le jour où les ressources mises à sa disposition par le conseil de ville le permettront. Si les

citoyens de Montréal considèrent qu'ils ont le temps pour exécuter ces améliorations, M. Doré a certainement le temps d'attendre, car c'est encore un jeune homme.

Joseph-Emery Doré, ingénieur sanitaire de la corporation de la cité de Montréal, en effet, est né à Laprairie en 1857. Après avoir suivi les cours des collèges classiques, il entra à l'École Polytechnique où il obtint de grands succès. En sortant de cette institution, il entra au service du gouvernement fédéral, département des canaux et chemins de fer. Durant cinq années il resta au service du gouvernement et s'acquitta des travaux qui lui furent confiés avec tant d'habileté que ses supérieurs lui décernèrent les plus grands éloges.

M. Doré abandonna le service du gouvernement canadien pour accepter une position très lucrative aux États-Unis dans la construction des chemins de fer.

Fort de l'expérience ainsi acquise, M. Doré revint à Montréal en 1889 et ouvrit un bureau d'ingénieurs civils, arpenteurs et architectes en société avec M. Charbonneau. Les deux associés continuèrent l'exercice de leur profession avec succès sous la raison sociale Doré & Charbonneau jusqu'à 1893.

A cette époque le conseil-de-ville sentit le besoin de réorganiser le service de la salubrité publique, de sortir de l'ancienne routine et des mains des entrepreneurs qui prenaient l'argent du public et qui ne se souciaient guère ensuite de remplir leur contrat. C'est dans ces circonstances qu'on créa la position d'ingénieur-sanitaire. M. Doré ayant demandé cette position, il triompha de plusieurs rivaux sérieux et l'obtint. La tâche qui s'ouvrait devant lui était loin d'être facile, mais il se mit résolument à l'œuvre et justifia pleinement les espérances que l'on avait fondées sur lui.

Sa première œuvre fut de corriger les règlements de drainage et de plomberie. Il s'occupa ensuite de l'hygiène des écoles et il fut en 1895 appelé à faire une conférence sur ce sujet devant l'American Sanitary Association siégeant à Montréal. Il a aussi fait de nombreuses recommandations au conseil dont l'importance est indiscutable.

Jusqu'à 1896 M. Doré avait un assistant pour le service des vidanges. Celui-ci ayant disparu, et en présence de l'état des finances de la ville il prit sur ses épaules cette nouvelle tâche. Nous avons déjà dit qu'il a su pratiquer des économies considérables sans diminuer l'efficacité du service.

En somme M. Doré est un excellent serviteur public ayant su, avec des moyens limités, donner satisfaction au plus grand nombre.

LOUIS-HORACE BOISSEAU.

Le roi de la grande cavalcade historique de 1884, élu par le vote populaire, l'organisateur d'une foule de clubs, on pourrait dire le fondateur des sports canadiens-français; faut-il plus de titres pour avoir le droit de figurer dans le Montréal-Fin-de-Siècle qui donne une si large place à tous les genres de sports dans sa vie sociale.

M. Louis-Horace Boisseau est originaire de la paroisse de St-Césaire, où il est né le 13 juillet, 1855. La mort du père, Joseph Boisseau dit Bellevue, et celle de la mère, Eléa Malhiot, laissèrent les enfants Boisseau orphelins dès leur bas âge; et il durent bientôt appréhender à ne compter que sur leur propre



travail pour gagner leur vie. En 1869, c'est à-dire à l'âge de quatorze ans, le sujet de cette notice arrivait à Montréal pour y tenter la fortune. Il trouva une place dans le magasin de nouveautés de Francoeur et Giroux. Dire que M. Boisseau par ses aptitudes et son application au travail attira aussitôt l'attention de ses patrons serait peut-être une banalité: il devint un des propriétaires de l'importante maison Boisseau frères.

Si ces faits indiquent que M. Boisseau ne négligeait pas ses affaires il n'en est pas moins vrai qu'il trouvait encore le temps de promouvoir les œuvres patriotiques. L'organisation de la grande cavalcade historique qui caractérisa la St-Jean-Baptiste de 1884, ne fut pas seulement une œuvre de parade; ce fut une leçon d'histoire et aussi une œuvre de charité patriotique puisqu'elle servit à faire rentrer \$5,000 dans le coffre du Monument National. M. Boisseau a aussi

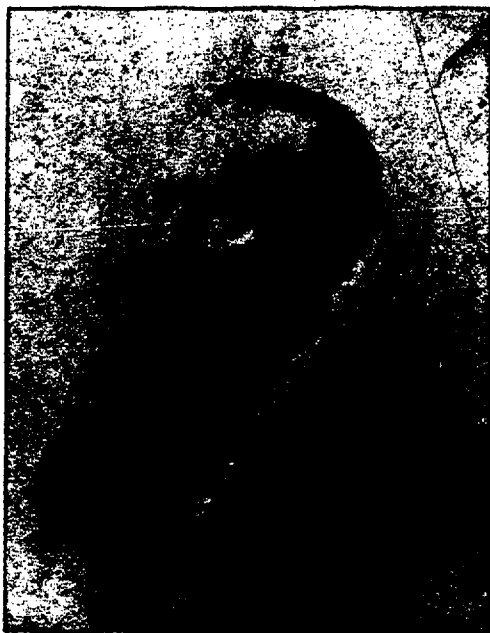
été le fondateur puis le président de plusieurs clubs de sports et il a toujours payé de sa personne et de son argent pour promouvoir leur succès.

M. Boisseau fait aujourd'hui le commerce de bonneterie en gros.

Le 7 Mars, 1894, M. Boisseau a épousé, à Paris, mademoiselle Maheu qui appartient à une famille très distinguée, et qui est elle-même la plus charmante des épouses.

EDMOND-LOUIS ETHIER.

M. Edmond-Louis Ethier, manufacturier de billards, est le fils de Louis Ethier dit Dragon, de St-Valentin, qui fut un des plus ardents patriotes de 1837, et qui



fut obligé de se réfugier aux Etats-Unis lorsque Colborne inaugura le règne de la terreur. C'est peu de temps après ces tragiques événements, le 17 septembre 1840, que M. Ethier vit le jour à Sciota, comté de Champlain, N. Y.

Le jeune Ethier était à peine sorti de l'école qu'il prit la route de la Californie qui remplissait alors le monde de sa renommée naissante.

Durant plusieurs années il demeura à San Francisco, où il se signala parmi ceux qui travaillaient à la conservation de la langue française en réunissant tous les rejetons de la race. Il passa ensuite dans l'Amérique du Sud, puis dans les Indes Occidentales. Ce n'était que la route qui devait le ramener au pays natal où l'appelait la voix impérieuse du sang.

En 1870, M. Ethier s'établissait à Montréal comme aubergiste. Toujours préoccupé des intérêts géné-

raux il contribua à cette époque à la fondation de l'association des débitants de liqueurs licenciés, dont il a été directeur à plusieurs reprises. On sait que cette association exerce une influence considérable pour le bien.

Depuis plusieurs années M. Ethier est manufacturier de billards. Il a su donner aux produits de sa maison une réputation telle, qu'ils occupent aujourd'hui le premier rang dans le pays. M. Ethier fait aussi un commerce d'importation considérable des articles qui se rattachent à son genre d'industrie. On est toujours certain de trouver chez lui les dernières nouveautés.

Esprit large, cœur généreux, homme affable, M. Ethier compte une légion d'amis, au nombre desquels sont plusieurs des principaux citoyens de Montréal.

M. Ethier a eu le bonheur d'être appuyé dans la vie par une femme vraiment extraordinaire et qui jouit d'une réelle célébrité comme initiatrice du mouvement pour l'enseignement de la coupe des robes.

En 1890, Madame Ethier fondait l'Académie de Coupe de Robes, rue St-Denis. L'utilité de cette création fut si vite comprise, que Madame Ethier se vit bientôt dans l'obligation d'organiser un système de conférences et d'exposition dans ses salles de la rue St-Denis. Ainsi le premier lundi de chaque mois il y avait une conférence, puis à la fin de l'année le public était invité à une exposition des articles confectionnés par les élèves. Le gouvernement provincial et l'Association St-Jean-Baptiste comprenant enfin les services que pouvaient rendre cet enseignement dans les familles et aux jeunes filles, engagea Madame Ethier pour donner des cours gratuits au Monument National.

Dernièrement à la demande d'un grand nombre de ses anciennes élèves graduées et de celles qui avaient commencé leur cours de coupe sous elle, au Monument National, Madame Ethier a décidé d'ouvrir dans sa propre académie une classe gratuite de coupe de robe, afin de continuer l'œuvre philanthropique si appréciée du public.

Déjà plus de 4,600 élèves ont été graduées sous la direction de Madame Ethier, et le succès qu'elles ont obtenu est une preuve suffisante de l'excellence de l'enseignement qu'elles ont reçu. Cependant, comme on ne doit jamais s'arrêter dans la voie du progrès, Madame Ethier vient de faire l'acquisition, à un prix fabuleux, d'un nouveau système de coupe de robes et d'habits d'hommes qui a révolutionné tous les autres systèmes. Ce nouveau système est une merveille de simplicité et de perfection dans l'art de la coupe et est une nouvelle garantie du succès futur de l'académie de Madame Ethier.

ZÉPHIRIN BENOIT.

A période fixe certains journaux à sensation sentent le besoin de se ruer sur l'un ou l'autre de nos fonctionnaires civiques. Malheur alors à celui qui est attaqué s'il y a dans son administration la moindre négligence, la moindre erreur. Les faits sont grossis à plaisir, l'envie et la jalousie apportent leur part d'exagération et l'accusé est condamné avant d'avoir été entendu.

Il y a quelques années c'était au chef Benoit à être en butte à ces attaques déraisonnées, sinon délibérément malveillantes. On entendait le tenir responsable de tous les incendies; que dis-je, un peu plus, et on l'aurait accusé d'en être l'auteur. Mais ces accusations tombèrent dans le vide en présence des progrès constants faits par le corps des pompiers, et de la diminution continuelle de la moyenne de la durée des incendies dans la ville de Montréal.

Au cours de l'histoire de Montréal que nous avons brièvement retracé nous avons eu à parler de nombre de conflagrations qui faillirent anéantir la ville. On peut le dire sans crainte, ces conflagrations sont aujourd'hui impossibles. Naturellement il y aura encore des cas où l'élément destructeur a fait de tels progrès, où il éclate avec tant de rage, qu'il est impossible de sauver l'édifice attaqué; mais à l'heure qu'il est nos pompiers savent toujours circonscrire l'incendie au lieu de son origine.

Ceci, il faut le dire, est dû à l'organisation superbe, comme outillage et comme discipline, que le Chef Benoit a pour ainsi dire créés depuis qu'il a été nommé au poste qu'il occupe aujourd'hui dans notre brigade du feu.

Zéphirin Benoit est né à St-Jean-Chrysostôme le 5 Mars, 1850. Pendant plusieurs années il suivit l'école paroissiale de St-Rémi, comté de Napierville, et à quatorze ans il passa aux Etats-Unis où il reçut une bonne éducation anglaise.

Quatre ans plus tard il revenait au pays et s'engageait comme commis à Montréal. Le commerce ne convenant pas à ses goûts il s'engagea dans la brigade des pompiers le 5 mai, 1871. Il sut si bien se faire remarquer dans ses nouvelles fonctions qu'en 1875, la municipalité de St-Henri s'étant adressée au chef Bertram, de Montréal, afin qu'il lui recommandât un homme compétent pour organiser son corps des pompiers, celui-ci désigna M. Benoit sans hésiter. La municipalité de St-Henri accepta la recommandation; et durant treize ans M. Benoit resta à la tête des départements du feu et de la police de cette ville. Il sut donner une telle efficacité à ces corps que les compagnies d'assurances réduisirent leurs taux,

dans St-Henri, au même niveau que ceux appliqués à Montréal.

La position de chef de la brigade du feu, de Montréal, étant devenue vacante en 1888, M. Benoit demanda cette place et se la vit accorder par le Conseil-de-Ville malgré l'opposition d'adversaires très bien recommandés.

Dès son arrivée à la direction du corps des pompiers, M. Benoit entreprit une campagne de réforme et d'améliorations, qu'il a poussé avec une vigueur incessante. Il organisa la patrouille de nuit, qui a prévenu plus d'un incendie désastreux, il inventa lui-même un dévidoir à deux sections que Montréal seul possède; enfin, triomphant de l'apathie du conseil, toujours disposé à répondre qu'il n'y a pas d'argent, il a réussi à



obtenir les engins et tous les appareils les plus perfectionnés pour combattre le feu. Il peut se dire avec orgueil qu'il possède aujourd'hui la brigade la plus efficace entre toutes les villes qui sont limitées aux mêmes dépenses que Montréal.

Du reste, le chef Benoit est justement estimé parmi ses collègues de l'Amérique. En 1895, lors de la réunion générale des chefs de pompiers de l'Amérique à Atlanta, Ga., il eût l'honneur de présider la convention.

M. Benoit fait partie de la C. M. B. A., de la A. O. U. W., des Forestiers Indépendants et de l'Association de Bienfaisance des Pompiers.

Toujours affable, le cœur sur la main, cherchant toujours à rendre justice, le chef Benoit est aussi aimé de ses hommes qu'il est populaire auprès du public.

M. HENRI ST-PIERRE.

M. Henri St-Pierre, marchand de meubles et maître-boulangier, est né à Lavaltrie le 21 septembre 1851, du mariage de Jean-Baptiste St-Pierre et d'Emélie Brien dit Durocher. La famille descend de Pierre Caderon dit St-Pierre, qui s'établit à Lavaltrie lors de la fondation de cette paroisse, à la fin du dix-septième siècle. Après avoir fait un cours commercial à L'Assomption le jeune Henri s'en vint à Montréal, décidé à tenter la fortune dans les affaires. Après avoir fait son apprentissage comme commis dans l'épicerie, puis dans les nouveautés au service de M. Nazaire Dupuis, il se décida, en 1874, à ouvrir magasin pour son compte sur la rue Ste-Catherine. Malheureusement le pays



était à la veille de passer à travers une des crises les plus dures de son histoire. Les maisons les plus solides étaient ébranlées. M. St-Pierre, ayant commencé avec un petit capital et ayant peut-être, comme tous les gens honnêtes, mis trop de confiance dans les autres dut succomber, et resta chargé de dettes. En pareille circonstance plus d'un, découragé, a pris la route de l'étranger laissant ses créanciers s'arranger le mieux possible. Ce n'est pas ce que fit M. St-Pierre. Courageusement il recommença la vie aspirant à force d'esprit, d'ordre et de travail à payer jusqu'au dernier sou, comme jadis le héros de Balzac. Durant ces années difficiles nous le retrouvons tour à tour huissier, gérant de la maison Marcotte, commis chez Dupuis, agent d'annonces à l'*Etendard*, tentant de nouveau la fortune dans le commerce; mais toujours et partout il conserva le respect et la confiance de ceux avec les-

quels il faisait affaires, aussi bien que l'estime d'un cercle nombreux d'amis. Enfin en 1884, il entra dans la société de Brodeur et St-Pierre, marchands de machines à coudre. La raison sociale fut ensuite changée en celle de Turner, St-Pierre & Cie et le commerce s'étendit graduellement aux meubles et aux pianos. Cette maison prospéra jusqu'à 1896, alors que M. St-Pierre s'en retira pour accepter la position de gérant de la Société Co-opérative des Frais funéraires, dont il fut le véritable fondateur. Deux ans après il donna sa démission et se remit dans le commerce des meubles sur la rue Ontario. Quelques mois plus tard il faisait l'acquisition d'une boulangerie, et il exploite maintenant les deux commerces avec succès.

Le secret de ce succès se trouve à n'en pas douter dans son affabilité, sa franchise et son honnêteté. De même qu'aucun de ses créanciers ne peut se plaindre de ne pas avoir été payé; de même aucun des milliers de clients qu'il a servis avec une cordialité si absolue ne peut se plaindre d'aucune négligence de sa part.

Terminons en disant que M. St-Pierre est un citoyen remarquable sous tous les rapports.

Marié en novembre 1874 avec Mademoiselle Délia St-Pierre, sa cousine, il fut père de neuf enfants, dont une fille seulement survit.

MICHEL LAROCHELLE.

S'adressant aux jeunes libéraux de Québec-Est quelques jours après le triomphe du parti libéral, en 1896, Sir Wilfrid Laurier, dans un beau mouvement d'éloquence, et renouvelant le geste admirable de Cornélie, la mère des Gracques: C'est à vous, dit-il, et aux jeunes de toute la province que je dois en grande partie mon succès, et j'en rendrai éternellement témoignage.

M. M. LaRochelle, dont le nom figure en tête de cette biographie, est un de ces jeunes lieutenants pleins d'ardeur dont parlait le chef et à qui le parti libéral doit son accès au pouvoir.

Inscrit au barreau de Montréal, il en est certainement une des plus sympathiques figures.

Né à Sorel, issu d'une vieille famille française dont l'ancêtre, né en 1646, était major dans l'armée. Après un brillant cours d'études au collège de sa ville natale, puis au Séminaire de Nicolet, il concourt avec grand succès pour le prix du prince de Galles, trophée que tout étudiant rêve de conquérir, et sort avec le titre de bachelier ès-arts.

Tout le prédestinait à la profession du droit; son goût, ses études très fortes et une éloquence déjà remarquée au collège.

Il suivit pendant trois années le bureau de Sir Wilfrid, et ce voisinage ne contribua pas peu à développer ces qualités qui depuis ont acquis leur pleine maturité.

Admis à la pratique il étudia et devint associé de l'hon. Rodolphe Laflamme, tant regretté. Pouvait-il entrer dans la carrière sous de plus brillants auspices.

Plus tard il forma société avec J.-A.-C. Madore, un autre jeune de talent, dont la voix sait si bien trouver l'oreille des ministres à Ottawa. En peu de temps une clientèle de premier ordre assiégea les bureaux de MM. Madore et Larochelle, juste récompense de leur talent et de leur travail. Aujourd'hui quoique seul M. Michel LaRoche se voit chargé tous les jours de causes d'une importance capitale.



Nommé à l'âge de vingt-huit ans recorder de l'importante ville de St-Henri, il déploie dans l'administration de la justice les qualités de savoir et de dignité qui lui ont valu cette grande marque de confiance.

Erudit, lettré, studieux, il trouva le temps de collaborer à presque tous nos grands journaux politiques avec tact et modération.

Une conférence remarquable sur le Christ, le Pape et la Démocratie prouve de longues méditations et devrait être éditée.

Inutile de dire que les chefs politiques de M. LaRoche ont continuellement tenu les yeux sur lui, et ont toujours réclamé ses services, prisant très haut ses connaissances variées, son aménité, sa grande logique et cette courtoisie pour les adversaires que peu d'orateurs savent observer, et qui permet quel-

quefois de ramener et de convaincre au lieu d'aliéner à tout jamais.

Attaché comme secrétaire particulier à l'hon. M. Laurier, il devint à l'âge de 23 ans Président du Club National, cette pépinière où le parti libéral a trouvé tant de défenseurs éminents.

En 1897 la candidature pour le comté de Richelieu lui fut offerte, mais il la déclina pour des motifs qui augmentèrent, s'il était possible, la haute estime dans laquelle le tiennent les chefs.

Gouverneur du parlement modèle, M. Larochelle n'a cessé, comme avocat, écrivain ou homme politique, de recevoir les plus hauts tributs d'hommage et de confiance. Il n'a pas un ennemi et ses adversaires eux-mêmes le tiennent en grande estime.

Belle carrière en un mot à donner en exemple aux jeunes que celle de ce jeune homme qui doit tout à son amour du travail et à son irréprochable caractère.

JOSEPH BRUNET.

Le cimetière de la Côte-des-Neiges jouit d'une renommée qui s'étend à toutes les parties de l'Amérique pour la beauté des monuments qu'il contient. A ce titre on le trouvera mentionné dans les guides les plus autorisés pour les touristes; et le voyageur venant de Montréal ne doit jamais être surpris si on lui en parle dans une ville américaine.

Or, parmi ceux qui ont le plus largement contribué à faire cette belle réputation à la nécropole catholique de Montréal il faut placer au premier rang le jeune sculpteur dont le nom figure en tête de cette liste.

Nous disons jeune, car M. Brunet n'a pas encore guère dépassé la quarantaine et dans un pays où les études artistiques sont si difficiles, où tout ce qui regarde le beau ne peut guère s'apprendre que par les reproductions imprimées qui nous parviennent, faut-il ne pas mesurer le temps avaricieusement à ceux qui ont réussi à reproduire des œuvres vraiment remarquables.

M. Brunet est né dans la paroisse de Saint Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois, en 1857, et il fit ses études au collège de Beauharnois. Au sortir de cette institution, la vocation artistique de M. Brunet se déclara immédiatement. La localité n'offrait pas beaucoup d'avantages pour l'étude de la sculpture, néanmoins il entra chez M. Chas. Dauphin qui lui enseigna à travailler le bois. De là il passa chez M. O'Brien où il apprit la sculpture sur marbre.

Les progrès de M. Brunet furent rapides dans l'art qui était sa passion et il se jugea bientôt capable de voler de ses propres ailes. C'est ce qu'il fit en ouvrant un atelier à Ormstown.

Cependant M. Brunet étudiait toujours, étant trop artiste pour ne pas savoir que le travail constant est essentiel au succès final.

En 1888 il jouissait déjà d'une réputation fort enviable et il décida de venir s'établir à la Côte-des-Neiges où se trouve son atelier actuel. La bonne clientèle de Montréal ne tarda pas à remarquer ses œuvres et les commandes affluèrent. Aujourd'hui il peut réclamer avec une légitime fierté la paternité du splendide monument élevé à la mémoire de l'honorable sénateur Rodier, lequel ne pèse pas moins de cent quarante mille livres et renferme le plus gros bloc de pierre qui soit jamais entré à Montréal, les mausolées des familles Charles Lacaille, P. P. Martin, Michel Laurent, Michel Lefebvre, Larocque, James McCready,

Ajoutons qu'en dehors de son atelier M. Brunet est le plus hospitalier des hommes, le plus charmant camarade et le plus dévoué des patriotes, constamment attaché à l'avancement de sa race.

FERDINAND BAYARD.

Quand on veut servir le public en ce pays, il faut toujours s'attendre à recevoir des coups. Il semble que la politique soit le terrain de culture de prédilection des microbes de l'envie et de la calomnie. M. Bayard, qui a été mêlé à bien des luttes, a dû s'en apercevoir; mais c'est un lutteur qui ne craint pas la mêlée et il s'en tire généralement avec honneur.



Jacques Grenier, Rouër Roy et de plusieurs autres œuvres remarquables. C'est M. Brunet aussi qui a érigé le piédestal du magnifique monument de Maisonneuve dont Montréal s'honore.

Nous croyons savoir que M. Brunet doit exposer à l'exposition de Paris, et nous sommes convaincus d'avance que ce qu'il enverra fera honneur à la section canadienne.

M. Brunet est un de ceux qui ont su démontrer que la culture des arts et en particulier celle de la sculpture peut offrir même en ce pays un champ et une légitime récompense au talent. "Homme d'affaires aussi scrupuleusement intègre qu'artiste consciencieux," dit un de ses biographes, "il a toujours rempli à la lettre les obligations de ses entreprises; et il s'est ainsi fait dans le monde commercial une réputation des plus enviables."



M. Ferdinand Bayard est né au Sault-au-Récollet, le 13 septembre 1845. Après avoir suivi l'école modèle de son village natal pendant quelques années, il vint s'établir à Montréal en 1861. D'abord commis-épiciier il devint trois ans plus tard commis-boucher. C'était des débuts bien modestes, mais M. Bayard apportait dans la lutte pour l'existence des qualités solides qui conduisent invariablement au haut de l'échelle.

Trouvant le commerce des viandes convenable à ses goûts il décida d'y placer les économies qu'il avait faites. Le 1er avril 1869, il ouvrait un étal de boucher détailleur au marché Ste-Anne. Ce fut le commencement de sa fortune.

"Dès le début," dit un ouvrage important auquel nous empruntons ces notes, "M. Bayard s'affirma comme homme d'affaires et comme citoyen entrepre-

nant. Sous son intelligente direction son commerce devint aussi prospère que considérable; et lorsqu'il abandonna le détail, en 1884, il occupait une des premières places parmi les bouchers détaillants de Montréal.

Tandis qu'il soignait si bien ses affaires personnelles, M. Bayard avait déjà commencé à s'occuper des choses publiques. Dès 1879 il fut un des fondateurs de l'Association des bouchers de Montréal. L'organisation de cette société était devenue nécessaire par suite des règlements et des impôts injustes dont le conseil-de-ville accablait les bouchers. Sous la direction énergique d'hommes comme M. Bayard, l'Association des Bouchers résista pendant plusieurs années à l'exécution de ces règlements injustes. Enfin, en 1888, M. Bayard étant devenu président, il amena un compromis avec les autorités municipales en vertu duquel celles-ci renonçaient à toutes les poursuites prises contre les bouchers et réduisaient l'impôt annuel à \$100.

En 1880, reconnaissant les exigences sanitaires, M. Bayard favorisa l'établissement d'abattoirs publics. Mais, lorsqu'il vit qu'on voulait établir un monopole il s'y opposa fortement, et en 1884 il organisa l'Union des Abattoirs, qui fit l'acquisition des Abattoirs dans l'intérêt des bouchers. Il fut d'abord directeur, puis gérant de cette société. Il donna sa démission en 1888 parce que les directeurs voulaient revenir à l'idée d'un monopole.

De 1888 à 1893 M. Bayard fit le commerce de lard en gros sous le nom de Bayard & Cie. Il a depuis abandonné ce genre d'affaires pour se lancer dans les briqueteries.

En 1890 il fut élu membre du conseil de la Côte Visitation, dont il fit partie pendant plusieurs années. En 1894 il fut candidat à l'échevinat dans le quartier St-Jean-Baptiste et faillit remporter la victoire malgré que toutes les grosses influences fussent liguées contre lui, et l'on sait quelles influences on fait agir et quelle âpreté on met dans ces luttes.

En 1897 il fut élu membre du conseil de Delorimier; et dans l'administration des finances de cette ville il a rendu des services que les injures ne sauraient faire oublier.

L'activité de M. Bayard s'est encore exercée dans d'autres directions. Il a été pendant deux termes président de l'Association des Bouchers, directeur de la North America Mining Co., délégué au Conseil Central des Métiers et du Travail, au Congrès Ouvrier du Canada, membre de la Chambre de Commerce.

Tant de titres lui donnaient certainement droit à une place dans cet ouvrage.

LOUIS-NAPOLEON DENIS.

Ecrire une biographie d'un citoyen éminent, qui par son talent ou son génie a tracé un sillon lumineux parmi ses contemporains, est pour l'historien une tâche facile et agréable, les matériaux abondent, il ne s'agit que de faire un choix judicieux.

Mais quand il s'agit de peindre la carrière d'un homme modeste et utile, dont la vie a été une longue suite de devoirs accomplis, sans fracas, mais avec persévérance, le plaisir se double d'un sentiment d'intime satisfaction, juste récompense de la justice rendue et de l'exemple donné.

Tel est le cas pour l'utile citoyen dont nous allons



retracer brièvement la carrière. Né à Montréal, le 8 novembre 1842, de l'union de Cyrille Denis et de Marie Versailles, de Montréal, monsieur L.-N. Denis fit son éducation chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui ont formé tant d'utiles citoyens.

Armé d'un bagage littéraire et commercial suffisant, Monsieur Denis s'établit peintre-décorateur, et fut le pionnier de cette pléiade d'artistes de la même famille et du même nom qui ont jeté tant d'éclat dans ce genre d'industrie et d'art.

Plus tard, pour répondre aux besoins d'une clientèle toujours plus nombreuse, monsieur Denis fonda une grande maison de peintures, de ferronneries, et tapisseries. Les magasins situés rue St-Laurent, la principale artère commerciale de la grande métropole dans la partie la plus mouvementée de cette immense

voie triomphale de plus d'un mille de longueur, sont près de la rue Ontario.

Il y a-t-il à Montréal parmi les trois cent mille âmes que compte la ville, un seul citoyen qui ignore où se trouve le magasin de M. L.-N. Denis. Cette rue St-Laurent n'était pas autrefois ce qu'elle est aujourd'hui, toujours très importante par le travail qui s'y faisait, elle ne présentait pas à l'œil un spectacle aussi ravissant qu'aujourd'hui.

Tout a été modifié, sa largeur, ses maisons, ses tramways, son aspect; tout excepté le magasin de M. L.-N. Denis qui, toujours le même, toujours à la même place, offre à ses innombrables pratiques un assortiment sans limite et un accueil toujours cordial; et cela depuis trente-huit ans que ses portes sont ouvertes. Toujours à son poste avec une affabilité jamais démentie, cet honorable citoyen offre un exemple admirable de travail et de persévérance.

Une jolie fortune a couronné tant d'efforts, et on peut sans crainte affirmer que jamais l'aisance ne fut plus noblement acquise.

Mais M. Denis n'a pas borné son horizon au soin de son négoce et de sa clientèle; en 1886 étant un des officiers de la Saint-Jean-Baptiste, il fit de grands efforts afin d'obtenir pour la Corporation des peintres le bienfait de la co-opération et de la participation aux bénéfices, grande et généreuse idée qui ne devait triompher que plus tard, et pour le bénéfice d'autres sociétés. Mais l'idée était féconde et généreuse et a portée ses fruits.

Monsieur Denis épousa, en 1863, Demoiselle Alexina Lafamme, qui le dota d'une famille de treize enfants, dont quatre sont actuellement vivants.

Mentionnons en terminant que notre concitoyen est le plus ancien commerçant de cette magnifique rue St-Laurent.

A.-E. POIRIER.

C'est avec un véritable plaisir que nous allons tracer quelques lignes sur la carrière brillante de ce remarquable citoyen, toutefois avec un certain sentiment de tristesse qui mitige notre joie.

S'il est agréable à l'historien de tracer une vie brillante, pleine d'incidents heureux, il n'en est pas moins pénible de se dire que la personnalité en jeu a renoncé à une lutte pour laquelle elle paraissait si bien douée. Il est pénible de se dire que la destinée de ce tribun, qui semblait devoir être si brillante, est bornée maintenant à l'accomplissement de devoirs journaliers, honorables, sans doute, même très utiles aussi, mais réglés d'avance et ne laissant que très peu de marge à l'imprévu.

Né à Ste-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, le 21 mars 1857, M. Poirier est donc dans toute la force de l'âge et tout l'épanouissement de son talent; trop jeune peut-être à notre avis pour avoir accepté cette position de recorder, qui est pour lui une retraite anticipée. Certes, la place est belle, l'honneur est grand, mais pour nous, pauvre chroniqueur, nous aimions mieux voir M. Poirier dans un de ces grands procès où son beau talent, sa grande éloquence, le mettaient si bien en vue, si bien à sa place, et plus tard, oh, ma foi, bien plus tard, ayant donné toute sa mesure, ayant servi et honoré son pays dans la plénitude de ses facultés, oh! alors, oui, nous aurions été heureux de



lui voir accepter ce siège de juge dans lequel on l'a enfoui trop prématurément.

Fils de Alexandre Poirier, ancien marchand, et de Olympe Guérin, il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse.

Admis au Barreau le 12 janvier 1880, il épousait le 9 février de la même année, à Montréal, Delle Alexandrina Gélinas, fille de feu Honoré Gélinas, commerçant de Yamachiche. Il a de cette union une fille unique.

Rédacteur au journal libéral, *Le National*, de feu Laframboise, il collabora aussi à *La Concorde* et au *Temps*, de Montréal; il fut aussi traducteur du *Hansard*. Il a constamment joué un rôle par la plume et par la parole. D'une grande éloquence, il commençait à devenir dans notre pays, si prodigue en bons orateurs, un des plus écoutés, un des plus entraînants. Son

action sur les foules devenait de jour en jour plus décisive, son talent mûri par l'étude prenait une envolée qui lui rendait prochaine l'accès des sommets. Président du club National, il entraînait à sa suite une foule de jeunes, ardents, amoureux de gloire et de liberté. Plusieurs fois candidat, sa place était marquée d'avance dans les conseils de la nation, et c'est à ce

moment même où M. Poirier renonce à tout, que l'heure psychologique allait sonner pour lui. Mais, ne nous répétons pas, regrettons M. Poirier, tribun populaire, avocat déjà illustre, et espérons que M. Poirier, juge, illustrera le siège qu'a occupé avec tant d'honneur ce pauvre Testard de Montigny et dans lequel, hélas, il est mort.

LIBRAIRIE CADIEUX & DEROME,

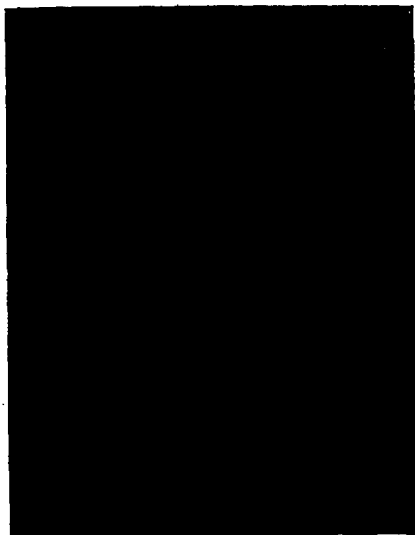
1603 Rue Notre-Dame.

Fondée en 1878, cette maison de commerce est une de celles qui s'imposent le plus à l'attention publique, non-seulement par son importance, mais encore et surtout par son honorabilité bien connue.

Renfermée naguère dans un édifice à quatre étages, l'accroissement progressif et continu de ses affaires, l'obligea il y a quelques années à démolir, pour agrandir son local, les murs de la maison voisine.

Elle en profita pour changer de parure et aujourd'hui le coup-d'œil qu'offrent au visiteur les rayons chargés de livres, les tablettes couvertes d'articles de Paris, les vitrines remplies de fleurs artificielles, les casiers bondés de tapisseries, est enchanteur, car la décoration du magasin est riche, quoique sobre et d'un bon goût remarquable.

Ardente à propager la bonne et saine littérature, la maison Cadieux & Derome a fondé il y a quinze ans un journal, *Le Propagateur*, spécialement



M. CADIEUX

et uniquement destiné à faire connaître les bons livres et la saine littérature.

Cet établissement n'a jamais cessé de protéger ses employés; on pourrait en citer plusieurs qui se sont fait un chemin, et ne parlent qu'avec gratitude de leurs anciens patrons.

C'est encore avec cette largeur de vues que Messieurs Cadieux & Derome ont fait entrer dans leur association un de leurs plus dévoués employés, Monsieur Napoléon Giroux.

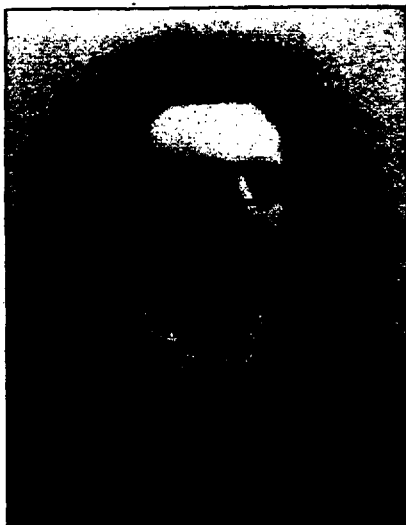
Un autre titre de gloire de cette importante librairie, c'est d'avoir contribué dans une part énorme et au prix de grands sacrifices au



M. DEROME

développement de la littérature canadienne; on se fait difficilement une idée du nombre d'ouvrages canadiens qu'elle a édités depuis vingt ans.

Espérons qu'un jour nos deux gouvernements Fédéral et Provincial comprendront mieux l'importance qu'il y a pour notre pays à venir sous ce rapport plus largement en aide à nos éditeurs canadiens. Une judicieuse subvention mettrait cette honorable maison en mesure de produire au jour un plus grand nombre de jeunes écrivains de talent, ignorés aujourd'hui, peut-être célèbres demain, et dont la gloire rejaillirait sur le pays tout entier.



M. NAPOLEON GIROUX

M. STEPHEN-A. DE LORIMIER

est une des plus anciennes, et des plus sympathiques figures de Montréal. Venu en 1865, il a assisté au développement gigantesque de notre métropole et a grandi et progressé avec elle.

Il naquit au Sault St-Louis en 1849. Il compte donc aujourd'hui cinquante ans. Il eût pour père Antoine-Georges de Lorimier, frère de Narcisse de



Lorimier, de Laprairie. Dès l'âge de 14 ans, après avoir fait ses études commerciales à Lachine, M. S.-A. de Lorimier quitta le toit paternel pour se diriger vers Montréal où il devait bientôt conquérir, par ses talents et sa tenacité, une place des plus enviabiles.

Il prit du service alors chez MM. Kemp & Co., dont la maison de merceries était déjà bien connue à cette époque. Par son assiduité aux affaires et son affabilité, il eut vite gagné l'estime de ses patrons et du public acheteur. Si bien qu'en 1880, MM. Kemp & Cie, se retirant du commerce après fortune faite, M. de Lorimier se trouva en mesure d'acheter le fonds de magasin.

Grâce à son esprit d'entreprise et d'initiative l'établissement n'a fait que continuer d'avancer dans la voie du succès et de la prospérité, et aujourd'hui c'est le rendez-vous de tout Montréal chic.

La lignée de M. de Lorimier est très ancienne en ce pays, et alliée à nos vieilles familles de la Nouvelle-France, aux de Gaspé, de Montigny, de Sacapée, etc.

Son grand-père, le major chevalier Guillaume de Lorimier, est connu de même que son bisaïeul, Nicolas

Guillaume de Lorimier, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Sambre et Meuse, envoyé par Louis XIV aux premiers jours de la colonie.

Le major de Lorimier fut l'un des héros qui lutta sous de Salaberry à Chateauguay. Il est aussi l'auteur de mémoires fameux sur l'invasion américaine, rapportés par l'abbé Verreau dans son histoire du Canada.

M. de Lorimier fait partie d'une famille fort nombreuse, comme on peut en juger par les noms suivants: Louise, Rébecca, Jacob, Guillaume, Benjamin, Albert, Jean-Baptiste, Alfred, Joseph, Alexandre et Georges.

M. de Lorimier épousa, en 1873, Delle Angélique Beauvais, de Beauharnois, et est père de huit enfants: Béatrix, Rébecca, Frédéric, Achille, Jules, Chevalier, Stephen et Raoul.

Il est propriétaire de nombreux immeubles et spéculateur fort heureux. La Northern Lumber Co., dont il est le président, a en lui un administrateur habile et judicieux.

M. de Lorimier est aussi président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame.

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER.

M. Louis-Raoul de Lorimier est avocat au barreau de la province de Québec, et exerce sa profession à Montréal, où il est né en 1874. Il est fils de M. S.-A. de Lorimier.



C'est au Collège Ste-Marie, rue Bleury, dirigé par les RR. PP. Jésuites, que M. de Lorimier a fait ses études classiques et obtenu ses grades universitaires.

Au sortir du collège il opta pour la carrière du droit et s'inscrivit au nombre des élèves de l'Univer-

sité Laval, université si éminemment nationale, qui a produit tant d'hommes marquants à cause de l'excellence de son enseignement.

Durant sa cléricature, il a étudié dans les bureaux de M^{tres} St-Pierre, Pelissier et Wilson, puis dans l'étude de M^{tres} Angers, de Lorimier et Godin.

Ses degrés obtenus, il se présenta au Barreau pour subir l'épreuve de l'examen final, et depuis juillet 1899 M. Louis-Raoul de Lorimier est praticien en loi à Montréal, au No 20 rue St-Jacques ; et en cela il ne fait que suivre les traditions de sa famille qui compte nombre de magistrats et procureurs légaux.

MEDARD PERRAULT.

Notaire par vocation, par goût, par éducation, M. Perrault, avant d'arriver au port a traversé des moments difficiles. Mais sa fermeté, son amour du travail ont tout surmonté et aujourd'hui, s'il n'est pas au sommet de l'échelle sociale, il est du moins sur les plus hauts échelons.

Méthodique et impassible, ses goûts qui le portaient dans sa jeunesse vers la vie contemplative le servent merveilleusement dans cette carrière du notariat, qui elle aussi est un apostolat.

Né à l'Assomption, district de Joliette, le 31 octobre 1839, monsieur Perrault compte la soixantaine, mais à voir sa verdeur et sa belle mine, on croirait volontiers qu'il a dû oublier de compter ses hivers.

Son père, Médard Perrault, et sa mère, Rose Raymond, étaient des cultivateurs. Les grands parents paternels, Jos Perrault et Rose Forais, et maternels, Michel Raymond et Marie Picotte, tous de l'Assomption.

Le jeune Perrault fréquenta le collège de Joliette, dans le district de Joliette, où il fit des études complètes, pensant se préparer à l'état ecclésiastique.

Il fit sa cléricature chez Laurent Désaunier, notaire public à Joliette. Mais sa famille n'étant pas fortunée, il travaillait en même temps, pour se suffire, au bureau du protonotaire de Joliette.

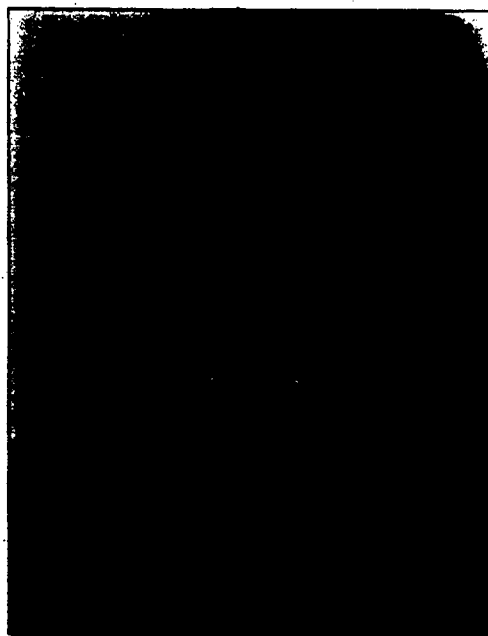
Reçu notaire le 15 février 1866, il refusa d'entrer en société avec L. Désaunier, et ouvrit pour lui-même un bureau à Joliette où il pratiqua pendant quelque temps, mais ayant peu de succès, vu l'exiguïté de la ville et le peu d'importance du district, il se dirigea, comme tant d'autres canadiens, vers les Etats-Unis, qui fascinent presque invinciblement les jeunes aventureux qui brûlent de prendre leur essort. Il désirait également en s'expatriant se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise ; il espérait subvenir à ses besoins en enseignant le français qu'il possédait à fond.

Déçu dans son espoir, M. Perrault ne fut nullement découragé et vaillamment pour vivre il se livra à des travaux manuels. Ayant péniblement amassé quelque argent, et trouvant amer le pain de l'exil, il revint au Canada.

Un ordre de milice en date du 20 février 1865, établissant une école militaire à Montréal, il en suivit les cours jusqu'en 1868.

Mais le naturel reprit vite le dessus : la profession militaire ne convenait pas à notre concitoyen que ses études antérieures avaient préparé à de toutes autres occupations, et vers le mois de mars 1868 il entra en société avec le notaire Joseph Simard, qui avait dans le temps une des études les plus achalandées de Montréal.

Les deux associés, de grands talents tous les deux,



portèrent le renom de leur étude à un haut degré d'estime dans l'esprit du public, et restèrent quatorze années ensemble, ce qui est un bel éloge pour ces deux estimables citoyens.

Depuis, M. Perrault a pratiqué seul et s'est occupé exclusivement de sa profession et jamais de politique. "Rara Avis," pour qui connaît notre pays.

Monsieur M. Perrault épousa à Joliette, le 12 octobre 1874, demoiselle Marie-Louise Langlois, dernière fille de Jos. Langlois, et de Elise Richard, rentier de la ville de Joliette. De ce mariage sont nés huit enfants, dont l'une, Jeanne, épousa M. Arthur Labbé, courtier bien connu de Montréal.

M. Perrault, par son travail, son assiduité et l'accomplissement scrupuleux de ses multiples devoirs, s'est acquis une honorable aisance, récompense bien méritée de toute une vie de probité et d'honneur.

AMEDEE BOUCHARD

Nous venons d'inscrire en tête de cette notice le nom d'un réformateur qui est en train, avec ses amis, de rénover l'antique profession du notariat dans cette province.

M. Amédée Bouchard, né à Napierville en 1865, eut pour père feu le notaire Ephrem Bouchard, qui était également registrateur du comté. Il fit la première partie de ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et vint les terminer au séminaire de philosophie de Montréal. Après des examens préliminaires remarquablement heureux, il entra à Laval comme étudiant pour le notariat.

Une fois reçu, il pratiqua d'abord seul, puis avec



M. C.-E. Leclerc jusqu'à deux ans après, où il reprit étude sans associé. Aujourd'hui il est avec M. Landry, sous la raison sociale "Bouchard & Landry".

M. Bouchard occupe dans sa profession une place considérable et recrute sa clientèle dans les milieux les plus importants. Il est le type parfait du notaire qui sait allier le solennel à la ronde et belle humeur.

C'est un ardent libéral de l'école non mitigée. Il ne s'est jamais beaucoup donné à la politique, mais son parti sait par expérience qu'on peut toujours compter sur lui. Il est de cette réserve dont Laurier parlait à la convention d'Ottawa et qu'il estimait l'une des plus réelles forces de son armée.

A son entrée dans la profession, M. Bouchard fut, comme beaucoup d'autres, attristé, humilié même de voir en quel effacement on la tenait et elle se tenait

elle-même. Il entreprit aussitôt la tâche toujours difficile d'infuser une nouvelle énergie dans ce corps tombé dans la routine, ou plutôt de ranimer l'esprit de corps même. Pour atteindre ce but il conçut le projet du "Cercle des Notaires de Montréal", et avec la vigueur qui caractérise la jeunesse, il eut bientôt mis son idée à exécution. Le 17 février 1897, ce cercle donnait son premier banquet au St. Lawrence Hall, à Montréal — agapes qui furent honorées de la présence des sommités de nos parlements, de la magistrature, du barreau et du notariat. M. Bouchard, qui en était le secrétaire, a conservé le récit de ce banquet dans une très élégante plaquette.

Les membres du Cercle des Notaires avaient inscrit sur leur programme plusieurs réformes importantes.

Ils ont soumis un projet de réforme du tarif pour mettre fin à ce trafic si peu professionnel que se permettent certains notaires.

A Laval, où le tiers des étudiants en droit se destinent au notariat, il n'y avait pas de chaire occupée par un notaire. M. Bouchard engagea et mena vivement une campagne dans cette direction; il réussit par un vrai coup d'audace. Cette chaire ne lui a pas été donnée, mais on nous approuvera de dire qu'il en a été le vrai créateur.

Tous les notaires ont déploré qu'il n'y eut pas au greffe des tutelles une chambre convenable où les notaires puissent amener leurs clients et régler des affaires qui sont presque toujours d'ordre intime, des affaires de famille que l'on n'aime pas à étaler devant le public. Cette chambre, grâce aux efforts de M. Bouchard et de ses amis, vient d'être mise à la disposition des notaires.

M. Bouchard veut aussi que les notaires fassent gratuitement certaines recherches aux bureaux d'enregistrement dans l'intérêt de leurs clients, tout comme cela est accordé aux avocats dans les greffes des cours.

Il demande encore l'uniformité de tarif dans les bureaux d'enregistrement, la nomination de notaires aux fonctions de registrateurs, et l'adoption du mode suivi au barreau pour le choix des examinateurs, ce qui constituerait une économie considérable.

Enfin, un projet que M. Bouchard et les autres membres du Cercle nourrissent depuis quelques mois, et dont la réalisation mettrait le notariat sur sa véritable base en cette province, c'est celui de la limitation du nombre des notaires et la vénalité de leurs études, comme la chose existe en France. Nul doute que cette mesure importante tant au point de vue de la protection du public qu'au point de vue du prestige du notariat sera bientôt loi, grâce aux efforts des cercles des notaires.

Tout en se préoccupant ainsi des intérêts généraux de sa profession, M. Bouchard ne néglige pas son étude, ni même son foyer. En effet, depuis plus d'un

an il est marié à mademoiselle Marie-Louise Malo, fille unique de Jean Malo, ancien entrepreneur bien connu de Montréal.

PAPINEAU, MORIN ET MACKAY.

Notaires.

En laissant à la Province de Québec la prérogative de ses lois d'origine française, le traité de Paris nous a conservé la profession de notaire avec tout le prestige, l'importance et l'utilité qui la caractérisent en France. Aussi, les notaires de cette province, nourris d'études sérieuses et jaloux de l'honneur de leur profession, jouent-ils un rôle que nos concitoyens d'origine britannique s'expliquent difficilement.

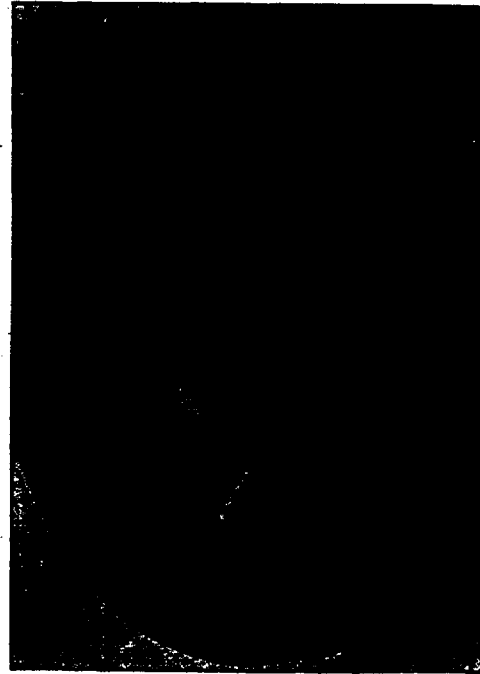
Ajoutant à leurs autres qualifications une connaissance parfaite des deux langues, MM. Morin et Mackay jouissent d'une haute réputation légale et d'une clientèle enviable, parmi laquelle se trouvent la corporation de la cité de Montréal, deux banques, plusieurs riches successions, des compagnies d'assurance, de



VICTOR MORIN

Une des études les plus accréditées auprès de la faveur populaire est à bon droit celle de Messieurs Papineau, Morin et Mackay, que l'ancienneté et l'étendue de la clientèle placent au premier rang.

Joseph Papineau, Orateur de l'Assemblée Législative et père du grand patriote canadien, exerça la profession de notaire depuis 1780 jusqu'à 1841, époque à laquelle il fut remplacé par Denis-Emercy Papineau, jurisconsulte distingué, dont l'autorité en matière de successions était incontestée, et que la mort vient d'emporter après cinquante-huit ans de pratique professionnelle. Ce dernier eut pour associés C.-F. Papineau, son frère, F.-J. Durand, Onésime Marin, tous trois décédés, et MM. Victor Morin et F.-S. Mackay, qui sont aujourd'hui les seuls membres de la société et les dépositaires des greffes de leurs associés défunts.



F.-S. MACKAY

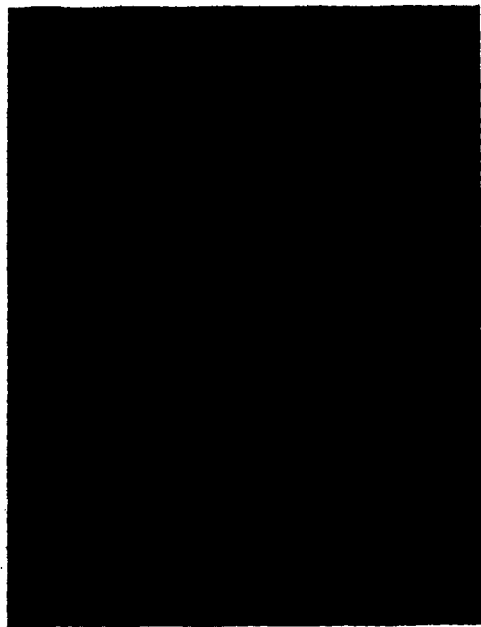
placements, et nombre d'autres clients d'une non moindre importance.

M. Morin est trésorier de la Chambre des Notaires de la Province de Québec, et s'intéresse vivement aux sociétés de secours mutuel, parmi lesquelles il est très en vue comme Suprême Chef de l'Ordre Indépendant des Forestiers; M. Mackay, de descendance écossaise, et neveu des Messieurs Papineau, s'occupe aussi de secours mutuel, étant ex-Haut-Chef de l'O. I. F.; mais il consacre surtout ses loisirs aux choses militaires, et tient le rang de major dans le 65e Carabinier Mont-Royal, notre populaire bataillon canadien-français.

FRÉDÉRIC LAPOINTE.

En l'an 1851 de Notre Seigneur naquit à Montréal, dans la rue St-Georges, un bébé qui reçut le prénom de Frédéric, et qui devait plus tard faire pas mal de bruit dans le monde.

Bruit incessant, bruit mélodieux, et tout à l'heure le lecteur verra que nous parlons sérieusement et nullement au figuré.



Le père de M. Lapointe, Louis Audet dit Lapointe, était natif de Contrecoeur en 1801, et sa mère, Marie-Françoise Dastous, naquit à St-Pascal en 1811.

Notre jeune homme fit son cours chez les Frères de la Doctrine Chrétienne de la rue Cotté, qui ont formé tant de brillants citoyens.

Dès l'âge de 13 ans il entre en apprentissage et apprend le métier de menuisier, nous allions dire la profession, car il ne faut pas l'oublier, dans ces temps de luxe à outrance, où l'art se mêle à tout, la menuiserie qui comporte la fabrication de ces mobiliers qui demandent tant de goût uni à tant d'art, cesse d'être un vulgaire métier et devient une difficile profession.

Cette profession pendant quinze années M. Lapointe la pratiqua, affirmant son goût, se pénétrant de tous les détails d'une branche aussi compliquée, et bien armé pour la lutte au point de vue des connaissances spéciales et de l'expérience, mais avec peu de capital, il se lança dans la mêlée.

C'est bien un combat, une lutte continuelle, qu'il faut subir ou livrer. que de vouloir de nos jours faire son chemin, et n'a pas qui veût sa place au soleil, il faut jouer des coudes, savoir profiter de l'occasion quand elle se présente, être en un mot toujours sur le qui-vive, et travailler toujours.

Aussi M. Lapointe, n'ayant pas de capitaux, dut commencer sur une toute petite échelle quand il ouvrit son commerce pour la première fois, le magasin dans lequel il fit ses premières transactions avait une vague apparence de hangar; disons la vérité, c'était un vulgaire hangar.

Mais notre homme était habile, connaissant à fond ce dont il s'occupait, n'épargnant ni son temps ni sa peine, toujours à son poste, affable, empressé, coulant en affaires, M. Lapointe, dans très peu de temps, s'est vu à la tête d'une clientèle qui, fidèle toujours, l'a suivi dans tous ses avatars, et dans cette marche ascendente qui ne devait plus s'arrêter.

Et maintenant voici le bruit de l'apothéose: les trompettes de la renommée bien autrement sonores que feu celles de Jéricho, lancent aux quatre coins du ciel le nom de M. Lapointe. Plus connu qu'un conquérant, M. Lapointe aura eu le grand mérite d'avoir compris la puissance de la réclame dans ce siècle de vie à outrance qui ne vit que par elle, qui ne peut rien sans elle, et qui mourrait de sa belle mort si la presse cessait de vivre.

Oui, mille fois oui! il est bien de son temps ce jeune homme qui, en 1880, âgé de 28 ans à peine, a pu en si peu de temps, sans capital et par sa seule énergie, sa seule expérience, passer du hangar des débuts aux palais actuels; car ce sont bien réellement des palais qu'occupent aujourd'hui les assortiments de toutes sortes d'ameublements somptueux que M. La-



pointe offre en vente actuellement. Bien disposé par la vue majestueuse et gaie du dehors, l'acheteur est à peine entré qu'il est ébloui par la variété, l'abondance et la suprême élégance de tout ce qu'il voit. Il y a là de quoi garnir tous les autres palais de Montréal, comme si une baguette magique avait voulu accumuler dans un seul endroit tout ce qu'il est possible de désirer à la fois.

Et pour expliquer pourquoi M. F. Lapointe devait faire tant de bruit dans le monde, c'est que indépendamment des trompettes de la renommée qu'il a tant fait jouer, il a lui-même comme exécutant fait partie de la fameuse Bande de la Cité en qualité de premier trombone et premier baryton pendant dix-huit ans. Premier partout, comme l'on voit.

Terminons en disant que l'auteur de cet article, l'a connu dans le temps où il faisait de la musique, il a même eu le plaisir de l'entendre à Philadelphie pendant la grande exposition du Centennial, et nul doute que c'est par l'étude du beau que M. Lapointe a élevé son goût et est devenu un des citoyens qui ont le plus fait pour l'honneur de son quartier et la grandeur de de Montréal.

EDMOND HARDY.

Sonore comme un appel de clairon ou un éclat de la fanfare qu'il dirige habituellement, le nom qui figure en tête de cet article est bien connu du public canadien.

Né le 23 novembre 1854 de l'union de Guillaume Hardy et Céline Jetté, notre jeune compatriote est un artiste dans toute l'acception du mot; plus que cela c'est réellement un produit parfait de notre époque affinée, j'allais dire névrosée jusqu'aux moelles.

Il a de qui tenir, j'en appelle à tous ceux de la génération qui a précédé la nôtre, le nom de Guillaume Hardy était aussi populaire alors que celui du fils aujourd'hui, avec en plus un entrain, une jovialité, une belle humeur qui n'existe maintenant qu'à l'état de souvenir ou de légende.

Il était de toutes les fêtes, pas de soirée, pas de bal, sans que l'on vit apparaître Hardy et ses musiciens. Est-ce la jeunesse qui me prête son prisme lumineux, ou est-ce réalité, mais son apparition était toujours le signal de la joie et de la gaieté. Et quelle belle prestance, quelle allure magistrale quand, armé d'un piston ou d'un archet, car ce diable d'homme jouait de tous les instruments, il entraînait, il enlevait ses hommes. Militaire il en avait l'allure et l'ardeur, et eût certainement conduit ses artistes à l'assaut du même geste et avec le même entrain qu'il menait la ronde et le cotillon.

Comme taille, le fils a la tête de moins que le père, mais tout en lui vibre et dénote l'artiste amoureux de son art. Moins fougueux que son père, mais plus sensible, plus délicat, amoureux des nuances, on pourrait sans crainte dire qu'entre le père et le fils, vrais artistes tous les deux, il y a la différence qu'il y a entre un pas redoublé et une symphonie.

Le jeune Hardy suivit les cours des écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne à Montréal, et à peine âgé de 21 ans il s'établit commerçant de musique.

Actuellement son magasin se trouve rue Notre-Dame où il fait un commerce considérable de musique et d'instruments de musique de toutes sortes, il représente plusieurs maisons d'Europe parmi lesquelles



sont les maisons bien connues de Fontaine Besson, de Paris, et de Mahillon, de Bruxelles. Il est également éditeur de musique.

Chef de l'Harmonie de Montréal, il a fait de ce corps de musique si heureusement nommé, la première musique du Canada, comme du reste il l'a bien prouvé dans maints concours.

Marié à demoiselle Hermine Lemieux, il est père de cinq enfants qui continueront cette généalogie de glorieux musiciens.

Il y a quelques années il fit un voyage en France pour le bénéfice de l'Opéra Français, dont il était directeur, et ce n'est pas sans une douce émotion que les Montréalais se remémorent les belles soirées qu'il nous fit passer sous son habile direction.

On a depuis entendu peut-être de plus grands artistes, c'est possible, mais que M. Hardy nous rende

les belles et aimables soirées d'opéra comique et d'opéra bouffe que nous regrettons tous. Moi pour un je n'en demande pas d'avantage.

Espérons que M. Hardy se mettra à la tête d'un mouvement nouveau et avec l'expérience acquise, je pense qu'il aurait un grand succès.

CYRILLE LAURIN.

La carrière d'un citoyen qui doit tout à son travail, à son énergie, est certes celle que le chroniqueur enregistre avec le plus de plaisir et donne avec le plus d'orgueil en exemple et en méditation.

Parti des échelons les plus bas de l'organisation



sociale. M. Laurin a su se faire au soleil une place très enviable, et peut dire avec orgueil que cette place il l'a conquise par son habileté, son honnêteté, sa droiture et la confiance illimitée qu'il a su inspirer à tous ceux qui ont eu avec lui quelque relation d'affaires.

Né à St-Eustache, province de Québec, le 31 octobre 1848, de l'union de Joseph Laurin et Delle Félicité Gauthier, le sujet de notre article biographique fit ses études à Montréal, et ayant terminé, il se lança dans les bureaux, où en peu de temps se déclara sa vocation et se dessina le chemin qu'il devait parcourir.

Entré en relations d'affaires avec les Dames de l'Hôtel-Dieu, qui comme chacun sait sont des Sœurs cloîtrées, M. Laurin sut leur inspirer tant de confiance qu'en très peu d'années toutes les affaires de ces Dames furent transigées par l'intermédiaire de notre distingué concitoyen.

Indépendamment des grandes affaires qu'il a à conduire de ce chef, il est le représentant attitré de deux grandes compagnies d'assurances, la Liverpool, London & Globe, compagnie anglaise de premier ordre, et la compagnie d'assurance Imperial, dont il est le représentant français.

C'est dans les offices de cette dernière compagnie que M. Laurin tient son bureau où il reçoit les nombreux clients qui ont affaire à lui avec une urbanité, une courtoisie et une politesse toute françaises.

Marié deux fois, il a eu de ces unions cinq enfants.

Mais notre concitoyen trouve le temps entre ses nombreuses occupations de se livrer, qui le croirait, à un des sports les plus absorbants, l'élevage des chevaux de grande race.

A sa ferme expérimentale de deux cent quatre-vingts arpents, sise Côte Visitation, et modèle du genre, sont élevés et dressés avec les plus grands soins les produits les plus précieux de la race chevaline destinés aux courses. De cette ferme sortent chaque année les chevaux les plus beaux et les plus précieux du Canada, car chez M. Laurin, amateur consciencieux, la question d'argent est complètement étrangère, et la race seule ainsi que les qualités ont quelque valeur.

Pour les détails qui, dans ce genre de sport, pourraient plus particulièrement intéresser nos lecteurs, nous les renvoyons à des journaux spéciaux qui leur fourniront tous les détails requis, filiation de la race, rapidité de l'allure, noms des père et mère; qu'il nous suffise de dire pour renseigner d'un mot et donner une juste idée de l'importance de l'entreprise de M. Laurin que ses trotteurs sont parmi les plus rapides connus, et quelques-uns atteignent le prix de \$50,000.

Comme l'on voit, un sport de cette envergure peut faire honneur à n'importe quelle grande ville, et les grands propriétaires d'écurie d'élevage sont, en Europe, les objets de faveurs spéciales de la part de leurs gouvernements. Pour ne citer que l'Angleterre et la France chacun sait quels encouragements de toute nature sont accordés à ceux qui là-bas se livrent à l'élevage d'une manière aussi noble et aussi raisonnée.

Pourquoi n'en serait-il pas de même au Canada, et pourquoi dans un pays comme le nôtre, qui doit sa prospérité et ses chances d'avenir à l'agriculture, le gouvernement ne ferait-il pas tout en son pouvoir pour encourager par l'émulation la création dans notre jeune pays d'écuries qui porteraient au loin sa renommée, et livreraient à la concurrence américaine une lutte dans laquelle nous avons toute chance de succès.

En attendant, nous avons pensé qu'un citoyen aussi éminent que M. Laurin avait une place marquée dans ce livre d'honneur que sera Montréal (fin-de-siècle).

HON. GUILLAUME-ALPHONSE NANTEL.

L'honorable Guillaume-Alphonse Nantel est né le 4 novembre 1852, à St-Jérôme, dans ce Nord dont il a été le champion dévoué depuis des années. Son père, Guillaume Nantel, fut l'un des premiers colons de cette région.

Le jeune Nantel fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse puis s'en vint à Montréal pour faire son droit. Il suivit le bureau de l'honorable juge J.-Aldéric Ouimet, dont il devint l'associé par la suite. Ayant plus de goût pour l'arène politique que pour les querelles du palais, il fit ses premières armes sur les hustings et dans les colonnes de *La Minerve* dès 1874. Sa plume vigoureuse et fine à la fois, ses talents d'orateur ne tardèrent pas à attirer l'attention. En 1881 il retourna à St-Jérôme où il rédigea *Le Nord*, qu'il avait acheté de M. J. A. Hervieux en société avec M. E. Marchand, et dès l'année suivante il était élu pour représenter le comté de Terrebonne aux Communes. Mais l'honorable M. Chapleau ayant abandonné la politique provinciale pour accepter un portefeuille à Ottawa, M. Nantel lui céda sa place et se fit élire pour la Législature provinciale.

S'intéressant ardemment aux questions de colonisation, collaborateur dévoué du curé Labelle, déjà directeur du chemin de fer de colonisation du Nord, il trouva dans l'Assemblée Législative le champ d'action qui lui convenait. Cependant ses articles dans *Le Nord*, si peu répandue que fût cette feuille, l'avaient mis au premier rang parmi nos journalistes; et en 1887 il achetait *La Presse*, qu'il passait un an après à MM. Chapleau et Ouimet. Ceux-ci la vendirent à M. T. Berthiaume. Après avoir conduit la vigoureuse campagne qui amena la chute de Mercier, il donna sa démission en 1892. Depuis le 21 décembre 1891 il était devenu Commissaire des travaux publics dans le gouvernement de Boucherville. Lors de la retraite de l'honorable M. Taillon, en 1896 il avait encore le même portefeuille. Il fut alors invité à former un nouveau ministère; mais il recommanda l'honorable M. Flynn, dans le cabinet duquel il accepta le poste de Commissaire des terres de la Couronne. Lors des élections de 1897 le comté de Terrebonne lui fut fidèle; mais il dut se retirer avec son chef.

Depuis 1896 M. Nantel était devenu le propriétaire du *Monde*; mais dans le désarroi qui suivit la défaite du parti conservateur, on laissa mourir ce journal, comme aussi, bientôt après, *La Minerve*. M. Nantel fit en 1898 un vigoureux mais inutile effort pour ressusciter cette dernière feuille. Il est resté le propriétaire du *Monde Canadien* en tête duquel il a inscrit la devise: "Le Canada pour les Canadiens, par les Cana-

diens." On peut dire que ces mots contiennent le résumé des idées qu'il a prêchées toute sa vie. Toujours il a voulu hâter le développement des ressources que contient notre sol; et toujours il a vu dans l'instruction du peuple le plus puissant moyen d'arriver à ce résultat.

Libéral-Conservateur comme Lafontaine, Morin, Cartier et Chapleau, il est pardessus tout un ami du progrès dans l'ordre. Plus d'une fois même il a porté ombrage à ceux qui craignent toute discussion libre et ne peuvent s'élever au-dessus du terre à terre de la politique de parti. Mais lutteur vigoureux, il riposte aux coups des camarades comme à ceux de l'ennemi et va son chemin.



En 1897 il soutint, dans son journal, une vigoureuse campagne en faveur d'une coalition des meilleurs éléments de notre politique pour promouvoir l'agriculture, la colonisation et l'instruction publique à Québec, pendant qu'il réclamait une entente semblable à Ottawa, pour régler l'inextricable question des écoles du Manitoba.

Dès 1885, à la suite des troubles très menaçants provenant de l'insurrection du Nord-Ouest, il avait écrit dans le même sens.

Il est d'avis plus que jamais que l'esprit de parti poussé à des extrémités inouïes chez nous, va empêcher la province de Québec de progresser comme elle devrait le faire et va tenir son gouvernement à l'état de simple administration financière qui se donne pour

unique fonction la perception et la dépense des deniers publics.

Pendant qu'il faudrait, dit-il, au bas chiffre, \$750,000 pour l'instruction publique, on en dépense à peine \$400,000.

La colonisation est virtuellement abandonnée et devrait absorber au moins \$200,000 par année durant quatre ou cinq ans; l'assistance à l'agriculture, aux cercles agricoles, devrait aussi être doublée pour s'étendre à chaque famille pauvre et délaissée. Un gouvernement fort et décidé à mettre de côté tous les préjugés amassés sur la question des dépenses publiques peut seul, conclut-il, adopter une semblable politique de vigoureuse et patriotique initiative.

Quoique M. Nantel ne se gêne pas d'émettre de telles idées il n'a jamais fait de démarche pour opérer cette coalition. Il disait même dernièrement devant un cercle d'amis importants qu'il avait repoussé l'offre tout à fait spontanée des principaux chefs libéraux de Québec, siégeant à la Législature, de se joindre à lui, en mai 1896, pour former un gouvernement non de parti mais d'affaires, c'est à-dire de coalition. La principale raison qui l'en empêcha, il est vrai, fut le fait des élections fédérales qui se poursuivaient à ce moment.

Lors de la guerre du Transvaal, M. Nantel s'opposa, le premier, au projet de Fédération Impériale et au triomphe de l'Impérialisme que les chefs politiques des deux partis exaltaient à l'occasion de l'envoi du contingent.

Que le Canada participe aux guerres de l'Empire, si la majorité le désire, mais que ce soit sur la décision de l'électorat d'abord, qui n'a jamais été consulté là-dessus, et ensuite, dans chaque cas, sur le vote du Parlement, tout comme dans les autres affaires.

L'autonomie entière, absolue du Canada, en matière de guerre comme de commerce et de grands travaux publics, sans l'intervention des autorités impériales, voilà ce que réclame M. Nantel. Et en cela, malgré certaines sympathies discordantes accordées à leurs chefs, les conservateurs, comme la masse des libéraux, endossent cette courageuse attitude.

Une autre question sur laquelle M. Nantel a pris une vigoureuse position, c'est l'imbroglio des écoles de Manitoba. Cette affaire, à ses yeux, après la décision du Saint-Siège, contenue dans l'Encyclique *Affari vos* a été réduite à de simples proportions civiles, légales, constitutionnelles. Et du moment que la constitution du pays a été violée par une province, c'est le devoir de tous les défenseurs du traité fédéral intervenu entre le pouvoir central et les provinces du Canada, ratifié par le Parlement Impérial et interprété dans le sens de la minorité par le Conseil Privé de la Reine, d'em-

ployer tous les moyens constitutionnels pour obtenir la restauration de la loi fondamentale du Canada dans son état premier.

Guerre à l'impérialisme au nom de la constitution et restauration de celle-ci dans toute sa plénitude dans le cas des écoles séparées, telles sont pour M. Nantel les deux articles principaux de son programme politique dans les affaires fédérales.

En deux mots sa devise est "En avant" en tout ce qui concerne les progrès légitimes de la province et "respect à la constitution" une, suprême, inviolable dans toutes ses prescriptions, maîtresse souveraine des droits égaux pour tous, gage unique de l'efficacité du pouvoir central tout aussi bien que de la liberté et de l'autonomie de chaque province.

EUGÈNE GUAY.

Si jamais l'expression anglaise de "self-made man" a eu une application méritée c'est bien en ce qui concerne le citoyen distingué et sympathique entre tous que nous allons avoir l'honneur et le grand plaisir de présenter à nos lecteurs, heureux que nous sommes d'offrir comme exemple cette belle carrière toute d'honneur, de travail et de bonté.

Né à St-Joseph de Lévis, le 28 février 1852, monsieur Guay est fils de Jean-Baptiste Guay et de Emilie Bellerive dit Couture. Son père, simple pêcheur, ne put donner au jeune Eugène d'autre instruction que celle de l'école du village.

Mais notre jeune homme, doué d'énergie et d'ambition, compléta son bagage littéraire en suivant assiduellement les écoles du soir. Ces écoles que beaucoup critiquent sont cependant la seule source où puissent puiser un supplément d'instruction ceux que leur ardeur poussent en avant. Et c'est là presque toujours que se forment dans tous les pays ces hommes que plus tard l'on acclame et l'on admire, et qui ne doivent qu'à l'école du soir ces premières notions indispensables de nos jours.

Ayant appris le métier de tanneur et de corroyeur, M. Guay passa aux Etats-Unis et y pratiqua son métier de 1876 à 1881. Très habile et industrieux, il inventa un nouveau procédé pour lequel il prit une patente.

Armé de cette patente, il exploita lui-même sa nouvelle découverte et en 1884 il établit sa manufacture dans la ville de St-Henri.

Mais il ne s'arrêta pas en si beau chemin et en janvier 1884 il obtenait une seconde patente, qui mit son exploitation hors de pair et fut un grand succès tant ici en Canada qu'aux Etats-Unis.

Sachant quel bénéfice il avait retiré des écoles du soir, notre distingué concitoyen ne bornant pas son énergie à son seul profit, résolut de promouvoir la création d'écoles du soir pour rendre aux autres le bien reçu, et il en institua de très florissantes dans la ville de St-Henri, longtemps avant que le gouvernement Mercier n'y apportat son attention.

Témoin, pendant qu'il était aux Etats-Unis, du bien que produisait la coopération, il encouragea de toutes ses forces les sociétés de bienfaisance sans distinction ; et prêchant d'exemple, il fit personnellement partie de presque toutes, comme membre ou comme président.

Citons entre autres l'Union St-Joseph de St-Henri, dont il fut président ; l'Union St-Pierre, des Artisans

avec regret que nous le constatons, quelque fois au détriment de Montréal.

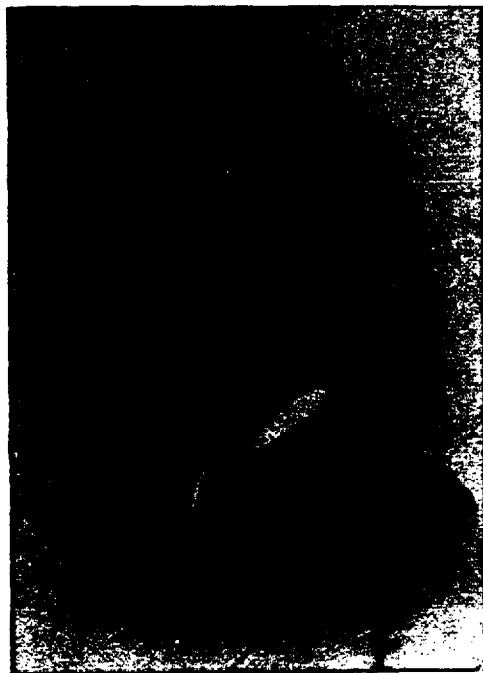
Taxés à outrance sur leurs propriétés pour l'eau qu'elles emploient, pour les affaires qu'elles font, on vient de combler la mesure en taxant le matériel et les machineries de nos manufactures. Nul doute qu'en présence de conditions si peu favorables tous nos manufacturiers ne fassent des efforts pour y échapper et seuls restent ceux qui ne peuvent faire autrement.

Heureuses les villes bien administrées et honneur et gloire aux citoyens qui, par leur sagesse, leur fermeté et leur intégrité, méritent si bien la confiance de leurs concitoyens, ils se rendent dignes d'une mention spéciale de la part de l'historien et du penseur,

Monsieur Guay, libéral en politique, a été souvent sollicité de se laisser porter candidat au Parlement, mais cet homme vraiment sage a toujours préféré se vouer modestement à l'administration de ses affaires et de sa ville de St-Henri. Mais nous espérons qu'un jour nous le verrons, après fortune faite et porté par l'acclamation de ses concitoyens, élargir ses horizons, et faire profiter la masse du public et le Canada tout entier de son expérience et de ses conseils.

Du reste, nous avons en France un exemple frappant, le tant regretté président Faure, fut comme M. E. Guay, un simple tanneur, et malgré son manque absolu d'ambition il dut accepter les honneurs civiques, et il mourut, trop jeune hélas ! président d'une des plus grandes nations du monde.

Marié le 29 octobre 1877 à Caroline Lachapelle, M. Guay est l'heureux père de deux enfants, Eutrope et Adélar.



Canadiens-Français, des Forestiers Indépendants, des Forestiers Royaux, etc.

Reconnaissant de tant de services rendus, ses concitoyens l'appelèrent de bonne heure à la position de commissaire des écoles catholiques de St-Henri, puis à l'échevinat où, appréciant de plus en plus les services rendus par cet éminent citoyen, ses administrés l'appelèrent à la première magistrature civique et il fut élu maire de St-Henri.

Réélu par acclamation cette année, monsieur Guay est appelé à faire de cette ville, qui grandit avec une si merveilleuse rapidité sous son intelligente administration, un centre d'une très grande importance commerciale.

Déjà de tous côtés s'élèvent d'imposantes manufactures, l'activité et la vie rayonnent partout, et c'est

JOSEPH-ADELARD DESCARRIES, C. R.,

Maire de la Ville de Lachine.

En l'élisant par acclamation maire de Lachine pour la quatrième fois, les citoyens de cette florissante ville prouvent surabondamment que le mérite est toujours apprécié à sa juste valeur. C'est un honneur et pour l'élu et pour les électeurs.

Joseph-Adélar Descarries, avocat licencié en droit de l'Université Laval de Montréal, conseiller de la Reine, ex-membre du parlement de Québec pour le comté de Jacques-Cartier, est né à St-Thimothée, dans le comté de Beauharnois, le 7 novembre 1853, du mariage de Pierre Descarries et d'Elizabeth Gougeon.

M. Descarries descend d'une des plus anciennes familles du Canada. Le fondateur de la famille Descarries faisait partie du premier lot de colonisateurs qui suivirent Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

S'étant marié à Montréal en 1654, son premier enfant eut pour parrain le sieur de Maisonneuve, le fondateur de Montréal, et pour marraine Mademoiselle Mance, l'illustre fondatrice de l'Hôtel-Dieu.

Le sujet de cette étude fréquenta d'abord les écoles de St-Thimothée, et plus tard fit ses études classiques au collège de Montréal, pépinière d'où sont sortis tant d'hommes illustres. Il se livra subséquemment à l'étude du droit et entra dans le bureau de l'honorable juge en chef de la Cour d'Appel, Sir Alexandre Lacoste, et de Benjamin Globensky, décédé depuis, juge de la Cour Supérieure.

Ayant suivi les cours de l'Université McGill puis de l'Université Laval, il fut reçu avocat le 11 juillet 1879.



Il forma une société légale avec M. L. G.-A. Cressé, autre avocat de talent, et leur bureau devint en peu de temps l'un des plus importants de Montréal.

Ayant tout ce qui contribue au succès, l'affabilité, une politesse à toute épreuve, une valeur incontestable, un talent oratoire hors ligne, et par-dessus tout, et ce qui sera toujours la clef du succès, l'amour du travail. Monsieur Descarries a un magnifique avenir devant lui.

Comme député, le citoyen distingué à qui nous consacrons ces quelques notes biographiques, a déjà fait sa marque, mais il n'a pas eu le temps de donner toute sa mesure. Un avenir prochain lui permettra de compléter un programme que nous connaissons mais trop vaste pour être même esquissé ici.

Mais il n'en est pas de même avec son administration de la ville de Lachine. Là, M. Descarries a mon-

tré ce que son talent, reconnu et soutenu par ses collègues du conseil municipal, pouvait apporter de progrès, d'améliorations et de bien-être à ses concitoyens.

C'est lui qui, parmi tant d'autres améliorations réalisées, a fait celle depuis longtemps désirée, reconnue nécessaire et que cependant on remettait sans cesse. Grâce à son énergie la ville de Lachine est dotée aujourd'hui d'un système d'égouts modernes et dignes d'une aussi jolie ville.

Bref, M. J.-Adélaré Descarries est un citoyen d'un grand jugement, dévoué au progrès, et que l'avenir nous tient en réserve pour l'accomplissement de grandes choses.

M. Descarries épousa en 1881, à Chateauguay, Marie-Céline-Elmire LePailleur, fille aînée de Alfred-Narcisse LePailleur, notaire. La bénédiction nuptiale fut donnée par Monseigneur Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

Monsieur Descarries a été fait conseiller de la Reine en 1892.

JOSEPH-E. DESLAURIERS.

Il est toujours agréable de noter les principaux événements de la carrière d'un citoyen utile et courageux, mais ce plaisir se double d'un exemple à donner quand ce citoyen a, par son courage et sa persévérance, surmonté la mauvaise fortune.

Tel est le cas en ce qui concerne M. Deslauriers dont nous allons retracer brièvement la vie pleine d'incidents à méditer.

Né à Ste-Scholastique, dans la province de Québec, le 25 décembre 1857, notre concitoyen se trouve dans la quarantaine, dans la pleine maturité de sa vigueur spirituelle, où se prennent les résolutions décisives qui donnent la suprême touche à l'existence.

Fils de Joachim Legault dit Deslauriers et de Lucie Thibeau, le jeune Deslauriers fréquenta à Sainte-Scholastique l'école élémentaire jusqu'en 1870.

Ses parents étant passés aux Etats-Unis, il continua son éducation à Ware, dans le Massachusetts, à l'école anglaise; et étant revenu au Canada en 1874, il retourna au collège de Ste-Scholastique, alors sous la direction de Abraham Dalairé.

Quelques mois plus tard il vint à Montréal et entra dans la maison de J.-B. Sarault, située rue St-Joseph, qui faisait le commerce de chapellerie et de fourrures.

M. Deslauriers demeura dans cette excellente maison une période de cinq années.

Ayant acquis là une grande expérience et connaissant à fond cette branche de l'industrie et du commerce, il fut sollicité d'entrer dans la maison J.-A.

Beauvais, très en renom alors, et le premier établissement du genre à Montréal, faisant un immense commerce de marchand tailleur et de chapellerie et fourrures.

En 1886 M. Deslauriers ouvrit à son tour un magasin, où il entreprit les affaires à son compte au No 2031 de la rue Notre-Dame. A cette époque cette rue Notre-Dame jouissait d'une très grande vogue et devenant de jour en jour insuffisante pour les besoins du trafic, son élargissement fut voté par le conseil municipal, et M. Deslauriers fut obligé de transporter ailleurs sa maison de commerce.

Combien de commerçants dans le cas de notre concitoyen qui jouissaient d'une grande popularité et d'une clientèle nombreuse, se virent ruinés par cette

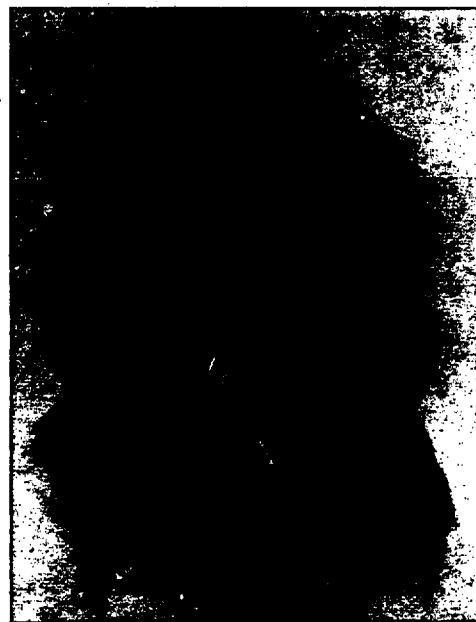
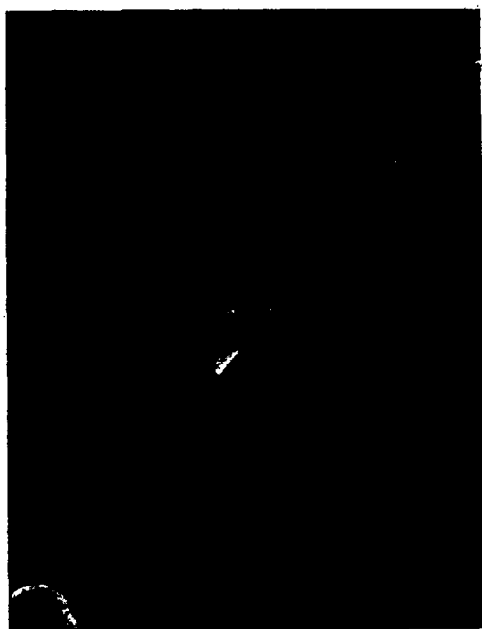
et par le magnifique assortiment de chapellerie et de fourrures qu'il offre à sa nombreuse clientèle, il est sans contredit un des plus beaux de ce quartier, devenu un des plus fashionables de la belle métropole.

WM. CLENDINNENG, JR.

Fondeur, fils de fondeur, monsieur William Clendinneng, jr., est le fils de Wm. Clendinneng, senior, et de Rachel Newmarch; il est né à Montréal.

Il fit ses études à Haight's Academy et entra immédiatement avec son père dans l'exploitation considérable que celui-ci dirigeait alors.

Cette fonderie qui, par son importance, est devenue



décision qui pourtant était prise dans l'intérêt général.

Tout le monde sait combien furent funeste au commerce, du moins, pendant plusieurs années ces élargissements de rues, et plus tard dans cette même rue Notre-Dame, dans sa partie Est, la même cause devait ruiner également à tout jamais un grand nombre d'honnêtes commerçants victimes de cette fatalité qui ne fait le bonheur des uns qu'au détriment des autres.

Marié en 1890 à Delle Emma Martin, M. Deslauriers n'a pas d'enfant.

Mais ces pertes passagères sont réparées et comme Montréal, après un bouleversement nécessaire, a repris un nouvel essort, de même M. Deslauriers conquérera une nouvelle et plus brillante fortune. Car depuis ces grandes améliorations le magasin de M. Deslauriers, situé No 2050, ne fait que grandir et prospérer

une des plus grandes industries du pays, était plutôt modeste à son origine. Au commencement, la principale branche que la maison exploitait était la fonderie de poêles et de fournaises. Dans l'ancien temps, avec les hivers que le Canada traversait, hivers d'une rigueur exceptionnelle et inconnue de nos jours, le commerce et la fabrication des poêles et des fournaises était très florissant.

Puis le temps a marché, le gaz a détrôné petit à petit les poêles de cuisine, les fournaises à eau chaude de leur côté détrônaient les poêles de passage, qui dans ces derniers temps étaient de véritables œuvres d'art, et cette grande entreprise aurait périclité, sans toutefois disparaître, car dans le Canada le poêle joue un trop grand rôle.

Mais M. Wm. Clendinneng, pressentant ce temps d'arrêt, avait tourné son activité dans une direction

nouvelle, et loin de diminuer l'importance de son industrie, il la développa, au contraire, construisant de nouveaux fours, de nouveaux ateliers et, faisant plus grand, il se livra à la fonte de tuyaux pour l'aqueduc, de colonnes et de piliers pour les constructions qui, de jour en jour, devenant plus importantes, requéraient une plus grande proportion de fer. Tout ce qui concerne la structure ou l'ornementation des maisons est fabriqué par la maison Clendinneng, et la manufacture sur une immense échelle des tuyaux de toute dimension et pour tous usages, a nécessité des agrandissements successifs qui ont fait de la maison Clendinneng la plus importante du genre.

C'est dans cette importante maison que s'approvisionne la Compagnie du Gaz pour ses conduits de toute grandeur, la ville de Montréal y trouve également tout ce que réclame l'immense développement de son aqueduc.

Tout ce que l'industrie requiert est donc fourni par cette importante maison en ce qui concerne la construction et la mise en place des fournaies à eau chaude qui remplacent progressivement partout l'ancien système de chauffage, et Wm. Clendinneng, grandissant avec son siècle et transformant son outillage à mesure de ses besoins, reste toujours à la tête de l'industrie du fer.

Echevin pendant de longues années, il a représenté avec éclat ses concitoyens au conseil de ville et a largement contribué aux immenses progrès réalisés par notre métropole. Cette conduite lui a valu une immense popularité presque égale à celle de Jimmy McShane, un autre citoyen Irlandais de talent, et l'on peut dire que ces deux hommes représentent noblement leur patrie dans ce nouveau-monde.

Le fils, Wm. Clendinneng, jr., qui depuis vingt ans est en société avec son père a donc sa large part de l'œuvre accomplie, et sans doute que prochainement ses concitoyens l'honoreront de leur confiance et que, comme son père, il fera sa marque pendant le vingtième siècle.

M. Wm. Clendinneng, jr., est marié à Delle Bell Lowry, de Listowel, Ont.

H. BOURGIE.

L'homme entreprenant qui a surmonté les caprices de la fortune, se complait toujours à jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru.

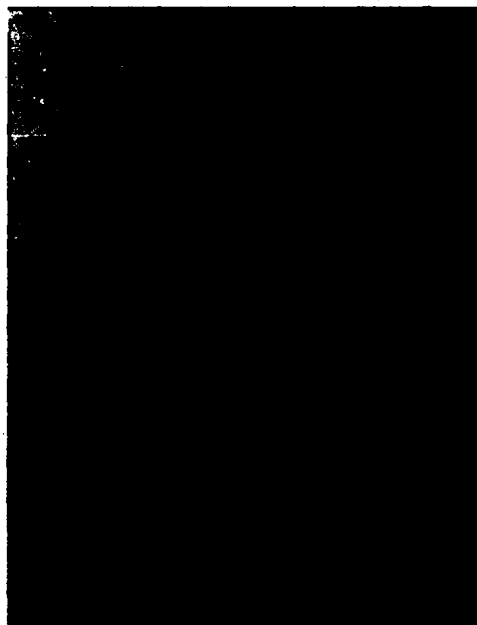
Il puise dans cette contemplation une perception plus nette des obstacles surmontés, une jouissance plus intime du succès obtenu, et une anticipation de l'avenir.

Quand le succès est le résultat d'une vie de labeur et de devoirs accomplis, l'homme peut à bon droit s'enorgueillir de son œuvre.

Né à Ste-Martine, le 17 avril 1856, et fils de François-Xavier Bourgie et de Marie Latrémouille, M. Bourgie fréquenta les écoles de Ste-Martine.

Mais d'autres horizons l'attiraient, comme tous les jeunes gens d'action, il ne pouvait satisfaire ses rêves d'ambition dans une ville d'aussi minime importance, et il se dirigea vers Ottawa, où il commença à exercer la profession d'entrepreneur menuisier qu'il pratiqua pendant seize années.

Il passa ensuite dans la maison si bien connue à Montréal de C.-A. Dumaine, qui a été pendant de longues années la première maison d'entreprises de



pompes funèbres et de louage de voitures, et peut-être la plus importante du continent.

Employé de cette importante maison pendant six années, M. Bourgie y acquit une expérience consommée qui plus tard lui servit admirablement dans l'entreprise philanthropique qu'il a menée à si bonne fin et qui a rendue tant de services à la classe ouvrière.

Monsieur Bourgie, philanthrope convaincu, mieux à même que qui que ce soit de bien se rendre compte de la grande difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité, que rencontrent souvent les familles pauvres pour donner à leurs morts regrettés les derniers soins que l'humanité requiert. Témoin journalier de scènes déchirantes et des poignantes émotions de parents honnêtes mais malheureux dans l'impuissance de faire ce que leur cœur leur suggère, résolut de mettre à la portée de toutes ces familles désolées, de tous ces parents

désespérés, un moyen pratique et pour ainsi dire gratuit de subvenir à toutes ces dépenses, et de rencontrer tous ces frais qui généralement surgissent soudainement et sans avertissement.

La philanthropie lui fit voir le remède et aussitôt il le mit en pratique.

Animé du plus noble désir de venir en aide à ses semblables, M. Bourgie fonda une assurance contre la mort, et moyennant une somme insignifiante, \$1.00 par année et par famille, le plus pauvre peut avoir des funérailles dignes, et comme autrefois beaucoup de riches n'en avaient pas.

Dans le siècle de la fraternité de la co-opération, l'idée de M. Bourgie devait faire rapidement son chemin et elle le fit. Aujourd'hui c'est par milliers que se comptent les adhérents de M. Bourgie, et cet utile citoyen, qui ne s'y attendait pas, aura l'avantage de faire fortune en faisant le bien; tant il est vrai qu'une bonne action est toujours récompensée.

CLÉOPHAS-ÉDOUARD LECLERC,

Notaire.

Descendant de Gilbert Barbier, un des hardis compagnons de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, et qui lutta avec lui le 30 mars 1644, sur l'emplacement où se dresse aujourd'hui le noble monument qui fait l'orgueil de Montréal, sur la Place d'Armes, si bien nommée.

Descendant également de Abraham Martin dit L'Écossais, un autre brave, qui fut un des premiers colons de Québec, et a donné son nom aux légendaires plaines d'Abraham, où se joua la grande partie qui décida du sort du Canada, M. Leclerc tient également de ses deux ancêtres.

De l'un il a hérité de cette inaltérable bonne humeur, de cette amabilité toute Québécoise, nous allions dire toute française, et de l'autre son ardeur au travail, vrai combat des temps modernes, et celui qui requiert courage, sang-froid et persévérance.

Dans notre pays, il ne faut pas se le dissimuler, la lutte est ardente, et pour faire sa place au soleil, pour parvenir à la position que tant de concurrents se disputent, il faut être doué de grandes qualités et d'une fermeté à toute épreuve.

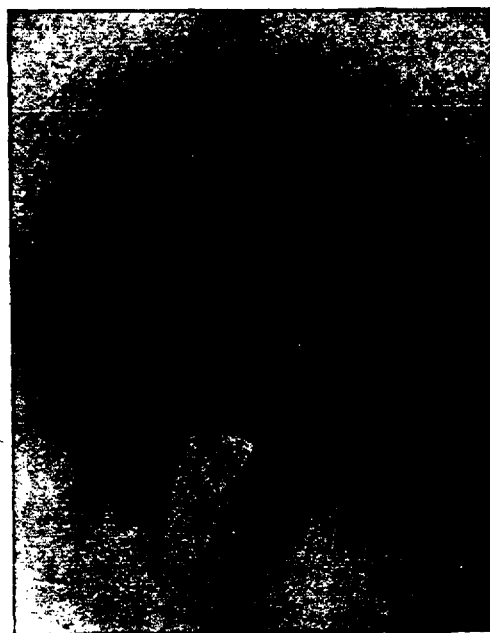
Cachant sous des dehors pleins de séduction, d'une courtoisie à toute épreuve tel qu'il convient au parfait notaire dont la mission est toute de confiance et de discrétion, l'ardeur dont il est amplement pourvu, M. Leclerc a su se créer parmi ses concitoyens un cercle très étendu d'admirateurs et d'amis.

Né à Montréal, frisant à peine la cinquantaine, d'une robuste santé dont l'épanouissement se lit sur son visage souriant, il est dans la pleine maturité de son talent.

Déjà au collège de Ste-Thérèse où le jeune Cléophas avait fait de brillantes études, son intelligence précoce et une mémoire surprenante avaient fait l'admiration de ses professeurs et de ses condisciples.

Ses études terminées et complétées par un cours légal, notre compatriote embrassa la carrière du notariat pour laquelle il se sentait une très grande attraction.

Après un stage réglementaire dans les études de F.-S. Bastien, notaire à Vaudreuil, il fut admis à la pratique du notariat le 15 octobre 1866, après avoir



subi avantagusement les épreuves finales devant la chambre des notaires.

Mais attiré comme tant d'autres canadiens, fasciné comme tous les intellectuels par le mirage des États-Unis, notre concitoyen ne devait, ne pouvait pas y échapper, et immédiatement après il voguait vers New-York où il demeura huit ans. Mais si les canadiens se laissent facilement attirer vers les États-Unis dans le feu de la jeunesse, très peu y demeurent et après un séjour plus ou moins long, le cœur parle, l'amour de la patrie reprend son rang, et l'on revient au pays.

Beaucoup se sont créés de belles positions, à beaucoup la fortune a souri, rien n'y fait, tout est laissé de côté et l'on revient au Canada recommencer une carrière. Telle fut la destinée de notre concitoyen, et quelles qu'aient été les belles perspectives abandon-

nées, il a retrouvé ici autant si non plus que là-bas, et en sus la patrie.

Peu d'années suffirent pour conquérir l'indépendance à M. Leclerc, et depuis 1875, époque de son retour de New-York, il a marché de succès en succès. Prestige, amis, fortune, il a tout conquis avec autant d'ardeur que ses ancêtres en mettaient en montant à l'assaut pour la France et pour le Roi.

La Chambre des Notaires le compta au nombre de ses membres, pendant nombre d'années. Mais Monsieur Leclerc ne borne pas son ambition à la seule pratique de sa profession.

Philantrope pratique, il a un des premiers compris le rôle humanitaire et civilisateur des sociétés coopératives et mutuelles de bienfaisance. Comprenant le bien immense qu'elles répandent dans la classe la moins privilégiée de la société, M. Cléophas Leclerc s'est joint au mouvement avec toute l'ardeur de son tempérament.

Ses concitoyens, reconnaissant et appréciant hautement les services rendus, l'ont appelé à la haute dignité de Grand Président du Grand Conseil de l'Ordre de la C. M. B. A. pour la province de Québec. Les initiales dont nous nous servons suffiront, tous nos lecteurs sont familiers avec le nom de cette très importante société, et connaissent l'immense bien qu'elle répand.

Il appartient également depuis longtemps à l'ordre des Forestiers Indépendants, une autre société qui rend à notre communauté d'importants services.

Bref, M. Leclerc est un des hommes les plus aptes par leurs brillantes qualités à contribuer à l'honneur et à l'expansion d'une grande et belle métropole telle que la notre à la fin de ce glorieux 19ième siècle.

DR L.-B. DUROCHER.

Le chroniqueur est heureux quand sa plume est appelée à tracer la carrière d'une personnalité aussi brillante et aussi remarquable que celle de M. le docteur Durocher.

Né à la rivière Chamblé, St-Antoine le 15 avril 1828, de l'union de Louis-Benjamin Durocher et de Marie-Hermine Dubuc, M. Durocher est dans sa soixante-douzième année.

Son père, un des héros de 1837, fut victime de son dévouement à son pays et tomba pour la liberté à la bataille de St-Denis, sous Nelson. Le fils, trop jeune alors, fut épargné, et quoique la nouvelle de sa mort ait été répandue à grand fracas dans les journaux, il se porte, Dieu merci, admirablement et terminera glorieusement la longue carrière déjà parcourue.

Orphelin de bonne heure, le jeune Durocher fut élevé par son tuteur qui se trouvait son oncle, J.-B. Durocher, à St-Charles.

Entré au collège de St-Hyacinthe en 1842, il y séjourna jusqu'en 1849 et y compléta un brillant cours d'humanités. Il se livra ensuite à l'étude de la médecine et fut admis à la pratique et au doctorat en 1853.

Installé à Terrebonne il s'y livra à sa profession avec succès jusqu'en 1870, époque à laquelle il vint se fixer à Montréal.

Là, la gloire et la fortune l'attendaient. A peine installé dans ce coin de la rue St-Denis et Ste-Catherine une énorme clientèle afflua et il donna rapidement la mesure de son talent et de ses hautes capacités comme praticien.



Appelé en 1876 à une chaire à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de l'Université Laval, M. le Dr Durocher est un des doyens du professorat.

En 1883 il épousa demoiselle Elisabeth Desjardins, sœur de l'hon. A. Desjardins.

Nous ne voulons pas ici retracer l'histoire des longues difficultés survenues entre l'Ecole de Médecine et l'Université Laval. M. le Dr Durocher a toujours lutté et défendu les intérêts de l'Ecole de Médecine jusqu'au parlement où la cause avait été portée, et grâce à de nobles efforts et après une lutte mémorable l'Ecole fut maintenue comme faculté de médecine et affiliée par charte à l'Université Laval, pendant le passage au pouvoir de feu l'hon. L.-H. Mercier.

Tant de zèle devait être récompensé et M. le Dr L.-B. Durocher fut élu premier président de l'Université Laval.

Homme intègre et remarquable à tous les points de vue le Docteur est une des figures les plus connues à Montréal. Ouvert, d'un abord facile, il a su se créer un grand cercle d'amis et son bureau, quand il était au coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, était le rendez-vous de tout ce que le quartier comptait de gens d'esprit, et ceux qui l'ont fréquenté dans le temps en garderont toujours un aimable souvenir.

Nous souhaitons donc à M. Durocher un long avenir de joie et de prospérité.

DR J.-G.-A. GENDREAU,

Chirurgien-Dentiste.

Devoir tout à son talent, à son habileté, sans avoir recours à l'insidieuse et souvent la fallacieuse réclame, est de nos jours en cette fin de siècle, où la concurrence est si ardente et quelquefois si déloyale, un véritable tour de force. Et cependant tel est bien le cas pour le savant et habile praticien dont le nom si connu figure en tête de cette courte notice biographique.

La réclame est impérieusement nécessaire aujourd'hui dans ce temps de lutte à outrance et parmi ceux qui y ont le plus souvent recours nous sommes obligés d'avouer que généralement les dentistes sont au premier rang. Est-ce manque de talent ou bien nécessité inéluctable de la concurrence moderne, nous n'avons pas ici à le rechercher; mais notre devoir nous est d'autant plus agréable de signaler cette honorable exception qui distingue M. Gendreau de beaucoup de ses confrères.

Peut-être doit-on chercher ce besoin de réclame qui travaille presque tous les adeptes de l'art dentaire de nos jours, dans la multiplicité des découvertes modernes, dans le perfectionnement des appareils et instruments, que chaque jour apporte et qui fait de l'art du dentiste une si délicate industrie en même temps qu'un art si avancé.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins remarquable que le docteur Gendreau, tout en maintenant son cabinet à la hauteur de la science moderne par les applications les plus rationnelles des procédés scientifiques les plus récents, ait su se faire une place si honorable parmi les praticiens les plus renommés de notre métropole sans avoir eu, pour ainsi dire, recours aux trompettes de la renommée.

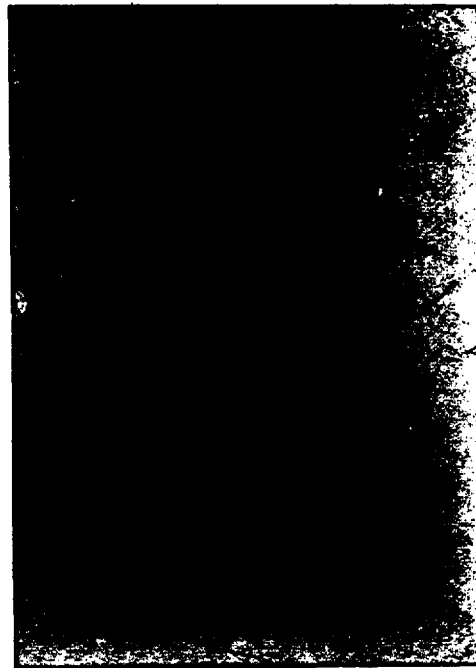
D'un abord ouvert et jovial d'une grande affabilité, ses clients deviennent ses amis, et ses innombrables clientes proclament partout son mérite et la distinction de ses manières, un peu plus elles avoueraient que cela ne fait pas mal. Car tout est là pour le den-

tiste: opérer sans douleur, c'est la moitié du succès, l'art fait le reste.

Né à Montréal le 30 juin 1859, de l'union de Guillaume Gendreau et de Delle Marie Cadieux, le docteur se trouve dans l'âge heureux où l'homme atteint le plein épanouissement de ses facultés physiques et mentales, et à l'époque où se font tangibles les résultats d'une vie d'honneur et de travail.

Après avoir suivi l'école du Plateau et des leçons particulières de professeurs distingués, M. Gendreau fut admis à la pratique de l'art dentaire le 18 septembre 1884, et depuis cette époque il a toujours marché de succès en succès.

Nous devons ajouter que le dentiste est complété



chez notre savant concitoyen d'un véritable médecin, comme le fait se présente en France, car il a étudié la médecine pendant quelques années, ce qui lui donne un titre de plus à la confiance du public.

Démonstrateur au collège dentaire de Montréal, il suivit avec l'approbation de cette institution les conférences du Congrès Dentaire qui eurent lieu lors de la grande exposition de Chicago, et chose assez extraordinaire, il fut le seul chirurgien-dentiste venu du Canada, tant anglais que français.

Disons pour compléter notre portrait que notre Oncle Herbette le tient en haute estime, et qu'il l'a particulièrement invité pour la prochaine exposition de Paris, où se tiendront de nombreux congrès, et que patroné spécialement par cet incomparable cicérone M. Gendreau fera un voyage d'études dont profitera sa nombreuse clientèle.

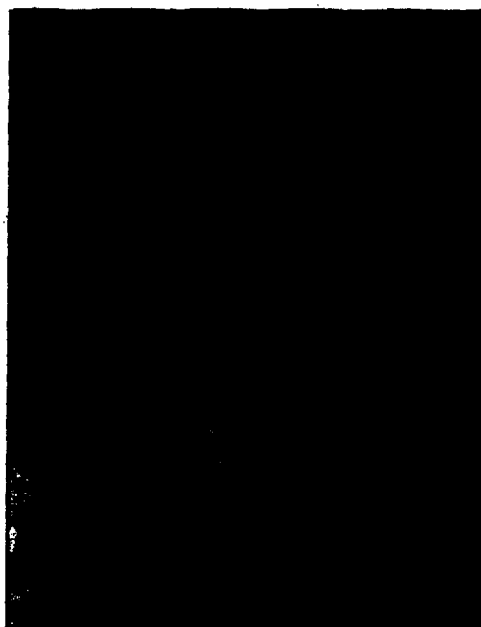
Aujourd'hui il est à la tête de sa profession, ses salons sont peut-être les plus achalandés de Montréal, et le chemin parcouru par le docteur Gendreau est un sûr garant des progrès futurs.

Le docteur a épousé, il y a quelques années, demoiselle Marie-Valérie Guénette.

VICTOR GEOFFRION.

Le nom que nous écrivons en tête de ces notes biographiques est un de ceux que l'on ne saurait mentionner sans que l'esprit évoque instantanément une longue suite de glorieux événements.

Ce nom est intimement lié à l'histoire de notre pays,



chaque page, chaque période de notre marche ascendante en sont remplis, il est à lui seul un drapeau, et c'est un de ceux sur lesquels on fonde le plus d'espérances.

Dans la marche en avant de l'humanité, les progrès accomplis se synthèsent, quelquefois dans une idée, le plus souvent dans un nom. Notre vie nationale en a déjà fourni plus d'un exemple, et certains noms concentrent en eux la vie de toute une époque, et il suffit de les nommer pour faire revivre toute une épopée de luttes, de combats, d'honneur et de gloire: Les Papi-neau, les Morin, les Cartier, d'autres encore, et parmi ceux-là, sans conteste, celui de Geoffrion.

Un de ceux qui portaient ce nom illustre vient de disparaître, ce fut un deuil national, mais d'autres restent qui continueront les nobles traditions de cette famille d'élite.

C'est donc avec un grand plaisir que nous allons retracer quelques notes sur l'un des plus sympathiques rejetons de cette illustre famille.

Né à St-Simon, dans le comté de Bagot, le 23 octobre 1850, monsieur Geoffrion se trouve dans la plus belle période de son existence, et dans la pleine possession de son talent. Il est fils de Félix Geoffrion et de Catherine Brodeur.

Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, suivit les cours de droit de l'Université McGill, et se fit recevoir avocat.

Avant de se lancer dans la pratique de sa profession, M. Victor Geoffrion entreprit le commerce d'exportation des provisions, et pendant une période de dix années il fit un grand négoce entre le Canada et les Etats-Unis.

Comme beaucoup d'esprits aventureux de notre jeunesse canadienne, escomptant un avenir plus brillant, dans ces Etats-Unis dont le mirage voisin exerce un attrait irrésistible sur nos imaginations, il partit. Il avait 25 ans. Mais contrairement à ce qui arrive généralement, le succès de M. Geoffrion fut très grand, et on sût l'apprécier là-bas, comme sans nul doute on l'eût fait ici, et à Fall River qu'il habitait, ses concitoyens l'élirent comme échevin, ce qui était reconnaître dignement ses services.

Notre compatriote eût l'honneur d'être le premier canadien appelé au conseil de la ville en l'année 1885.

Mais l'impérieuse voix du sang rappela M. Geoffrion au Canada, et aussitôt de retour, un des hommes qui a joué dans la génération qui a précédé la notre, l'honorable L. A. Sénécal, un rôle que personne n'a oublié, rôle de progrès, rôle prépondérant, l'appela auprès de sa personne en qualité de secrétaire particulier.

Nul doute que dans cette haute fonction, rendue plus importante par la valeur de la personnalité qui l'avait associé à ses travaux, notre distingué concitoyen n'ait contribué dans une large part aux grandes résolutions qui furent prises et exécutées durant le temps qu'il fut en exercice.

M. Victor Geoffrion pratique maintenant sa profession avec deux de ses neveux sous la raison sociale de Geoffrion, Geoffrion, Roy et Cusson.

Frère de MM. les honorables Félix Geoffrion, C. A. Geoffrion, Aimé Geoffrion et Joseph Geoffrion, monsieur Victor, le sujet de cette biographie, vient d'être élu par acclamation membre du parlement fédéral, pour remplacer son frère, ministre du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier, dont la mort prématurée a jeté un si grand deuil dans tout le pays.

Les électeurs de Chambly-Verchères ont été bien inspirés dans le choix qu'ils viennent de faire, personne ne pouvant mieux continuer les glorieuses tra-

ditions de la famille que le citoyen distingué dont nous venons de tracer à grandes lignes l'utile carrière.

M. Geoffrion est également l'avocat consultant de la Commission du Havre de Montréal, et nul doute qu'il n'ait apporté le concours de ses lumières aux importantes discussions dont le résultat sera pour Montréal, dans un avenir prochain une source de prospérité, en faisant de notre port, par les importants travaux résolus, le plus important du Canada et peut-être de toute l'Amérique du Nord.

L'ECHEVIN E. ROY.

Que de fois, dans le cours d'une existence où il nous est donné de cotoyer des être favorisés de la fortune, n'entendons-nous pas répéter ce dicton vieux comme le monde. "C'est un homme chanceux, tout lui réussit." L'on se refuse de croire que, parti du dernier échelon de la vie sociale, l'homme puisse s'élever sans le secours de cette prétendue heureuse étoile, par la seule force de son talent et de son intelligence des affaires, aux honneurs et à la richesse.

Mais il semble que l'on ne tienne pas assez compte des efforts surhumains, des prodiges d'économie et d'intelligence déployés par l'homme qui, de simple ouvrier, de petit campagnard, parvient à édifier sa fortune, s'entourer du respect et de la considération de ses concitoyens.

Ce sont là les réflexions qui nous viennent à l'esprit devant l'homme qui fait l'objet de cette courte notice biographique.

M. Edouard Roy naquit à St-Edouard, comté de Napierville en 1856. A l'âge de vingt-six ans il venait s'établir à Montréal. Pour toute fortune, le jeune Roy n'avait qu'une centaine de dollars. Peu à peu ce jeune homme acquérait cette expérience qui devait lui être d'un si grand secours pour lutter contre la concurrence, et petit à petit, mais sûrement, il agrandit son négoce. Bientôt nous le voyons propriétaire d'un lopin de terre assez considérable dans le village St-Jean-Baptiste, alors très peu habité. Puis quelques années après son arrivé dans la métropole, M. Roy se trouvait possesseur de 110 arpents de terre, en arrière des terrains de l'exposition. Une couple d'années après cet achat, il revendait une partie de sa propriété, retirant du coup plus de \$35,000 de profit net.

L'une des propriétés qui a le plus rapporté à M. Roy est celle de la rue Laval, qui lui a donné une somme très élevée.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les heureuses transactions que M. Roy a faites depuis quelques années. Qu'il nous suffise de dire qu'il est le proprié-

taire de 476 logements, de très nombreux terrains dans toutes les parties de la ville, de fermes riches et fertiles à St-Bruno, à St-Lambert, à Coteau Station, etc.

Ses concitoyens de St-Jean-Baptiste, qui ont assisté à l'édification d'une fortune aussi honorablement acquise, lui ont donné une marque de confiance, tout-à-fait méritée du reste, en l'élisant par une forte majorité, représentant du quartier à l'Hôtel-de-Ville. Echevin comme simple citoyen, M. Roy donne les preuves d'un patriotisme aussi éclairé qu'ardent et sage. Il se dévoue avec une rare habileté aux intérêts de ses électeurs. Aussi, français comme anglais, à l'Hôtel-de-Ville, se plaisent à reconnaître en lui un représentant honnête, consciencieux et parfaitement dévoué aux intérêts généraux de la métropole.



De son mariage avec Mlle Marie-Louise Délorme M. Roy eut cinq enfants, dont deux sont encore vivants. M. Edouard et Mlle Albina Roy. C'est ce que l'on peut appeler en toute vérité une famille distinguée sous tous les rapports. Mme Roy, le modèle des épouses et des mères, a été pour beaucoup dans le succès croissant de son mari vers la fortune et les honneurs. M. Edouard-Roy, leur fils, est, il va sans dire, l'homme de confiance, l'administrateur prudent et dévoué d'une partie des propriétés de son père, poste qu'il remplit avec distinction.

Enfin, pour terminer, disons que M. l'échevin Roy a été tour à tour marguillier, commisaire d'école, syndic, président de la société St-Jean-Baptiste et de la société St-Vincent de Paul, et dans toutes ces différentes charges honorifiques il n'a laissé que d'agréables et bons souvenirs.

MM. GARAND & TERROUX,

Banquiers.

Tout le monde connaît les populaires historiens de l'Alsace, Erkmann-Chatrian, les patriotiques auteurs de tant d'œuvres de poignante émotion. Quelqu'un à qui l'on demandait un jour : " Mais qui est Erkmann ? " répondit sans hésiter : Tous les deux et Chatrian, c'est l'autre.

Eh bien ! cette réponse typique nous revient en mémoire en présence de ces deux noms qui figurent en tête de cette biographie, tant est grande la similitude de situation. Associés tous les deux, MM. Garand et Terroux ont tellement déteint l'un sur l'autre, se sont tellement fondus dans leur belle intimité, qu'ils

dés ne désemplissent guère, où chaque client devient un ami et où même ceux qui n'obtiennent pas de faveurs s'en vont consolés et contents.

Homme pratique et de grande expérience, M. U. Garand avait d'abord débuté dans le commerce. Né à St-Louis de Gonzague le 6 avril 1856, fils du notaire Garand, établi à Montréal depuis 1861, il fit ses études chez les Pères Oblats et à l'Académie Commerciale du Plateau, où il obtint ses premiers succès.

Entré au sortir de l'école dans la grande maison de commerce de gros de P. P. Martin & Cie, qu'il quitta pour entrer dans celle de Amable Prévost & Cie, il fut



M. U. GARAND



M. TERROUX

en sont réellement arrivés à n'en faire qu'un. Pourrait-on jamais faire un plus bel éloge de l'association humaine de deux intelligences, deux énergies, deux volontés tendant au même but.

Il est consolant dans un temps comme le nôtre, où l'âpreté de la lutte prend si souvent des allures de combat, où l'ambition personnelle fait si souvent échouer les meilleures et les plus sûres combinaisons, de voir la belle harmonie qui règne depuis si longtemps entre les deux estimables citoyens auxquels nous consacrons cette étude.

Le vieux cliché de " l'union fait la force " n'a jamais eu une plus juste et une plus féconde application. Et, quelle urbanité, quelle inaltérable bonne humeur dans les relations du public avec ces deux banquiers uniques dans leur genre, et dont les bureaux toujours achalan-

vite au courant des rouages les plus intimes du fonctionnement de ces maisons, et n'y trouvant pas un aliment suffisant à ses capacités financières, il résolut d'entrer dans une maison de banque.

La banque Ville-Marie jouissait à cette époque d'une renommée justifiée, et c'est dans cette institution, bien déchue depuis, que M. Garand fit son entrée dans la finance. En peu de temps il y conquiert la position de caissier.

Rompu à toutes les exigences de cette charge, la plus importante sans contredit d'une maison de banque, il prouva sa haute valeur en contribuant à la création de la "Montreal Clearing House," dont il fut un des premiers directeurs.

Il résolut alors de fonder une maison personnelle, et abandonnant la banque Ville-Marie, où il laissait

les meilleurs souvenirs, il s'associa un des employés modèles de l'institution depuis dix-sept ans déjà à son service et dont M. Garand avait été à même de constater l'intégrité et la haute valeur.

Jamais choix ne fut plus judicieux et plus heureux, les résultats obtenus immédiatement après l'ont hautement constaté, et cette maison, modeste à son origine, tend à devenir une institution financière de premier ordre, tant inspirent de confiance ces deux associés si bien faits l'un pour l'autre.

M. Garand épousa, le 26 novembre 1879, demoiselle Augustine Genand, fille cadette du Dr F.-L. Genand, de Montréal.

Membre à vie de la chambre de commerce, il fait partie de son comité des finances et de son conseil et en est le trésorier depuis plusieurs années. Commissaire de la Cour Supérieure et Juge de Paix, il a été pendant plusieurs années trésorier pour la paroisse de Notre-Dame de la Société St-Jean-Baptiste. La Société Française du département des Alpes Maritimes lui conféra, il y a quelques années, le titre de chevalier.

Terminons ce qui concerne M. Garand en mentionnant qu'il vient d'être appelé à faire la lumière dans la situation de cette banque Ville-Marie où il avait fait ses premières armes, et hélas, bien déchu de l'état de prospérité dans lequel il l'avait laissée. Nous devons dire cependant que cette banque canadienne-française dans l'origine était depuis longtemps déjà passée sous une administration entièrement anglaise. Nul mieux que notre concitoyen ne pourra porter un peu de lumière dans les arcanes de cette sombre institution dont le nom retentira douloureusement et pendant de longues années à venir dans le cœur de tant de familles ruinées. Mais entre les mains de M. Garand, l'un des liquidateurs actuels, nul doute que le meilleur parti possible ne soit tiré de cette lamentable situation et que justice ne soit rendue à tous les intéressés.

Né à Montréal en 1857, M. Terroux est fils de feu C.-A. Terroux, en son vivant protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal. Il fit ses études au Collège Ste-Marie des Pères Jésuites. Entré comme commis payeur à la banque Ville-Marie, très florissante alors, il y demeura dix-sept années, et ne la quitta que pour entrer en société avec M. Garand et fonder la maison de banque Garand, Terroux & Cie qu'ils ont porté tous deux à un si haut degré de prospérité.

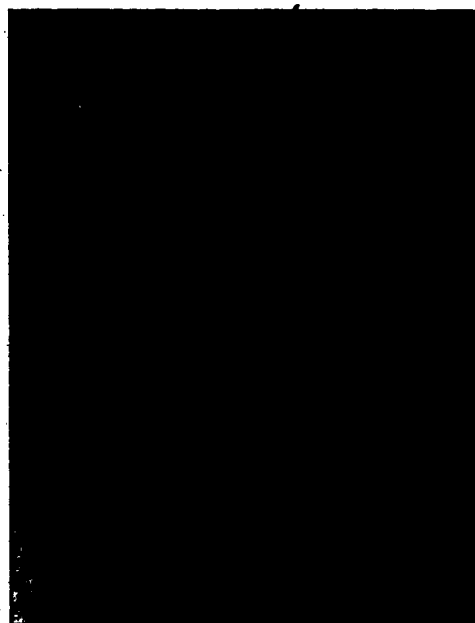
Travailleur infatigable, d'une intégrité et d'une affabilité à toute épreuve, tout ce que nous avons dit de M. Garand s'applique sans réserve à M. Terroux, et on peut sans crainte citer leur association comme modèle, et l'offrir en exemple.

M. Terroux a été capitaine du 65e Bataillon et avait conquis tous ses grades par son mérite personnel.

Le 20 septembre 1882, il épousa Delle Marie-Joséphine Bruneau, fille de feu le Dr O.-L. Bruneau, en son vivant médecin de la cité de Montréal, et seigneur de Montarville.

J.-ARTHUR FRANCHÈRE.

Pour ceux qui sont passés par le bureau du shérif, il n'est pas nécessaire de faire l'éloge de l'affable assistant-shérif, dont le nom figure en tête de cette notice. Pour nos lecteurs nous dirons que la couronne n'a pas de serviteurs plus compétent, plus affable et plus disposé à servir le public.



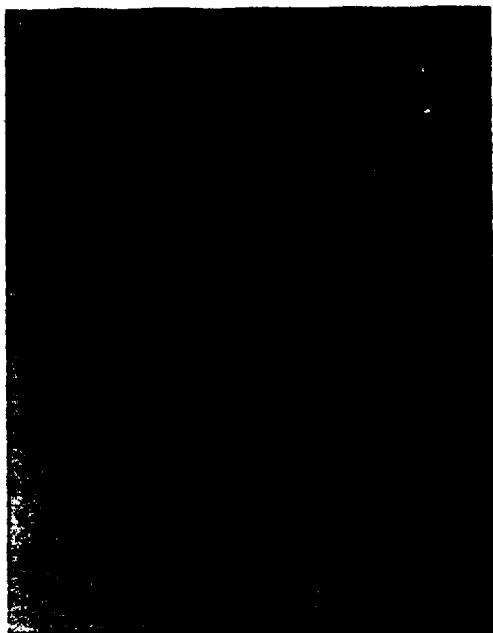
M. J.-Arthur Franchère est né à Ste-Marie-de-Monnoir le 14 février 1862, du mariage de Jacques Franchère, M.D., avec Mademoiselle H. Boutillier, dont les ancêtres venaient de l'île de Guernesey. Il fit ses études au petit séminaire de Ste-Marie-de-Monnoir et ensuite obtint le degré de M. A. de l'Eastman National Business Collège, de Poughkeepsie, N. Y. Il étudia ensuite le droit à l'Université Laval de Québec et sous M^{tres} W. & A. H. Cook, de Québec, et M^{tres} Roy & Boutillier, de Montréal. Il fut admis au barreau en janvier 1887. Il pratiqua en société avec M^{tre} John P. Noyes, ancien bâtonnier général, à Waterloo. Le 11 juin 1889 il était nommé à la charge d'assistant shérif du district de Montréal. Il fut shérif par intérim depuis la mort de l'hon. P. J. O. Chauveau jusqu'à la nomination de son successeur, l'hon. J. R. Thibaudeau. Espérons qu'un jour il deviendra shérif en titre.

M. Franchère est apparenté avec le célèbre Gabriel Franchère, l'auteur des "Relations d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, pour les années 1810-11-12-13-14," dont il est le petit neveu.

M. FRANCIS ST-GERMAIN.

Une des figures les plus connues de notre monde des affaires. Doué du caractère le plus affable, d'une intégrité rigide dans ses relations, d'une honorabilité reconnue de tous ceux, et ils sont légion, qui ont eu avec lui quelque rapport, M. St-Germain on peut le dire ne compte que des amis.

Gérant d'immeubles, de successions et spéculateur



sur les terrains, la haute position qu'occupe aujourd'hui le citoyen remarquable qui fait le sujet de ces notes biographiques, il ne la doit qu'à son énergie, son intelligence et par dessus tout à son amour du travail. Né à Montréal en 1848, il fut élevé à Saint-Philippe, dans le comté de Laprairie, où ses parents étaient venus se fixer dès 1852.

Ayant fréquenté l'académie des Clercs de Saint-Viateur, à Laprairie, il dut se contenter d'acquérir là les premières notions de son éducation commerciale, et ce n'est qu'à force d'énergie et de persévérance qu'il acquit plus tard et qu'il compléta les connaissances indispensables dans la carrière qu'il devait entreprendre.

Plein d'ardeur et aussi d'illusions, il fit comme tant d'autres canadiens, et désireux de conquérir rapidement sa place au soleil, il vola vers les Etats-Unis, et

débuta dans le commerce à St-Paul, Minnesota. La grande célébration de 1874 le ramena à Montréal, et témoin des progrès accomplis, il résolut de se fixer dans son pays et se mit résolument à l'œuvre.

Disons en passant que sous notre plume s'est présenté plus d'un canadien devenu éminent par la suite, et qui était aux Etats-Unis lors de la grande célébration de la Fête Nationale en 1874. L'amour de la patrie violemment réveillé par le déploiement inusité donné à cette fête nationale, a parlé plus haut que l'intérêt, et beaucoup de nos fils expatriés sont revenus, abandonnant souvent de brillantes positions déjà acquises à l'étranger, tant est grand, tant est vif l'amour du sol natal.

Les hauts dignitaires de nos sociétés nationales devraient, sans regarder aux sacrifices, organiser au moins chaque période décennale des démonstrations dans le genre de celle de 1874. Frappé par les progrès accomplis, remué dans ses fibres nationales les plus intimes, la voix du sang commande alors impérieusement les plus grands sacrifices et l'exilé volontaire retrempé dans l'amour fraternel des siens ne se sent plus le courage d'abandonner une seconde fois le sol sacré de la patrie.

Que de rapatriés parmi nous jouent aujourd'hui un rôle prépondérant qui le doivent à la grande convention.

Devenu grâce à son travail incessant et à la sûreté de son commerce, administrateur de plusieurs importantes successions, et récemment de celle de F.-X. Beaudry, Joel Leduc et Alexis Brunet, il a pu déployer les aptitudes spéciales et les connaissances approfondies qui lui ont valu de si importants succès.

M. Francis St-Germain a eu la charge de créer une succursale de la banque Jacques-Cartier à St-Henri, et avait en peu de temps réussi, grâce à ses aptitudes spéciales, à mettre cette succursale sur une base solide.

Ce fut avec regret que les directeurs le virent quelque temps après se démettre des fonctions qu'il remplissait si bien; mais l'importance croissante de ses affaires exigeait exclusivement tous ses soins.

Animé de sentiments aussi larges, nul ne s'étonnera de voir que M. St-Germain ait de bonne heure encouragé les sociétés de bienfaisance dont l'action civilisatrice rayonne de nos jours et produit tant de bons résultats.

Témoin judiciaire de cette action bienfaisante, notre éminent concitoyen résolut de donner à ces sociétés son appui moral et matériel.

C'est ainsi qu'on le voit trésorier pendant deux ans de l'Union St-Joseph de St-Henri, et président de la Société St-Jean-Baptiste de cette même ville.

Egalement membre important de l'ordre fraternel des Forestiers Catholiques et des Forestiers Indépendants, dont le rôle prend de jour en jour une place si importante, pénétré du bien-être et de l'aide efficace que la coopération est appelée à répandre désormais dans le monde moderne, M. St-Germain donna tout son concours à la formation de "l'Alliance Nationale," société similaire plus spécialement adaptée aux besoins de la nation canadienne, et fut un de ses fondateurs.

Libéral dans sa politique, comme il l'est dans sa vie privée, M. St-Germain est un des citoyens qui ont le plus contribué au progrès matériel et au progrès moral de notre grande Métropole. Patriote dans la plus pure acception du mot, par sa belle carrière, par sa vie irréprochable, et par son attachement profond à la cause des canadiens-français, sa place était toute marquée dans cette galerie de gens distingués dont la vie est consacrée au bien public et à la gloire de notre nationalité dans cette partie de l'Amérique du Nord qui constitue le Canada.

M. N. TÉTRAULT.

Par ces temps de lutte à outrance, où les moyens les plus divers sont employés pour obtenir le succès, il faut pour arriver au premier rang et atteindre les sommets être comme le héros d'Horace doué d'un cœur ferme et d'une volonté à toute épreuve.

Avec les progrès de l'industrie moderne et le perfectionnement de la machinerie spéciale, les anciennes méthodes ne suffisent plus.

Pour soutenir la concurrence acharnée qui se manifeste en tout et partout, prend toutes les formes, il faut une attention de toutes les heures, une audace virile, un jugement sain et savoir sans hésiter accomplir les sacrifices les plus grands, quelque fois les plus extrêmes.

Commander à une armée d'ouvriers, régler dans ses moindres détails la marche compliquée de rouages disparates, provoquer l'émulation, modérer les ardeurs intempestives des uns et secouer la torpeur des autres, en un mot par une attention soutenue, ne négliger aucun détail, telle est en quelques mots la tâche qui incombe aujourd'hui à l'industriel moderne.

Qu'on ne s'imagine pas que le tableau est chargé, il n'est que rigoureusement vrai et souvent le moindre détail négligé entraîne la ruine d'un établissement ayant souvent toutes les apparences et toutes les chances de succès.

C'est ce qui donne de nos jours une si grande importance à l'industrie, et ce qui la rend inaccessible sur une petite échelle. Aussi peut-on dire sans hésitation

que l'homme doué des capacités nécessaires, de l'énergie et de l'habileté indispensable pour mener à bonne fin une grande entreprise industrielle, est un homme d'une intelligence supérieure et un utile citoyen. C'est par eux qu'une ville comme Montréal devient une grande métropole et que ces citoyens méritent une mention spéciale de la part de l'historien.

Aussi nous fait-il grandement plaisir de rendre au citoyen, dont le nom figure en tête de cette courte biographie, un juste hommage et un tribut bien mérité.

Né à Chatam, dans la province d'Ontario, le 5 janvier 1869, de l'union de Nap. Tétrault et de Delle Oliva Poirier, de la province de Québec, M. Tétrault



est dans toute la force de son énergie et dans tout l'épanouissement de son talent.

Il fit ses études dans sa ville natale de Chatam et vint très jeune encore se lancer dans l'industrie.

Entré de bonne heure dans la grande manufacture de chaussures de Leggat, de Montréal, il sut par un travail acharné et une intelligence hors de pair s'assimiler tous les secrets d'une industrie aussi importante et aussi compliquée.

Aussi put-il appliquer à son propre bénéfice, lorsqu'il devint manufacturier à son tour, les méthodes les plus modernes et les plus perfectionnées, et il n'est pas étonnant que M. Tétrault ait marché de succès en succès; et aujourd'hui il se trouve à la tête d'une importante manufacture. La plus grande manufacture canadienne de Montréal, et la troisième comme importance dans le Dominion.

M. N. Tétrault a épousé, il y a quelques années, mademoiselle Alphonsine Moncel, fille de M. C.-N. Moncel, l'administrateur si bien connu à Montréal de l'importante succession Masson.

J.-O. LABRECQUE.

Le citoyen distingué, qui fait l'objet de cette courte note biographique, est un des plus connus et des plus estimés de notre grande cité.

Non, que sa carrière comme celle de gens qui, par leur naissance ou leurs travaux, sont naturellement mêlés à des événements plus retentissants et fournissent au chroniqueur de plus nombreux matériaux,



abonde en incidents remarquables. Elle n'en est pas moins digne d'être relevée et citée en exemple. Dans notre jeune pays où le champ est ouvert à toutes les ambitions, où se coudoient et souvent se heurtent tant de gens pressés de parvenir, anxieux de se créer une place au soleil par quelque coup d'éclat, et de se signaler par des actions extraordinaires, il est peut-être plus difficile de savoir consacrer sa vie à des devoirs plus modestes.

Une vie de labeur, de travail et d'honneur telle que M. Labrecque l'a comprise et pratiquée a son grand mérite, et la bataille ainsi que la victoire finale n'en sont pas moins glorieuses.

Le jeune Labrecque, fils de Onésime Labrecque et de Léocadie DeBeaumont, fréquenta quelques années l'école du Plateau, sous la direction de M. Archambault, où il apprit la comptabilité.

Ce fut en qualité de comptable qu'il fit son entrée dans la vie commerciale et qu'il fut admis dans une maison qui alors faisait beaucoup parler d'elle.

Cette grande maison, sous la raison sociale de Pilon & Cie, faisait des affaires considérables et fut certainement le précurseur de ces grands bazars qui aujourd'hui font l'orgueil de notre métropole.

C'est là que pendant de longues années notre compatriote puisa les connaissances pratiques qui plus tard devaient tant lui servir et lui assurer le succès éclatant qui devait couronner ses efforts.

Bien armé pour la lutte, ayant économisé assez de capitaux pour commander la confiance, doué des qualités les plus essentielles dans les affaires, M. Labrecque se lança dans la mêlée, et en quelques années, par son travail, par son énergie, par son affabilité reconnue de tout le monde, il a surmonté tous les obstacles.

Ayant ouvert un grand commerce de charbon en gros, ses affaires ont rapidement pris un grand essor et M. Labrecque se trouve aujourd'hui à la tête de cette importante branche du commerce.

Marié le 1er août 1883, notre concitoyen a eu récemment la douleur de perdre sa femme, qui était une personne d'une grande distinction.

Bref et pour terminer disons que par une vie de travail, de probité et d'honneur, le sujet de notre rapide esquisse a su inspirer la plus grande estime personnelle doublée d'une confiance absolue dans ses relations d'affaires et a conquis une grande place ainsi qu'une véritable notoriété parmi toutes les classes de notre société. C'est pour cela que sa carrière mérite d'être donnée en exemple et que sa biographie trouve une place dans ce livre destiné à rappeler les œuvres de tous ceux qui ont contribué au développement de notre belle métropole.

CHS. GUILBAULT.

Le descendant d'une des plus anciennes familles françaises, les ancêtres partis de la province de Normandie vinrent s'établir, vers 1697, au Canada, et furent parmi les premiers colons qui s'installèrent à Charlesbourg, près de Québec.

Ces hardis pionniers venaient d'un pays riche et prospère, ils allaient courageusement en fonder un nouveau qui devait un jour jouer un grand rôle dans le monde et devenir, sans aucun doute, le futur grenier du monde.

C'étaient des agriculteurs ces premiers français qui firent apparition un jour sur les bords du St-Laurent, et qui bravant tous les dangers fondèrent ce Canada que nous voyons grandir avec une merveilleuse rapi-

dité et accomplir une destinée sans parallèle dans le monde. Mais la véritable grandeur de notre jeune pays, sa gloire et son éternel honneur devant l'histoire, auront été le merveilleux développement pris par son agriculture.

La grandeur future de notre immense domaine sera, nous n'en doutons nullement, basée sur ses progrès agricoles, et le sceau définitif que l'histoire imprimera sur le fronton de notre temple sera "Le premier pays agricole du monde."

Les conquêtes industrielles sont nécessaires et précieuses, le commerce est certainement un grand élément de prospérité, et nous serions bien malavisés de négliger ces moyens d'action que notre énergie réclame, que nos hommes d'entreprise savent merveilleusement utiliser, mais rappelons-nous toujours que la véritable prospérité, celle que l'on peut toujours escompter, est basée sur l'agriculture, et ce sera par elle que le développement futur de notre immense territoire sera fondé.

Les canadiens qui ont visité la France ont pu voir à Nancy, la capitale de la Lorraine, une des plus grandes et des plus belles villes de notre mère-patrie, Place Dombasle, la statue d'un enfant du pays à qui ses concitoyens reconnaissants ont élevé une statue.

Quels étaient ses titres pour un honneur si grand ? était ce un conquérant, un génie inventeur, avait-il versé son sang pour sa patrie ? Non, rien de tout cela, c'était un agronome, et il avait dévoué toute sa vie aux progrès de l'agriculture ; consacré tout son temps et toutes ses pensées aux améliorations que l'application raisonnée des nouvelles méthodes apporte à la culture.

Et ses concitoyens reconnaissants et estimant qu'il avait assez fait pour la gloire et la grandeur de son pays, lui élevèrent une statue.

Nous voudrions voir quelque canadien mériter par des succès remportés dans le même sens et pour le plus grand bien de ses compatriotes un pareil honneur ; et il nous paraîtrait doux de saluer en passant sur une de nos places publiques l'image d'un bienfaiteur.

Qu'il nous soit permis de tracer ici brièvement la carrière d'un homme utile et qui a dans une grande mesure travaillé au développement de nos richesses agricoles.

Né à Daillebout, comté de Joliette, le 31 avril 1834, fils de Cha. Guilbault et de Marie Blanchard, de Ste-Mélanie Daillebout, le sujet de notre étude reçut son éducation au collège de Joliette.

De bonne heure il se lança dans l'industrie et ouvrit une manufacture de chaussures, plus tard une fonderie, ensuite il se livra au commerce de bois en gros,

ensuite il créa une manufacture de tabac, ce qui eut pour effet de le mettre sur sa véritable voie en lui faisant toucher enfin à sa vocation, l'agriculture.

En effet M. Guilbault fut un des grands agriculteurs de son pays, et sur les fermes considérables qu'il possédait il encouragea tous les progrès et se mit résolument à la tête du mouvement créé pour améliorer les procédés de l'agriculture, et faire renoncer à la routine.

Dans ce but il forma, en 1854, une des premières, sinon la première société d'agriculture du comté de Joliette, dont il fut président et secrétaire pendant vingt ans.

Ses concitoyens appréciant les immenses services rendus par M. Guilbault, l'élirent à la charge de maire de Joliette, poste qu'il conserva pendant 20 années



consécutives, après avoir été très longtemps conseiller auparavant.

Elu au parlement fédéral en 1882, ses trop nombreuses occupations le firent résigner. Mais ses électeurs tinrent bon et il fut réélu la même année le 7 décembre 1882, comme conservateur.

Réélu en 1887 aux élections générales, il fut pour les mêmes causes plus impératives encore obligé de se démettre une seconde fois de son mandat et de se consacrer tout entier à ses nombreuses et importantes occupations.

En 1885, M. Guilbault fit en compagnie de l'hon. G.-J. Ross, alors premier ministre de la province de Québec, un grand voyage d'études afin de voir de près, de constater et de s'assimiler les procédés d'agriculture les plus perfectionnés employés dans la vieille France, qui a toujours sous ce rapport été au premier

rang. Il visita tout ce que notre mère-patrie offre de plus remarquable. Les grandes fermes modèles, celle de Grignon en particulier, et les Haras du Pin, si renommés dans le département du Calvados.

Il fit ensuite un grand voyage circulaire dans les principaux pays de l'Europe, Angleterre, Allemagne, Suisse, Hollande, Belgique, étudiant et comparant partout afin de faire profiter le Canada de son expérience. Car il ne faut pas se le dissimuler le pays a grandement profité de tout ce qu'avait vu et étudié M. Guilbault, et nous devrions avoir constamment des agents dans les principaux centres agricoles pour nous tenir au courant de tous les progrès réalisés.

Après avoir visité presque toute l'Europe, M. Guilbault fut appelé à son retour au département des travaux publics, à Montréal.

Depuis 1894, il remplit les fonctions de payeur général des canaux de la province de Québec, position qu'il occupe actuellement.

Marié le 10 août 1858 à Delle Marie-Hermine Lemaitre-Auger, fille du major Désiré Lemaitre-Auger, de Louiseville, quinze enfants sont nés de ce mariage, trois garçons et deux filles, dont l'une est mariée. Quant aux garçons, l'un est avocat, un autre est dans les affaires et le troisième est agent d'assurances. Dix sont morts.

ALEX. DESMARTEAU.

Un charmant garçon que tout le monde connaît, d'un accueil cordial et souriant, ayant en un mot tous les dons naturels qui lui attireront les sympathies de sa nombreuse clientèle. Car dans la prime adolescence, M. Alex. Desmarteau est obligé de suffire à la lourde tâche que lui a imposé la mort prématurée de son père.

Nous sommes convaincus que pénétré de ses devoirs, animé d'un noble enthousiasme, armé de ce magnétisme de la jeunesse, le moral et les capacités de M. Desmarteau seront à la hauteur de la grande responsabilité qui lui incombe.

Frappé soudainement en pleine force et en pleine santé, n'ayant pas eu le temps de se recueillir, de préparer son fils à lui succéder en lui donnant ces conseils paternels, illuminés pour ainsi dire de la vision de l'avenir, et qui se gravent si profondément, se fondent pour ainsi dire avec l'image de ceux qui nous sont plus chers encore à l'heure où nous les perdons, le père laissa le fils dans le désarroi moral le plus absolu.

Grâce à une énergie peu commune, à un talent déjà reconnu et des aptitudes développées par une éduca-

tion spéciale, M. Alex. Desmarteau succéda à son père et dans les affaires rien ne fut changé.

Tout le monde connaît la carrière de M. Desmarteau, père. Né à Boucherville le 5 septembre 1839, il vint âgé de 20 ans se fixer à Montréal. Il entreprit alors un commerce d'épicerie en gros et détail. Quelques années plus tard, en 1869, nommé échevin, il fut renommé par acclamation, et représentait le quartier Sainte-Marie. Actionnaire et directeur de plusieurs sociétés importantes, il a toujours joui d'une entière confiance et d'une incontestable autorité.

Finalement il avait, en 1886, établi un bureau important de comptabilité, qui en peu de temps prit une immense extension, et jouissait d'une popularité toujours croissante.



Appelé soudainement à la tête d'une responsabilité aussi grande, nous avons la certitude que M. Desmarteau, fils, sera à la hauteur de la tâche, pour laquelle heureusement il a des aptitudes spéciales.

Né à Montréal le 22 avril 1872, il fit ses études à l'académie commerciale, où il demeura plusieurs années, gradua au *Montreal Business College* le 10 juillet 1890. Gradua de nouveau au *Eastman College* de Poughkeepsie, N. Y., le 10 février 1891, et obtint aussi un diplôme spécial de calligraphie au même collège.

Il épousa à Kenkakee, Ill., Delle Rachel Fortin, le 12 mai 1896, et est l'heureux père d'un garçon, Charles-Alexandre-Fortin.

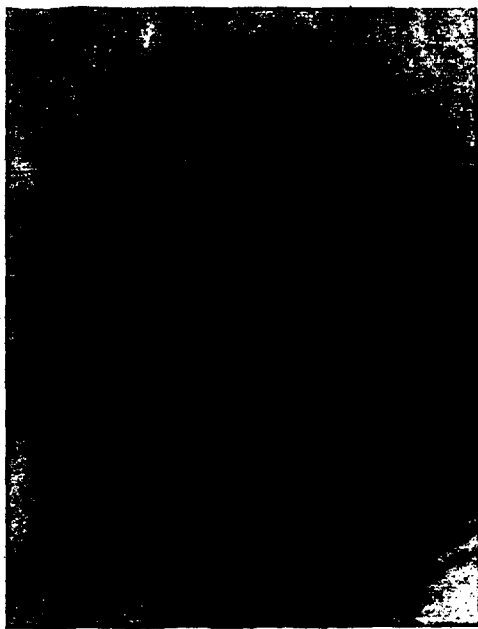
M. Alexandre Desmarteau a donc pris entièrement la succession de son père et comme lui se livre à la comptabilité, à la liquidation et à l'administration des

successions, en un mot à tout ce que comporte un grand bureau comme celui que tout Montréal connaît, et qui, entre les mains de M. Desmarteau, ne peut que prospérer et grandir.

JOSEPH-ALFRED LABELLE,

Avocat,

Porte un nom qui a déjà été illustré au Canada par plusieurs générations d'hommes éminents et en passe de le devenir encore. Hériter d'un nom glorieux est quelque fois une lourde responsabilité, la comparaison qu'on qu'on fasse s'impose à l'esprit et toute défaillance peut devenir funeste.



Aussi quand un noble nom est noblement porté, le rayonnement dégagé est irrésistible, l'attraction magnétique, et les cœurs se donnent.

Né à Montréal le 14 janvier 1870, fils de cet Octave Labelle si connu et si estimé parmi les hommes de sa génération et dont nous dirons quelques mots, et de Camille Lacasse, de St-Vincent de Paul, du comté de Laval, le sujet de notre étude est donc dans la pleine maturité de son talent.

Après avoir fait ses études au collège de Joliette et passé de brillants examens, il vint à Montréal et prit ses inscriptions à l'Université Laval, où il suivit les cours de droit. Très estimé et remarqué parmi ses confrères étudiants, il faisait entre temps sa cléricature dans les bureaux de Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel. C'est dire qu'il était à bonne école.

Le 12 janvier 1893, après de brillants examens, il était admis au Barreau de cette province ayant à peine 23 ans.

Etudiant le droit, il avait eu l'honneur d'être appelé en qualité de secrétaire particulier de l'honorable P.-E. Leblanc, orateur de l'Assemblée Législative de Québec, et assista en cette qualité pendant les deux premières sessions de la législature après les élections générales de 1892.

Le lecteur peut juger par ce rapide exposé à quelle école le jeune Labelle avait puisé ces premières inspirations de la jeunesse, qui s'impriment profondément et ont incontestablement une influence décisive sur la vie entière.

Très estimé dans le parti conservateur, recherché pour les luttes de husting, orateur bien renseigné, vigoureux et toujours courtois, avocat studieux et consciencieux, très épris de la dignité de sa profession.

Un joyeux et loyal compagnon. Il appartient à l'élite des jeunes que l'avenir nous montrera aux postes distingués de la politique et aussi de la magistrature.

Il s'y prépare par une remarquable assiduité à ses devoirs professionnels et par une constante étude de la politique sérieuse. Il suit de près le mouvement littéraire général, et est lui-même un écrivain châtié et abondant. Et "rara avis" il cause avec une correction, hélas, trop rare parmi notre jeunesse qui a passé par les classiques.

Comme nous le disions plus haut, M. Labelle a de qui tenir, et ce ne sont pas les exemples qui ont manqué à sa jeunesse. Son père, Octave, était un ami personnel du tant regretté Chapeau et du groupe d'hommes de talent qui brillaient autour de lui, et rayonnaient dans son orbite.

Dès l'origine, il fut un des employés les plus populaires de ce chemin de fer du Nord, qui fut un des premiers grands progrès qui placèrent la province de Québec à la tête de la Confédération.

Après la vente du chemin de fer au Pacifique il fut nommé inspecteur des travaux de construction des bâtisses du Parlement de Québec et du remarquable Block Langevin, à Ottawa. Enfin il fut pendant de longues années inspecteur des travaux au pénitencier de St-Vincent de Paul. Bref un homme d'une très grande popularité et une vraie puissance en politique. Son fils a déjà parcouru glorieusement une partie du chemin qui mène aux grandes destinées, et nul doute que l'avenir ne lui réserve une brillante carrière.

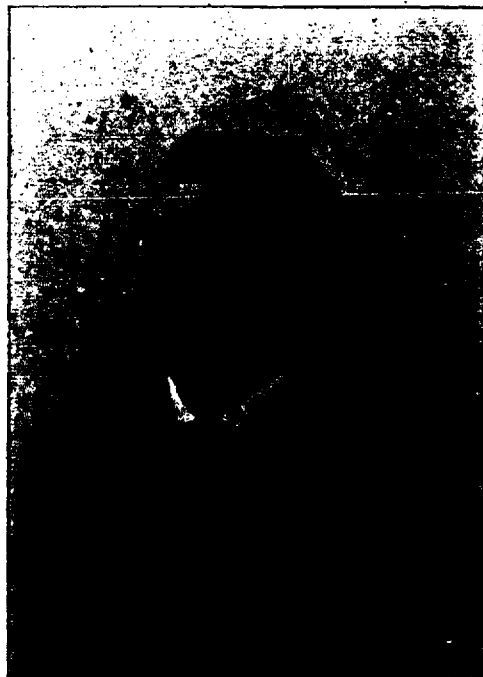
M. J.-A. Labelle épousa le 7 janvier 1895 Delle Marie-Corinne Ouimet.

EDOUARD-OCTAVE CHAMPAGNE.

Il faudrait un volume pour initier le public à la brillante carrière de l'éminent citoyen dont le nom brille en tête de cette biographie.

Contentons-nous d'énumérer brièvement ses principaux titres à l'admiration et à la reconnaissance du lecteur, et laissons à celui-ci le soin de juger et d'apprécier.

Né à Sorel, comté de Richelieu, le 15 juillet 1848, de l'union d'Edouard Champagne et de Marie Anne Veilleux, le jeune Octave fréquenta l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, et se perfectionna à l'école modèle de M. Allen, de Sorel, une des meilleures ins-



titutions de ce temps-là, et l'on verra quel merveilleux parti il sut tirer de sa première éducation.

Entré pour faire son apprentissage dans la manufacture de M. M. Barthley & Amesse "St. Lawrence Engine Works," le jeune Champagne sortait mécanicien de première classe.

Qualifié subséquemment ingénieur de première classe par le bureau des inspecteurs du gouvernement fédéral, expert pour essais scientifiques, afin de connaître le rendement des engins, monsieur Champagne avait tous les titres pour remplir les charges auxquelles il allait être appelé.

Le premier canadien-français qui ait obtenu un certificat de première classe du bureau des Inspecteurs de Steamboats du gouvernement fédéral, lequel était constitué déjà depuis 1859, il acquit rapidement la

réputation d'un navigateur intrépide, audacieux, et cependant prudent. Plus de cinq mille personnes furent témoins de l'exploit qu'il accomplit à Ottawa en 1870 en remorquant avec un vapeur une barge jusqu'au moulin T. R. Booth, tout près des Chaudières à Ottawa, ce qui n'avait jamais été fait avant.

Nommé Inspecteur des Chaudières de la Cité de Montréal, après concours, c'est sur lui seul que repose l'immense responsabilité qu'un tel poste entraîne pour la sécurité du public.

Disons de suite que jamais choix plus judicieux ne saurait avoir été fait, et ce sera un honneur pour les échevins qui ont appelé un tel homme au service de notre belle métropole.

Il suffit de constater que Montréal, ville de plus de trois cents mille âmes, est également un des plus grands centres manufacturiers de l'Amérique du Nord, pour avoir une idée de la tâche qui incombe à notre distingué concitoyen. Toujours au travail, n'épargnant ni son temps ni sa peine, rien ne le rebute, rien ne lui semble indigne de son attention personnelle, aussi peut-il se vanter que depuis son entrée en exercice, jamais le plus petit accident ne s'est produit. Tous sont unanimes à reconnaître ses services, et nos concitoyens anglais sont les premiers à proclamer sa compétence et à recourir dans chaque occasion à ses lumières. Nous verrons plus loin que les américains et les français ont également apprécié ses mérites.

Délégué par le comité des finances à Chicago pour faire l'expertise et assister aux essais de la fameuse pompe Worthington, nommée Columbian par les américains, laquelle était en fonction au "World's Fair," et dont la capacité est de dix millions de gallons par 24 heures, il la jugea excellente et en fit l'acquisition au nom de la ville de Montréal. Depuis, cette pompe est installée à la maison des roues, donne entière satisfaction et n'a pas coûté un seul centin de réparations depuis 1888.

Toutes les pompes à haute pression du département des incendies sont également sous le contrôle et l'inspection de M. Champagne, et c'est lui qui a fait les devis et les plans de la plus grosse et la plus puissante connue. La maison Lafrance ayant accepté de remplir toutes les conditions de ce contrat et ayant réussi, Montréal possède aujourd'hui la plus grosse, la plus puissante et la meilleure pompe à feu du continent.

Nous pourrions terminer ici ces trop courtes notes biographiques, mais nous ne pouvons résister au plaisir de faire connaître également l'homme privé à nos lecteurs. *

Doté d'un courage à toute épreuve, M. Champagne l'a prouvé en maintes circonstances; qu'il nous suffise

de mentionner un fait entre mille. Assissant au feu terrible qui ravagea l'asile des aliénés à la Longue Pointe et voyant le péril auquel étaient exposés les malheureux hôtes de cet asile, n'écoulant que son courage, il se lança avec le vaillant chef Benoit, au milieu de la fournaise, et malgré la résistance désespérée de ces malheureux, furieux et inconscients, qui, loin de s'aider, se cramponnaient désespérément à tous les obstacles, tous deux réussirent à en sauver un grand nombre. Un des obstacles que ces deux braves eurent à surmonter était le fait que dans ces maisons les portes ferment d'elles-mêmes avec des ressorts. Que l'on juge des efforts qu'ils devaient faire, embarrassés de leurs fardeaux.

La récompense fut à la hauteur de l'exploit accompli; une foule énorme vint un beau dimanche les chercher en grande pompe et les escorta à l'église, où, après une grand'messe chantée en leur honneur, le curé de la paroisse, M. Lesage, fit en termes émus et éloquents l'éloge de nos deux héros.

On pourrait croire qu'absorbé par des travaux si nombreux et si importants, M. Champagne néglige tout le reste et n'aspire qu'au repos. Il n'en est rien et sa vaillance et sa bonne humeur aidant, il est devenu un des sportsmen les plus connus des nombreux amateurs.

Chasseur intrépide et tireur hors ligne, jamais il ne manque le but, et son habileté est attestée par les innombrables prix qui ornent son salon. Quelques-uns sont de grande valeur et d'une exécution artistique irréprochable.

Sympathique au premier chef, bon compagnon, notre concitoyen est aussi populaire parmi les américains que parmi nous. Ils le lui ont bien prouvé en le nommant Président de l'Association des Inspecteurs des Chaudières des États-Unis et du Canada.

Un dernier honneur lui manquait, et finissons sur ce trait: Vainqueur d'un dernier concours, il a eu l'honneur de doter l'association dont il fait partie de la belle devise qui suit: "Hic errare non licet."

"Chez nous il n'est pas permis de se tromper."

M. Champagne méritait à plus d'un titre d'occuper une place d'honneur dans ce volume.

R.-L. DE MARTIGNY.

Descendre d'une antique lignée était autrefois dans ce que nous appelons communément le bon vieux temps, un titre suffisant pour obtenir les faveurs de la fortune. A cela seul se bornait quelque fois l'ambition de nombreux privilégiés tout à fait insoucients, ou même dédaignant d'en poursuivre d'autre.

De nos jours, dans ces temps de démocratie, où la valeur personnelle doit se faire jour et mériter l'attention de la foule, il ne suffit plus d'être issu d'une antique lignée, il faut encore par son talent, son énergie et son travail, attirer et fixer l'estime publique. Toutes les classes se sont mêlées, toutes les ambitions se coudoient, se heurtent, et il n'en est que plus glorieux pour le représentant d'une antique famille d'avoir su par sa persévérance se faire une place au soleil.

Pour lui la lutte a été plus ardente, les obstacles à surmonter plus grands, mais le résultat final n'en est par contre que plus glorieux.

Né à Varennes le 25 septembre 1852, le citoyen bien connu qui fait le sujet de cette courte biographie descend en ligne directe de la famille des LeMoine.

Avoir le nom de ses ancêtres gravé sur le marbre ou sur l'airain, le voir inscrit et cité dans toutes les annales du passé, est certes un grand honneur, mais de nos jours c'est insuffisant. C'est pourquoi les parents de notre jeune ami l'envoyèrent au collège de l'Assomption y faire ses humanités et le préparèrent de la sorte à affronter les luttes futures.

Ses études terminées, le jeune de Martigny entra à l'école de droit où il prit ses inscriptions, passa ses examens et se fit de suite inscrire au Barreau de Montréal.

De 1880 à 1885, il pratiqua la noble profession d'avocat, mais dédaignant la chicane et se sentant d'autres aptitudes, il abandonna la toge et se lança dans les affaires en qualité d'agent financier.

A partir de ce moment, M. de Martigny a joué un rôle très important. Intermédiaire entre les grands propriétaires et le public, il a fait nombre de grandes et audacieuses spéculations.

S'occupant également du placement de débetures de villes et de municipalités, il est appelé dans ce genre d'opérations à un brillant avenir.

Il serait trop long et sans intérêt pour le lecteur d'énumérer toutes les transactions auxquelles M. de Martigny a prêté son concours; qu'il nous suffise de dire que ces transactions se comptent par centaines, peut-être par milliers.

Notre honorable concitoyen a donc par son activité, son aménité, la loyauté de ses relations, que savent si bien apprécier ses clients, conquis une place honorable par son unique travail, il doit en être très fier, et sa famille établie dans ce Canada depuis l'année 1654, n'a pas eu de rejeton plus méritant.

M. de Martigny a épousé en 1880 Delle Marie-Louise Lévesque, fille de M. P.-S. Lévesque, seigneur de Ramezay et de D'Aillebout, et l'on peut voir par là qu'il n'a point fait de mésalliance.

GUSTAVE-ADOLPHE DROLET.

Figure martiale, franche et ouverte, le sujet de cet essai biographique pourrait difficilement cacher l'origine française que lui ont transmise une longue suite d'aïeux.

Fils du lieutenant-colonel Charles Drolet, un des vaillants patriotes de 1837, et de Dame Hélène-Flavie Chicou-Duvert, fille du docteur Duvert, chez qui fut tenue la célèbre assemblée des six comtés, à St-Charles, Rivière Chambly, il a également hérité de ses ancêtres dont plusieurs se sont illustrés dans les armées. Cette allure militaire lui est une seconde nature. Je me suis souvent demandé, tant cet aspect est frappant chez lui, s'il n'a pas l'apparence plus militaire dans la vie civile que quand il revêt son uniforme de zouave. L'arrière grand'mère de M. Drolet, du côté paternel, Dame Madeleine-Angélique Coulon de Villiers, nièce de l'héroïne Madeleine de Verchères, était la sœur du célèbre capitaine de Villiers, le vainqueur de Washington, et aussi de l'infortuné Villiers de Jumonville, tué traîtreusement le 18 mai 1754, près du Fort Duquesne, par l'ordre de Washington, alors major dans l'armée anglaise. Son arrière grand'mère, du côté maternel, était une des filles du colonel Munro de Fowlis, qui fut battu au Fort William-Henry, en 1757, par Montcalm.

Un aussi beau sang ne saurait mentir.

Irrésistiblement, un troupier de France, croisant M. Drolet sur le boulevard, portera la main droite à son shako, tant il a le type de l'officier de cavalerie, type complété par le ruban de la légion d'honneur qui orne sa boutonnière.

Né en 1844 à St-Pie, comté de Bagot. En 1864, M. Drolet obtint les deux certificats de l'Ecole Mili-

taire de Québec; le colonel de Salaberry lui offrit, après le "Raid de St-Albans," le commandement d'une compagnie du Bataillon de l'Infanterie Légère du Richelieu, à la tête de laquelle M. Drolet fit campagne pendant six mois, aux frontières du Canada. Il fut le premier canadien qui vola au secours de la papauté, après la bataille de Mentana, en 1867, et prit du service dans les zouaves pontificaux. Le grand pape Pie IX lui décerna, en 1877, le titre de

"Chevalier de Saint-Grégoire le Grand." Plus tard, sur la recommandation expresse de son général, le glorieux de Charette, le Pape Léon XIII accorda à M. Drolet "La Croix de Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Grégoire le Grand," ainsi que la médaille militaire de Rome, "Bene Merenti," attestant éloquemment avec quelle gloire il servit.

Malgré d'aussi héroïques défenseurs, accablé sous le nombre, le pouvoir temporel succomba et les zouaves pontificaux, licenciés, revirent leurs foyers.

M. Gustave Drolet avait fait de brillantes études aux collèges de Saint-Hyacinthe et de

Terrebonne; ayant étudié le droit sous feu l'hon. C.-J. Laberge et chez MM. Labelle et Globensky, il avait été admis au Barreau en 1866. Il reprit à Montréal l'exercice de sa profession en société avec feu Joseph Duhamel, conseil de la Reine.

C'est de cette époque que datent plusieurs études d'économie sociale et politique qui attirèrent l'attention sur leur auteur. D'une grande activité, étant réellement de la lignée de ces vaillants qui partirent d'Europe à la conquête d'un monde nouveau, il conquit avec quelques hommes énergiques dont la génération a conservé le souvenir, la conquête plus modeste il est



vrai, mais non moins importante pour Montréal, d'un nouveau quartier.

Borné au nord par d'immenses terrains marécageux qui commençaient où se trouve actuellement la rue Roy, M. Drolet et ses amis résolurent de combler tous ces marécages, de niveler ces terrains, de continuer la rue St-Denis à travers toute l'île de Montréal, de tracer de nombreuses rues latérales, en un mot d'ériger sur ces terrains incultes un immense quartier nouveau.

Bravement, donnant l'exemple, M. Drolet se fit bâtir en 1875, un palais pour l'époque, à une grande distance du centre de la ville, et construisit une magnifique terrasse de quarante-cinq maisons, afin de donner l'élan. C'était hardi et d'une conception bien audacieuse ; mais combien les faits ont prouvé à M. Drolet et à ses concitoyens la justesse de ses vues. Aujourd'hui plusieurs nouvelles paroisses ont été érigées sur ces espaces déserts naguère, trois églises, qui sont des merveilles, ont été érigées et Montréal s'est depuis étendue bien au loin vers le nord. La ville reconnaissante a donné le nom de M. Drolet à une des nouvelles rues de ce riche quartier.

Libéral en politique et ami personnel de Sir Wilfrid Laurier, il compte nombre d'amis parmi les principaux conservateurs ; et combien il a raison. Dans ce jeune Canada, cette division de la population en deux camps luttant sans cesse, souvent sans cause, se poussant, se heurtant, s'évinçant, se jetant mutuellement et tour à tour tous les méfaits à la figure, se couvrant généreusement de toutes les ignominies, est bien pour un penseur une des choses les plus douloureuses qu'il puisse contempler.

Il aurait bien mérité de son pays celui qui, voyant se perdre tant d'énergie, s'user tant de bonnes volontés rendues stériles par une lutte sans trêve ni merci, alimentée souvent par des jalousies intéressées, pourrait mettre un terme à un état de choses si alarmant.

Jamais conquérant n'aurait fait plus belle conquête que celle qui, unissant dans un seul faisceau tous ces efforts, faisant cesser ces luttes fratricides, porterait dans un vigoureux élan tout le peuple canadien en avant pour la gloire et le bonheur commun. C'était le rêve du tant regretté Honoré Mercier.

Hélas ! que de canadiens ne sont pas du même bord ! M. Drolet nous paraît un homme capable, s'il était écouté, et " tout gouvernement, rouge ou bleu, conscient de son devoir, devrait tenir à honneur d'appeler dans ses conseils des hommes de cette trempe et de cette valeur," de faire cesser un état de choses si préjudiciables à ce pays destiné, comme personne n'en doute, à un grand avenir.

En 1876, M. Drolet fut nommé membre du jury des récompenses, à l'exposition du Centennial, à Philadelphie.

En 1878 il fut nommé commissaire du Canada à l'exposition universelle de Paris. Son Altesse Royale le prince de Galles le pria également d'agir comme membre du jury des récompenses, ce qui prouve que le prince s'y connaît en hommes.

A la clôture de cette exposition, le gouvernement français le nomma Chevalier de la Légion d'Honneur, et le Prince de Galles lui offrit une épreuve de son portrait accompagné d'un autographe flatteur.

" Homo sum, et humani nihil a me alienum puto," a dit Térence. Eh bien, pour finir cette biographie disons que M. Drolet a été chargé, en 1896, d'une mission à Rome et c'est certainement dans ce rôle délicat qu'il excelle. L'homme étant bien choisi, la mission a été bien remplie. M. Drolet a beaucoup voyagé et partant beaucoup observé.

M. Drolet est depuis quelque temps occupé à fouiller le lit de la Rivière Saskatchewan, dans les flots de laquelle roule cet or que l'on trouve presque partout en Canada. M. Drolet a organisé une compagnie en Angleterre pour l'exploitation, sur une grande échelle, de cette importante concession, et les résultats obtenus à ce jour sont des plus encourageants.

Gustave-Adolphe Drolet épousa, le 24 novembre 1868, Delle Elisa Massüe, fille de feu Gaspard-Aimé Massüe, seigneur de St-Aimé.

Quatre enfants sont nés de ce mariage. L'aîné de ses fils, M. Gustave Massüe-Drolet, est aujourd'hui le seigneur de St-Aimé.

M. Drolet est Vice-Président-Général de l'Association Internationale des Décorés Pontificaux, dont le siège est à Paris.

En 1894, Lord Aberdeen nomma M. Drolet lieutenant-colonel du Régiment Territorial de Verchères, division que son grand-père, le major Joseph-Toussaint Drolet, seigneur de St-Marc, représenta au Parlement du Canada de 1830 à 1838.

Délicat lettré, il est l'auteur d'un ouvrage de 600 pages, intitulé : " Zouaviana," dédié comme son titre l'indique, à ses anciens compagnons d'armes. M. Drolet a été souvent choisi par les anciens zouaves canadiens comme leur Président-Général. Il occupe aujourd'hui la charge de Vice-Président-Général de la Société de Colonisation et de Rapatriement de la Province de Québec. Il est aussi membre du conseil Héraldique de France, et de plusieurs sociétés littéraires et de bienfaisance ; en un mot il est *Persona Grata* et serait le cas échéant *Persona Gratissima* en Europe, aucun homme ne pouvant mieux faire honneur à la Vieille et à la Nouvelle-France.

M. JOS. BRUNET.

Echevin.

Trente années de la popularité la plus absolue, la mieux justifiée et du meilleur aloi, tel est l'aspect sous lequel nous apparaît le distingué citoyen dont nous avons aujourd'hui le plaisir et l'honneur d'entretenir nos lecteurs.

Rares sont ceux qui peuvent se flatter de capter pendant une aussi longue période, sans aucune défaillance et sans aucun arrêt, la faveur du public. Nous pouvons affirmer sans crainte que jamais popularité ne fut moins recherchée, et ajoutons ne fut mieux méritée.



D'autres ont pu par des actions d'éclat ou des discours enflammés attirer momentanément l'attention des foules, provoquer l'enthousiasme, enchaîner et subjuguier la volonté populaire; aucun n'a su comme M. Brunet naturellement et sans efforts gagner et conserver les sympathies du public. Simple et modeste, sans aucun appareil, cherchant constamment à s'effacer, c'est par des services incessants, une bonté inaltérable, une affabilité jamais démentie qu'il a acquis cette estime universelle qui l'a toujours accompagné, et le suivra jusqu'à la fin de sa carrière.

Qu'on demande aux innombrables ouvriers qu'il a employés dans sa longue course pourquoi ils lui sont si attachés et tous répondront parce qu'il est juste et bon.

Voilà en deux mots le secret de cette popularité intense qui jamais plus ne le quittera, et la raison

d'être de ce citoyen remarquable. Ces deux qualités maîtresses qui chez lui s'allient à un esprit clair et lucide, lui ont également conquis l'estime et l'amitié des hommes avec lesquels il discute les intérêts de Montréal et les destinées de sa province.

Appelé depuis de longues années à représenter ses concitoyens au conseil de ville, il a depuis longtemps fait sa marque.

Elu en 1872, il avait été envoyé au conseil par les électeurs du quartier St-Louis. Réélu en 1884, pour promouvoir les intérêts du quartier St-Jacques, et réélu par acclamation plusieurs fois, on peut juger en quelle estime le tiennent ses administrés.

Protecteur né des ouvriers, il a constamment travaillé dans leurs intérêts et a su également être juste pour tout le monde.

Ses collègues du conseil lui rendent pleine justice, et il a occupé toutes les positions que leur faveur pouvait lui octroyer. Pro-maire, président du comité des chemins, c'est lui qui eût à recueillir le lourd héritage de M. Préfontaine, quand ce dernier fut appelé à la mairie; et dans cette position enviée, mais exposée à la critique, non seulement il ne s'est pas montré inférieur à son illustre devancier, mais il a su comme toujours, comme partout, se faire estimer et se faire aimer. Cette année élu encore par acclamation, il a préféré laisser cette charge, malgré les nombreuses instances de ses collègues et de ses administrés, pour jouir d'un peu de repos relatif, et consacrer à ses nombreuses occupations un peu de son temps.

Elu membre du parlement provincial en 1889, il a également pris les intérêts de ses constituants pendant les cinq années d'une législature. Les électeurs eussent été fiers et heureux de lui continuer le mandat qu'il a rempli avec tant d'honneur; il a dû décliner, trop absorbé par des travaux multiples.

Contracteur, il a exécuté les plus importants travaux et Montréal lui doit une grande partie de son développement. Dès l'année 1870, et pour subvenir à la demande incessante de matériaux de construction, il créa une immense briquerie qui n'a depuis cette époque cessé de fonctionner, dans laquelle il a conservé de très grands intérêts, qui, aujourd'hui encore, est en pleine opération et grandit toujours.

Né à Saint-Vincent de Paul le 26 octobre 1834, du mariage de Jos. Brunet, de l'île Jésus, et de Pélagie Monette, du Sault des Récollets, M. Brunet jouit d'une grande santé, et nul à voir sa verdeur ne lui donnerait son âge.

Élevé à St-Vincent de Paul, le jeune Brunet suivit l'école de sa paroisse, et plus tard compléta ses connaissances par le travail, une volonté ferme et le désir de parvenir.

Marié à Delle Esther Laurent, fille de Georges Laurent, de Montréal, il eût de ce mariage un garçon unique, qui suit la même profession que son père et comme lui laissera un sillon lumineux.

Jamais le succès n'a couronné de plus vaillants efforts, et cette carrière de M. Brunet peut sans crainte être offerte en exemple. Parti de très bas, par le seul effort de son talent et de son énergie, notre honoré concitoyen a su se créer une position des plus enviables, conquérir la fortune et mériter l'affection et la reconnaissance de toute une grande cité. Aussi espérons-nous voir de longues années encore ce brave et honnête homme à la tête de notre conseil pour le bien et l'honneur de notre métropole.

ARTHUR-E. BRUNET.

What's in a name? Il y a plus que ne semble l'avoir soupçonné ce grand analyste des hommes et des choses que fut Shakespeare. L'influence de l'hérédité n'est plus discutable. Nous possédons au Canada comme dans les autres pays des familles dans lesquelles, de génération en génération, la science du droit, de la loi ou de la médecine semble être instinctive. Le sujet de cette notice paraît avoir subi l'heureuse influence de cet atavisme. Appartenant à une famille qui a fourni plusieurs membres distingués au monde des affaires et de la finance, il a su tout jeune encore démontrer qu'il ne déparerait pas l'éclat du nom qu'il porte.

Du reste M. Brunet est la justification même du dicton "mens sana in corpore sano." Haut de près de six pieds, de forte carrure, ses larges épaules portent légèrement une tête remarquable pour la vivacité et la franchise de l'expression. Ses manières affables et ouvertes achèvent de prédisposer en sa faveur ceux qui viennent en contact avec lui.

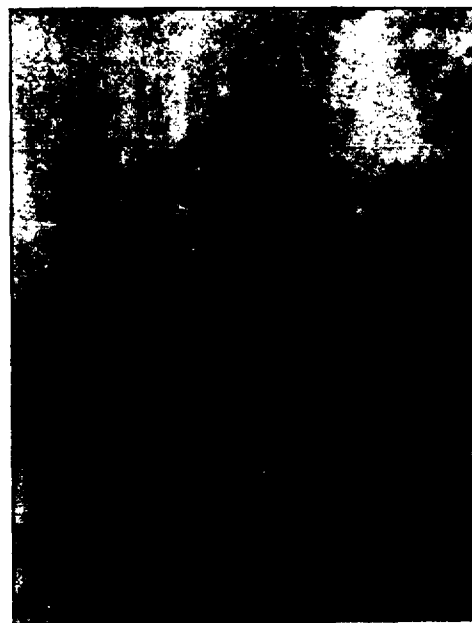
M. Arthur-E. Brunet est né à Montréal le 4 mars 1871. Son père, feu D.-W. Brunet, fut pendant longtemps assistant-gérant de la banque Jacques-Cartier, et plus tard gérant-général du chemin de fer Montfort et Gatineau, dont la construction fut éminemment une œuvre philanthropique et patriotique. Sa mère, née Sophie Brosseau, appartient à une famille des mieux connues de Laprairie.

Le sujet de cette notice fit ses études au collège Sainte-Marie de Montréal, où il puisa la science solide que les Jésuites savent toujours inculquer à leurs élèves.

Au sortir du collège, en 1895, M. Brunet songea à embrasser la carrière du notariat et durant deux années il étudia le droit. Mais sa vocation réelle s'affirma bientôt, et en 1897 il ouvrit un bureau de

courtiers sous la raison sociale D.-W. et A.-E. Brunet. Dès le début M. Brunet se consacra à l'achat et à la vente de bons des gouvernements, des villes et autres corporations et aux placements sur garanties de première classe. Le jeune gérant de la nouvelle maison débuta par des coups d'éclat. Dès la première année le chiffre de ses affaires s'éleva à au delà de \$400,000. L'année suivante le montant de ses transactions dépassait un million et aujourd'hui le chiffre en est encore beaucoup plus considérable.

Parmi les emprunts les plus importants négociés par la maison Brunet nous pouvons citer celui de \$250,000 fait par la ville de Québec à 3½ pour cent, celui de \$115,000 à 4 pour cent fait par les syndics



de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, celui de \$188,000 fait par la ville de Lachine et celui de \$100,000 fait par la ville de St-Paul.

La maison D.-W. et A.-E. Brunet avait fait l'offre le plus avantageux pour le dernier emprunt de \$3,000,000 de la ville de Montréal. Ce n'est que par parti pris que cette commission fut écartée et que les débentures furent adjugées à la banque de Montréal à 100. On sait qu'il s'en suivit une vive agitation dans les journaux et dans le public. Il est maintenant connu, hors de tout doute, que c'est M. Brunet qui forma le syndicat américain qui racheta ces débentures de la banque de Montréal à 105½. Cette affaire a servi, nous l'espérons, à convaincre les échevins soucieux des intérêts de Montréal qu'il ne faut pas oublier la maison Brunet lorsqu'il s'agit de faire des emprunts.

M. Brunet a aussi fait ses preuves comme l'un des plus habiles organisateurs dans plusieurs élections municipales et parlementaires et son appui est fort recherché.

Tout le monde connaît le rôle prépondérant joué par notre distingué concitoyen aux dernières élections générales du quartier St-Jacques.

J.-L. COUtlÉE.

Notaire, Consul de Monaco, à Montréal, est né aux Cèdres, comté de Soulanges, en 1845. Son père, feu D.-A. Coutlée, a été député du comté avant et après la Confédération, et sa mère descend de la famille Chénier.



Ancien élève du collège de l'Assomption, M. Coutlée, qui désirait beaucoup, et avant tout, et désire encore pouvoir se livrer à l'agriculture et à la colonisation, a choisi la profession de notaire, qu'il a commencé à exercer en 1867, se fixant d'abord à Laprairie, où il a été en même temps député-régistrateur et commissaire du recensement.

A Montréal depuis 1873, il a pratiqué comme notaire, en société avec M. Valmore Lamarche, depuis 1881.

M. Coutlée a été membre de la Chambre des Notaires de la province de Québec depuis 1882 à 1894, et en a été le Vice-Président de 1888 à 1891; il est aussi membre de la Commission de législation de la Chambre de Commerce de Montréal. En un mot M. Coutlée est un de nos citoyens les plus estimés.

M. F.-X. PRÉNOVEAU, FILS.

Une des figures les plus connues et les plus sympathiques de notre grande métropole, un des citoyens qui ont le plus contribué dans ces dernières années à son développement et à ses progrès.

Fils de F.-X. Prénoveau, un des plus anciens résidents de l'île de Montréal, le sujet de cette étude naquit au Côteau St-Louis en 1848. Il reçut son éducation dans les écoles de Montréal, et remporta par son travail et son intelligence, de brillants succès dans toutes ses classes.

Bien préparé par une jeunesse studieuse aux luttes prochaines de la vie, il se lança dans l'arène et devint entrepreneur-constructeur. Après quelques années pendant lesquelles s'affirmèrent ses connaissances



pratiques et sa grande expérience, il devint le principal associé de la maison Prénoveau, Turcot et Martineau.

Tout le monde connaît l'importance de cette maison, et les honorables contracteurs et constructeurs qui en font partie ont tous fait leur marque. Parmi un grand nombre des importantes constructions que ces messieurs ont été appelés à exécuter figurent un grand nombre d'édifices publics, couvents, églises, collèges. Entre autres citons le grand collège du Mont Saint-Louis dont l'importance est capitale, et la nouvelle Banque du Peuple, qui est également un monument hors ligne.

Ces messieurs ont aussi attaché leur nom à de grandes entreprises à Québec et dans l'Ontario, où leur réputation est bien établie.

Pendant six années M. Prénoveau a été membre de la brigade volontaire du feu au Côteau St-Louis, deux ans conseiller et treize ans maire de la même municipalité.

En 1893, lors de l'annexion du Côteau St-Louis à Montréal, il fut élu échevin de cette division électorale, qui porte aujourd'hui le nom de quartier Saint-Denis. Au conseil de ville il fut choisi comme président du comité des parcs et traverses. Il fut aussi membre des comités de l'eau, de la lumière et de l'Hôtel de Ville.

L'entrée de M. Prénoveau au conseil de ville de la grande métropole, avait été une grande acquisition pour les intérêts publics et particulièrement ceux du quartier St-Denis, avant si négligés.

Sa connaissance pratique des affaires, sa compétence indiscutable en firent un des membres les plus actifs du conseil, au grand profit de ses constituants, la majeure partie, des ouvriers. Nous ne voulons pas ici énumérer tout ce que fit M. Prénoveau dans l'intérêt général, le temps lui rendra justice, mais si il a su rendre justice à la grande majorité de ses électeurs, il n'a pu le faire qu'en luttant énergiquement contre les ligues et les monopoles, qui ne lui ont pas pardonné.

Par leur influence néfaste, notre concitoyen a été éliminé du conseil, par un adversaire étranger au quartier St-Denis, n'en connaissant ni les besoins ni les espérances, mais soutenu par l'influence des ligues, qui annoncent toujours pompeusement des réformes, mais n'en font jamais, et empêchent les autres d'en faire.

Les électeurs troublés se resaisiront et aux prochaines élections ramèneront triomphalement notre distingué concitoyen au conseil de ville d'où il n'aurait jamais dû sortir, pour le bien général.

M. Prénoveau épousa en 1871 Mlle Marie-Céline Meunier. Sa fille aînée est une des membres distinguées de la Congrégation des Sœurs Grises, à Varennes.

Dévoué aux intérêts de l'éducation, et en comprenant toute l'importance, notre concitoyen a été pendant treize années président du bureau des commissaires d'écoles du Côteau St-Louis.

Il fut également un des marguilliers de l'église pendant sept ans, et est un des membres les plus influents et les plus éminents de la Société des Artisans et des Forestiers Catholiques.

On voit par ce rapide exposé de la brillante carrière qu'a rempli notre concitoyen que sa vie toute consacrée au travail, au progrès, à l'avantage du public, et à l'honneur de sa race, le prépare d'une manière éminente aux destinées que lui réserve l'avenir, et que c'est à tous les points de vue un homme sur lequel la nation a le droit de compter.

JEAN-BAPTISTE LORGE.

En l'an de grâce 1852 de Notre Seigneur et venant de Bruxelles en Brabant, une famille vint s'établir au Canada, et se fixa dans notre ville de Montréal afin d'y faire le commerce de chapellerie et de fourrures.

Notre ville, sortie récemment d'une longue période de luttes et de troubles engendrée par la conquête de sa liberté, était dans une époque de transition et commençait à peine à secouer sa léthargie. Comptant dans le plus une soixantaine de mille âmes, ses relations avec l'Europe étaient pour ainsi dire nulles. La navigation à vapeur dans l'enfance ne lui apportait



de nouvelles du monde extérieur qu'à de longs intervalles, il venait très peu de voyageurs et d'émigrants point.

Bravant tous ces éléments défavorables, cette famille, qui devait jouer un rôle prépondérant, s'installa dans la rue St-Laurent, que les anglais désignaient alors sous le nom de "Main Street," et ouvrit ses magasins au public.

Ce fut pour le commerce canadien une véritable révélation : le père, la mère, les enfants, tous se mirent à l'ouvrage avec une ardeur inconnue des gens du pays. Apportant avec ses mœurs d'Europe une provision inépuisable de politesse, une bonne humeur, une jovialité et une rondeur toute françaises, M. Cornélius Lorge devint immédiatement populaire.

Son magasin devint le rendez-vous de tout ce que Montréal comptait alors de gens intelligents et ama-

bles. Tout le monde tint à honneur de se coiffer chez le chapelier à la mode, et ses affaires prirent immédiatement un immense développement. Mais aussi comment résister à tant de séductions réunies. Monsieur et Madame Lorge, d'un abord irrésistible, captivaient instantanément l'acheteur; deux filles d'une grande beauté et d'une exquise gracieuseté, un fils, jeune garçon alors, d'une gaieté communicative, la chanson et le rire aux lèvres, et un assortiment de marchandises aussi variées que de bon goût.

Le fils Lorge, le sujet de cette esquisse biographique, a donc de qui tenir, et le lecteur comprendra facilement le succès continu de cette importante maison.

Né à Bruxelles en 1844, le 16 avril, fils de Cornelius Lorge et de Sophie Poquette, de Bruxelles, le jeune Jean-Baptiste n'avait donc que huit ans lorsque son père fonda la maison. Aucun des secrets de la fabrication ne lui est étranger, ayant dès son jeune âge travaillé sous l'œil paternel. M. Lorge est donc un chapelier et un manchonnier pratique dans toute l'acception du mot.

Aussi ayant succédé à son père, fut-il en mesure de faire prospérer son importante maison, et de porter la fabrication de la chapellerie et manchonnerie au suprême degré de perfection. Son mérite, du reste, a été largement récompensé et reconnu. Différents diplômes et médailles accordés depuis 1863 jusqu'à 1882 l'attestent surabondamment.

Dans l'intervalle Montréal avait fait des progrès gigantesques, et cette rue St-Laurent devenue trop étroite avait dû être élargie, des palais somptueux s'étaient érigés de toutes parts, mais le magasin de M. Lorge, épargné par les démolisseurs, est toujours à la même place et jouit toujours de la même vogue.

Les clients seulement sont devenus légion et pour suffire aux exigences d'une demande toujours plus intense, M. Lorge, grandissant avec Montréal et comprenant les besoins de son temps, avait établi depuis longtemps des relations suivies avec l'Europe, et chaque année son importation de marchandises provenant des premières manufactures françaises, anglaises et autres prend des proportions grandioses et dignes en tout point de la grande métropole qu'est devenue Montréal. Car disons en passant que les soixante mille âmes de 1852 sont devenues trois cent mille en l'an de grâce 1900.

Monsieur Lorge ouvrira le nouveau siècle avec des magasins agrandis et complètement transformés, tout en restant à la même place. Dans quelque jours sa clientèle et tout le public pourront admirer la plus belle installation de Montréal, et notre aimable concitoyen pourra se glorifier du succès éclatant que lui

ont valu son travail, son intégrité et son inaltérable bonne humeur.

Elevé par les Frères de la Doctrine Chrétienne, destiné au commerce, peu préparé par conséquent à la carrière militaire, il sentit battre son cœur et animé d'une noble ardeur il vola au secours d'une noble cause. Enrôlé dans les milices de la grande Armée de la République, il combattit pour l'abolition de l'esclavage et triompha avec cette noble cause.

Il fait partie des Vétérans des Etats-Unis. Monsieur Lorge fait partie également de la "Hochelaga Light Infantry," et est Vétéran des Volontaires Canadiens.

Notre concitoyen a donc comme tout homme de cœur payé son tribut à son pays d'adoption: il peut aujourd'hui se livrer entièrement à ses affaires avec la conscience du devoir accompli et l'estime de ses concitoyens.

Marié à Montréal depuis 1864, à Delle Annette Grenier, fille de Pierre Grenier, Monsieur Jean-Bte Lorge, est un des hommes qui ont le plus contribué au progrès et à l'avancement de notre grande métropole.

AVILA-GONZALVE BOURBONNAIS.

Lors de la formation du Parti National,—et nous entendons par ce nom le groupe des Conservateurs qui se rallièrent à la politique d'Honoré Mercier à la suite de l'exécution de Louis Riel—plusieurs jeunes gens de talent entrèrent dans le mouvement avec toute l'ardeur qui convenait à leur âge; et ce fut grâce en grande partie au concours actif, au travail incessant de ces hardis lutteurs que le triomphe final fut obtenu. Le peuple était ému, soulevé en faveur d'un mouvement de protestation; mais le nouveau parti avait à lutter contre des difficultés considérables: l'influence de deux gouvernements qui jouaient leur va-tout, les défiances qui existaient entre les anciens libéraux et leurs nouveaux alliés. En somme c'était une lutte difficile et ce fut une grande victoire pour ceux qui y triomphèrent.

Celui dont nous venons d'écrire le nom était au premier rang parmi les jeunes conservateurs dont nous parlons, il est le seul d'entre ceux qui furent portés à la députation en 1886 qui soit encore membre de l'Assemblée Législative.

A travers toutes les vicissitudes de nos luttes politiques il est resté debout depuis quinze ans, rencontrant des adversaires redoutables et en triomphant toujours. C'est que, sans doute, M. Bourbonnais était né pour la lutte. Sa forte tête, carrément assise sur de larges épaules, indique immédiatement l'homme

qui n'est pas fait pour céder; et les traits, qui dénotent l'intelligence, assurent qu'on trouvera chez lui la souplesse aussi bien que la tenacité. Malgré tous les coups qu'il pouvait recevoir, il revenait sans cesse à la charge. Tel il était alors, tel il est resté toute sa vie. C'est une grande force en politique.

En chambre, M. Bourbonnais ne cherche pas à briller par la parole ni à se lancer dans de grandes théories qui ne trouvent jamais leur application: mais il travaille, il s'occupe constamment de son comté. C'est la meilleure manière de se rendre utile à ses électeurs.

Avifa-Gonzalve Bourbonnais est né à St-Clet, comté de Soulanges, le 18 octobre 1859, du mariage de Michel Bourbonnais et d'Angèle Houle. Cette famille



descend de François Brunet dit le Bourbonnais, né à Bartel, évêché de Bourges, en 1645, et qui épousa le 11 juillet 1672, à Montréal, Barbe Beauvais. François le Bourbonnais accompagna La Salle dans une de ses expéditions et mourut à Lachine le 24 juin 1702. Le député de Soulanges fait partie de la huitième génération descendant de ce pionnier.

M. Bourbonnais fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse, d'où il sortit avec le titre de bachelier-ès-arts. Il fut admis à l'étude de l'honorable juge Charles C. de Lorinier. Il suivit aussi les cours de droit de l'Université Laval. Mais des sténographes officiels ayant été créés par la loi en 1883, M. Bourbonnais demanda une de ces positions et eut l'honneur d'être le premier nommé.

Elu député de Soulanges le 14 octobre 1886, dans les circonstances que nous venons de raconter, il se

représenta à chaque élection depuis, savoir: le 17 juin 1890, le 8 mars 1892 et le 20 juin 1897, et à cinq fois il a été réélu. Ses adversaires ont été Wm. Duckett, ex-M. P. P., en 1886, C. A. Cornellier, C. R., en 1890, et Pierre Doucet, en 1892 et 1897.

M. Bourbonnais s'est aussi activement occupé d'élections municipales à Montréal à plusieurs reprises et avec un succès presque égal à celui qu'il a remporté en politique.

Le 5 mai 1899 il était nommé commissaire des incendies pour la cité de Montréal.

Le 29 octobre 1884 M. Bourbonnais épousa à Montréal Mademoiselle Marie-Rose-Delia Lefebvre, qui est morte le 5 mars 1896. Il lui reste deux enfants.

JOS.-WILBROD PAGNUELO.

(Notice biographique par M. Arthur Fournier,
M. D., C. M.)

Wilbrod Pagnuelo est âgé de 33 ans, étant né, à Montréal (où il a continuellement vécu), le 3 mars, 1867. Son père, l'honorable Siméon Pagnuelo, alors avocat, a été, plus tard, créé Chevalier de la Légion d'Honneur, avocat de Saint-Pierre, puis juge de la Cour Supérieure. Ce citoyen proverbiallement droit et distingué est trop avantageusement connu pour tenter de faire son éloge. Sa mère, Azilda Gauthier, est la fille de feu Joseph Gauthier, de son vivant, notaire, de Longueuil. L'honorable Siméon Pagnuelo est lui-même né à Laprairie de la Magdeleine, en janvier, 1840, où son père, Joseph Pagnuelo, originaire de Madrid, Espagne, s'était établi en 1812, lors de l'arrivée, au Canada, du régiment des Meurons, dont il formait partie. (Ces détails sont tirés du *Monde Illustré*, du 15 juin, 1889.)

Wilbrod Pagnuelo obtint son diplôme ou parchemin de cours commercial et d'affaires au collège Saint-Laurent, près Montréal, en 1879, à l'âge de 12 ans. Aussitôt après, il commença ses études classiques au Petit Séminaire de Montréal, où il demeura cinq années, et qu'il quitta en 1884 pour terminer ses études littéraires et philosophiques au collège Sainte-Marie, à Montréal.

En été, 1887, le jeune Wilbrod fut admis à l'étude du droit, après avoir subi un rude examen à Sherbrooke. Il fit ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Pendant sa cléricature, il eut en outre son père comme précepteur et patron, ce qui explique la rapidité anormale de ses succès professionnels.

1891 fut une année mémorable pour notre ami:

Le 13 janvier, il épousa Mademoiselle Georgette Bertrand, fille cadette de feu Charles-Frédéric Ber-

trand, ancien grand négociant et manufacturier, de l'Isle-Verte, et propriétaire de la Seigneurie de ce nom.

En juillet, il était officiellement admis membre du Barreau de la Province de Québec, avec distinction.

En octobre, il était l'heureux père de sa première enfant, Marie-Thérèse, laquelle eut une petite sœur, Yolande, deux ans plus tard. Toutes deux sont aujourd'hui des fillettes exceptionnellement bien douées sous tous les rapports; aussi sont-elles la joie presque exclusive de leurs jeunes et valeureux parents.

De 1891 à 1896, M. Pagnuelo pratiqua sa profession d'avocat en société avec deux hommes de loi distingués, l'honorable Louis-Olivier Taillon et M. Jos.-Alex.



Bonin, anciens associés de son père; avec de tels associés, M. Pagnuelo fit des progrès par bonds et par sauts longs et rapides.

Depuis 1896, M. Pagnuelo pratique seul. Ses intimes seuls peuvent dire la somme énorme de travail professionnel qu'il fait dans son étude, particulièrement en fait de consultations, orales et littérales, et le nombre considérable de transactions ou arrangements qu'il opère, par esprit de justice et d'honnêteté, à la satisfaction entière des parties intéressées. Sa clientèle est générale et embrasse toutes les classes de la société, mais plus particulièrement se compose de membres du clergé, ayant conservé et augmenté la clientèle cléricale de "l'avocat du clergé," son père.

L'Union Catholique de Montréal, vieille institution littéraire et historique renommée, a compté, plusieurs

années durant, M. Pagnuelo parmi ses membres et officiers les plus zélés. Les archives de cette importante institution mentionnent de nombreuses études et conférences de M. Pagnuelo, sur divers sujets palpitants d'intérêt alors actuel.

A cette même époque, M. Pagnuelo était le secrétaire de la *Revue Canadienne*, au succès de laquelle il a largement contribué par ses écrits et ses soins attentifs.

Comme un grand nombre d'avocats, M. Pagnuelo a collaboré, mais irrégulièrement, à divers journaux, notamment *La Minerve*, *l'Étendard*, *Le Monde*, *la Gazette*, *La Presse*, *Le Canada* et autres. Depuis la fantaisiste chronique jusqu'aux études abstraites de philosophie sociale ou purement métaphysique, tous ses écrits sont fort intéressants, corrects, clairs et convaincants; le style est vigoureux, simple, grave, incisif ou élevé, selon les sujets traités, mais toujours pur et harmonieux.

La véritable grandeur d'âme est caractéristique de Wilbrod Pagnuelo; toutes ses connaissances en sont témoins; tous ses amis l'ont expérimenté ou éprouvé. Cette rare qualité ennoblit un homme par-dessus tout, le rend remarquable, distingué et en fait un modèle. Chez notre vaillant montréalais, jamais on ne trouve quoi que ce soit de mesquin, de sordide ou d'étroit; il est incapable d'actions honteuses ou lâches, grâce à la noblesse et à l'élévation de son beau caractère. Il est en outre fort, hardi, courageux, entreprenant jusqu'à la témérité.

Deux fois, Wilbrod Pagnuelo a complètement été ruiné, par suite des services énormes rendus à des amis ou à de simples connaissances, dans le malheur ou la détresse, ce sans considération personnelle aucune, tant il est vrai que, selon Shakespeare:

"When valor plays on reason,
It eats the sword it fights with!"

Mais grâce, à la force étonnante de son caractère et à son indomptable énergie, toujours il a été bien supérieur aux événements, quels qu'ils fussent: aussi insensible à l'envie qu'impassible aux adulations: il est son maître!

Voilà la véritable grandeur d'âme!!.....

L'auteur, par suite de sa longue intimité, a eu connaissance personnelle d'une générosité au point extrême de secourir des ennemis hypocrites et d'obliger des ingrats, sans néanmoins se faire illusion sur leur noire ingratitude. Le cadre restreint qui est assigné à l'auteur et la nature délicate du sujet ne permettent pas de particulariser.

A ces vertus et qualités se joignent des dispositions permanentes à la probité, à la loyauté, à la justice et à une exquise délicatesse qui ne se démentent jamais.

Ajoutons à cela ses victoires continuelles sur lui-même, pour vaincre la tristesse, sous des dehors de gaieté communicative, de joie agréable, par une manifestation sereine dans la physionomie et nous connaissons alors cet homme digne d'être cité comme exemple et dont nous devons être fiers à tant de titres, car il est un des nôtres !

"In doing a good thing, there is both honor and pleasure," dit Franklin, aussi est-ce un plaisir et un devoir du cœur pour l'auteur de faire mieux connaître, pour le faire plus apprécier et admirer, ce citoyen estimable qui a assurément sa place toute marquée dans la galerie de "Montréal Fin-de-siècle."

ARTHUR FOURNIER, M.D.

Three-Rivers, Mass., mars, 1900.

M. A. MILLETTE.

Tout jeune il a déjà fait sa marque ; c'est la réflexion que nous inspire le sujet de cette rapide esquisse biographique.

D'une rare énergie, d'une volonté à toute épreuve, d'une puissance de travail remarquable alliée à une politesse qui ne se dément jamais, M. Millette a su se conquérir une place enviable et une position exceptionnelle dans le monde des affaires, que beaucoup n'atteignent que tard dans la vie, et après de longs et persévérants efforts.

Donc ce succès il ne le doit qu'à son travail assidu, à cette entente des besoins de notre génération à laquelle il faut sans cesse apporter de nouveaux accommodements dans un état social qui se transforme tous les jours.

Né à Longueuil, dans la province de Québec, le 4 janvier 1871, notre concitoyen est encore dans la prime jeunesse, et a tout le temps devant lui pour fournir une belle carrière, dont il a déjà posé les prémisses. Son père, François Millette, et sa mère, Dame Julie Préfontaine, de Longueuil, étaient des cultivateurs, et nul doute que c'est au foyer paternel qu'il puisa l'amour du travail.

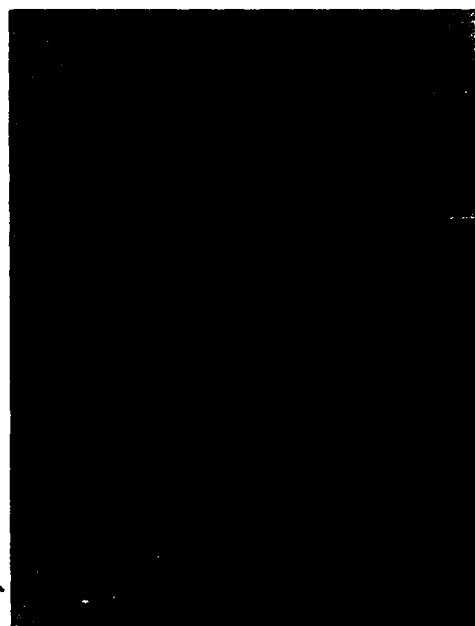
Il fit ses débuts aux écoles de sa ville natale, à Longueuil, et passa ensuite à l'Académie de l'Evêché, à Montréal.

Armé d'un bagage littéraire et commercial suffisant il se lança dans le commerce des épiceries, pour lequel il est de notre devoir de déclarer qu'il n'avait pas d'aptitudes. Était-ce manque d'enthousiasme pour une carrière qui ne prête que peu aux illusions de la première jeunesse, ou bien trop de concurrence dans une partie très encombrée, le fait est qu'il abandonna le

commerce des épiceries pour se lancer dans les affaires.

Bien doué d'une intelligence primesautière, il ne tarda pas à trouver sa voie et en peu d'années il sut se créer une position enviable et toute de confiance, malgré les grands obstacles qui lui furent suscités, et de nombreux envieux comme il s'en trouve partout.

Monsieur Millette fut un des créateurs et des organisateurs d'une nouvelle forme d'assurances, et cela seul suffirait à démontrer toute son ingéniosité, car dans un temps et dans un pays comme le nôtre, où l'assurance sous toutes ses formes est poussée à ses dernières limites, il n'était pas donné à tout le monde d'inventer et d'inaugurer un système aussi nouveau qu'ingénieux et d'une utilité incontestable.



Frappé du grand nombre de cas qui se produisaient dans presque toutes les compagnies, où le manque d'identité des personnes disparues causaient de très grands embarras, il résolut de remédier à cela en créant la société connue sous le nom de "The Canada Registry Co."

Cette société est appelée à rendre des services innumérables et est destinée à un grand avenir. Organisée au capital de \$50,000, elle voit le cercle de ses affaires grandir sans cesse.

M. Millette en est le gérant et le secrétaire-trésorier. Il est également secrétaire de la "Compagnie d'Assurance Mutuelle Générale Canadienne," contre les accidents. Cette dernière compagnie a été organisée au capital de \$250,000 et sera en opération dans le courant de l'été prochain après un voyage que doit faire M. Millette à Paris pour y terminer tous les arrangements ; et cette Société doit fonctionner d'après

le même principe que la Société "L'Urbaine de Paris."

M. Millette a épousé, le 19 novembre 1889, Delle Ourisse Patenaude, de Longueuil, héritière d'une belle succession.

M. SIMÉON MONDOU.

Le citoyen distingué dont le nom brille en tête de ces notes biographiques, pourrait difficilement renier son origine française, tant son allure ouverte et franche, ses manières courtoises, son abord sympathique, ont imprimé à sa physionomie un caractère bien personnel. Et cette origine M. Mondou en est fier, et la



revendique chaque fois que l'occasion s'en présente, marquant ainsi la noblesse de ses sentiments et la hauteur de son esprit.

Né à Laprairie le 19 mai 1842, fils de Paul Mondou et de Marie-Geneviève Poupert. Son père était un simple tonnelier, ce qui n'a pas empêché notre honorable concitoyen de faire son chemin dans le monde et de tenir une large place dans l'estime publique.

Ayant fréquenté d'abord l'école modèle de Laprairie sous la direction de M. H. Orégan, école d'où sont sortis plusieurs citoyens marquants, le jeune Siméon passa ensuite au Collège de Montréal, situé dans ce temps-là sur la rue St-Paul, et qui a récemment été démoli. Là il fut le contemporain et l'ami de plusieurs élèves qui, comme lui-même, devaient jouer un rôle prépondérant. Citons parmi ceux-ci Monseigneur

Racicot, l'abbé Alexandre Deschemins, de St-Sulpice, et le docteur E. P. Lachapelle bien connu et que le gouvernement français a créé Chevalier de la Légion d'Honneur, et beaucoup d'autres célébrités, hélas! aujourd'hui disparues.

Bien préparé pour la lutte par de fortes études, Monsieur Mondou se lança dans la vie bien résolu à conquérir sa place au soleil. Tout jeune encore, en 1862, il épousa Demoiselle Mélina Leduc, de la Côte des Neiges, fille de M. Léon Leduc et de Pélagie Pépin dit Barolet. De ce mariage naquirent neuf enfants, qui, hélas! moururent tous en bas âge, à l'exception de la fille cadette qui, ayant survécu, épousa il y a quelques années un de nos concitoyens les plus en vue, M. L.-A. Bernard, le pharmacien bien connu à Montreal.

Mais la mort est jalouse, et comme si pas un seul des enfants de M. Mondou ne devait survivre, elle vint la réclamer et malgré les soins les plus dévoués et les plus savants, l'emporta à son tour.

Deux mois plus tard, sa mère, la compagne dévouée et fidèle de notre ami, foudroyée sans doute par le chagrin, fut emportée à son tour.

Si de telles pertes pouvaient être adoucies, nous en trouverions sans doute un motif dans l'unanimité des regrets que provoquèrent tant de malheur. L'universelle sympathie vola vers M. Mondou, et les funérailles somptueuses faites à ses deux chères victimes lui démontrèrent en quelle haute estime on le tenait.

Parmi les positions importantes qu'a occupé notre concitoyen, signalons celle qui marque la période la plus considérable de sa carrière. Employé fidèle et dévoué de la Fabrique de Notre-Dame durant dix-sept ans, il occupa les sept dernières années la haute position de secrétaire-trésorier.

C'est pendant l'exercice de ces fonctions que Monsieur Mondou exécuta un travail qui seul suffirait à sa gloire; nous voulons parler de la publication si utile, si nécessaire, sur l'œuvre des cimetières.

Tout le monde sait qu'avant d'être dotée d'un des plus beaux cimetières du monde, la métropole canadienne en a possédé de nombreux, moins importants. L'historique de ces cimetières, les statistiques qui les concernent, les réflexions philosophiques qu'un tel sujet suggère, tout cela a été traité de main de maître par M. Mondou et en véritable historien. Nous ne voulons pas ici entrer dans plus de détails, et nous renvoyons nos lecteurs désireux de plus de renseignements au beau volume publié par M. Mondou, et que la presse de tout le pays, tant anglaise que française, a accueilli si favorablement.

Appelé à d'autres fonctions, il reçut avant son départ, de la part de ses confrères, la marque d'estime

la plus flatteuse et la moins équivoque. S'étant réunis à son insu, ils lui présentèrent une adresse richement enluminée, accompagnée de cadeaux riches et précieux.

Il entra alors en qualité d'inspecteur de la florissante compagnie d'assurance "Canada Life," une des plus importantes de notre grande métropole, si non la plus importante, poste qu'il occupa avec distinction, jusqu'au jour où, parmi un grand nombre d'applicants très qualifiés également, il fut choisi comme secrétaire de la commission des chemins à barrières, laquelle comme chacun sait a juridiction sur l'île entière, contrôle tous ses chemins et est un petit pouvoir dans l'Etat. Un retour politique, comme il s'en produit quelque fois dans notre jeune pays avide d'émotions et de changements, le priva de cette position très convoitée lors des dernières élections générales.

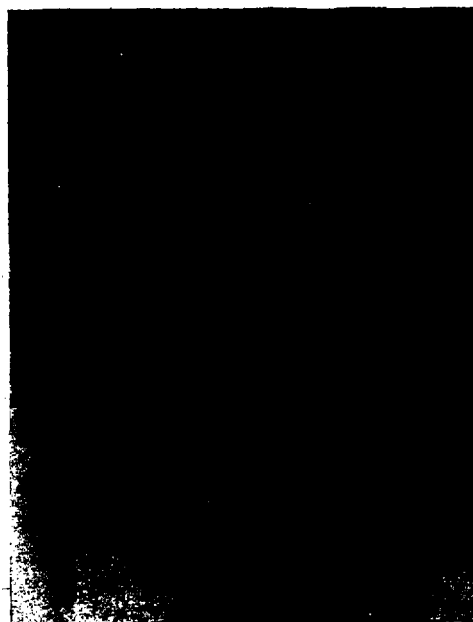
Ce fut alors que M. Mondou put constater en quelle estime il était tenu par ses anciens condisciples. L'un d'eux, le Dr E. P. Lachapelle, l'appela au poste de percepteur des revenus du Collège des Médecins de la province de Québec, qu'il occupa avec honneur. Il était nommé en même temps agent de la section française d'une des plus anciennes et des plus riches compagnies d'assurances anglaises, la Phénix, de Londres, Angleterre. M. Mondou mène simultanément ces deux emplois.

Mais pour qui connaît sa vigueur mentale et corporelle, rien d'étonnant à cela. Quoique d'un certain âge, M. Mondou jouit d'une verdeur et d'une prestance tellement admirables que nul ne voudrait lui donner son âge, et chacun sait que l'on a que l'âge que l'on parait; à ce compte M. Mondou ne trompe pas le dicton. Il l'a bien prouvé, du reste, en épousant récemment une charnante canadienne, Delle Hélène Vermette, fille unique de feu M. Vermette, rentier, et son épouse Marie-Louise Desautels dit Lapointe, de Ste-Scholastique, institutrice de la ville de St-Louis du Mile-End, qui joint à une intelligence supérieure toutes les qualités du cœur qui font le charme et la dignité du foyer. Tel était bien l'avis de M. le curé G.-M. Lepailleur, de la paroisse du Mile-End, qui, lors de la bénédiction nuptiale, fit ressortir dans une de ces remarquables allocutions dont il est coutumier, les qualités réciproques des deux conjoints, la parfaite harmonie de l'alliance qu'il bénissait, gage certain d'un bonheur parfait, tel du moins qu'il est permis de l'espérer en ce monde.

M. Mondou, comme on le voit, est un des hommes qui ont contribué au progrès de notre belle métropole, et à ce titre sa place était certainement marquée dans cette galerie d'hommes utiles et célèbres que présente Montréal fin de siècle.

FELIX SAUVAGEAU.

M. Félix Sauvageau, entrepreneur en construction, est né à St-Cuthbert, comté de Berthier, le 11 décembre 1849, du mariage de Louis Sauvageau, cultivateur, et de Léonard Laberge. Ses parents, comprenant l'importance de l'instruction à cette époque où elle était cependant encore peu répandue dans la province de Québec, lui firent faire de bonnes études au collège de St-Cuthbert puis à Montréal. Mais le jeune Félix ne se sentait aucune dispositions pour les professions libérales; son goût était pour les affaires. Comme préliminaire il décida d'apprendre le métier de menuisier-charpentier. Durant le temps de son apprentissage l'idée lui vint, comme à tant d'autres jeunes



Canadiens-français, d'aller tenter la fortune aux Etats-Unis. Il se dirigea vers West Saginaw; mais au bout de dix-huit mois la nostalgie le prit et il revint au pays. Il entra alors au service de M. James Wright, un des entrepreneurs les plus favorablement connus de son temps. On ne saurait mieux faire l'éloge de M. Sauvageau qu'en constatant le fait qu'après avoir été sept ans au service de M. Wright, il avait su si bien mériter la confiance et l'estime de son patron que celui-ci, en se retirant, l'engagea à prendre sa clientèle et à se mettre en affaires pour son propre compte.

M. Sauvageau accepta ce conseil bienveillant et depuis vingt-cinq ans qu'il est dans la construction, il a pleinement justifié la confiance dont il avait été honoré. Par un travail intelligent il s'est créé une position de fortune très enviable et il est aujourd'hui

considéré comme un des constructeurs les plus habiles de Montréal. Depuis dix ans il s'occupe d'évaluation et plusieurs compagnies d'assurance l'emploient pour régler les réclamations qui surgissent à la suite des incendies. On lui a aussi confié nombre de constructions importantes qu'il a menées à bonne fin.

M. Sauvageau a été honoré depuis deux ans de la présidence du Club des Entrepreneurs (Lib.) dont il est l'âme. Cependant il faut lui rendre cette justice qu'il est très large en politique et qu'il compte une foule d'amis parmi les conservateurs. M. Sauvageau est encore président du Comité des Citoyens du Quartier St-Denis, qui a si puissamment contribué à faire valoir les réclamations de cette partie de la ville. Il est aussi un des membres de la Chambre de Commerce, qui lui a confié la présidence de la Chambre Syndicale de Construction.

M. Sauvageau a épousé mademoiselle Julie Gauthier le 25 janvier 1874. Il est le père de cinq enfants dont l'aînée, Josephine, est l'épouse de Ed. Sénécal, pharmacien à son compte à Montréal. M. F.-A. Sauvageau, son fils aîné, est aujourd'hui établi à son compte et comme associé de son père dans la ligne de bois et charbon.

CAMILLE PICHÉ.

Nous aimerions à consacrer au citoyen distingué dont le nom est en tête de cette biographie une analyse psychologique un peu étendue; malheureusement notre espace est limitée et nous devons nous contenter d'énumérer les points saillants de son caractère, lequel ne saurait être confondu avec celui d'un homme quelconque.

Intellectuel dans la véritable et belle acception du mot, M. Piché résume en lui de nombreux contrastes. Il est audacieux et circonspect, il est impulsif et réfléchi, mais pardessus tout, il est doué d'un remarquable esprit de discussion qui lui permettra de jouer un rôle prépondérant, soit au Barreau, soit dans la politique. Né à St-Gabriel de Brandon, comté de Berthier, le 27 avril 1865, M. Piché est dans l'âge heureux des résolutions viriles, de celles dont la portée est décisive et dont l'influence se fera sentir dorénavant, sur la vie entière.

Son père, P.-C. Piché, de son vivant notaire, avait épousé mademoiselle Sophie Despanois dit Champagne. Commencant à l'école élémentaire de son village, le sujet de cette biographie suivit ensuite les cours de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. La mort de son père et des revers de fortune le forcèrent à interrompre ses études. Il fut contraint de se livrer au commerce de librairie pendant quelques années.

Enfin, en 1890, nous le retrouvons dans sa voie véritable. Il est inscrit comme étudiant en droit à l'Université Laval de Montréal et dès le début, il se fait remarquer par sa brillante intelligence.

Tout le monde connaît le Parlement Modèle, réduction du véritable Parlement et école où se forment à la parole et à la connaissance des droits et des usages parlementaires, les jeunes étudiants; lors de sa fondation, en 1892, M. C. Piché eut l'honneur d'être désigné pour former le premier gouvernement et en devenir le chef. Il cueillit dans ce milieu ses premiers succès oratoires sérieux. En 1893, il fut nommé Président des Etudiants en Droit, et ces futurs avocats savent à qui décerner leurs suffrages.

En 1894, après de brillants examens, M. Piché fut



admis au Barreau et à la pratique de sa belle profession.

En 1897, il fut élu, après une lutte des plus vives et des plus contestées, président du Club National: le premier des clubs politiques de la métropole, champ clos où se font les premières armes de la vie publique, où se recrutent les joueurs de l'avenir. Ces faits sont assez éloquents pour nous faire conclure que M. Piché n'en restera pas là.

Il est habile, souple et cependant fort; il a des qualités de diplomate que plus d'un de nos politiciens lui envieraient et qui deviendront son arme à succès, si, comme nous le pensons, il arrive à pouvoir les développer et les tremper, par l'expérience, dans le vrai milieu. Son abord est facile et sympathique, sa décision prompt; son activité, son esprit d'observation, ses connaissances étendues, sa science du cœur humain

et son magnétisme personnel le désignent certainement à un poste important au conseil de la nation.

Quand sonnera l'heure décisive, au cadran de sa destinée, notre homme sera prêt pour le combat. Depuis longtemps il aura été armé de pied en cap, attendant le signal pour descendre dans l'arène et faire sa marque.

Ses amis sont nombreux et dévoués. Ils ont confiance en lui, ils sont prêts à le soutenir et ils suivront sa fortune, coûte que coûte. Et pour peu que les événements le favorisent, nous sommes persuadés que M. Piché fournira rapidement une brillante carrière. Souhaitons-le pour son honneur et la gloire de sa race.

Le 13 août 1889. M. C. Piché épousait mademoiselle Denise Michaud. De ce mariage sont nés trois enfants, Paul-Emile et Edmond, et une fillette: Joette.

M. E. LEPAGE.

M. E. Lepage est né à Rimouski, en 1868. Son père, entrepreneur de chemin de fer, frappé de la précocité d'intelligence de l'enfant voulait lui faire donner une instruction brillante et solide, et l'envoya à cette fin au séminaire de Rimouski. Le jeune Lepage promettait de faire honneur à ses maîtres, lorsqu'une catastrophe financière s'abattit sur son père, qui fut ruiné du coup.

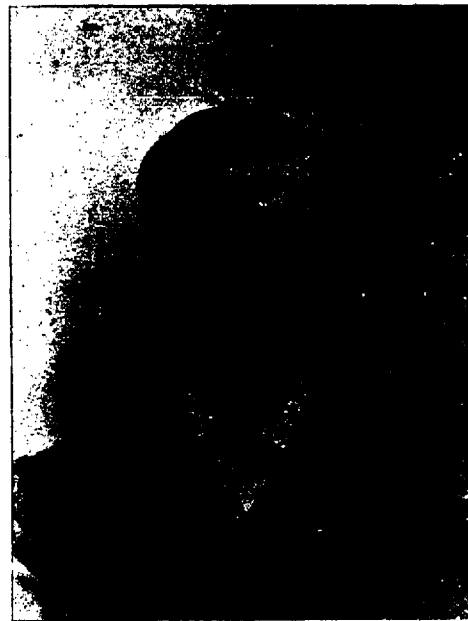
Dans cette déplorable conjoncture, l'enfant donna la mesure de son énergie et de sa valeur. Il devint homme prématurément, et à 13 ans, il quitta le foyer paternel, vint à Montréal et s'appliqua non seulement à ne plus être une charge pour sa famille, mais encore à l'aider du produit de son travail.

Six ans plus tard, à l'âge où les jeunes gens débudent seulement dans la vie, M. E. Lepage était gérant de la maison Boisseau Frères, qui eurent en lui un employé de confiance, attentif, dévoué, expérimenté et probe. Il resta cinq ans dans cette maison et, mû par une louable ambition, il s'établit à son compte, rue St-Laurent. A peine avait-il commencé ses opérations qu'un incendie détruisit son établissement. Cet accident fut d'autant plus triste qu'il éclata en un jour de fête. C'est en effet le jour de St-Jean-Baptiste 1893 que le feu prit dans son magasin, occasionné par les illuminations patriotiques qu'en bon citoyen M. Lepage avait faites.

Après ce malheur, M. Lepage, qui ne s'est jamais découragé, s'en alla aux Etats-Unis afin d'étudier les nouvelles méthodes commerciales et de faire chez nos voisins des études comparatives. Après quelques mois de séjour, il revint et s'établit de nouveau rue Saint-

Laurent, où il fonda un magasin de modes, sur un pied solide et d'après des procédés encore inconnus à Montréal. Grâce à son opiniâtreté, grâce à son intelligence et à son savoir, grâce encore à son affabilité, la réussite couronna ses efforts, et à dater de ce jour son ascension a été aussi rapide que continue.

Il quitta bientôt son magasin de la rue St-Laurent pour fonder une grande maison de nouveautés dans le quartier St-Jean-Baptiste. Cette importante maison fut administrée avec un art infini, et M. Lepage, véritable virtuose de l'annonce, donna la mesure de son habileté en la matière. Un des procédés de réclame qu'il employa fut de faire défiler par la ville les centaines de caisses qui constituaient les premières de ses importations nouvelles. Des files de canions, d'express,



de voitures de tous genres, pavoisées et fleuries, parcoururent la ville aux sons d'une musique allègre, promenant les fraîches marchandises que M. Lepage destinait à l'élégance de ses gracieuses clientes. L'effet de cette réclame inusitée fut considérable, et la maison Lepage acquit en très peu de temps une énorme réputation de même que la juste considération qu'il méritait.

Les concurrents essayèrent bien de se coaliser et d'infliger des échecs à cet audacieux et à cet intrépide. Ce fut en vain. Il montait toujours, et, parfait commerçant "fin-de-siècle," il ne souffrait ni la routine, ni la médiocrité. Ce qu'il voulait, ce qu'il avait toujours poursuivi, c'est la création d'une maison modèle, unique en son genre, administrée sévèrement mais avec humanité, où les employés, grâce à la prospérité visible de la maison et à la façon dont ils

sont traités, consacrent aux opérations journalières le même soin et la même ardeur que s'ils exploitaient la maison à leur propre compte.

Il quitta St-Jean-Baptiste, ne trouvant pas dans cette agglomération la clientèle nombreuse qu'il rêvait pour l'établissement qu'il avait conçu.

C'est au centre même de la ville qu'il vint établir ses comptoirs, dans le palais bâti il y a quelques années pour la Compagnie des Bazzars, à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Laurent, occupé naguère par ses anciens patrons, MM. Boisseau Frères.

Tout le monde connaît aujourd'hui cette maison, qui est la plus considérable de la ville, au moins parmi les maisons françaises.

Le seul fait d'avoir monté une maison sur un tel pied et de savoir, non pas l'y maintenir, mais l'améliorer sans cesse, nous dispense de faire l'éloge de M. E. Lepage en sa qualité de commerçant avisé. Aussi terminons nous ce rapide aperçu de la carrière active d'un jeune homme, en parlant de ses qualités au point de vue de la sociabilité.

M. E. Lepage est un ami sûr et précieux pour tous ceux qui méritent son amitié. Très bienveillant et très juste avec ses subordonnés, il est toujours prêt à aider les travailleurs qui ont besoin de son appui, à quelque titre que ce soit. Indulgent à tous, un seul vice le trouve implacable: la paresse. Arrivé à une brillante situation conquise à force de travail et d'énergique volonté, il ne comprend ni la timidité, ni l'oisiveté. Pour lui la vie d'un homme vraiment utile doit être une vie de labeurs continus et sa conduite est en parfait accord avec cette théorie hautement morale. Entouré de la considération de tous ceux qui l'approchent: fournisseurs, clients et employés, il marche dans sa carrière avec rectitude et inflexibilité; nous donnant la preuve que les hommes bien trempés de notre race peuvent entrer avantageusement en concurrence avec les anglais et leur enlever malgré eux le monopole qu'ils s'attribuent des grandes entreprises, des affaires suivies et prospères.

Nous saluons donc en M. E. Lepage, un honorable citoyen et un vigoureux champion du commerce canadien-français, illustrant avec éclat une brillante fin de siècle.

THEO. DAoust.

Depuis une dizaine d'années, par suite des améliorations entreprises par la ville, Montréal s'est transformé au point de vue de l'architecture. Les larges artères créés à grands frais, les exigences nouvelles des locataires, tant pour le commerce que pour les habitations privées, les nouveaux règlements adoptés

par la ville pour obtenir un genre de construction convenable, tout a contribué à mettre en évidence une nouvelle école. Il faut maintenant savoir tirer parti de toutes les inventions afin de donner le confort tout en épargnant l'espace.

Parmi les jeunes architectes qui ont le plus brillé durant cette période on peut classer sans crainte celui dont le nom figure en tête de cette notice.

M. Théo Daoust est né à la Pointe Claire, le 13 avril 1867, du mariage de L.-B. Daoust et de Denise Valois. Après avoir fréquenté les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, il suivit les cours de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Il étudia ensuite le dessin à l'Ecole des Beaux Arts dirigée par l'abbé Chabert et M. Lawrence, puis l'architecture sous MM. A.-F.



Dunlop et Victor Roy, tous deux architectes bien connus. Après de fortes études, poursuivies avec ardeur durant plusieurs années, il ouvrit une étude pour son propre compte. Quelques mois plus tard il s'associait M. Arthur Gendron, de concert avec lequel il fit affaires durant cinq ans. Depuis le 1er avril 1892, M. Daoust pratique sa profession seul.

On peut dire que sa carrière a été uniformément heureuse. Appelé à diriger la construction de quelques-uns des plus beaux édifices de Montréal, il a toujours su conduire ses travaux à bonne fin et se gagner la confiance des entrepreneurs comme celle des constructeurs. On admire autant l'originalité de ses conceptions que la sûreté de son jugement.

Dans la vie intime M. Daoust ne compte que des amis. Amateur de sport, il a été membre du club Le Trappeur et il est encore membre du St. Lawrence

Yacht Club et du Pointe Claire Boating Club, dans lesquels il jouit d'une légitime popularité.

EDOUARD GOHIER.

M. Edouard Gohier, le spéculateur en immeubles bien connu, est né à St-Martin, le 29 avril 1861, du mariage de Benjamin Gohier et de Céline Crevier, dont il hérita des nombreuses qualités qui le distinguent. En effet M. Benjamin Gohier, ancien maire de St-Laurent, est un agronome distingué qui est au premier rang parmi les cultivateurs d'une paroisse où l'agriculture est pourtant très avancée. Son caractère jovial et ses dispositions obligeantes aussi bien que ses qualités sociables, lui ont valu une popularité qui ne s'éteint pas avec les ans. La mère de M. Gohier était aussi une femme remarquable par son intelligence, son esprit d'initiative et ses qualités de chrétienne charitable. Du reste, tant du côté paternel que du côté maternel, M. Gohier descend de familles qui ont toujours figuré parmi les notables du pays.

Le sujet de cette notice fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse où il a laissé un bon souvenir. Au sortir du collège il se lança dans le commerce à St-Laurent, où il tint magasin durant dix ans. Il y a quelques années il se mit dans la spéculation avec M. Ludger Cousineau, et se consacra tout spécialement à annoncer les avantages que Saint-Laurent, Cartierville et Bordeaux offraient aux personnes désireuses de faire des placements. Grâce à un travail intelligent et énergique les deux associés réussirent à placer leur maison à la tête des marchands d'immeubles de Montréal, en même temps qu'ils contribuaient puissamment au développement de Saint-Laurent. C'est grâce à leur initiative que cette petite ville a été dotée de places publiques charmantes, que ses rues ont été améliorées, que des manufactures y ont été attirées, et qu'elle jouira sous des services d'un aqueduc moderne et d'un éclairage parfait. C'est la question du jour à St-Laurent.

Les électeurs de Saint-Laurent ont montré leur appréciation des services de M. Gohier en le réélisant maire depuis sept ans. D'autre part il nous fait plaisir de citer ici les lignes que lui consacrait un journaliste éminent il y a quelque temps.

“Homme pratique et pénétré des idées de progrès qui ont depuis quelques années révolutionné Montréal et ses environs, il a fait servir son intelligence et les moyens que la fortune a mise à sa disposition pour faire de son village de St-Laurent la petite ville prospère et pleine d'espérance qui se développe là-bas sur le versant nord du Mont-Royal. Il n'épargna rien

pour atteindre le but qu'il se proposait. St-Laurent manquait de communications faciles avec la ville par voie ferrée; il entreprit d'y amener les tramways de la compagnie du Parc et de l'Île, et ce projet réussit si bien que déjà la compagnie a étendu cette ramification jusqu'à Cartierville.

“M. Gohier est l'âme de Saint-Laurent, dont il est le maire depuis que la municipalité a été érigée en ville. Il n'est étranger à aucune des questions qui intéressent chacun de ses habitants et toujours il est de l'avant quand il s'agit d'une entreprise ou d'une démonstration qui puisse bénéficier à sa ville et faire rejaillir quelque éclat sur ses institutions. M. Gohier est généreux jusqu'à la prodigalité; il se privera même du nécessaire pour obliger un ami.”



Reconnaissant les mérites de M. Gohier, le parti conservateur le choisit en 1897 pour être son porte-étendard dans le comté de Jacques-Cartier. Il ne trompa aucunement l'attente de ses amis, mais une vague populaire s'était soulevée contre le parti conservateur et il fut battu par dix voix. Ce résultat a été considéré comme un triomphe, vu qu'aux élections précédentes le parti avait été battu par 575 voix.

Il y a une couple d'années, à la suite de la crise prolongée qui affligea le pays, la société Gohier & Cousineau se trouva en difficultés et fut dissoute. M. Gohier racheta l'actif à des conditions qui donnèrent entière satisfaction aux créanciers, car ils furent payés intégralement—chose assez rare—et il a remis les affaires sur un excellent pied.

Depuis quelque temps, en société avec J.-U. Emard, homme d'expérience autant qu'entrepreneur, M.

Gohier s'est occupé de vendre des terrains au Boulevard St-Paul, à la Côte St-Paul, et il en a fait un de ces endroits les plus recherchés par ceux qui désirent se procurer un "home." Aujourd'hui, comme par le passé, il est classé parmi les hommes les plus intègres et les plus entreprenants qui aient contribué au développement de l'île de Montréal. Il s'est surtout signalé dans la vente des terrains vacants, lesquels sont aujourd'hui couverts d'habitations nouvelles. C'est là éminemment sa spécialité et aucun de ses rivaux ne saurait l'égaliser sous ce rapport. Bref, c'est un véritable créateur et ses œuvres sont là pour le prouver.

Le 1er avril 1883 M. Gohier a épousé mademoiselle Paméla, fille de Narcisse Gosselin, négociant, laquelle préside avec autant de grâce que de dignité dans sa jolie demeure de St-Laurent au milieu d'une famille de huit jeunes têtes pleines de santé et de vie.

HARRY LANGELIER.

L'audace est essentielle au succès, dit la sagesse des nations, mais il est également évident qu'elle entraîne des risques qu'il faut savoir accepter avec philosophie. Les plus grands généraux ont vaincu par l'audace; mais il en est peu d'entre eux qui ne comptent dans leur carrière quelque défaite. Le monde étant en toute chose le même, on peut appliquer ces maximes aux opérations commerciales. Le meilleur homme d'affaire est rarement celui qui, n'ayant jamais rien risqué, n'a jamais rien perdu. Pour le progrès d'un pays nous préférons celui dont l'ambition s'élève au-dessus

de l'économie quotidienne de quelques sous. Le marchand hardi prouve doublement sa valeur lorsqu'après un revers dû à des circonstances incontrôlables, il sait se relever et conserver la confiance de ceux, avec lesquels il s'est trouvé en rapport.

Ces remarques nous ont paru trouver une application dans une notice de M. Harry Langelier, dont la carrière, encore courte, a été assez accidentée.

Né à St-Jean d'Iberville le 12 octobre 1861, du mariage de Ludger Langelier et de Marie-Louise Porlier, M. Langelier fit ses études au collège St-André de St-Césaire, et à l'âge de seize ans il débutait comme commis dans la grande maison de fourrures de Haensgen & Gnaedinger. Deux ans plus tard son ambition le portait à aller chercher fortune dans l'Ouest, et il s'établit au Manitoba comme agent de manufactures. Son activité, son entente des affaires, son commerce agréable eurent promptement leur récompense; et après douze ans de travail il se trouvait à la tête d'une jolie fortune. Désirant un champ plus vaste, il partit en 1892 pour Chicago; mais ici la mauvaise fortune l'attendait.

A la suite de spéculations malheureuses il perdit tout ce qu'il avait. Sans se laisser abattre, il revint au pays en 1893 et recommença courageusement la vie. Sa réputation n'avait rien souffert du malheur et peu de temps après il était nommé représentant de la grande maison John W. Peck & Co., de Montréal, Winnipeg et Vancouver, au service de laquelle il a eu un succès remarquable.

Le 17 février 1896 M. Langelier a épousé mademoiselle Corinne Payette, fille de l'ancien gouverneur de la prison de Montréal.



L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS.

Système de cotisation.

Parmi les sociétés de secours mutuels les plus florissantes de notre métropole nous devons une mention toute spéciale à l'Ordre Indépendant des Forestiers qui semble jouir entre toutes de la faveur et de la confiance populaires.

Fondée le 17 juin 1874 à Newark, dans l'Etat du New-Jersey, elle a commencé ses opérations au Canada en 1876, et couvre aujourd'hui toute la surface des Etats-Unis et du Canada ainsi que du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande; elle s'est récemment implantée en Norvège et en Australie, et nous espérons la voir figurer avec avantage au grand concours de l'Exposition Universelle à Paris.

Le système adopté, lors de la fondation, était celui des contributions payables au décès des membres, mais en 1881, on reconnut l'injustice et la fausseté de ce système, qui fut abandonné pour le système actuel, et les résultats ont démontrés la sagesse de ce changement. Il ne restait alors (1er juillet 1881), que 369 membres dans l'Ordre, avec une dette d'au-delà de \$4,000, et nous trouvons, après dix-huit années, un effectif de 150,000 membres, avec un fonds de réserve de \$3,500,000, après avoir payé pendant cette période, \$7,000,000 en bénéfices aux membres malades, aux veuves et aux orphelins.

L'administration des affaires de la société repose entre les mains de la Cour Suprême, dont la juridiction s'étend sur l'Ordre entier; dans chaque province ou état se trouve une Haute Cour ayant juridiction sur le territoire de cet état ou province; et enfin des Cours Subordonnées et des Cours de Compagnes de pas moins de vingt membres chacune, sont établies dans toutes localités acceptables qui désirent avoir une succursale de l'Ordre. La direction des affaires est

confiée au conseil exécutif de la Cour Suprême qui se compose des sept principaux officiers; celles des Hautes Cours sont confiées à un Haut comité permanent, composé également de sept membres, et les Cours Subordonnées et Cours de Compagnes élisent treize officiers qui ont chacun des attributions différentes. Dans la ville de Montréal nous comptons aujourd'hui 65 de ces Cours Subordonnées ou de Com-

pagnes qui comprennent environ 5,000 membres; la Haute Cour de la province de Québec est aujourd'hui à la tête de toutes les autres avec 15,000 membres, dont plus des deux tiers sont de langue française.

Les deux sexes ont également droit d'admission dans les rangs de l'Ordre, mais dans des cours séparées, qui prennent le nom de Cours de Compagnes, pour les dames, et de Cours Subordonnées pour les hommes; tout citoyen honorable, croyant en Dieu, sain de corps et d'esprit, est accepté dans les rangs de cette société, sauf ceux qui exercent une des occupations dangereuses qui sont prescrites par les lois de l'Ordre.

Les bénéfices payables aux membres consistent: 1o, en une assurance dont le chiffre varie de \$500 à \$5,000, aux choix des membres, suivant la contribu-

tion qu'ils désirent payer; 2o, en bénéfices pendant la maladie au chiffre de \$3 à \$5 par semaine, et \$50 à la mort pour les frais funéraires (cette classe est facultative.) La qualité de membre donne de plus droit: aux soins gratuits du médecin; à des bénéfices d'invalidité totale et permanente, consistant en la moitié du chiffre de l'assurance, payable lorsqu'un membre devient incapable de gagner sa vie pour le reste de ses jours, et laissant le surplus de sa police en force sans qu'il ait à payer de contribution; à des bénéfices ou une pension pendant la vieillesse; et, en outre, aux avantages



DR. ORONHYATEKHA

sociaux d'une organisation puissante dont le but est de venir en aide à ses membres dans toutes les circonstances difficiles de la vie.

Le coût de l'enrôlement dans cette société est minime, ne s'élevant qu'à \$4.50 pour une assurance de \$1,000. Les contributions mensuelles pour l'assurance et pour les secours en maladie sont graduées suivant l'âge des membres au moment de l'entrée, et sont fixées au chiffre le plus modique qui soit compatible avec la garantie du paiement de l'assurance. L'espace nous manque ici pour donner le tableau de ces contributions qui sont, d'ailleurs, bien connues du public, et qu'on trouve dans la constitution, dans le journal officiel et dans les nombreuses circulaires qui sont distribuées au public et qu'on peut toujours obtenir de tout officier ou membre de l'Ordre.

Cette société est avant tout, canadienne; elle a été incorporée par le Parlement du Canada le 2 mai 1889 (52 Victoria, chapitre 104), et ses quatre principaux officiers doivent résider au Canada. Le bureau principal est situé à Toronto, dans ce magnifique édifice que la société possède au coin des rues Bay et Richmond, et dont nous reproduisons ici la vignette.

Le Conseil Exécutif, qui régit les affaires de l'Ordre, est composé comme suit :

Dr Oronhyatekha, Suprême Chef Forestier, Toronto, Ontario.

Honorable Juge W. Wedderburn, ex-Suprême Chef Forestier, Hampton, Nouveau-Brunswick.

Victor Morin, Suprême Vice-Chef Forestier, Montréal, Québec.

John A. McGillivray, Suprême Secrétaire, Toronto, Ontario.

H. A. Collins, Suprême Trésorier, Toronto, Ontario.

Dr T. Millman, Suprême Médecin, Toronto, Ontario.

Honorable E. G. Stevenson, Suprême Aviseur, Détroit, Michigan.

Le chef actuel de l'Ordre est une personnalité bien connue sur les deux hémisphères tant par sa haute valeur intellectuelle que par sa distinction; aussi le portrait que nous en reproduisons sur ces pages est-il familier à tous.

M. VICTOR MORIN.

Suprême Vice-Chef Forestier.

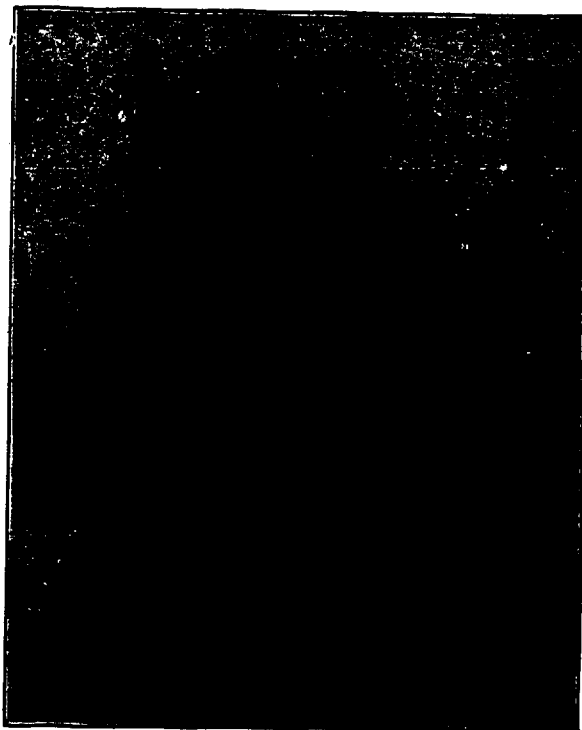
Le plus haut dignitaire de l'Ordre Indépendant des Forestiers dans cette province est un de nos concitoyens, M. Victor Morin, notaire, le Suprême Vice-Chef de cette société.

Né à St-Hyacinthe, Qué., le 15 août 1865, il fit un brillant cours d'études classiques au collège de la même ville et fut admis à l'étude du notariat en mai 1885; après trois ans de cléricature et d'études universitaires, il obtint ses diplômes de bachelier et sa commission de notaire et alla s'établir à Acton, Qué.,

où il ne tarda pas à se créer une clientèle enviable. Ayant reçu de ses anciens patrons l'offre d'une société avantageuse, il revint se fixer à Montréal en juillet 1890, et devint bientôt le chef d'une des études les plus prospères de cette ville, celle de Papineau, Morin & Mackay, dont nous avons déjà parlé dans cet ouvrage.

M. Morin fut le pionnier du développement phénoménal de l'Ordre Indépendant des Forestiers parmi les Canadiens - Français. Initié dans cette société le 21 octobre 1890 comme membre fondateur de la Cour Champlain No 663, la plus ancienne cour canadienne-française de l'Ordre,

il en fut aussitôt élu Député; à la première session de la Haute Cour de la Province de Québec qui suivit son initiation il fut élu Haut Trésorier; l'année suivante (1892) il fut élu Haut Aviseur; en 1893 il était élu chef de la délégation à la session de la Cour Suprême à Chicago, et prit une part active à ses travaux comme membre du Comité des Constitutions et Lois. Elu Haut Chef Forestier de la Province de Québec en 1894, il refusa, l'année suivante, l'offre unanime d'un second terme, et fut, à cette occasion, décoré de la Grande Croix du Mérite en reconnaissance des services rendus à l'Ordre. A la session triennale de la Cour Suprême, tenue à Toronto en août 1898, M. Morin fut élu Suprême Vice-Chef Forestier; c'était la première fois que la province de



Québec obtenait l'honneur d'un siège dans l'Exécutif de l'O. I. F. ; il fut après créé Lieutenant-Général des Forestiers Royaux, corps militaire qui constitue la garde d'honneur de l'O. I. F.

E.-SAMUEL MACKAY.

F.-Samuel Mackay, notaire, est né à Papineauville, comté d'Ottawa, le 1er février 1865, du mariage de feu F.-Samuel Mackay, senior, notaire, de Papineauville, avec Dame S.-J.-Aurélié Papineau, fille de l'hon. Denis-Benjamin Papineau.

Il commença son éducation à l'école de son village, et en 1875 il entra au collège de Montréal pour y suivre un cours d'études classiques, qu'il terminait au collège Bourget, à Rigaud, en 1883. Descendant de plusieurs générations de notaires, le sujet de cette étude embrassa cette carrière honorable. Admis à l'étude du notariat en mai 1883, il fit ses études de droit partie à l'Université Laval et partie à l'Université McGill. Il est bachelier en droit de cette dernière institution. Il fit sa cléricature partie chez son père, partie chez Cushing, Hunter & Dunton, et enfin chez Papineau & Marin. Reçu notaire le 25 mai 1886, il forma le 8 juin suivant, une société avec ses derniers patrons, sous le nom de Papineau, Marin & Mackay.

Sa santé ayant été affectée par le travail, en 1891, il laissait Montréal pour retourner à son village natal, où il s'occupait d'agriculture avec des succès signalés. Il obtint un diplôme de grand mérite de l'Ordre du Mérite Agricole de cette province, dans le concours de 1893. Il fut tour à tour directeur, puis président de la société d'agriculture du comté d'Ottawa. En 1892 il était élu maire de Papineauville, puis réélu en 1893.

Il revint à Montréal en 1893 pour continuer seul l'exercice de sa profession ; puis en 1896, il s'associa M. Adélar Le Moyne de Martigny. Après la mort de l'un de ses anciens associés, M. O. Marin, il forma, en avril 1898, une nouvelle société avec MM. D.-E. Papineau et V. Morin, sous le nom de Papineau, Morin & Mackay.

M. Mackay est d'origine écossaise et descend d'une famille essentiellement militaire. Marchant sur les traces de ses ancêtres, M. F.-S. Mackay s'enrôla comme simple soldat au 65e bataillon en mars 1884. Promu caporal la même année, il fut nommé sergent en mars 1885, avant le départ de ce bataillon pour la campagne du Nord-Ouest. Rendu à Calgary il était promu sous-lieutenant, puis lieutenant en 1887, capitaine en 1889, adjudant en 1896, et major en 1897.

Il est l'un des membres les plus en vue de l'Ordre Indépendant des Forestiers, où il a rempli différentes

charges, et principalement la plus élevée en cette province, celle de Haut-Chef Forestier. Il fait aussi partie de la Cour Suprême de cet Ordre. En récompense de ses services, la Haute Cour de Québec, à sa session de 1899, a recommandé, par un vote unanime, que la Grande Croix du Mérite et le Joyau de l'Ordre Indépendant des Forestiers lui soient conférés, et cette décoration lui a été accordée par l'Exécutif Suprême en octobre suivant.

M. Mackay a épousé, le 20 septembre 1887, Mlle M.-Lia Hillman, de Papineauville. De cette union sont nés sept enfants, dont six sont vivants, trois garçons et trois filles.

PIERRE-NAPOLÉON BRETON.

Pierre-Napoléon Breton, est né à Montréal le 10 juin 1858 du mariage de François Breton et de Victorine Hénery. Il reçut son éducation à Montréal, à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, puis à l'âge de 13 ans il accepta un emploi chez un banquier. De 1875 à 1888 son passage chez Beauchemin & Valois et chez Cadieux & Dérome ne contribua pas peu à former son caractère, en lui donnant le goût de l'étude, qui ne tarda pas à se développer en celui de collectionneur.

Devenu libraire, M. Breton mit à profit sa grande expérience. Il fit le commerce pour son compte pendant cinq années. Vrai numismate et antiquaire, il ne tarda pas à devenir membre actif des sociétés qui, à Montréal, se sont chargées de préserver les reliques du passé. Il fut le fondateur et le secrétaire de l'Association Numismatique de Montréal et est actuellement un des membres les plus dévoués de l'Association Philatélique de cette ville.

Sa grande érudition, ses vastes connaissances en la matière lui permirent de publier en 1890, un ouvrage excessivement intéressant portant le titre "*Le Collectionneur*," dont plus de cinq milles exemplaires furent vendues. En 1894, M. Breton publia l'*Histoire Illustrée des Monnaies et Jetons du Canada*, œuvre d'un très grand mérite et qui fut hautement appréciée par les autorités les plus compétentes d'Europe et d'Amérique.

M. Breton joignait en tout ce qu'il faisait l'action à la parole. Il ne lui suffisait pas d'écrire ; il collectionnait avec un soin jaloux des pièces de monnaie dont il comprenait toute la valeur ; et, de fait, sa collection, comprenant les plus rares pièces de monnaies et médailles canadiennes, fut achetée il y a quelques années par le Gouvernement de la Province de Québec, qui voulait fonder un musée numismatique national.

Mais avant tout M. Breton est *Mutualiste*. C'est dans le champ de la Solidarité, de l'Union, de la Prévoyance qu'il a exercé sa plus bienfaisante action. Membre de plusieurs Associations Mutuelles, il s'est le plus brillamment distingué comme Organisateur Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers. Dans cet Ordre important M. Breton a gravi tous les degrés de l'échelle, partant de l'humble poste de Sentinelle Extérieure jusqu'à ceux de Chef, de Député Général, de Député Suprême, d'Ex-Commandeur et de Major Général des Forestiers Royaux. Il est membre de la Haute Cour de Québec depuis huit années. Elu comme délégué à la Cour Suprême de Toronto à la Convention qui y fut tenue en 1897, il y fut nommé "Suprême Porte Glaive." Tout ce que M. Breton a fait pour la

fait huit mois à peine après l'institution de la Cour Mance.

Ces dames, réunies en Convention, le 22 juin 1899, en présence du Chef Suprême de l'Ordre, le Docteur Oronhyatekha, signèrent une requête au Conseil Exécutif Suprême pour que M. Breton reçut le titre de Chevalier et la Grande Croix de Mérite de l'Ordre Indépendant des Forestiers, distinction dont quelques membres seulement sur cent cinquante mille que compte cet Ordre peuvent se flatter d'avoir conquis le titre. Cette recommandation fut approuvée par le Conseil Exécutif Suprême.

M. Breton est incontestablement le champion des Mutualistes Canadiens-français dans toutes les Associations auxquelles il appartient. C'est par milliers



prospérité des Forestiers ne se traduit pas par des paroles. Dans tous les milieux, dans tous les cercles, dans tous les coins et recoins de la Province de Québec, ainsi que dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, il a élevé la voix en faveur de la mutualité, tout en portant au plus haut point le drapeau de l'Ordre Indépendant des Forestiers, et ses succès sont le digne couronnement de son travail.

Son étonnante activité se manifesta avec le plus d'éclat, quand, en 1898, il parvint à fonder la première des Cours de Compagnes de cet Ordre. Recrutant ses membres parmi toutes les classes de la bonne société M. Breton groupa dans cette Cour, ainsi que dans les autres Cours semblables qu'il organisa, de zélées forestières et de très sympathiques Compagnes. L'idée fit son chemin puis un beau jour il y eut assez de Cours de Compagnes pour fonder une Haute Cour, ce qui fut

que se comptent les membres qu'il a enrôlés tant dans les Forestiers Indépendants que dans les Forestiers Canadiens.

M. Breton vient d'être, choisi comme représentant officiel de l'Ordre Indépendant des Forestiers à l'Exposition de 1900 à Paris

M. Breton élève une très nombreuse famille. - Il se maria en 1879 à Mademoiselle Marie-Louise Lafricain. De ce mariage naquirent douze enfants dont neuf sont vivants.

M. Breton est un des hommes que tout le monde connaît, sait apprécier, et il est entouré de très chaleureuses et précieuses sympathies.

Nous apprenons, au moment d'aller sous presse, les nouveaux succès que remporte à Paris notre heureux concitoyen. Nous pouvons dire que l'I. O. F. est implanté en France, grâce aux efforts de M. Breton.



SOCIÉTÉ CO-OPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES.

La mutualité a fait, dans le dix-neuvième siècle, d'immenses progrès. De fait le siècle qui va finir sera peut-être aussi mémorable pour l'extension de ce principe bienfaisant que par ses découvertes étonnantes dans les sciences et les arts. Lorsque Mirabeau, dans son langage éloquent, présentait la mutualité à la Convention comme le plus grand remède contre la mendicité et la dégradation morale des peuples, on ne devinait pas encore les applications multiples qui pourraient être faites de cette idée féconde. Mais c'était une idée qui ne demandait qu'à être mise en pratique pour se recommander à tous. Malgré les mécomptes nombreux qui ont été le résultat d'une trop grande confiance, de l'imprévoyance et parfois de la malhonnêteté des organisateurs d'associations d'assurance ou de secours mutuels—car c'est au fond la même chose—l'idée a fait son chemin et jamais n'a été plus populaire. D'abord limitée à l'assurance sur la vie et contre les maladies inévitables, l'idée de l'aide mutuelle s'est graduellement étendue à tous les accidents qui peuvent fortuitement frapper l'humanité.

L'idée d'appliquer ce principe aux frais funéraires naquit dans l'esprit de quelques Montréalais entreprenant il n'y a guère que quatre ans. Ces messieurs se dirent que la maladie épuisant les ressources des familles, elles se trouvaient souvent dans des circonstances difficiles pour subvenir aux frais des funérailles lorsque la mort arrivait. Même lorsque le défunt était assuré, il arrive souvent que l'assurance n'est pas payée en temps utile pour subvenir à ces dépenses. La

Société Co-opérative de Frais Funéraires fut donc organisée—et, ce sur une base qui offre aux membres tous les avantages de la mutualité et toutes les garanties d'une assurance régulière. Incorporée le 27 juillet 1895 par lettres patentes, cette société eut pour premier président l'honorable Louis Tourville, et comme premier vice-président, M. Pierre Lacroix, inspecteur des bâtisses. Le président actuel est le juge F. X. Choquet; le vice-président, M. H. Dupré, échevin et député; l'inspecteur, le Dr Isidore Laviolette, et les directeurs sont l'hon. juge Chas.-C. de Lorimier, et MM. J. Gareau, J. Jeannotte et A. A. Labrecque. C'est dire que le bureau de direction et les actionnaires comptent parmi les Canadiens les plus influents de Montréal, et qu'ils offrent la plus haute garantie de solvabilité et d'intégrité.

Le but de la société est de donner des funérailles de première classe à ceux qui s'abonnent en payant une légère contribution annuelle, variant suivant l'âge. En outre la société fait un grand nombre d'enterrements en dehors de ses abonnés.

Sous l'habile direction du gérant actuel, M. W. A. Wayland, les affaires de la société ont pris une extension considérable. Elle possède no 1756 rue Sainte-Catherine une installation superbe et des plus modernes.

Enfin la Société Co-opérative de Frais Funéraires est une institution tout à fait fin-de-siècle qui est appelée à rendre les plus grands services, en encourageant la prévoyance et l'économie.

L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS.

Haute Cour de Québec.

Dans l'ordre administratif, le système fédéral ou de décentralisation est depuis longtemps reconnu comme le plus avantageux, en ce qu'il permet à chaque corps de jouir de l'autonomie provinciale ou locale, en même temps qu'il assure à chacun d'eux l'appui réciproque des forces et des influences répandues sur un vaste territoire et comprenant des milliers d'individus. Dans la sphère d'action des associations de secours mutuels on peut dire que ce système est devenu le seul qui puisse conduire à un succès durable; et dans nulle autre société on n'a démontré cette vérité avec plus d'éclat que dans celle des Forestiers Indépendants.

Le système de décentralisation crée une multitude de centres de recrutement et d'émulation, assure à chaque groupe une administration conforme à ses goûts et aux traditions populaires, et donne des garanties qu'on ne saurait trouver dans aucun autre système.

Parmi les nombreuses subdivisions de l'Ordre Indépendant des Forestiers, il n'en est pas qui ait profité à un plus haut degré de ces avantages que la Haute Cour de Québec. Le passé de cette partie de l'Ordre constitue un des plus éclatants témoignages que l'on puisse offrir en faveur du zèle et des talents d'organisation des hommes que la province de Québec a fournis aux Forestiers. Par leur travail et leur influence la

Haute Cour de Québec est devenue la plus importante de l'Ordre, et chacune des Cours locales sous sa juridiction n'a qu'à se féliciter de la direction qu'elle a reçue.

En publiant les portraits des officiers actuels de cette Haute Cour, nous devons en justice donner les noms de leurs prédécesseurs, qui ont été les premiers dans la voie du succès. Les Hauts Chefs de la Haute Cour depuis son organisation ont été comme suit:—

Confrère Frank Smith, Richmond, de 1887 à 1888;
Conf. Rév. Elson I. Rexford, Québec, de 1888 à 1889;
Conf. E. R. Johnston, Sherbrooke, de 1889 à 1890;
Conf. Prof. Hy. Walters, M.A., Québec, de 1890 à 1891;
Conf. Peter Strathearn, Montréal, de 1891 à 1894;
Conf. Victor Morin, N.P., Montréal, de 1894 à 1895;
Conf. Chas. A. Miller, Windsor Mills, de 1895 à 1896;
Conf. F. S. Mackay, N.P., Montréal, de 1896 à 1897;
Conf. Peter Strathern, Montréal, de 1897 à 1898;
Conf. O. W. Bédard, Québec, de 1898 à 1899; et
Conf. Fred. G. A. Kearns, Montréal, de 1899 à 1901.

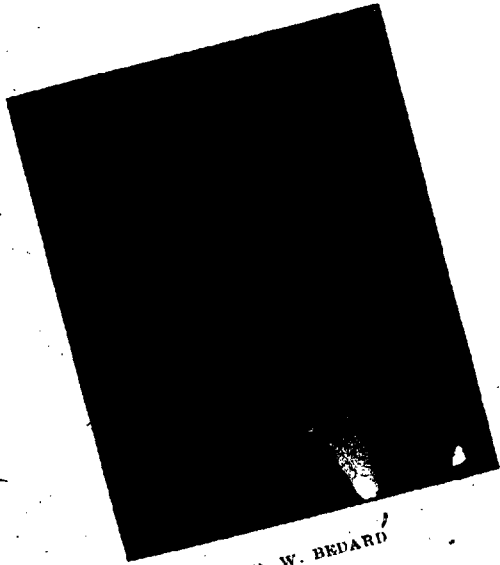
Le tableau suivant va maintenant donner une juste idée du progrès fait par cette société dans la province depuis sa fondation. C'est le résumé de la statistique soumise à chacune des conventions de la Haute Cour, avec l'année et l'endroit de réunions:—

| Année. | Réunion de la Convention. | Mois. | Date. | Année. | Nouvelles Cours. | Augmentation des membres. | No de Cours. | Tot. des membres. | Recettes. | Dépenses. | Balance en banque. |
|------------|---------------------------|-------|-------|--------|------------------|---------------------------|--------------|-------------------|-----------|-----------|--------------------|
| | | | | | | | | | \$ c. | \$ c. | \$ c. |
| Organisée | Montréal | Avril | 19 | 1887 | | | 10 | 278 | | | |
| 1ère année | Sherbrooke | " | 7 | 1888 | 24 | 416 | 34 | 694 | 813 37 | 507 50 | 306 87 |
| 2ème " | Montréal | " | 26 | 1889 | 2 | 256 | 34 | 950 | 415 39 | 206 39 | 249 00 |
| 3ème " | Québec | " | 20 | 1890 | 9 | 336 | 41 | 1286 | 1140 70 | 980 68 | 519 02 |
| 4ème " | Farnham | " | 20 | 1891 | 13 | 743 | 50 | 2029 | 1914 56 | 1188 46 | 1245 09 |
| 5ème " | Coaticook | " | 16 | 1892 | 24 | 1045 | 72 | 3074 | 2632 33 | 2581 98 | 1295 44 |
| 6ème " | Valleyfield | " | 22 | 1893 | 33 | 1045 | 100 | 4719 | 4191 93 | 3661 96 | 1825 71 |
| 7ème " | Sherbrooke | " | 28 | 1894 | 33 | 1809 | 133 | 6028 | 5289 70 | 4076 45 | 3022 96 |
| 8ème " | Québec | " | 27 | 1895 | 28 | 2703 | 161 | 8331 | 6791 32 | 5555 96 | 4258 33 |
| 9ème " | Montréal | " | 25 | 1896 | 18 | 918 | 177 | 10249 | 6859 77 | 4753 13 | 6364 96 |
| 10ème " | Saint-Hyacinthe | Sept. | 8 | 1897 | 32 | 2100 | 209 | 12558 | 7762 25 | 8034 35 | 6092 96 |
| 11ème " | Trois-Rivières | " | 14 | 1898 | 20 | 1160 | 224 | 13518 | 8623 60 | 6556 17 | 8158 29 |
| 12ème " | Fraserville | " | 11 | 1899 | 14 | 1010 | 237 | 14537 | 8481 31 | 11268 11 | 6371 49 |

Avec ses quinze mille membres, dont chacun est intéressé à faire de la propagande, la Haute Cour de Québec n'a évidemment plus rien à craindre et peut regarder l'avenir avec la plus grande confiance possible.

Les officiers actuels de la Haute Cour, dont nous publions les portraits, sont:

F. G. A. Kearns, Haut Chef Forestier.
O. W. Bédard, ex-Haut Chef Forestier.
Dr. P. Picard, Haut Vice-Chef Forestier.
John W. Stocks, Haut Secrétaire Forestier.
Fortunat Bertrand, Haut Trésorier Forestier.
Dr. T. Laviolette, Haut Médecin Forestier.
J. T. Lavery, Haut Aiseur Forestier.



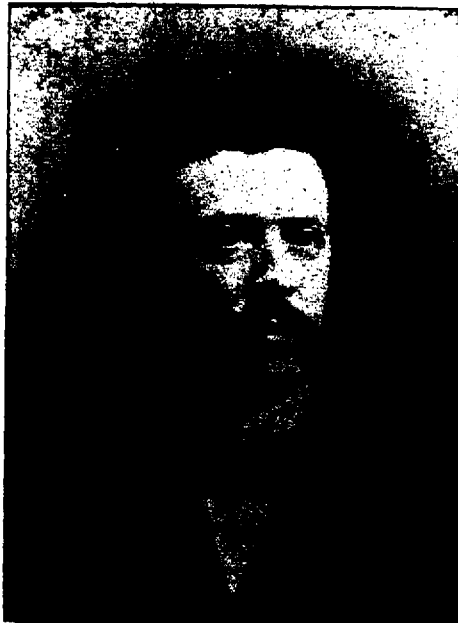
O. W. BEDARD



JOHN W. STICKS



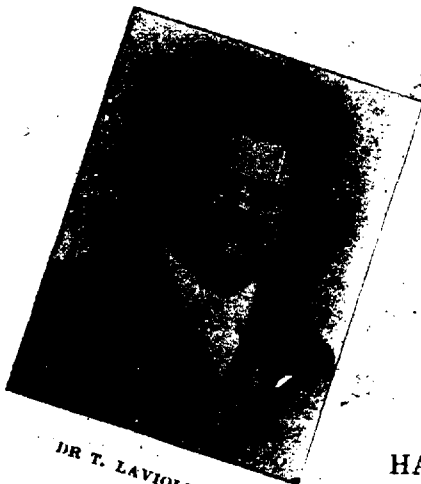
DR P. PICARD



F. G. A. KEARNS



FORTUNAT BERTRAND

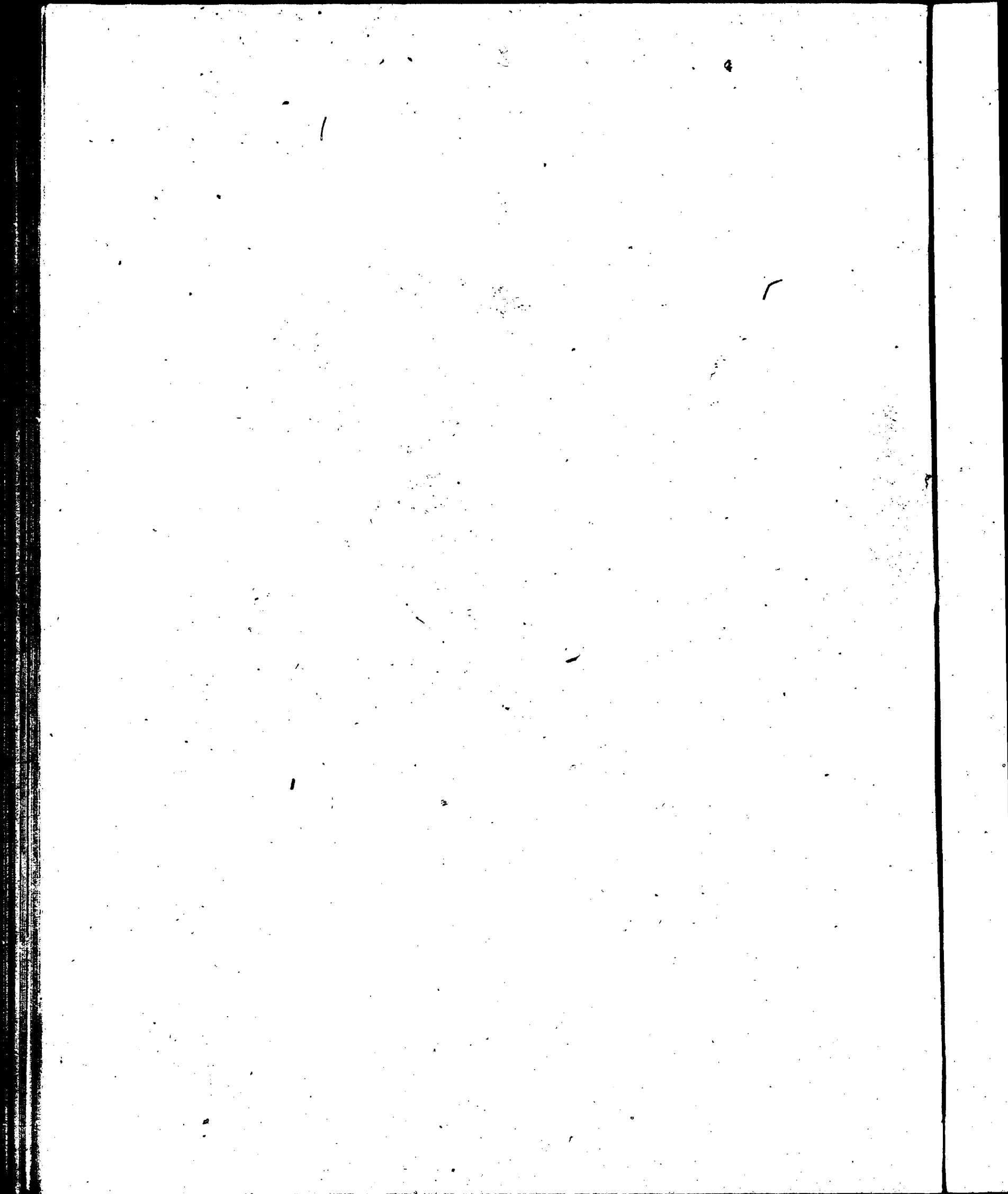


DR T. LAVIOLETTE

ORDRE INDÉPENDANT
DES FORESTIERS
—
HAUTE COUR DE QUÉBEC



J. T. LAVERY



PORT DE MONTREAL.

LA VILLE et le port de Montréal sont situés sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent, à 986 miles du détroit de Belle-Isle, à la tête de cette partie navigable de ce fleuve pour les vaisseaux d'un fort tonnage, et aux pieds du système des canaux par lesquels descendent les vaisseaux de l'intérieur venant des grands lacs.

Le port est donc le point même de jonction de la navigation Océanique et intérieure, et est devenu par cela le port principal du Canada, comme Montréal en est devenu le plus grand centre commercial.

Originellement il se trouvait dans le lac Saint-Pierre et en différents autres endroits un certain nombre de bas fonds qui interdisaient aux navires d'un tirant d'eau de plus de dix pieds, l'accès de Montréal durant la période des basses eaux à l'automne.

En 1844 le gouvernement Canadien entreprit le creusage de ces bas fonds afin d'approfondir un chenal, mais peu de temps après ce travail fut confié aux Commissaires du Havre de Montréal, par lesquels il fut continué jusqu'en 1865, époque à laquelle un chenal navigable de vingt pieds de profondeur à l'eau basse fut terminé.

Le travail de creusage fut recommencé en 1874 et en 1878, une profondeur de 22 pieds fut atteinte; continué encore on atteignait 25 pieds en 1882, continué sans interruption jusqu'en l'année 1888, où une profondeur uniforme de 27½ fut atteinte pour toutes les parties du fleuve où se fait sentir l'influence de la marée habituellement, et pour les plus basses eaux d'automne dans les parties non atteintes par le flux ou le reflux.

A cette période des travaux le gouvernement Canadien intervint et continua l'œuvre, comme travaux d'intérêt public, et messieurs les Commissaires du Havre furent remboursés des dépenses encourues.

Le gouvernement poursuit les travaux afin d'atteindre le même niveau de 27½ pieds, dans les parties soumises à l'influence de la marée aux plus basses eaux, comme cela avait été obtenu dans les autres parties, et ce travail est maintenant bien près d'être complété.

Pour la navigation intérieure, au-dessus de Montréal, le plus magnifique ensemble de canaux a été construit par le gouvernement.

Les canaux de l'Ottawa et Rideau, avec des écluses d'une dimension minima de 134 pieds par 33 avec 5 pieds d'eau, furent ouverts à la navigation durant l'année 1834 et donnèrent accès au lac Ontario, lequel avait déjà été mis en communications avec les grands lacs supérieurs par canaux.

Les fameux canaux du Saint-Laurent, avec écluses de 200 pieds par 45 et 9 pieds d'eau, furent complétés en 1848, et une magnifique route d'eau plus large et plus profonde se trouva ainsi ajoutée au profit de la navigation entre le lac Ontario et les ports de l'Océan. Enfin, et finalement, ces canaux ont été encore élargis, on a donné à leurs écluses une capacité de 200

pieds de longueur par 45 de largeur, et une profondeur d'eau de 14 pieds, permettant ainsi le passage de steamers d'une capacité de 1800 tonnes de charge.

Le port de Montréal a grandi en proportion du commerce que lui ont apportée sa double navigation océanique par le chenal et intérieure par les canaux.

En 1825 il n'existait encore que deux petits wharfs dans le port, développant un front de 1120 pieds à peu près avec deux pieds d'eau à marée basse.

En 1830 le gouvernement constitua la Commission du Havre et lui en confia l'administration, et c'est par les nouveaux commissaires que fut entrepris systématiquement la construction des jetées du port.

Entre 1830 et 1832 plusieurs des jetées actuelles, y compris celle de l'île et celles immédiatement au-dessus et au-dessous, furent construites avec un frontage de 5 à 20 pieds. Les anciens furent remplacés, améliorés, agrandis, jusqu'au point de développer un mille d'emplacement utile.

Nulle addition subséquente ne fut faite jusqu'à l'année 1840, pendant laquelle ainsi que pendant les six années subséquentes de nouveaux agrandissements furent faits tant au-dessus qu'au-dessous de ceux faits de 1830 à 1832, développant un front total de 1.55 milles.

Les bassins du canal Lachine élargis furent ouverts dans le printemps de 1848, donnant une extension considérable aux jetées, mais dans le havre proprement dit, à l'exception de deux nouveaux quais bâtis pour une profondeur d'eau de 10 pieds dans la partie d'en bas, aucune nouvelle addition ne fut faite au quaiage jusqu'en 1858.

Les opérations de creusage pour approfondir en bas de la ville, furent à peu près à cette époque, suffisamment avancées pour permettre aux navires d'un tirant de 13 pieds d'accoster dans les basses eaux, et il fut décidé de continuer le creusage.

Une ligne régulière de vapeurs venait d'être établie entre Montréal et Liverpool et la construction d'une jetée pouvant permettre un fond d'au moins 20 pieds d'eau à la limite basse, s'imposa et fut construite à la limite de la ville en bas du courant Ste-Marie. Il fut de plus résolu, à cette époque, d'approfondir tous les bas fonds existant encore, dans la partie haute du port et de reconstruire tous les vieux quais afin de leur donner une plus grande profondeur.

Le creusage et l'amélioration de la partie centrale du port jusqu'à l'extension de ses limites en haut et en bas avait été régulièrement continué jusqu'à cette époque ainsi que simultanément le creusage du chenal pour les navires, suivant les besoins du trafic, si bien que à ce moment les quais et jetées, depuis la pointe St-Charles jusqu'à Hochelaga, présentaient un développement utilisable de plus de cinq milles.

Pour rencontrer les besoins du commerce toujours grandissants, un plan systématique, pour l'élargissement du port et sa protection contre les inondations et les bloquades dues à la glace, fut alors soumis par M. John Kennedy, M. Inst. C. E., l'ingénieur de la commission.

Ce plan après quelques changements des jetées, afin de rencontrer, autant que la chose pourrait se faire pratiquement les vues des représentants de la ville, des propriétaires de navigation tant océanique que des canaux, des companies de chemins de fer et autres intéressées, fut adopté par le gouvernement, par les Commissaires du Havre, les autorités représentant la ville, et la construction en fut commencée en 1891, et il se trouve actuellement à moitié exécuté.

Dans l'exécution de ce plan, la partie supérieure du port s'est trouvée enfermée par une digue de un mille et un tiers de longueur afin de protéger toute cette partie du port de l'action violente des glaces et du courant impétueux du milieu du fleuve. Cette partie ainsi enclose se trouve en eau calme, et forme un bassin dans lequel se meuvent aisément et en sûreté pendant l'été, les navires qui peuvent y hiverner, et sur les quais de laquelle peuvent s'ériger des structures ou hangars permanents.

En dedans de ce bassin trois grands quais permanents seront érigés, variant de 300 pieds de large à 825, et 1010 pieds en longueur, tous réunis au quai principal du bord et construits à de tels angles que la navigation et l'accès en seront grandement facilité tant aux navires qu'aux lignes de chemin de fer, aux tramways ou autres véhicules.

La rue courant devant le port doit être élargie et les parties de la ville en contre bas seront protégés par un parapet en pierre de taille, qui doit être érigé entre la rue et les quais.

De nombreuses ouvertures pratiquées dans ce mur permettront amplement le trafic, et seront closes pour la saison d'hiver et des hautes eaux par des portes à l'épreuve de l'inondation.

Les bassins sont à une profondeur de $27\frac{1}{2}$ pieds, à l'eau basse, ainsi que le chenal à la mer, mais les jetées sont construites de telle façon que le bassin puisse être creusé à une profondeur de 36 pieds quand il sera nécessaire.

Le développement de quais à eau profonde que présenteront les trois nouvelles jetées ainsi que les quais à bord, entre le pied du canal et le quai Victoria, sera de 14,050 pieds; ce qui augmentera de 5,723 pieds linéaires l'espace en eau profonde et 2,564 pieds le "shallow water front," ou en tout 8,287 pieds linéaires, le quaiage existant, ce qui augmentera dans la partie la plus précieuse du port de 5,763 pieds les facilités de quaiage pour les vaisseaux océaniques de la plus grande capacité en convertissant tout cet espace et le rendant propice aux fins du trafic. La digue extérieure et de protection, ainsi qu'une des grandes nouvelles jetées sont actuellement complétés, et la seconde est en voie de construction.

La disposition de la partie supérieure du bassin au pied du canal n'a pas encore été appropriée définitivement, mais le site est favorable pour un dock à haut niveau ayant accès d'en bas par une écluse et au-dessus avec les bassins du canal.

Le gouvernement Canadien se propose d'entreprendre directement l'élargissement du port dans sa partie est ou en bas du courant. Avec cette idée en vue le Département des Travaux Publics a adopté un projet qui comprend la construction d'une série de quatre quais se projetant du bord à un angle correspondant à celui des deux jetées existantes.

La plus à l'ouest des nouvelles jetées sera placée entre la jetée existante et l'autre, et sa construction sera commencée prochainement.

Les autres seront placées à l'est. Les nouvelles jetées auront de 940 pieds de longueur et 272 pieds de largeur, et les bassins entre elles seront d'une ouverture uniforme de 400 pieds. Toutes seront de 23 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse, et à la hauteur du niveau général de l'inondation, mais chaque jetée aura son côté opposé au courant élevé de 10 pieds additionnels comme protection de toute la jetée, protégeant également les quais de rive de l'action violente de la glace, permettant l'érection sur des sites ainsi protégés de constructions permanentes pour recevoir le fret et des élévateurs à grain, etc.

Le développement actuel du port et sa capacité quand les projets adoptés l'auront augmentée seront comme suit :

Quaiage actuellement en existence ou devant être construit en 1900 —

| | | |
|---|---------------|------------------|
| 27½ pieds de profondeur à eaux basses ordinaires..... | 26,494 | pieds linéaires. |
| 25 à 20 pieds " " " | 1,660 | " " |
| En dessous de 20 pieds..... | 3,366 | " " |
| | <u>31,520</u> | |

Après terminaison des projets adoptés

| | | |
|-------------------------------|---------------|------------------|
| 27½ pieds de profondeur | 33,090 | pieds linéaires. |
| 25 à 20 pieds " " " | 1,000 | " " |
| En dessous de 20 pieds..... | 3,366 | " " |
| | <u>38,056</u> | |

A l'époque de la confédération du Canada, en 1867, la dette du port de Montréal se chiffrait à peu près à \$1,126,000. Depuis ce temps il a été dépensé plus de \$3,832,000, faisant un total de \$4,958,000.

La dette actuelle est de \$3,822,000, montrant une différence de \$1,135,000, lesquels ont été payés à même le revenu.

L'intérêt sur le capital emprunté, est rencontré par les revenus de quaiage imposés sur les cargaisons, les vaisseaux eux-mêmes ne payant aucun droit.

Le tableau ci-dessous montre le nombre et le tonnage des navires venant tant de la haute mer que de l'intérieur, arrivés dans le port durant les quinze dernières années et la valeur des importations et des exportations entrées ou sorties du port pendant cette même période :

| ANNÉES. | Navires océaniques arrivés dans le Port. | Tonnage, Total. | Navires de l'Intérieur. | Tonnage, Total. | Valeur des marchandises Importées. | Valeur des marchandises Exportées. |
|-----------|--|-----------------|-------------------------|-----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 1899..... | 801 | 1,517,611 | 8,877 | 1,899,097 | \$65,018,544 | \$64,040,992 |
| 1898..... | 868 | 1,584,072 | 6,941 | 1,807,892 | 61,117,703 | 62,729,180 |
| 1897..... | 796 | 1,379,002 | 6,384 | 1,134,346 | 47,036,196 | 55,156,956 |
| 1896..... | 709 | 1,216,468 | 4,832 | 1,004,117 | 45,900,270 | 49,160,364 |
| 1895..... | 640 | 1,069,386 | 4,498 | 943,717 | 41,996,686 | 40,348,197 |
| 1894..... | 734 | 1,096,909 | 4,666 | 979,809 | 42,514,582 | 40,401,392 |
| 1893..... | 804 | 1,151,777 | 5,244 | 1,153,600 | 53,796,227 | 47,700,433 |
| 1892..... | 735 | 1,036,707 | 5,200 | 1,049,600 | 47,670,361 | 45,638,275 |
| 1891..... | 725 | 938,657 | 5,268 | 1,119,484 | 48,418,569 | 39,344,783 |
| 1890..... | 746 | 930,332 | 5,162 | 966,959 | 45,159,124 | 32,027,176 |
| 1889..... | 695 | 823,165 | 5,847 | 1,069,709 | 47,415,620 | 32,638,270 |
| 1888..... | 654 | 782,473 | 5,500 | 863,014 | 39,856,283 | 24,049,638 |
| 1887..... | 767 | 870,773 | 5,367 | 791,452 | 43,391,715 | 29,391,858 |
| 1886..... | 703 | 859,699 | 5,521 | 809,819 | 42,086,266 | 27,925,916 |
| 1885..... | 629 | 683,854 | 5,003 | 724,975 | 37,042,660 | 25,209,813 |

Les tonnages indiqués sont limités aux sept mois que dure la navigation, mais les importations de même que les exportations couvrent l'exercice entier de chaque année.

JOHN KENNEDY, *Ingénieur en Chef.*

Montréal, 27 mars 1900

COMMISSION DU HAVRE.



COMMISSAIRES :

M. ROBERT MACKAY, PRÉSIDENT.

MM. JONATHAN HODGSON.

ROBERT BICKERDIKE, M.A.L.

ALPHONSE RACINE.

EUSTACHE H. LEMAY.

WILLIAM FARRELL.

MM. R. PRÉFONTAINE, C.R., M.P., MAIRE.

JAMES CRATHERN.

JOHN TORRANCE.

JOSEPH CONTANT.

ANDREW ALLAN.

DAVID SEATH, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER.

JOHN KENNEDY, INST. I.C.M., INGÉNIEUR EN CHEF.

JAMES McSHANE, MAITRE DU HAVRE.

CAPITAINE T. BOURASSA, DÉPUTÉ-MAITRE DU HAVRE.

ROBERT A. EAKIN, PERCEPTEUR DE QUAIAGE ET PAIE-MAITRE.

L'existence de la Commission du Havre remonte à l'année 1830, où un acte fut passé donnant au Gouverneur le pouvoir de nommer trois commissaires, chargés de mettre en force un acte ~~pour~~ pourvoyant aux améliorations devant être exécutées dans le port de Montréal.

Cette nomination de commissaires semble bien n'avoir eu pour but que la mise à exécution de l'acte en question. Mais des améliorations ayant été proposées subséquentement de temps à autre, les services des commissaires furent retenus pour voir à leur exécution.

En 1841 un autre acte fut passé donnant au Gouverneur le pouvoir d'augmenter le nombre des commissaires quand il le jugerait à propos, mais il n'apparait pas que le Gouverneur ait nommé d'autres commissaires, car le nombre en resta toujours de trois jusqu'à l'année 1855.

Les travaux exécutés sous la direction des commissaires jusqu'en 1850 paraissent ne pas avoir dépassé les limites du port de Montréal. Mais en cette même année un acte fut passé, autorisant les commissaires d'emprunter de l'argent afin d'améliorer le chenal à l'Île Platte ainsi qu'au Lac St-Pierre, il en résulta que toutes les améliorations depuis ce temps-là faites au chenal pour les navires furent exécutées par MM. les Commissaires du Havre, jusqu'en l'année 1888, époque à laquelle la flotte des dragueurs du chenal des navires passa entre les mains et sous le contrôle du Département des Travaux Publics qui, depuis cette époque, assume l'entière responsabilité des travaux. Les bouées, balères et lumières, et tout l'outillage indicateur du chenal est sous la direction du Département de la Marine et des Pêcheries.

En 1855 fut passé un acte pourvoyant à ce qu'à partir du 1er juillet de cette même année le nombre des commissaires serait porté à cinq; trois devant être nommés par la Couronne, et

les deux autres sièges devant être dévolus à cette époque : un au maire de la ville, et l'autre au président du Board of Trade.

Cette composition de la Commission demeura en force jusqu'au mois de mai de 1873, époque à laquelle un acte fut présenté, prévoyant qu'après le premier jour d'octobre de la même année la Commission serait à l'avenir composée de neuf membres. Quatre d'entre eux devant être appointés par le gouvernement et cinq devant être élus ; et étant éligibles pour un autre terme de cinq années comme suit : deux par le Board of Trade (Chambre de Commerce) de Montréal, un par l'Association du Corn Exchange (Halle aux Blés), un par le Conseil de Ville de Montréal, et enfin un représentant les intérêts de la navigation.

En mai 1874 ce dernier acte fut amendé, déclarant qu'un des deux membres nommés par le Board of Trade cesserait d'être membre de la Commission du Havre après le premier jour d'août de la même année, et que subséquemment cinq des neuf membres seraient nommés par le gouvernement. Les quatre autres nominations devant suivre les règlements de l'acte de 1873. Mais le terme d'office des commissaires devant être réduit à quatre années pour tous, avec droit de réélection à la fin de leur terme d'office.

En 1894, un dernier acte fut passé portant à 11 le nombre des commissaires. Six d'entre eux devant être appointés par le Gouverneur en conseil, et rester en charge durant son bon plaisir.

Le maire de Montréal *ex-officio* durant la durée de ses fonctions de maire.

Les quatre autres commissaires devant être élus par chacun des corps suivants :

Un par le Montreal Board of Trade.

Un par le Montreal Corn Exchange Association.

Un par la Chambre de Commerce du District de Montréal.

Un par les intérêts maritimes.

Chaque commissaire élu conserve son poste durant quatre années, un d'entre eux devant sortir de charge chaque année.

Nous avons donné plus haut le nom des commissaires actuellement en charge et nos lecteurs trouveront ci-après quelques courtes notes biographiques sur chacun d'eux, faisant ressortir la position préminente occupée par ces distingués citoyens dans notre grande métropole.

ROBERT MACKAY.

Né à Carithness, Ecosse, il y a à peu près cinquante ans, Robert Mackay fut amené au Canada par un de ses oncles, alors engagé dans le commerce de marchandises sèches en gros.

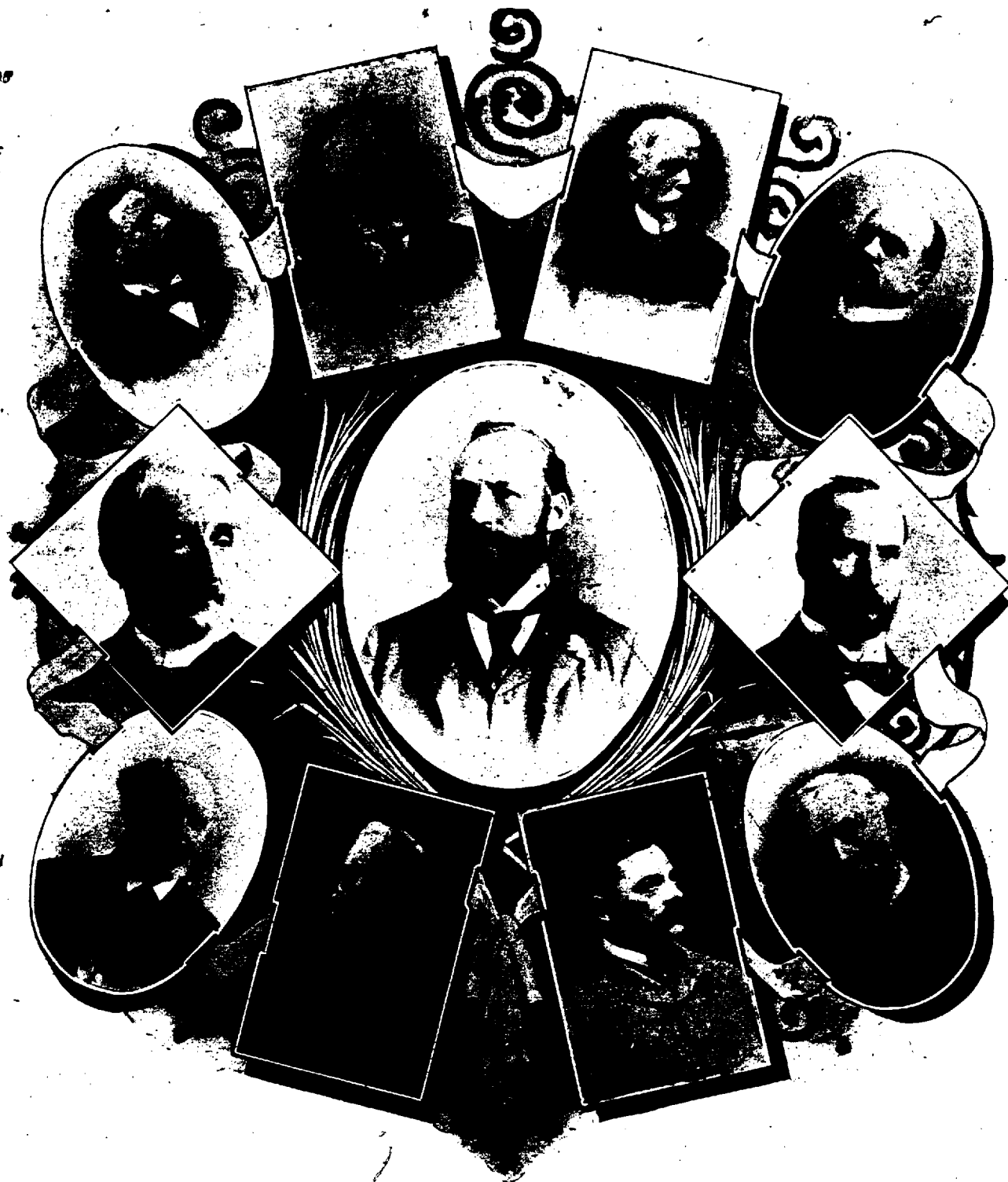
Après être passé quelques années à l'école de Phillips, où il eût l'opportunité d'apprendre le commerce, il fut reçu dans la maison de gros de Joseph Mackay et Frère, et quelques années plus tard en devint un des associés.

Quelque temps après, avec ses frères morts maintenant, il forma la maison connue sous le nom de Mackay Frères, qui continua les affaires.

Dans le cours de ses opérations commerciales il eût l'occasion de parcourir toutes les provinces du Dominion, et de traverser l'Atlantique à maintes reprises durant de longues années.

Dans le courant des dernières années, il laissa sa maison de commerce, tous ses soins étant requis par la surveillance constante de ses nombreuses affaires personnelles. Nonobstant plusieurs importantes compagnies l'appelèrent à diriger comme président ou vice-président leurs grands intérêts, de même également deux des banques les plus considérables le nommèrent directeur dans leurs conseils. M. Mackay est également actif dans la vie publique et y prend un très grand intérêt pour lui imprimer la direction qui

COMMISSION DU HAVRE.



1. M. ROBERT MACKAY.
2. JONATHAN HODGSON.
3. ROBERT BICKERDIKE, M.A.I.
4. ALPHONSE RACINE.

5. EUSTACHE H. LEMAY.
6. WILLIAM FARRELL.
7. R. PRÉFONTAINE, C.R., M.P., MAIRE.
8. JAMES CRATHERN.

9. JOHN TORRANCE.
10. JOSEPH CÔNTANT.
11. ANDREW ALLAN.

lui parait la plus avantageuse pour l'avenir de son pays.

Appelé dans le conseil du "Board of Trade" (chambre de commerce) où après plusieurs années d'utile travail dans les diverses fonctions auxquelles il fut appelé il en fut élu le président.

En politique, M. Mackay est un libéral indépendant; nommé au poste de commissaire du havre il y a quatre ans, il fut élu président de la commission, poste qu'il occupe encore actuellement. En cette qualité, M. Mackay a adopté une politique vigoureuse d'améliorations et d'agrandissements du port et du chenal des navires entre Montréal et Québec, et surtout de débarrasser autant qu'il serait possible la navigation des charges actuelles afin de rendre le port libre.

Tous les travaux qui se font actuellement et qui feront de notre port un des mieux outillés du continent, prouvent surabondamment tout l'intérêt que M. Mackay prend comme président aux intérêts publics.

JONATHAN HODGSON.

Jonathan Hodgson est né à Clintonville, N.-Y., en 1827, et est le fils de Thomas Hodgson, qui émigra au Canada, venant de Durham, Angleterre, en 1818.

Il passa subséquemment aux Etats-Unis, où l'appelaient ses affaires, mais revint au Canada en 1835, et il s'établit à Lacolle, P. Q., où il cultiva très fructueusement une ferme jusqu'à l'année 1879.

Elevé à Lacolle, Jonathan Hodgson commença sa carrière commerciale comme commis dans un magasin général à Napierville, P. Q. En 1850, il partit pour Montréal et entra chez Wm. Moody, un marchand en gros, au service duquel il demeura sept ans.

Il commença alors à son propre compte en entrant comme associé de John Foulds; ce fut là qu'il posa les bases de l'important commerce à la tête duquel il se trouve aujourd'hui.

Le nom et la raison sociale de cette maison était Foulds & Hodgson, marchands de nouveautés et merceries en gros.

Au départ de M. Foulds, en 1870, M. Hodgson devint le plus ancien associé de la maison, qui fut réorganisée en 1879 par l'admission d'autres associés, et est aujourd'hui la maison bien connue "Hodgson, Sumner & Co."

Cette maison gagna rapidement la confiance publique; et petit à petit ses affaires prirent une extension considérable, et en font une des maisons les plus importantes de notre grande métropole.

Un des plus anciens et des plus actifs parmi les membres du "Montreal Board of Trade," M. Hodgson

est également un membre proéminent de l'association des marchands de marchandises sèches et a été envoyé en différentes occasions, par ce corps, pour représenter ses intérêts auprès du gouvernement.

Directeur de la "Merchants Manufacturing Co." et de la "Almonte Knitting Co.," de la "Royal Ins. Co.," de la "Herald Publishing Co.," de la "Alliance Publishing Co." et de la Banque des Marchands du Canada.

Libéral comme son père, M. Hodgson est un homme de progrès, il a toujours travaillé dans l'intérêt de ses concitoyens, favorisé le commerce avec l'Angleterre, et est opposé à l'annexion avec les Etats-Unis. Appointé comme commissaire du havre en 1896 par la Couronne. Il est marié depuis mars 1854 à Marguerite, fille de feu John Cassel, de Montréal.

ROBERT BICKERDIKE.

Grand exportateur d'animaux, assureur, banquier et membre de l'assemblée législative de la Province de Québec. Robert Bickerdike est né à Kingston, Ont., en 1843; il a commencé sa carrière à Montréal. Entré dans le commerce d'exportation des animaux, dans les rangs secondaires, il se trouve maintenant à la tête de cet important commerce.

Il fut l'organisateur et devint directeur-administrateur des abattoirs du Dominion et des cours à bestiaux, et fut le principal promoteur de l'association connue sous le nom de "Live Stock Association."

Il fonda ensuite l'assurance nommée "The Live Stock Insurance Co.," dont il est maintenant le président.

Il fut également le promoteur, et est le président actuel de la "Standard Light & Power Co." et de l'"Adirondack & St. Lawrence Rapid Tourists Line."

M. Bickerdike est un des gouverneurs à vie de l'Hôpital Général de Montréal, et de la Société de Numismatique et des Antiquaires, il a été depuis nombre d'années vice président de la banque d'Hochelaga.

Il fut le président du "Montreal Board of Trade" de 1896 à 1897, et gouverneur ex-officio de l'Hôpital Royal Victoria.

En 1896, il fut nommé commissaire du havre, et aux élections provinciales générales de 1897, il fut élu pour représenter la division St-Antoine de Montréal à la législature.

M. Bickerdike est le gérant pour Montréal de la "Western Fire & Marine Ins. Co." et un membre important du "Montreal Corn Exchange" (Halle aux Blés).

En politique, M. Bickerdike est un ancien libéral de la vieille école des Holton et des Morin.

ALPHONSE RACINE.

M. Alphonse Racine est un homme qui doit tout à son travail, à son énergie et à sa persévérance; réellement fils de ses propres œuvres, il a su s'élever par un labeur incessant des rangs les plus humbles à une position remarquable dont aujourd'hui il est en droit de s'enorgueillir.

Débutant en 1866 comme simple commis chez Henry Morgan & Cie, connue sous le nom de "Colonial House," il y demeura sept années, remplissant ses devoirs multiples. Il passa en 1873 dans la maison Adolphe Roy & Cie, une des plus considérables alors en qualité d'acheteur et commissionnaire en Europe.

En 1878, il succéda à M. Adolphe Roy & Cie, et ne fit que développer et agrandir sa maison de commerce, aujourd'hui une des plus importantes de notre marché.

Il a été nommé, il y a quelques années, membre de la commission des chemins à barrières de l'île de Montréal.

Membre du Board of Trade depuis nombre d'années, il faisait partie du conseil de cette institution en 1891 et en cette qualité prit part à l'achat du terrain et l'érection du superbe édifice de la rue St-Sacrement.

Un des fondateurs de la chambre de commerce du district de Montréal, il a toujours fait partie du conseil et a été le premier vice-président.

Pendant deux ans président de l'association des marchands de nouveautés en gros (1898-1899).

Vice-président de la grande fabrique canadienne de coton Colonial Bleaching & Printing Co.

Membre de la commission du havre, M. Racine doit sa nomination à la couronne, et est certainement un des membres les mieux qualifiés pour remplir honorablement les devoirs qui lui incombent dans l'intérêt des progrès de notre grande métropole.

E.-H. LEMAY.

M. E.-H. Lemay, né à l'Abord-à-Plouffe, près Montréal, est un des citoyens les mieux connus. Son père fut, sans aucun doute, le pionnier de la navigation, du transport et du flottage du bois, du district de l'Ottawa.

M. Lemay, mettant à profit l'expérience acquise dès son jeune âge, est devenu, depuis ces vingt dernières

années, un des plus prééminents parmi tous ceux qui se livrent au commerce de bois, un des plus importants dans notre jeune pays et un des plus considérables.

L'importance que M. Lemay a imprimé à ses affaires n'est pas seulement limitée à la métropole du Canada, mais ses relations se sont étendues à tous les centres importants, tant du Canada que des Etats-Unis, et notre entreprenant concitoyen a établi des succursales dans toutes les provinces du Dominion, et par tout le continent américain.

Sa longue expérience et ses hautes capacités le désignaient au choix du gouvernement, et en 1896, il fut nommé par un arrêté du gouverneur en conseil commissaire du havre pour représenter les intérêts du gouvernement, c'est-à-dire les intérêts du pays auprès de la commission.

Très au courant des questions d'exportation et de transport, M. Lemay est certainement un des hommes les plus qualifiés pour remplir honorablement le poste de confiance auquel il a été appelé dans un moment où se transforme tout l'outillage de notre port et où ses destinées futures s'établissent sur des bases solides.

Libéral indépendant en politique, M. Lemay, quoique ayant joué un rôle prééminent, n'a jamais recherché aucune faveur ni aucun emploi.

WILLIAM FARRELL.

Né à Montréal, M. Farrell est certainement une des figures les plus universellement connues de notre grande métropole.

A la tête d'une des maisons les plus importantes de notre ville, M. Farrell contrôle le commerce des vins et des liqueurs. Importations et exportations, ses affaires s'étendent sur tout le territoire du Dominion.

Dans la même maison, depuis plus de quarante ans, M. Farrell dirige personnellement toutes ses entreprises, et tout le monde rend hommage à sa grande activité.

Envoyé au conseil de ville par ses concitoyens, il représenta au comité des finances la plus importante des circonscriptions électorales, le quartier Centre, le quartier du grand commerce et des maisons d'affaires les plus importantes. Sollicité de se présenter à la législature pour représenter ses constituants, et comptant trop sur sa légitime popularité, de plus trop absorbé par ses nombreuses occupations, il échoua, ce qui est d'autant plus malheureux que libéral vaincu, il était appelé à rendre à la communauté de

nombreux services, étant donné sa grande expérience et son habileté reconnues.

Patriote convaincu, il a joué un rôle important dans les affaires concernant la milice et a personnellement contribué à sa formation.

Membre de la première compagnie des volontaires, il en a pendant plusieurs années fait partie, et cette compagnie ayant formé plus tard le bataillon connu sous le nom de "Prince of Wales Rifles," il en fut nommé capitaine.

Appelé par la Couronne à représenter les intérêts généraux du pays à la commission du havre, M. Farrell en est un des membres les mieux qualifiés et les mieux renseignés sur les besoins du trafic et de la grande navigation.

RAYMOND PRÉFONTAINE.

Appelé à siéger à la commission du havre, ex officio, M. Raymond Préfontaine est maire de Montréal, et en cette qualité connaît mieux que personne les besoins du port de la grande métropole canadienne à la tête de laquelle l'ont appelé les suffrages de ses concitoyens.

Depuis de longues années siégeant dans les comités les plus importants de notre conseil, il a ces dernières années donné à la position de président du comité des chemins une importance capitale.

Doué d'une rare énergie et d'une vaste intelligence, on peut dire que c'est lui qui a imprimé à notre conseil cette marche ascensionnelle qui a fait de Montréal une des plus belles villes de l'Amérique du Nord.

Laissant de côté les discussions arides naissant au sein d'une assemblée composée de membres dont les intérêts sont quelquefois divergents, il a su, à force de travail et par une volonté immuable et raisonnée, entrer à pleines voiles dans la voie du progrès et des réformes tangibles.

Grâce à lui et à la coopération des commissaires actuels, dont plusieurs sont des hommes d'une rare valeur, notre port recevra prochainement l'outillage moderne dont l'urgence devenait de jour en jour manifeste, et dans ses bassins et ses quais à haut niveau recevra, aussitôt que les améliorations en voie d'exécution seront terminées, les flottes dont le trafic immense lui apportera la richesse et la vie.

Quant la tâche que poursuit ce citoyen utile sera accomplie, il pourra se reposer justement fier de son œuvre, un des plus grands et des plus féconds qu'il ait été appelé à un homme d'accomplir, et il aura fait de Montréal une des plus grandes et des plus belles villes du monde.

JAMES CRATHERN.

James Crathern est un des associés de la maison Crathern & Caverhill, marchands de métaux, qui fut établie en 1854 et qui certainement est une des plus importantes de la grande métropole du Canada.

Pendant le cours de sa longue carrière, M. James Crathern occupa de nombreuses positions d'une importance capitale parmi lesquelles nous mentionnerons les suivantes :

Président du "Montreal Board of Trade"; actuellement président de la "Royale Victoria Insurance Co."; directeur de la "Canadian Bank of Commerce," de la "St. Lawrence Sugar Refining Co." et de la "Merchants Cotton Co."

Il fut élu unanimement, en novembre dernier, commissaire du havre, pour représenter les intérêts du "Montreal Board of Trade."

M. James Crathern, comme l'on voit par la seule énumération des hautes fonctions qu'il assume, est un des commerçants les plus heureux et les plus habiles de Montréal; et sa longue expérience dans le commerce d'importation et d'exportation le rend éminemment qualifié pour remplir avec distinction la position de confiance à laquelle viennent de le nommer les intéressés qu'il représente.

JOHN TORRANCE.

John Torrance, né à Montréal en 1835, a fait son éducation au High School. Entré en affaires en 1850 dans la société de David Torrance & Co., maison dont il est le chef actuellement.

Gérant de la "Dominion Line of Steamships," qui fait le service entre Montréal et Liverpool, directeur de la "Accident Assurance Co. of North America," vice-président du "Board of Trade," du "Montreal Wesleyan Theological Collège," M. John Torrance siège à la commission du havre pour représenter les intérêts du "Corn Exchange" (Halle aux blés), ainsi que pour promouvoir les intérêts généraux du Canada.

Très au courant des questions de transport, d'importation et d'exportation, comprenant par sa position à la tête d'une des compagnies les plus importantes de navigation océanique les besoins de plus en plus impérieux du trafic, M. John Torrance est certainement un des hommes les mieux qualifiés, dans un moment où se posent les bases de la grandeur future de notre navigation et de nos relations avec le monde extérieur.

Il est marié à Marguerite, fille de l'honorable James Ferrier, sénateur.

Le père de John Torrance était un ancien directeur de la Banque de Montréal, dont il était président à l'époque de sa mort.

JOSEPH CONTANT.

Né à Montréal le 1er octobre 1848, notre concitoyen est dans la maturité de son talent et de son énergie. Après avoir suivi les cours chez les Pères Jésuites, ici, il entra à sa sortie du collège chez le Docteur P. E. Picault comme apprenti pharmacien en mai 1866, et, chose digne de remarque, il demeura dans ce même établissement, sans aucun temps d'arrêt, apprenti, commis, et finalement propriétaire.

Dans ces temps où l'on voit volontiers les apprentis ou commis à la poursuite, de magasin en magasin, d'une meilleure place ou de meilleurs salaires, le trait qui distingue M. Contant n'en est que plus frappant, et dénote chez lui une grande stabilité de caractère qui lui a valu de la part de ses collègues pharmaciens une estime particulière.

Ils le lui ont prouvé en le réalisant maintes fois président de l'Association Provinciale des Pharmaciens.

En 1885 M. Contant acheta du Dr P. E. Picault la pharmacie et les affaires qu'il a continué à gérer et à faire prospérer sous la raison sociale de Picault & Contant, et ensuite sous le nom de Joseph Contant.

M. Contant, membre depuis sa fondation de l'Association Pharmaceutique de Québec, en fut élu président depuis 1887 à 1891, et fut encore réélu en 1893.

Il fut également pendant plusieurs années et est encore membre du conseil du Collège de Pharmacie.

Il appartient à plusieurs sociétés mutuelles de bienfaisance dans lesquelles il joue un rôle actif et prépondérant. Fondateur de la Chambre de Commerce du district de Montréal, fait partie de son conseil depuis plusieurs années et en fut président deux termes consécutifs.

C'est en cette qualité qu'il fut appelé à la représenter dans la commission du havre, ce qu'il fait avec honneur et capacité.

ANDREW ALLAN.

Andrew Allan, président de la "Allan Line Steamship Coy., Ltd." est né à Saltcoats, Ayrshire, Scotland, le 1er décembre 1822; il est le quatrième fils de feu le capitaine Alexander Allan, un populaire et très heureux maître de navires faisant le commerce entre la Clyde et le St-Laurent.

Elevé dans sa place natale, il vint au Canada dans sa dix-septième année, et en 1846 il s'associa avec son frère feu Sir Hugh Allan et feu Wm Edmondstone, comme marchands importateurs en général.

Quelque temps après leur maison établit une ligne de voiliers rapides pour accommoder tant les passagers que le trafic entre le Canada et le Royaume-Uni.

En 1853, ils commencèrent à augmenter leur flotte de navires et fondèrent effectivement la "Montreal Ocean Royal Mail Steamships Co.," qui aujourd'hui comprend de nombreuses branches et compte au nombre de ses navires les plus luxueux et les plus rapides mis au service du commerce océanique en général.

A la mort de Sir Hugh Allan, il succéda à son frère comme président de la compagnie, également comme président de la "Merchants Bank" et président de la "Montreal Telegraph Co."

M. Allan siège depuis vingt-sept ans à la Commission du Havre et est président du Comité de Pilotage. Sa longue expérience dans la navigation le rend supérieurement qualifié à représenter les intérêts maritimes dont il connaît tous les besoins.

Il est président du "Sailors' Institute" et syndic du "Queen's College" de Kingston.

Durant l'affaire du Trent, il servit comme officier dans la "Montreal Light Infantry."

La Compagnie Allan, dont M. Allan est président, est enregistrée en Angleterre avec un capital de 650,000 livres sterling.

M. Andrew Allan a épousé, en 1846, Isabelle, fille de feu John Smith, de Montréal.



INDEX DES BIOGRAPHIES

| | PAGE | | PAGE |
|------------------------------|------|---------------------------------|------|
| A | | | |
| Archambault, Horace, Hon. | 91 | Garand, Ubalde | 168 |
| Aubry, A.-D., M.D. | 121 | Galibert, Paul | 135 |
| Auclair, Magloire (le Curé) | 110 | Gendreau, J.-G.-A., Dr. | 165 |
| Auger, J.-C. | 125 | Geoffrion, Victor | 166 |
| B | | | |
| Baby, Hon. Juge | 98 | Gohier, Edouard | 193 |
| Bayard, Ferdinand | 146 | Goulet, L.-H. | 124 |
| Bédard, O.-W. | 201 | Gullbault, Edouard | 173 |
| Berthiaume, Treflé, Hon. | 132 | Guay, Eugène | 159 |
| Benoit, Zéphirin | 143 | H | |
| Bertrand, F. | 201 | Hardy, Edmond | 155 |
| Boisseau, J.-H. | 141 | Herd, J. | 118 |
| Bouchard, Amédée | 152 | Huot, Lucien | 112 |
| Bourbonnais, O.-G. | 135 | J | |
| Bourgie, Henry | 162 | Janin, Georges | 107 |
| Breton, P.-N. | 198 | Jetté, L.-A., Hon., Lt.-G. | 86 |
| Brodeur, Azarie, M.D. | 108 | K | |
| Bruchesi, Mgr Paul | 84 | Kearns, F. G. A. | .. |
| Brunet, Jos. (Maître) | 146 | L | |
| Brunet, Jos. (Echevin) | 180 | Lachance, S. | 138 |
| Brunet, A.-E. | 181 | Labelle, J.-Alfred | 175 |
| C | | | |
| Cadioux (& Derome) | 149 | Labrecque, J.-O. | 172 |
| Casgrain, E.-C. | 91 | Lacombe, J.-A., M.P.P. | 93 |
| Chabot, Nap.-J.-Bte. | 112 | Laforest, J.-O.-A. | 131 |
| Champagne, E.-O. | 176 | Langelier, H. | 194 |
| Charlebois, C.-T. | 167 | Lapointe, Frédéric | 154 |
| Cherrier, Adolphe | 106 | Laprés & Lavergne | 116 |
| Clendenning, Wm | 161 | Larin, Cyrille | 156 |
| Coutlée, J.-L. | 182 | Larochelle, Michel | 145 |
| D | | | |
| Daoust, Théo. | 192 | Lavergne & (Laprés) | 116 |
| David, L.-O. | 93 | Lavery, J.-A. | 110 |
| Décary, Arthur | 127 | Lavolette, Dr. | 201 |
| Décarries, J.-A., C.R. | 160 | LeCavelier, Eugène, Dr. | 126 |
| Denis, L.-N. | 147 | Leclerc, Cléophas-Eugène | 163 |
| Delisle, Arthur | 139 | Lepage, E. | 191 |
| Derome (Cadioux &) | 149 | Lorge, J.-Bte. | 183 |
| Desjardins, L.-E., M.D. | 114 | Lorimier (de), Charles-C., Juge | 100 |
| Deslauriers, E. | 161 | Lorimier (de), Stevens-A. | 150 |
| Desmarteau, Alex. | 174 | Lorimier (de), Louis-Raoul | 150 |
| Doré, J.-E. | 140 | M | |
| Drolet, G.-A. (Le Chevalier) | 178 | Mackay, F.-S. | 197 |
| Dubeau, J.-G. | 130 | Mackay, F.-S., Notaire | 153 |
| Dubray, Auguste | 119 | Martigny de, R.-L. | 177 |
| Dufresne, Thos. | 124 | Méloche, F.-D. | 94 |
| Durocher, L.-B., M.D. | 164 | Millette, A. | 187 |
| E | | | |
| Ethier, L. | 142 | Moisan, Raoul | 134 |
| F | | | |
| Faucher, Olivier | 129 | Moisan, Alphonse | 134 |
| Françoise, J.-A. | 169 | Mondon, Siméon | 188 |
| Foisy Frères | 115 | Monk, F.-D. | 87 |
| Forget, L.-J., Hon. | 105 | Morin, Victor | 153 |
| Fortier, Jos. | 109 | Morin, Victor | 196 |
| G | | | |
| N | | | |
| Nantel, G.-A., Hon. | 157 | | |

| O | | S | |
|------------------------------|------|----------------------------|------|
| | PAGE | | PAGE |
| Oronhyateka, Dr..... | 195 | Sauvageau, Félix..... | 189 |
| Ouimet, J.-A., Hon..... | 99 | Sieyes, (le Comte de)..... | 117 |
| Ouimet, Jos.-Alph., Hon..... | 101 | Société Co-opérative..... | 199 |
| Ouimet, J.-Adélar..... | 95 | St-Charles, Nap..... | 123 |
| P | | St-Germain, Frs..... | 149 |
| Pagnuelo, Wilbrod..... | 186 | St-Pierre, H.-C., C.R..... | 102 |
| Peltier, J.-L..... | 128 | St-Pierre, Henri..... | 144 |
| Perrault, Médard..... | 151 | Stocks, J.-Wm..... | 201 |
| Picard, P., Dr..... | 201 | Surveyer, L.-J.-A..... | 138 |
| Piché, Camille..... | 190 | T | |
| Pinoteau, P.-Aguste..... | 118 | Taillon, L.-O., Hon..... | 89 |
| Plante, H.-A., M.P.P..... | 130 | Tarte, J.-I., Hon..... | 90 |
| Plouffe, F.-X., Dr..... | 113 | Tarte, Louis-Joseph..... | 96 |
| Préfontaine, Raymond..... | 83 | Terroux..... | 168 |
| Prénoveau, F.-X., Fils..... | 182 | Tétrault, N..... | 171 |
| Poirier, A.-E..... | 148 | Tiffin, H. J..... | 108 |
| R | | Tourville, Rodolphe..... | 122 |
| Rainville, H.-B..... | 104 | Tourville, Arthur..... | 122 |
| Rivet, L.-A..... | 121 | Turcotte, J.-A., Hon..... | 92 |
| Robidoux, J.-E., Hon..... | 137 | W | |
| Robillard, Clément..... | 111 | White, Richard..... | 88 |
| Rolland, J.-D., Hon..... | 97 | | |
| Roode, Lambert de C..... | 120 | | |
| Roy, Rouer, C.R..... | 140 | | |
| Roy, Ed., Echevin..... | 167 | | |

INDEX DES COMMISSAIRES DU HAVRE

| | PAGE | | PAGE |
|-------------------------|------|---------------------------|------|
| Allan, Andrew..... | 213 | Lemay, E. H..... | 211 |
| Bickerdike, Robert..... | 210 | Mackay, Robert..... | 208 |
| Contant, Joseph..... | 213 | Préfontaine, Raymond..... | 212 |
| Crathern, James..... | 212 | Racine, Alphonse..... | 211 |
| Farrell, Wm..... | 211 | Torrance, David..... | 212 |
| Hodgson, Jonathan..... | 210 | | |

